

50377
1994
207-1

50377
1994
207-1

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
U.F.R. DE GEOGRAPHIE ET D'AMENAGEMENT

THESE DE DOCTORAT
(Nouvelle Thèse)

**FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES DANS LE
NORD-PAS-DE-CALAIS : APPROCHE GEOGRAPHIQUE**

VOLUME 1

Thèse de Géographie Humaine présentée et soutenue
publiquement par Vincent PIEDANNA
Le 21 janvier 1994



Directeur de recherche : P. J. THUMERELLE,
Professeur à l'Université des Sciences et Technologies de Lille

Jury :

S. DORMARD (Professeur à l'Université de Lille I)
G. F. DUMONT (Professeur à l'Université de Paris IV)
D. NOIN (Professeur à l'Université de Paris I)
P. J. THUMERELLE (Professeur à l'Université de Lille I)

SCD LILLE 1



D 030 300509 5

50377
1994
207-1

CCOgen 20101597

50377
1994
207-1

Je tiens à exprimer mes remerciements

à Mr le professeur P. J. Thumerelle pour la confiance qu'il m'a témoigné et pour ses conseils.

à Mme E. Sede et Mr Blondel (DRTE) pour leur disponibilité, leurs indications et leur aide.

aux membres du service statistique de l'Assedic d'Arras pour avoir mis à ma disposition les données nécessaires à ma recherche,

à Mr Marteaux et Walker (Rectorat) et à Mr Méganck (ORFQE), pour leur collaboration dans la phase préparatoire de cette recherche,

à mes parents pour leur patience et leur soutien constant sans lesquels cette recherche n'aurait pu aboutir. Qu'ils trouvent ici le témoignage de mon affection pour toutes les attentions touchantes dont ils ont su faire preuve à mon égard.

INTRODUCTION GENERALE :

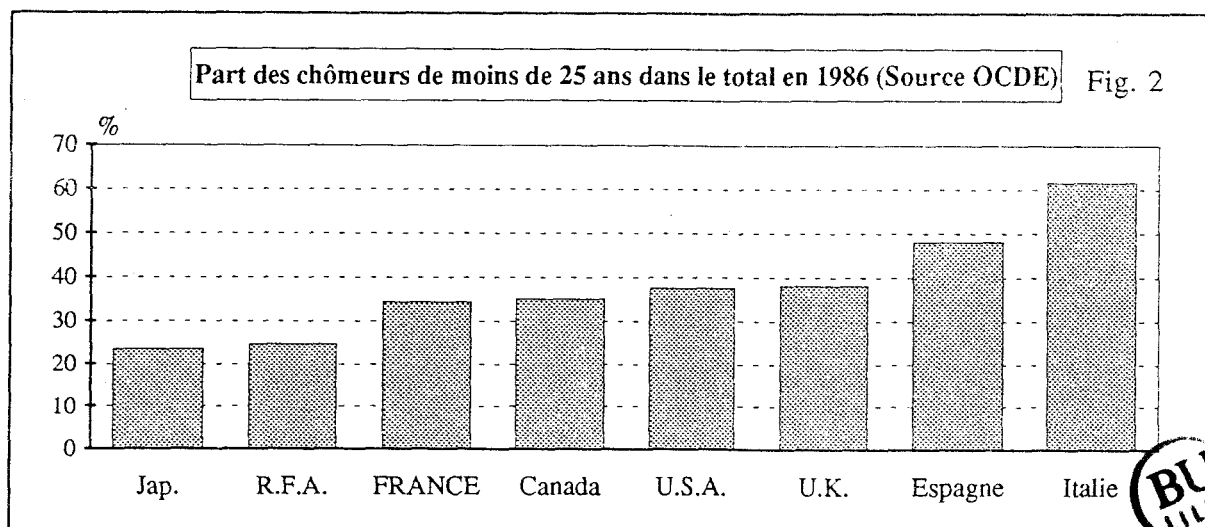
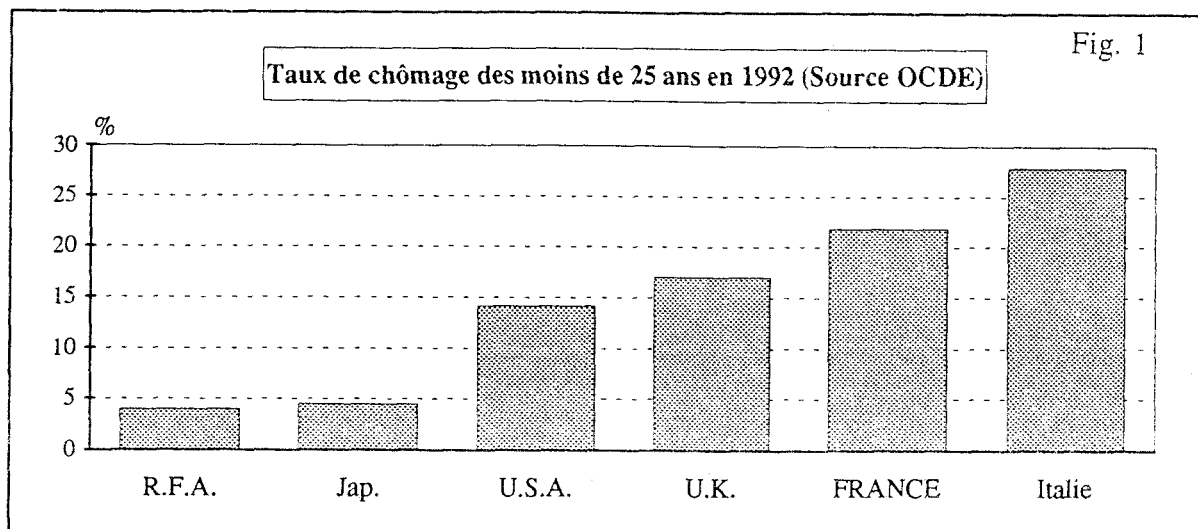
I. Pourquoi l'insertion professionnelle?

Depuis quelques années, le Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Lille, membre de l'Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles (IFRESI), consacre une bonne part de ses activités à l'étude des mutations économiques et à leurs conséquences dans le Nord-Pas-de-Calais.

En fonction de cette thématique, les géographes de la population tiennent un rôle important et de multiples recherches ont été ou sont engagées, portant sur des sujets très divers comme les modifications des migrations, les comportements démographiques ou encore l'accès à l'enseignement supérieur régional. Ces travaux s'inscrivent dans une cohérence d'ensemble visant une meilleure connaissance de la population et de la région Nord-Pas-de-Calais. Dans cette optique, la population active régionale apparaît comme la plus directement touchée par les changements actuels : disparition des industries lourdes au profit du tertiaire, émergence d'une classe moyenne, entrée massive des femmes sur le marché de l'emploi, etc..

Ces changements s'accompagnent malheureusement du développement du chômage en général et celui des jeunes en particulier. En 1990, la France compte, d'après le recensement, 2 732 571 chômeurs soit 10,8% de la population active ; en 1993, le cap des trois millions d'actifs sans emploi est atteint et dépassé. Les jeunes forment près du quart de cet ensemble, leur taux de chômage (21%) est le double de celui des adultes! Les 700 000 jeunes qui quittent chaque année le système éducatif pour entrer dans la vie active (soit plus de 48% des entrées en 1990) ont de plus en plus de difficultés à trouver un emploi. La problématique de l'insertion professionnelle tient donc avant tout dans l'accession à l'emploi et dans sa conservation, sachant que la notion même d'emploi s'est modifiée.

L'accès à l'emploi est devenu de plus en plus difficile, intégrant des périodes d'inactivité, de précarité de plus en plus longues, il est devenu : «le révélateur de l'inadaptation de notre société aux mutations économiques et technologiques en cours, de son blocage face à la gigantesque modernisation sociale nécessaire.» (1).



En dehors de la République Fédérale d'Allemagne et du Japon (fig. 1), dont les situations sont très particulières, tous les pays industrialisés sont confrontés au problème du chômage des jeunes, les chômeurs de moins de 25 ans étaient plus de dix millions en 1987 pour les douze principaux Etats européens. *Mais, la France se distingue par l'ampleur du phénomène.* En cela, elle s'écarte des pays nord-européens ou américains, pour présenter un niveau comparable à ce que l'on peut rencontrer dans d'autres pays latins

(1) : P. Sauvage 1989, p. 1.

comme l'Italie, l'Espagne ou la Grèce. Le chômage des jeunes n'est donc pas une caractéristique française, mais c'est son niveau qui fait de la France un cas particulier.

Le second graphique (fig. 2) montre d'ailleurs que la part des jeunes dans l'ensemble des chômeurs français est relativement faible comparée à d'autres pays, preuve que les jeunes ne sont donc pas les seuls à pâtir des changements économiques. Ils s'inscrivent dans un contexte général déprécié, mais ils font partie, avec les femmes et les actifs âgés, des populations qui subissent les plus grandes difficultés pour l'accès ou la conservation de l'emploi.

A. La montée du chômage des jeunes.

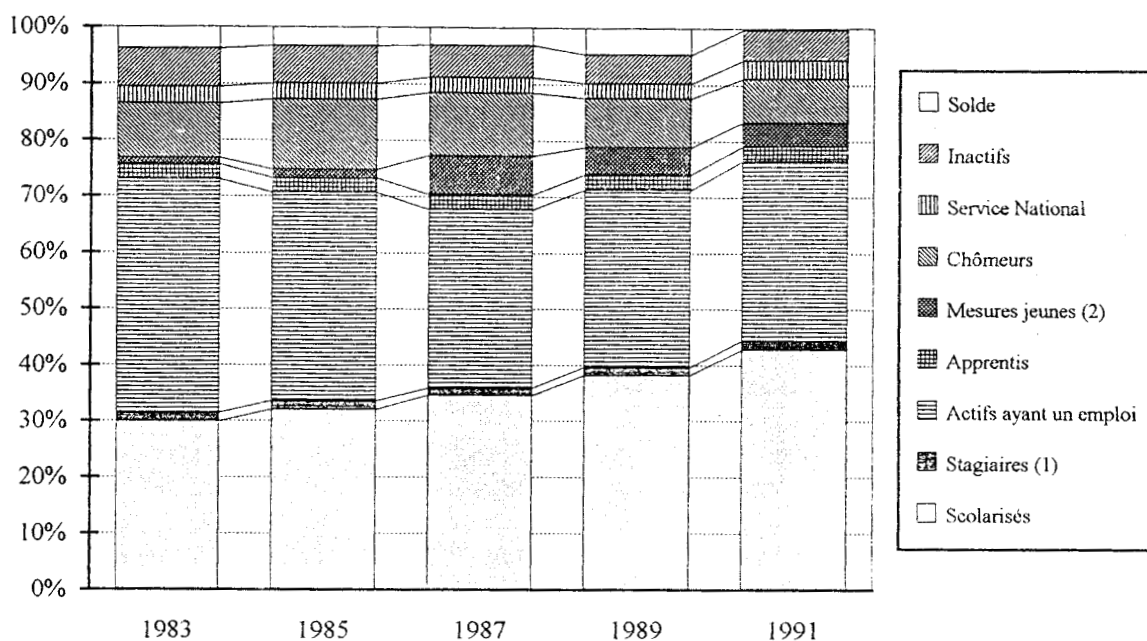
Alors que le système économique doit se restructurer, se moderniser pour affronter les nouveaux enjeux du XXI^{ème} siècle, qui, mieux que la jeunesse, peut répondre à ces attentes? A la jeunesse, on rattache très souvent des idées de fraîcheur, de nouveauté, de rupture avec le passé. Elle semble donc la plus apte à incarner le renouveau attendu. Elle même, du fait des modifications actuelles, ne peut plus se réclamer d'un quelconque modèle et doit bâtir ses propres repères. Pourtant, on semble ne pas lui accorder la confiance suffisante pour mener à bien ses ambitions.

Epiphénomène il y a une vingtaine d'années, le chômage s'est affranchi des classes sociales et des régions où il sévissait traditionnellement. Le chômage, comme d'autres phénomènes sociaux, s'est diffusé dans la société, dans l'espace, et a perdu son caractère exceptionnel. En se généralisant, il a créé un sentiment d'insécurité : quel que soit son milieu d'origine, son niveau de formation, nul n'est dorénavant à l'abri. Le jeune a l'impression de ne plus pouvoir changer quoi que ce soit au caractère inéluctable de sa situation. Le chômage est actuellement vécu comme une fatalité.

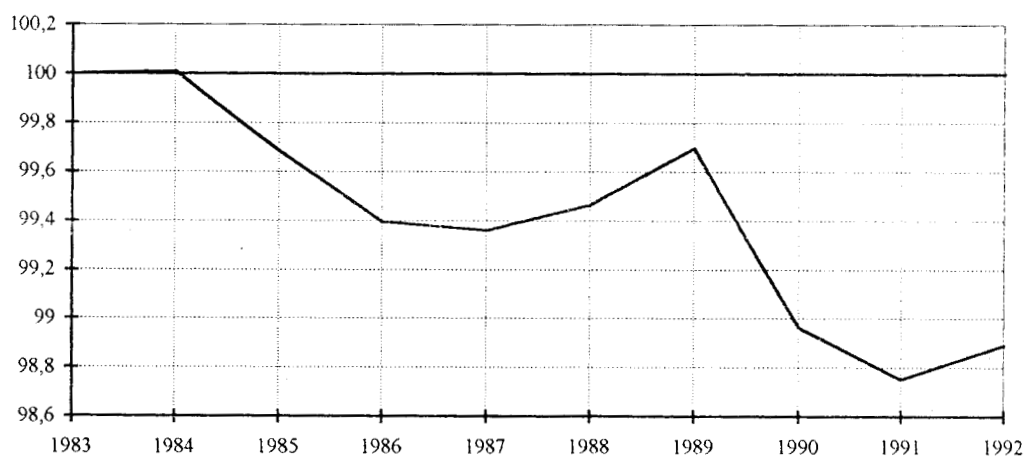
Il est vrai que les chances pour un jeune issu d'un milieu social défavorisé ne sont pas les mêmes que pour le fils ou la fille d'un cadre. Le milieu familial n'est pas aussi stimulant, les moyens financiers disponibles peu comparables et le déterminisme social joue toujours un rôle important.

Evolution de la situation des moins de 25* ans en France

Fig. 3



Evolution des effectifs des moins de 25* ans en France (Base 100 en 1983)



* : Il s'agit de l'âge atteint au premier janvier de l'année considérée

(1) : - Programmes de stages 16-25 ans (programmes "18-21 ans", "18-21 ans" puis "18-25 ans")
 - Stages AFPA
 - Programmes "adultes" Etat ou régions

(2) : - TUC, stages jeunes volontaires
 - SIVP
 - Contrats d'adaptation ou de qualification
 - Contrats emploi-formation
 - Contrats de retour à l'emploi
 - Exo-jeunes
 - Autres



N.B. : ces différentes mesures n'interviennent en même temps durant la période considérée

Depuis plus d'un siècle, tous les parents pouvaient espérer pour leurs enfants un emploi, un salaire, une protection sociale, des conditions de vie meilleures que ceux qu'ils avaient connus ; aujourd'hui ces espoirs ne sont plus de mise. Déjà en 1981, B. Schwartz (2) rapporte les propos d'éducateurs en charge des problèmes de la jeunesse : «Ce qui unit les jeunes, c'est leur désespérance devant l'absence de perspectives». On fait des jeunes des assistés dans l'attente d'un stage ou d'un emploi précaire qui ne sont que des pis-aller, et la sensation d'échec, d'abandon, est grande.

L'évolution du chômage des jeunes est directement imputable aux ralentissements économiques liés aux deux chocs pétroliers de 1973 et 1979. Le dernier a d'ailleurs eu des effets négatifs plus durables, puisqu'il a fallu la mise en place des stages (fig. 3) pour mettre fin à une évolution qui avait fait progresser de 38% le nombre de chômeurs entre 1979 et 1985. On ne peut pas invoquer les effets d'une pression démographique à l'entrée du marché du travail, puisque les effectifs des 16-25 ans ne cessent de diminuer depuis le début de la période considérée. A partir de 1987, la stabilisation du taux de chômage des jeunes dépend autant des diverses mesures prises et de l'allongement de la scolarisation que de la reprise économique effective durant la seconde moitié des années 80. Nous reviendrons donc largement sur cet aspect de l'insertion professionnelle.

Cette mutation économique a entraîné la disparition de nombreux débouchés professionnels *et* une évolution technologique imposant une amélioration du niveau de formation. Cependant, le système éducatif et une partie des jeunes n'ont pas toujours eu la possibilité de répondre aux nouvelles exigences, renforçant les inégalités ou favorisant l'apparition de nouvelles disparités.

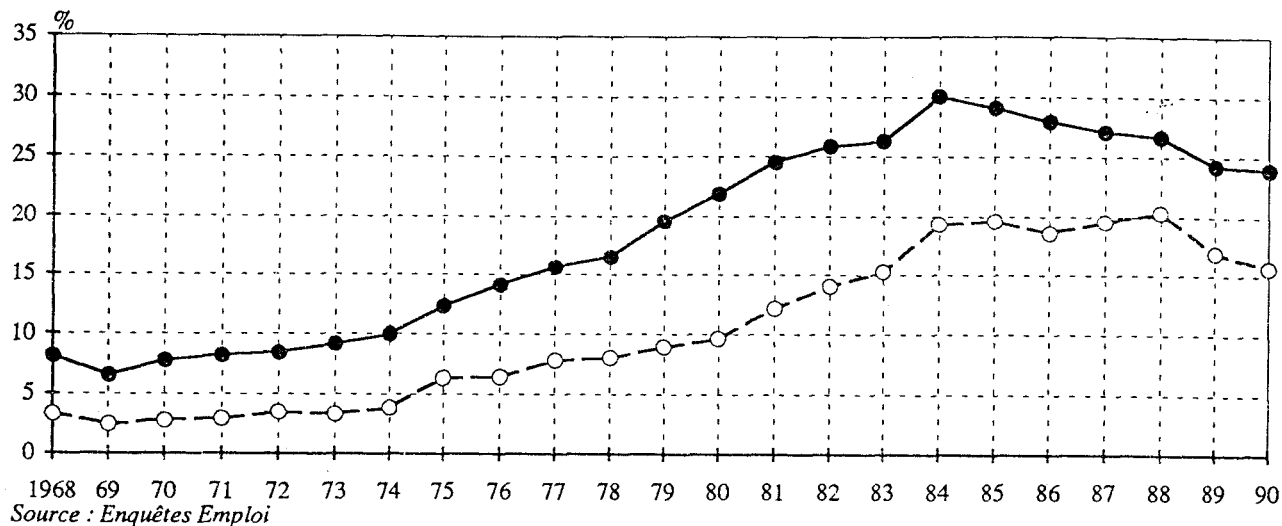
B. Une évolution paradoxale.

L'évolution du chômage des jeunes (fig. 4) est relativement contradictoire. En effet, depuis plus de vingt ans, le taux d'activité des 15-24 ans (rapport entre les actifs et la population totale du même âge) ne cesse de diminuer. Cette baisse est directement liée à l'augmentation des taux de scolarisation. La diminution du taux d'activité français est surtout sensible

(2) : B. Schwartz, 1981, p. 27.

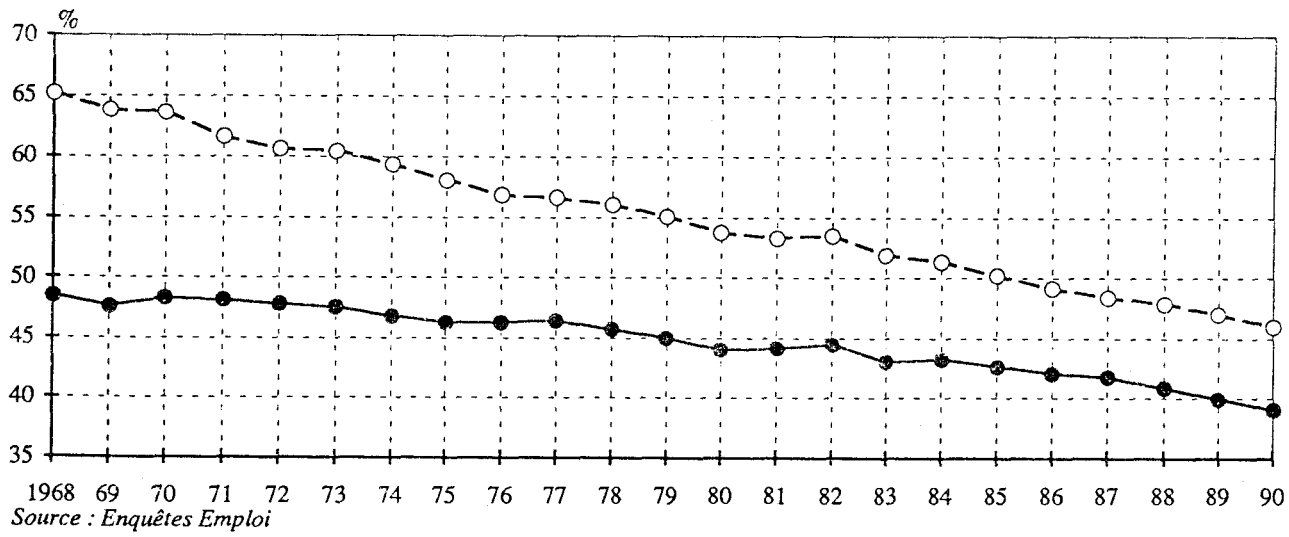
Evolution du taux de chômage au sens du BIT des français de 15 à 24 ans par sexe.

Fig. 4



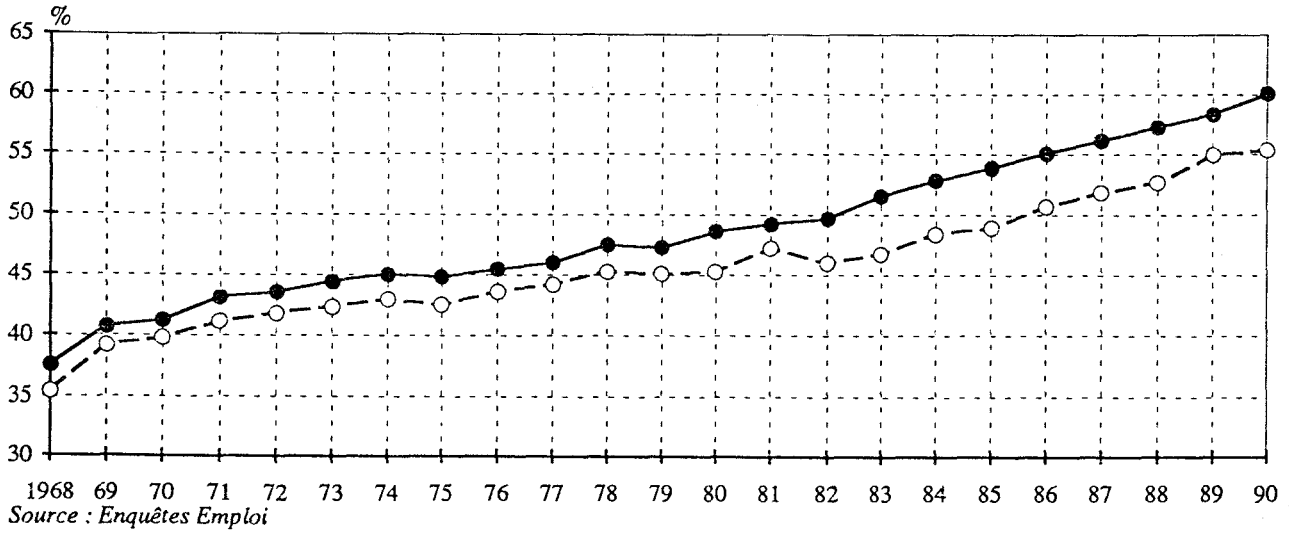
Evolution du taux d'activité des français de 15 à 24 ans par sexe.

Fig. 5



Evolution du taux de scolarisation des français de 15 à 24 ans par sexe.

Fig. 6



chez les jeunes hommes puisque leur taux passe de 64% en 1968 à 41,2% en 1990. Ce fléchissement, particulièrement fort au début et durant les années 70, a surtout eu pour effet de diminuer l'écart entre les deux sexes : les jeunes hommes représentent ainsi 60% de la baisse du nombre total de jeunes actifs entre 1962 et 1982 (fig. 5). En étant moins actif que par le passé, les jeunes réduisent donc l'éventualité d'être au chômage. Il faut, avant tout insister sur la *rapidité et l'ampleur des changements*, tant pour l'allongement de la scolarisation (plus 12,9 points entre 1983 et 1991), que pour la réduction de l'emploi véritable (moins 9,4 points également sur huit ans), en excluant donc les mesures spécifiques.

La hausse de la scolarisation (fig. 6) est le résultat de l'allongement de la scolarité, permise par la "démocratisation", dans un premier temps de l'enseignement secondaire long, puis plus récemment par celui de l'enseignement supérieur. Cette évolution résulte à la fois des exigences du système économique, qui impose une formation de plus en plus poussée, et à une demande des jeunes eux-mêmes. Ces derniers considèrent dorénavant le système scolaire comme une arme et un refuge contre le chômage. Effectivement, le désir de rester en formation permet de différer le moment où ils risquent d'être au chômage. La prolongation de la scolarisation s'accompagne de transformations des cursus suivis et modifie ainsi la répartition des sorties selon le niveau de formation. Les jeunes sans diplôme sont de moins en moins nombreux et les sorties se décalent d'autant, profitant à tous les niveaux supérieurs.

On aboutit alors à la seconde contradiction : l'amélioration du niveau de formation globale n'a pas facilité l'accès à l'emploi. La liaison entre la formation et l'insertion ne justifie donc pas complètement les écarts constatés. Nous devons donc nous interroger sur sa validité et sur la part de responsabilités du contexte économique.

Cette insuffisance est particulièrement visible chez les jeunes femmes. Leur taux de scolarisation, traditionnellement supérieur au taux masculin, a enregistré une hausse très importante à la fin des années 70 et l'écart entre les deux sexes s'est accru. Elles ont investi les formations supérieures et le taux de scolarisation féminin entre 20 et 24 ans est passé de 13% en 1968 à 25% en 1987, contre une hausse masculine inférieure de moitié. Cependant, c'est justement au début des années 80 que l'écart entre le taux de chômage féminin et masculin s'est amplifié. *Les sortants du système scolaire sont donc de moins*

en moins nombreux à le quitter démunis de tout diplôme, mais leur insertion n'est pas facilitée pour autant.

On a donc incité les jeunes à acquérir une formation, mais lorsqu'ils entrent sur le marché du travail, les postes qu'ils peuvent occuper les contraignent fréquemment à une déqualification. Comment alors être motivé pour un travail que l'on n'a pas vraiment choisi, qui ne permet pas d'utiliser pleinement les connaissances acquises à l'école, à l'université? Dans d'autres cas, les diplômes obtenus n'aboutissent qu'à des voies de garage, au chômage.

Dans ces conditions, une partie des jeunes a l'impression d'avoir été dupée et peut se demander à quoi servent les études, d'où un refus des institutions qui, apparemment, ne les ont menés nulle part. Même s'ils réussissent leurs études et accèdent à un emploi correspondant à leur niveau, le danger du chômage n'est pas écarté pour autant. Aujourd'hui, un cadre du secteur privé n'occupe pas forcément un poste stable, les risques de licenciement se sont accrus, la concurrence est devenue impitoyable. La précarisation de l'emploi touche maintenant tout le corps social et tous les secteurs. La crise économique a donc unifié et banalisé les risques d'exposition au chômage (nous y reviendrons) mais elle a également renforcé les inégalités.

II. Le choix du Nord-Pas-de-Calais : une région marquée par son passé économique.

La région du Nord-Pas-de-Calais est une région particulièrement propice à une étude de l'insertion professionnelle, car elle présente le double intérêt d'un contexte fertile en héritages et d'une population formée de 16,4% de jeunes entre 15 et 24 ans contre 15% en moyenne nationale. De ce fait, les générations jeunes, abordant l'activité professionnelle, y sont proportionnellement plus nombreuses que dans l'ensemble du pays.

Le Nord-Pas-de-Calais, comme d'autres vieilles régions industrielles, a une histoire économique intimement liée à celle de la révolution industrielle. Son développement, les changements intervenus depuis les années 60, se retrouvent également en Lorraine, mais aussi dans certaines régions d'Angleterre ou de Belgique. A la fin du siècle dernier, sous l'impulsion de la révolution industrielle et des découvertes, la société n'est plus uniquement dépendante de l'agriculture pour employer sa population. Les besoins en

matières premières, la découverte du charbon et sa mise en exploitation, vont nécessiter le départ d'une partie de la population rurale vers les nouveaux sites d'activité. Leurs habitants sont issus du milieu rural et ils sont partis, non pas vers des centres urbains existants, mais vers des lieux neufs qu'ils ont eux-mêmes façonnés. Au clocher du village, ils ont greffé le puits de mine ou la cheminée de l'usine et ont *reconstitué alentour* un milieu très replié sur lui-même. Il suffit de consulter le plan d'une ville née durant cette période pour constater que toute la vie s'organise en fonction au lieu d'activité. L'espace urbain est alors divisé selon le statut social, les ouvriers d'un côté, le personnel d'encadrement de l'autre et la direction également à part, chacun fréquentant pour les loisirs, les commerces, les services de soins, des lieux différents. Les occasions de rencontre étaient limitées au minimum, renforçant la cohésion de chaque groupe.

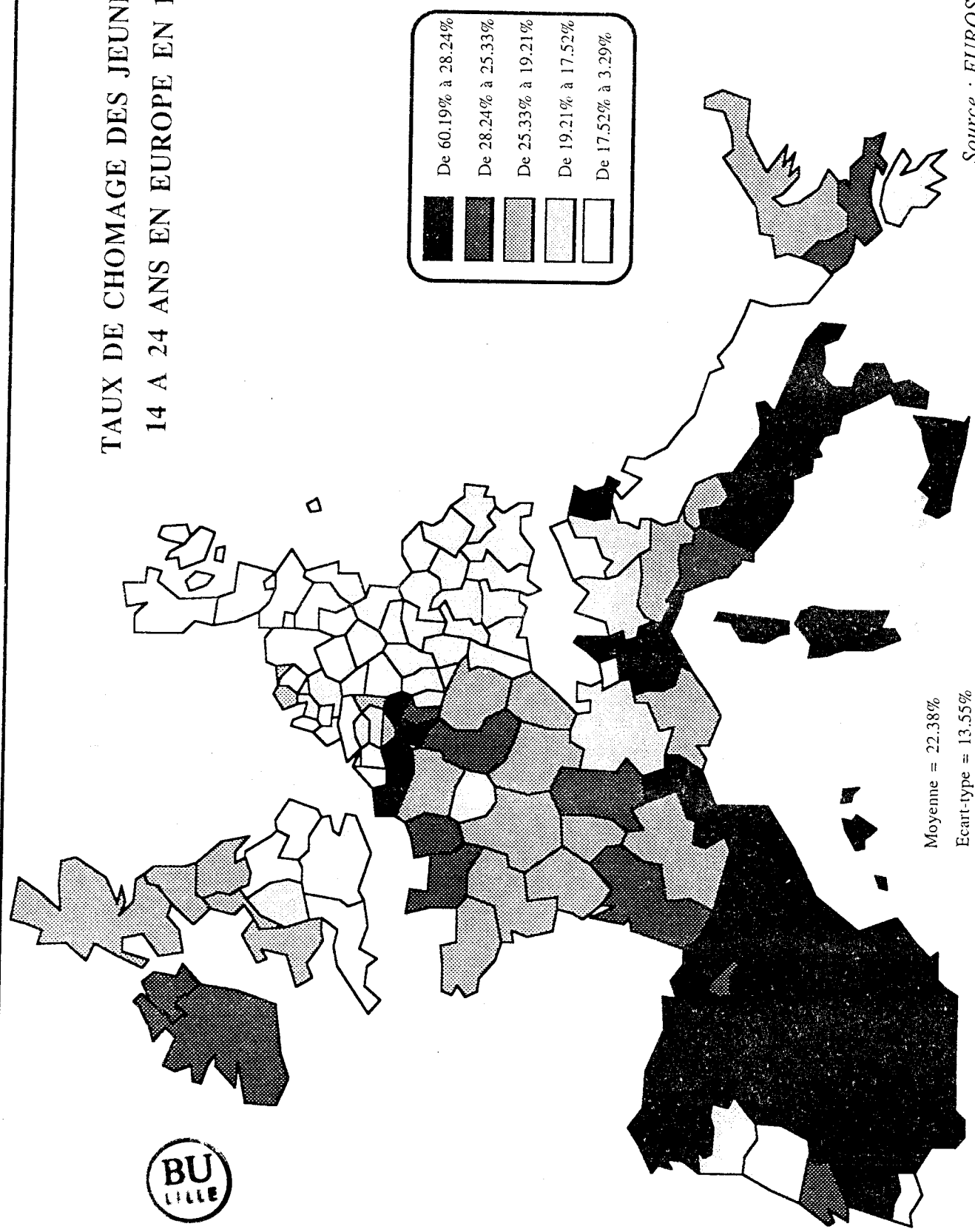
Le passé (ou devrions-nous dire passif?) industriel régional laisse les traces d'aires spatiales hyper-spécialisées car dominées par une mono-activité présente au travers de très grands établissements, qui étaient pourvoyeurs de main d'oeuvre. La disparition de ces infrastructures industrielles, l'étape capitale de l'histoire économique contemporaine du Nord-Pas-de-Calais, marque le passage vers une tertiarisation encore insuffisante.

Cette phase représente la rupture entre un passé productif tourné vers des échanges nationaux ou limités aux pays limitrophes, et un présent marqué par la mondialisation des relations économiques. Le contrôle, les décisions, ne sont plus réalisés en fonction des besoins nationaux mais par rapport à la globalité du système mondial. Le Nord-Pas-de-Calais, qui était dans une position de leadership national, n'est plus qu'à la remorque d'éléments qui le dépassent et sur lesquels il n'a plus de prise. L'activité est donc la base de l'ensemble de l'organisation sociale et ses conséquences dépassent très largement le cadre économique. Si elle est remise en cause, comme dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est tout le système qui vacille.

Les ouvriers partageaient le même emploi, dans la même entreprise, les mêmes loisirs, etc.... Des habitudes se sont développées : le salarié conservait un poste identique durant toute sa vie active, la mobilité sociale était faible. L'entrée en activité se faisait très tôt car l'industrie régionale (charbonnage, textile, sidérurgie) n'avait pas besoin d'une main d'oeuvre spécifiquement formée. L'important était la qualification et elle s'obtenait très rapidement sur le tas.

TAUX DE CHOMAGE DES JEUNES DE 14 A 24 ANS EN EUROPE EN 1987.

Fig. 7



Moyenne = 22.38%
Ecart-type = 13.55%

Source : EUROSTAT 1988.



Le système scolaire régional était donc adapté aux exigences de l'économie et reposait sur un enseignement de base à vocation technique. En raison du type d'activité, les emplois nécessitant une qualification élevée étaient fort peu nombreux : même la maîtrise et le personnel d'encadrement étaient généralement issus, par promotion, des rangs ouvriers.

De plus, le milieu familial n'encourageait pas à la poursuite d'études ("tu entreras à l'usine comme ton père"), n'y voyant pas de nécessité. Le jeune, comme dans une société paysanne, était plutôt considéré comme une source de revenus. L'école ne pouvait rivaliser face aux possibilités d'emplois dès 12, 14 ou 16 ans. « Tout en faisant la course industrielle en tête, la région a dès lors glissé en queue de peloton de la formation. »(3). Une certaine reproduction du système social, et donc des mentalités, entre les générations s'est alors mise en place, pour aboutir à une société plus ou moins figée.

C'est cette stabilité, demeurée inchangée pendant près d'un siècle, qui explique, en partie, l'ampleur des problèmes du Nord-Pas-de-Calais. Ils ne lui sont pas propres, on les retrouve différemment exprimés dans les autres régions anciennement industrialisées : en Lorraine, en Grande Bretagne autour de Manchester ou de Liverpool, en Belgique dans les bassins de Charleroi ou de Mons.

Mais, la carte du taux de chômage des moins de 25 ans à l'échelle européenne (fig. 7) montre combien les problèmes d'insertion font du Nord-Pas-de-Calais une région exemplaire. Nous avons vu que la France est déjà un cas spécifique par rapport à d'autres pays comparables ; en son sein, le Nord-Pas-de-Calais l'est plus encore. Son taux de chômage place la région à part dans l'Europe du Nord-Ouest et la rapproche des régions du Sud de l'Italie ou de l'Espagne, dont le taux de chômage général est le plus élevé de la Communauté Economique Européenne. En 1990, plus d'un jeune actif sur quatre est au chômage dans la région. D'autres zones connaissent des problèmes similaires, mais le taux de chômage, référence relative, masque l'ampleur réelle du phénomène qui concerne 61 460 individus. La gestion, et a fortiori la résorption, d'une telle masse posent des questions qui dépassent le cadre régional.

(3) : Claude Pair (recteur) : Le Monde de l'Education n°180, mars 1991.

III. Objectifs de la recherche.

Les difficultés d'insertion professionnelle ne concernent pas l'ensemble de la génération : seulement 7,6% des 15-24 ans en France sont au chômage en 1990, (cette proportion atteint néanmoins 14% à 22 ans!). Mais l'essentiel de la présente recherche se focalisera sur :

- L'aspect négatif de l'insertion, en insistant tout particulièrement sur le chômage de longue durée, qui se focalise de plus en plus sur une certaine catégorie de jeunes.
- Les disparités géographiques des mesures d'aides à l'insertion. En effet, le nombre de jeunes accueillis dans les dispositifs d'insertion a doublé depuis 1983. Aussi, les moins de 25 ans en situation précaire (chômeurs, inactifs ou en insertion) représentent près du tiers de la population de la classe d'âge.

Notre ambition n'est pas de réaliser une recherche appliquée, proposant directement des solutions aux difficultés d'insertion. Néanmoins, les géographes ont leur rôle à jouer dans l'étude de l'insertion professionnelle en améliorant la connaissance des mécanismes qui la régissent, car, nous l'avons vu, le phénomène présente d'importantes disparités géographiques. Nous chercherons à situer les ruptures entre les espaces en décomposant les diverses populations, estimer les causes de ces ruptures, puis nous tenterons de recomposer des groupes en fonction des facteurs d'homogénéité observés.

Nous prétendons avant tout dresser le constat géographique le plus complet possible de la situation, en replaçant les facteurs de l'insertion dans un contexte particulier avec une perspective historique. Nous espérons ainsi participer à une meilleure connaissance des phénomènes et du rôle des espaces dans leur détermination.

Pour y parvenir, nous réaliserons la couverture complète du Nord-Pas-de-Calais visant ainsi deux objectifs :

- Dans un premier temps montrer la singularité régionale par rapport à l'ensemble national et la nature de cette différence.
- Mais surtout dégager les discontinuités spatiales intra-régionales. Ces ruptures illustrent les inégalités existantes entre les diverses zones du Nord-Pas-de-Calais et leur possible renforcement. En effet, la région n'a pas connu un développement uniforme, et on peut émettre l'hypothèse que les différents environnements éducatifs et économiques influencent l'accès à l'emploi. Ces

observations induisent une autre hypothèse, à savoir l'importance des cadres spatiaux dans la détermination des groupes qui nous intéressent.

Les relations établies entre les groupes et les espaces vont permettre de relativiser la portée du contexte. Le passage du général à l'individuel est riche d'enseignements, mais plus difficile matériellement à mettre en oeuvre. En effet, il n'y a pas forcément de déterminisme de lieu ni de groupe social. Les individus sont relativement indépendants par rapport aux facteurs quantifiables. Les caractéristiques individuelles: la personnalité, l'histoire familiale, le cercle relationnel, entrent également en jeu. Ces éléments sont évidemment beaucoup plus insaisissables mais permettent d'affirmer la part de chaque individu dans son parcours. Dans le cadre de cette recherche, cet aspect individuel ne sera pas abordé.

Toutes ces observations vont permettre, nous l'espérons, de comprendre une certaine incohérence relativement spécifique au Nord-Pas-de-Calais. Incohérence car, nous l'avons dit, la conjoncture impose un effacement des références passées, et les jeunes sont logiquement les plus à même de réaliser les changements. Or, le poids des structures, des héritages issus de l'histoire régionale, est encore très présent. Nous tenterons donc de définir les causes d'une telle inertie ainsi que les vecteurs de transmissions. Pour y parvenir, nous rechercherons les indices de reproduction des comportements entre les générations.

IV. Plan de la thèse.

L'insertion professionnelle est une notion récente, apparue en même temps que l'évolution de la notion de jeunesse. Il convient donc de préciser ces deux notions, les moyens de les étudier, tout en soulignant l'apport de la géographie dans la recherche. Il est bien sûr indispensable de présenter le contexte économique du Nord-Pas-de-Calais (première partie).

La population du Nord-Pas-de-Calais est marquée par une structure démographique particulière où la jeunesse tient une place prépondérante, et par une insuffisance quantitative et qualitative en matière de formation. Ces facteurs se répercutent défavorablement sur l'emploi des jeunes ; il faudra donc vérifier leurs parts de responsabilité (deuxième partie).

Nous définirons et localiserons alors les secteurs régionaux en fonction des difficultés d'insertion, telles qu'elles apparaissent au travers des divers indicateurs retenus. La décomposition de l'activité et du chômage des jeunes permettra de mesurer les possibles reproductions des comportements par rapport aux adultes. Les moyens mis en oeuvre pour lutter contre le chômage prennent une place croissante dans le processus d'insertion, mais ils n'apportent pas toujours de solution et leur accès n'est pas aussi égalitaire qu'on pourrait le croire (troisième partie).

PARTIE 1 : LA NOTION DE JEUNESSE FACE AUX
PROBLEMES DE L'EMPLOI, L'INTERET DE SON
TRAITEMENT GEOGRAPHIQUE DANS LE CONTEXTE
ECONOMIQUE DU NORD-PAS-DE-CALAIS.

Chapitre 1 : Jeunesse et insertion professionnelle.

Si auparavant la jeunesse d'une population était porteuse d'espoirs, elle est aujourd'hui perçue comme une charge pour la société, au même titre d'ailleurs que les personnes âgées. Pour reprendre une expression de Gérard Mauger (1), la jeunesse devrait être «le plus bel âge de la vie». Elle est une étape obligée, que nous qualifierons d'essentielle. C'est le moment de l'insouciance, où le jeune expérimente, accumule les informations, forge sa personnalité au contact des autres, et se positionne par rapport à des idées, des références. Il n'a pas encore de véritables responsabilités, il est relativement libre et a l'avenir devant lui, porteur de toutes les espérances.

Malheureusement, la jeunesse est devenue synonyme d'insertion, d'accès limité à l'emploi. Le jeune est maintenant préoccupé par sa situation professionnelle remise en cause par le chômage. Les jeunes ont délaissé l'insouciance au profit de l'inquiétude.

I. Peut-on encore parler de jeunesse?

Dans le passé, les familles et l'Etat investissaient dans la jeunesse par la formation, les services offerts aux parents et en retiraient les dividendes dès l'entrée en activité. Actuellement, la prise en charge continue au-delà de la fin des études. C'est donc l'ensemble du système qui est remis en cause et devient générateur de doutes et de conflits.

- Les instances dirigeantes doivent faire preuve d'imagination pour occuper les jeunes sans emploi et créer de nouvelles passerelles aidant à l'insertion.
- Les parents doivent se faire à l'idée que leurs enfants ne parviennent plus à trouver une situation, malgré leurs diplômes, et restent au domicile familial jusque 25 ans et même au-delà.
- La place des jeunes dans la société subit donc de profonds changements et les jeunes eux même adoptent des attitudes différentes.

En dehors des problèmes d'emploi qui touchent sans distinction toutes les catégories, l'individu n'a plus le sentiment d'appartenance à un groupe uni.

(1) : In Jeunes d'aujourd'hui 1987 p. 19.

On assiste à un repli sur soi, commun à l'ensemble de la société, chacun tentant de résoudre individuellement les obstacles propres à son cas. Le corps social ne se porte plus suffisamment bien pour accepter ou aider facilement de nouveaux membres. L'entraide entre les générations n'est possible que s'il n'y a pas de concurrence vive pour conserver ou accéder à l'emploi, dans le cas contraire naissent des antagonismes et du ressentiment.

La jeunesse n'apparaît plus comme un groupe social clairement défini. Les jeunes, eux même, ne s'identifient plus à un ensemble. Pour s'en convaincre, il suffit de voir la désaffection par rapport aux mouvements syndicaux, la mobilisation générale est très rare et porte sur des sujets très ponctuels. Il n'y a donc pas d'interlocuteur qui se dégage pour proposer des hypothèses. De toute façon, aucune solution n'est envisagée, aucun système idéologique n'a de réponse satisfaisante, aucun leader n'émerge, aussi pourquoi s'engager personnellement au bénéfice de l'ensemble. Chacun a peur de faire ainsi du tort à sa situation personnelle, ce qui s'apparente à de la résignation et de l'immobilisme. Il est donc de plus en plus difficile de considérer les jeunes dans une approche globale et la jeunesse comme une caractéristique unique.

Il n'y a pas *Une* jeunesse mais des jeunes, quelle que soit l'échelle ou le critère envisagé. Cette notion est également très variable selon l'époque considérée. Durant l'entre deux guerres la jeunesse constituait «un groupe facile à reconnaître (...) : les jeunes ne vont plus à l'école, ils travaillent, ils ne sont pas encore mariés, ils vivent chez leurs parents et sous leur contrôle»(2). Si les jeunes d'aujourd'hui vivent chez leurs parents jusqu'à un âge avancé, c'est qu'ils y sont contraints tout en étant plus libérés de l'autorité parentale. De la même façon, les événements marquants cette période de la vie n'ont pas la même signification selon le moment et la population retenus. Un emploi stable ne fait pas référence à la même situation selon l'époque ou le pays considéré.

Nous allons aboutir à des conclusions tirées d'informations statistiques. Elles s'appuieront sur les résultats de la majorité que nous étendrons, sans doute abusivement, à l'ensemble d'une classe d'âge. Ainsi, nous considérerons les jeunes comme une entité homogène sans toujours tenir compte de leurs diversités. Nous ne sommes pas les seuls à pratiquer de la sorte, des propos tels que "les jeunes pensent..." ou "les jeunes sont..." sont communément énoncés.

(2) : A. Prost cité par G. Mauger 1987 p. 23.

Lorsque l'on travaille sur des statistiques, l'on a tendance à développer une vision abstraite des faits, les phénomènes se réduisent aux variations des indicateurs d'une zone, d'une période à l'autre. Elles ont également pour défaut de fédérer les individus autour d'une moyenne, d'une norme, oubliant les cas situés aux marges. On fait donc un amalgame de l'ensemble en considérant une uniformité des situations et des réactions. Les problèmes humains s'estompent du fait même de la sécheresse des chiffres : un jeune qui a investi durant de nombreuses années dans sa formation ne voit pour tout avenir que des emplois précaires et des périodes de chômage plus ou moins longues. Quel est son état d'esprit, n'y a-t-il pas marginalisation, peut-il réellement développer une vie de famille? Les implications dépassent donc le simple cadre de taux de chômage ou de réussite professionnelle.

C'est d'autant plus vrai que les études ou les décisions concernant les jeunes sont faites par des personnes qui n'ont plus rien de juvénile. On a donc le sentiment que l'on prend des décisions à leur place et qu'on leur refuse toute maturité suffisante. Cela aboutit à une certaine déresponsabilisation que les jeunes eux-mêmes semblent accepter. Ils y consentent d'autant mieux qu'elle concerne l'ensemble du groupe. Par contre, pris individuellement la volonté de s'affirmer est plus présente même si elle nécessite l'aide de la famille ou des institutions. Le jeune veut bien s'investir mais il a besoin de se sentir soutenu. Malheureusement, la société française ne lui fait pas suffisamment confiance. En France, contrairement aux pays anglo-saxons, il faut être d'un certain âge pour que l'on vous prenne au sérieux. Les étapes de la vie constituent un parcours initiatique indispensable qu'il faut avoir franchi.

Avant d'aller plus loin, il est donc nécessaire de s'interroger sur cette notion de jeunesse et sur ce qu'elle recouvre, alors qu'elle paraît, a priori, évidente. En raison de ce flou, il est effectivement nécessaire de borner cette segmentation.

A. L'âge comme élément fédérateur.

On peut, et c'est notre cas, définir la jeunesse par rapport à un âge. Cette méthode est particulièrement aisée pour quantifier et délimiter les phénomènes qui sont très souvent découpés en tranches d'âges. Bien sûr, réduire la jeunesse à un âge est un parti pris complètement subjectif qui facilite le traitement statistique mais ne peut se justifier par rapport à un quelconque concept.

Néanmoins, la référence première de la jeunesse reste l'âge même si ce sont dans les bornes de la période que le flou est le plus important.

Pour notre part, nous avons retenu la tranche des 15-24 ans car elle regroupe la majorité des fins de formation et des entrées en activité. L'âge de 15 ans peut être sujet à caution. En effet, l'entrée en activité ne peut se faire, en France, qu'à partir de 16 ans, limite de la scolarité obligatoire. Lorsque l'on parle d'insertion professionnelle, il serait donc plus logique de retenir la période entre 16 et 24 ans. Nous ne l'avons pas fait pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les données disponibles sont pratiquement toujours découpées en tranches quinquennales et, n'ayant pas l'équivalent en âges détaillés, nous n'avons pu isoler les 15 ans. De plus, il existe des jeunes de 15 ans en activité : ayant un emploi ou au chômage. Le fait d'être en apprentissage peut être considéré dans certains cas comme un emploi. Enfin, la forte disparité des cas individuels ne leur permet pas toujours de rentrer dans des cadres préétablis.

La borne supérieure de 24 ans est plus difficile à justifier. En raison de l'allongement de la scolarité, un certain nombre de jeunes n'ont pas encore achevé leurs études. La limite officiellement reconnue est également très fluctuante, certaines mesures d'aides destinées aux jeunes ou les réductions auxquelles ils ont droit, vont jusque 24, 25 voire 26 ans. Là encore, c'est le découpage démographique en classes quinquennales qui nous contraint à fixer arbitrairement la barrière de notre population. Dans certains cas, pour les stages notamment, nous l'étendrons en fonction des individus concernés.

Ce critère n'est cependant pas gênant au point d'occulter les particularités propres à chaque individu. Grâce à l'âge, on peut décomposer les jeunes en sous groupes, en observant les réactions diverses des individus du même âge par rapport à des situations vécues au même moment. On constate ainsi aisément l'hétérogénéité du groupe en fonction du sexe, de la formation, de l'espace géographique, etc... De plus, même à contexte équivalent, les situations ne sont pas identiques entre individus d'un même groupe. Donc, même en se basant sur une définition statistique homogène qui tend à uniformiser, à gommer les différences, on parvient à dégager la multiplicité des aspects de la jeunesse.

En étudiant les jeunes, il ne faut pas croire qu'ils vivent en marge de la société. Ils subissent des phénomènes identiques à l'ensemble de la population, mais qui prennent chez eux des caractéristiques particulières, qui posent des

problèmes spécifiques. Le chômage des jeunes n'est pas un phénomène indépendant. Il n'est qu'un des aspects du chômage au même titre que le chômage féminin. Aussi, on ne peut espérer le résorber que si les aides à l'insertion s'inscrivent dans une politique globale de lutte contre le chômage. A chaque fois, les différents événements ne sont pas propres aux jeunes mais ils les concernent avec une très grande force, au point qu'ils apparaissent comme faussement typiques de la jeunesse. La baisse des mariages, par exemple, est imputable en grande partie aux jeunes. Mais cette responsabilité est relativisée par la concentration des unions au début de la vie d'adulte. Cette concentration est telle que, lorsqu'il y a changement de comportement, les conséquences se répercutent massivement sur la totalité de la population.

Le poids des jeunes dans la société dépasse largement ce qu'ils représentent en terme d'effectif. De même, si le chômage des jeunes est si grave, c'est parce qu'à un chômage "traditionnel" à cet âge de la vie est venu s'ajouter un phénomène global qui touche toute la population active, mais dont l'ampleur nationale dépasse ce que l'on observe dans d'autres pays. Les jeunes s'avèrent donc comme un bon révélateur des problèmes de l'ensemble de la société.

B. La notion de génération plus riche d'enseignements.

On peut également choisir la notion de génération pour délimiter le champ de l'étude. Cette détermination est beaucoup moins précise que la précédente mais plus riche d'informations. En effet, la notion de génération permet de dépasser les faits propres à une tranche d'âge pour envisager les rapports intergénérationnels. Dans cette optique, la jeunesse peut être considérée comme un passage de relais entre les parents et les enfants.

Cependant, du fait de la crise économique, ces relations se sont profondément modifiées et sont à l'origine de tensions importantes. L'individu profitait d'un statut très protégé dès son accès à l'emploi et qui se prolongeait durant le reste de sa vie. Dans ce contexte, les adultes étaient donc en quelque sorte privilégiés, mais sans créer de tensions avec les jeunes, puisqu'ils accédaient rapidement aux mêmes avantages.

A l'heure actuelle, cet accès est remis en question, alors que certaines catégories d'adultes jouissent encore de cette situation favorable. Dès que l'on

cherche à modifier les modalités sociales ou économiques de ces avantages, même au bénéfice des jeunes, les adultes concernés les défendent farouchement, et les jeunes se sentent donc rejetés.

Les adultes considèrent les jeunes pratiquement comme des concurrents déloyaux, car ces derniers ont le bénéfice de la jeunesse et souvent une meilleure qualification. Par contre, les jeunes ont le sentiment que les adultes, qui ont la chance d'avoir un emploi, refusent de partager cet atout. La mutation économique n'a rien fait pour arranger les choses : on a avant tout cherché à limiter ses conséquences néfastes pour les salariés des secteurs durement frappés. Tout un ensemble de mesures : retraites anticipées, congés de conversion ont été développés. L'effort social a donc été orienté vers les actifs relativement plus âgés pour parer à l'urgence et l'Etat, les partenaires sociaux et économiques, se sont passablement désintéressés du sort des jeunes et des remaniements, rendus nécessaires, du système de formation. Les adultes, "poussés vers la sortie", n'ont cependant pas libéré suffisamment d'emplois car leurs anciens postes ont, en général, tout simplement disparus. Il y a de moins en moins passage de relais entre les générations, les jeunes ne profitent plus de l'expérience de leurs aînés en travaillant côte à côte. La crise économique a donc contribué à exacerber les conflits entre les générations, jusque là latents et limités.

Les parents ne peuvent plus servir de référence, la situation actuelle est complètement modifiée par rapport à celle qu'ils ont eux-mêmes connue. Les conseils qu'ils pourraient donner s'avèrent souvent inadaptés à la situation présente. Les adultes sont également bien souvent au chômage et tout aussi, sinon plus, désorientés que leurs enfants. Les métiers qu'ils occupaient sont en train de disparaître ou soumis à de profondes reconversions. Le jeune ne peut plus compter sur l'expérience des parents pour orienter ses choix.

Les adolescents sont donc en rupture intellectuelle avec les autres générations mais leur dépendance matérielle s'est accrue et prolongée.

1. Les jeunes devenus dépendants.

Les études sont plus longues, coûtent plus chères et ne débouchent plus forcément sur un emploi. La solidarité parentale est donc encore plus mise à contribution et augmente les difficultés de la cellule familiale. Les revenus

mobilisables se retrouvent partagés entre un plus grand nombre pendant plus longtemps et parfois au détriment des plus jeunes, et ce malgré la baisse de la taille des familles. C'est encore plus vrai quand les problèmes se situent dans des milieux déjà défavorisés, d'où un véritable cumul des handicaps.

La solidarité au sein de la famille n'est pas la seule à intervenir. Face à l'ampleur du phénomène, c'est l'ensemble de la société qui doit se mobiliser. Mais, la spécificité de la jeunesse n'est souvent prise en compte qu'en réponse à l'émergence au premier plan d'une conjoncture défavorable. Aussi, les structures, les mesures adoptées, apparaissent toujours comme un traitement au cas par cas, sans vision globale sur le long terme. Il n'y a pas de grands desseins nationaux pour la jeunesse. De plus, nous l'avons dit, les jeunes rechignent à s'impliquer dans la vie de la société, ils ne s'investissent pas suffisamment dans les prises de décisions. Même lorsqu'ils font des propositions, ils ont l'impression de ne pas être écoutés, leurs avis restent lettre morte. Ils ne sont pas reconnus comme des interlocuteurs, sans doute d'ailleurs parce que les délégués sont contestés par les jeunes eux-mêmes sur leur légitimité et leur représentativité.

2. Illustrée par le poids croissant de l'Etat.

Les efforts de concertation ne sont pas niés, mais les décisions sont toujours prises globalement sans qu'il y ait nécessairement adaptation à la diversité des situations. Les hommes politiques, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, ne vivent pas la réalité quotidienne des jeunes, ont rarement leur âge et les résultats ne correspondent donc pas obligatoirement aux attentes.

Les jeunes ont la sensation qu'on ne s'occupe d'eux que lorsqu'ils posent des problèmes et qu'un fossé d'incompréhension existe déjà. On ne doit pas exagérer la responsabilité de l'Etat dans les problèmes actuels. Les familles, les jeunes, les entreprises s'en sont toujours remis à lui pour assurer, respectivement, la formation de leurs enfants, l'accès à un diplôme et la fourniture d'une main d'oeuvre instruite. Tous ces acteurs se sont donc déchargés d'une partie de leurs responsabilités sur les pouvoirs publics. Dans la même logique, lorsque le système s'est grippé, ils ont beaucoup attendu des institutions pour trouver la solution à leurs difficultés. Cela montre la confiance accordée à l'Etat ; mais son inertie, la multiplication des secteurs en difficultés, la diversité des situations, limitent ses possibilités d'action. Déjà,

A. Lebaube (3), en 1989 dans sa préface, fait référence aux «gisements d'emplois» (dans le secteur tertiaire, voire dans un nouveau secteur quaternaire!) dont on nous parle encore aujourd'hui. De toute évidence ces gisements n'ont toujours pas été trouvés ni exploités.

Cet exemple pourrait nous laisser croire que les institutions, par un accord tacite très large, cherchent à entretenir l'espoir pour sauvegarder la paix sociale. Mais un recours trop fréquent à de telles pratiques, ou en laissant croire que des stages d'insertion débouchent sur des emplois, finit par avoir un résultat contraire à celui escompté. Les jeunes sont de moins en moins crédules, déçus à chaque fois d'attendre encore les effets promis.

3. La jeunesse enjeu politique.

L'étude de l'insertion ne doit jamais perdre de vue l'importance de la vie politique. Nous l'avons dit, au niveau national, les gouvernements interviennent pour aider à l'insertion des jeunes : «Dès 1975, l'Etat a réagi (..) en mettant en oeuvre le premier plan jeunes (...) qui visait à utiliser la période de ralentissement de la croissance pour améliorer la formation professionnelle des jeunes demandeurs d'emplois» (4). On le voit, la préoccupation n'est pas nouvelle et est contemporaine des premiers signes de la crise de 1973. Elle avait pour objet, et cela reste valable aujourd'hui, d'aider spécifiquement les jeunes ne parvenant plus à trouver un emploi. Jusqu'alors, les conditions de l'insertion professionnelle ne requéraient pas d'intervention directe de l'Etat. Cette implication des pouvoirs publics ne s'est pas limitée aux jeunes et la remise en cause du libéralisme économique s'est également traduite par la part croissante de l'Etat en tant qu'agent régulateur du système.

Cette aide peut être spécifique, comme la création de stages, de passerelles pour favoriser l'intégration économique et sociale. Elle peut être également indirecte comme l'idée du partage du travail par la diminution de la durée hebdomadaire de travail ou l'abaissement de l'âge de la retraite. Ces dernières mesures visaient à libérer des emplois pour les jeunes. Elles n'ont eu pour eux que peu de conséquences car les entreprises ont préféré accroître leur productivité plutôt que d'embaucher.

(3) : In Insertion des jeunes et modernisation P.Sauvage 1989 p. IV.

(4) : F. Bailleau, 1990, les annales de Vaucresson, n°32-33, p. 35.

En règle générale, ces décisions ont le défaut d'être globales, ne prenant pas en compte la diversité des situations de chaque individu. Ainsi, l'Etat considère que 25 ans est la borne terminale du statut de jeune. Aujourd'hui, la situation est telle que de nombreux individus ayant plus de 25 ans n'ont pas encore réussi leur insertion professionnelle. Ils ne peuvent donc plus prétendre aux aides spécialement destinées aux jeunes.

Les infrastructures locales sont déjà plus efficaces car elles s'appuient sur un contexte particulier et les réponses sont plus adaptées. Néanmoins, comment expliquer qu'une structure d'aide soit présente dans une commune, dans un district, sinon par le résultat d'une volonté politique?

La vie politique n'intervient pas uniquement en rapport direct avec l'insertion. Au niveau économique, les amitiés, les relations, les luttes d'influences, sont particulièrement éclairantes dans le choix de l'implantation d'une entreprise, d'une administration. L'installation d'une université, d'une formation supérieure, dans un site précis répond à des besoins réels mais n'est jamais politiquement innocente.

L'Etat a un devoir d'aménagement du territoire, est un agent économique direct ou indirect, mais ses actions sont rarement détachées de toutes contraintes politiques. Il est donc indispensable de garder présent à l'esprit cette caractéristique surtout au niveau local.

C. L'insertion professionnelle des jeunes engage l'ensemble de la société.

Pourtant, il est urgent de résoudre les demandes actuelles de la jeunesse pour deux raisons essentielles :

- D'abord, pour maintenir la cohésion de l'ensemble de la société, sous peine de créer un système à deux niveaux avec tout un corollaire d'exclusions. On parle de plus en plus de société, de France à deux vitesses. La persistance de telles idées indique que les actions entreprises pour réduire les inégalités demeurent insuffisantes. L'insertion professionnelle est un facteur essentiel *d'intégration sociale*, non seulement pour les jeunes issus de l'immigration mais aussi pour l'ensemble de la jeunesse. La répétition des échecs, tant scolaires que professionnels, leurs concentrations en milieu urbain, est une des causes du développement de la délinquance et de la drogue. Toutefois, pour les

jeunes connaissant les plus grandes difficultés, avant de penser à une quelconque insertion professionnelle, il faut entreprendre un véritable travail de *réinsertion* sociale. Ce qui, pour nous constitue des évidences, comme la responsabilisation de l'emploi en arrivant par exemple à l'heure, sont pour eux des notions à réapprendre. Leur marginalisation durable les a éloignés de toutes ces conventions qui régissent les rapports au travail.

- Ensuite, parce que se présente déjà un autre enjeu national, celui de l'intégration des personnes âgées. Il prendra du reste une toute autre dimension dans vingt ans, avec l'arrivée à l'âge de la retraite des classes nombreuses du Baby Boom. Si les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas suffisamment nombreux au travail pour supporter le poids des retraités, comment gérer le paiement des pensions? Du fait de l'allongement des études, les jeunes entrent plus tardivement en activité. Ils vont donc devoir travailler plus longtemps avant de pouvoir faire valoir leurs droits à la retraite. La situation actuelle va donc avoir des répercussions à moyen terme, sachant que la tendance n'a aucune raison de s'inverser. De plus, une société où les personnes âgées représenteraient une part croissante de la population, va forcément étendre les services spécifiques qui leur sont destinés. Les jeunes vont donc se sentir mis à l'écart de la vie économique, sociale, des loisirs, des centres de décisions.

D. La disparition des principales références définissant la jeunesse.

Dans le même temps où l'insertion professionnelle devenait de plus en plus ardue, de nouveaux comportements sociaux sont apparus dans l'ensemble de la société. Comme souvent dans ce domaine, il y a eu diffusion à partir de certaines catégories et de certaines régions. L'une des premières caractéristiques de la jeunesse est, sinon d'être à l'origine de ces évolutions, tout au moins d'en permettre fréquemment la propagation. Certains de ces changements lui sont propres, d'autres s'inscrivent plus largement dans l'ensemble de la société. Mais, on peut se demander, dans ce dernier cas, si les problèmes d'insertion n'ont pas contribué à accélérer l'intégration de ces nouveaux modes de vie?

Les jeunes habitent de plus en plus longtemps chez leurs parents, même s'ils ont un emploi. Aussi, le départ du domicile familial, qui était jusqu'alors un bon indicateur de la réalité de l'insertion, perd de sa pertinence. Le fait que les jeunes restent chez leurs parents suppose qu'ils préfèrent reporter dans le

temps leurs désirs d'indépendance, de liberté, pour profiter de la sécurité de la cellule familiale. Le jeune bénéficie alors du support, de l'encouragement et des aides matérielles de ses parents, facilitant ainsi son insertion. Les rapports entre parents et enfants ont évolué et sont beaucoup moins contraignants que dans le passé. En demeurant chez leurs parents, les jeunes prolongent également la durée où ils restent à leur charge. Les transferts de richesses et de partage des ressources sont donc modifiés et différés.

Ne prenant plus leur indépendance financière ou résidentielle, les jeunes adoptent également une attitude différente vis à vis du mariage. Dans le passé, les jeunes couples se mariaient lorsque au moins un des conjoints avait une situation professionnelle ; maintenant, ce critère est de moins en moins rempli.

La situation économique, l'évolution des mentalités, conduisent de plus en plus de femmes à désirer un emploi. La place et le rôle des femmes dans la société ont profondément changé. Elles se distinguent de moins en moins des hommes et suivent un parcours identique au leur. Les inégalités entre les deux sexes subsistent, voire se renforcent, nous y reviendrons, mais les femmes poursuivent également leurs études, accèdent à l'emploi, etc... Cette transformation contribue également à retarder le mariage, les naissances, et entraîne les mutations des rapports au sein du couple. Une femme peut être contrainte d'assurer seule les ressources financières du couple dans le cas où son mari est au chômage.

Le mariage lui même a subi une profonde désaffection. La libéralisation des moeurs durant les années 70 a permis à la société de s'ouvrir à de nouveaux modes de vie, donc le cadre moral était en place. Aussi, en réponse à la précarisation de leurs conditions de vie, les jeunes ont adapté leurs relations sentimentales et ont de plus en plus recours à l'union libre. Etre en couple ne signifie donc plus obligatoirement être marié, avoir des enfants ou même ne plus résider chez les parents.

Le fait de vivre en couple, marié ou non, modifie les conditions de l'insertion. D'une part, on élargit le cercle relationnel, on rencontre d'autres catégories sociales et donc on étend ses possibilités de recherche d'emploi : l'individu profite d'informations signalant les postes disponibles. En outre, cela accélère la volonté d'insertion, car on désire subvenir rapidement aux besoins du couple. D'autre part, on bénéficie, dans certains cas, d'un apport financier si l'un des conjoints travaille. La situation individuelle s'en trouve stabilisée. En

fait, la cellule de vie, quelle soit familiale ou conjugale, prend une importance croissante en modifiant les inégalités d'insertion, notamment entre les deux sexes. La prise en compte de ce contexte social très proche est donc intéressante pour affiner l'étude du processus d'insertion (5).

Le désir d'avoir des enfants procède également de la même logique. En général, la conception ne se fait que si des conditions de stabilité du couple sont réunies. La stabilité sentimentale n'est pas remise en question, mais est-on certain de pouvoir assumer la charge d'un enfant, sachant qu'il faudra en plus lui payer des études longues et coûteuses? Faire des enfants c'est désirer pour eux un avenir meilleur que celui que l'on a connu. Le contexte actuel, dans lequel le facteur économique n'est qu'un des participants d'un ensemble beaucoup plus large, n'incite pas à espérer en des jours meilleurs.

Avoir un enfant peut représenter un surcroît de motivation pour le jeune adulte, notamment chez les hommes. L'enfant entraîne des responsabilités et des charges supplémentaires qui se traduisent par une volonté plus grande de s'affirmer professionnellement pour subvenir aux besoins du ménage. Il est alors prêt à renoncer à ses exigences professionnelles pour accéder rapidement à l'emploi.

Des écarts existent entre les deux sexes, renforçant les inégalités. Le statut de parent isolé est de plus en plus fréquent chez les femmes, alors qu'il est moins courant chez les hommes. Le fait d'être seule pour assurer la charge d'un enfant aggrave les problèmes d'insertion.

Enfin, mais c'était toujours sous entendu, on ne peut plus non plus juger de la qualité de l'insertion par rapport à la qualité et à la stabilité de l'emploi occupé; nous aurons très souvent l'occasion d'y revenir.

Les étapes importantes de la vie des jeunes, qui marquaient leur passage à la vie d'adulte, perdent donc de leur pertinence. Cela suppose qu'il est de plus en plus difficile de porter un jugement sur les situations, mais aussi qu'on ne peut plus établir précisément la fin de la période d'insertion, qu'elle soit sociale ou économique. Tous les facteurs tendent vers un allongement de cette phase, qui devient une période d'attente, de latence, et vers une extension

(5) : A ce propos voir l'article de N. Herpin : l'insertion professionnelle, le chômeur et ses deux familles, 1990, Données Sociales pp. 76-79.

croissante du nombre de jeunes vivant dans des conditions plus ou moins précaires.

En fait, le principal obstacle pour le jeune est qu'il soit en situation de demandeur par rapport au système économique. Il peut en anticiper les attentes dans ses choix d'orientations, mais il n'en a aucune maîtrise, tout comme le système éducatif. Il est donc dépendant de circonstances relativement imprévisibles.

Cela pose le problème de l'échelle des phénomènes et de sa répercussion sur les individus. Les facteurs économiques qui déterminent largement l'insertion professionnelle sont dépendants de la conjoncture nationale ou internationale. Ce thème permet donc de mesurer également les facultés d'adaptation des individus à un contexte qui les dépasse. La relation s'établit alors en termes de passivité/activité selon les personnalités.

L'insertion est donc une phase dans le cycle de vie, commune à tous, marquée par un ensemble de faits qui sont eux mêmes l'aboutissement de divers processus. Ces faits déterminent ainsi des phases (la sortie du système éducatif, l'entrée sur le marché de l'emploi, le chômage) qui ne sont pas, pour la majorité d'entre elles, simultanées mais «*séquentielles*»(6). Chaque individu vit donc chacune des phases successivement, *mais* lorsqu'on les regroupe en fonction de la génération ou de l'espace, on aboutit à un effet d'emboîtement. Ce passage du local ou de l'individuel au général a pour conséquence d'uniformiser les situations. On rassemble des personnes n'ayant en commun que le fait d'avoir le même âge, de résider dans la même région, etc...

Il y a donc discontinuité entre les états (scolaire, actif, chômeur) mais chacun d'entre eux est de plus en plus malaisé à déterminer avec précision. La multiplication des statuts intermédiaires complique les définitions. Comment qualifier un chômeur qui suit une formation rémunérée. Les personnes subissent ou réagissent en fonction de leur personnalité et de la conjoncture, et sont soumises à la plus forte période de mobilité géographique, professionnelle, sociale, de leur existence. Si l'insertion sociale n'est pas notre propos, l'insertion professionnelle va cependant au-delà de la simple recherche d'emploi.

(6) : L. Tanguy *et al* 1986 p. 66.

II. La relation Formation/Emploi à la base de l'étude de l'insertion professionnelle.

A. L'insertion professionnelle : une notion récente.

1. Un terme né de la crise.

Avant d'en venir au coeur de notre recherche, il est bon de s'interroger sur ce que recouvre la notion d'insertion et ce que nous allons en retenir. Le terme lui-même est relativement récent puisqu'il est apparu durant les années 70 (il est employé pour la première fois officiellement en 1972 par le Ministère du Travail dans le cadre d'une allocation destinée à faciliter l'insertion des jeunes). Si, avant cette période, des études portant sur la jeunesse avaient déjà été réalisées, elles portaient essentiellement sur le système scolaire et son fonctionnement.

La première grande étude sur le sujet est bien sûr le rapport de B. Schwartz (7) remis, en 1981, à la demande de la nouvelle majorité. C'est donc sous l'impulsion des politiques qu'une recherche globale a été menée, même si elle ne distingue pas encore l'aspect social de l'aspect emploi. Elle servira de base aux principales décisions qui seront prises par la suite et deviendra l'élément de référence des pouvoirs publics. C'est donc grâce à ce texte que le terme d'insertion professionnelle sera dorénavant utilisé. On pourra également se rendre compte, à travers les citations que nous en ferons, que ce document reste d'actualité douze ans plus tard dans ses constatations et ses conclusions.

Certains auteurs parlent aussi de *transition professionnelle* pour définir l'insertion. Elle peut être utilisée comme simple synonyme d'insertion. Mais, comme le rappelle L. Tanguy (8), on considère alors l'insertion comme «un processus structuré socialement sous l'effet des pratiques d'acteurs comme l'Etat, les entreprises ou les réseaux sociaux».

Cette conception tend à limiter le libre arbitre de l'individu du fait de son intégration dans des systèmes globaux plus vastes, intervenant dans l'insertion, et qui déterminent en grande partie ses réactions. On fait alors appel aux différents acteurs, qu'ils soient spécifiques (ANPE, mesures gouvernementales, Education Nationale, etc...) ou informels (famille, amis,

(7) : Cf. supra.

(8) : L. Tanguy *et al* 1986 p. 77.

etc...). Cette notion ne s'applique pas uniquement aux jeunes mais à l'ensemble des actifs. L'approche se fait donc par rapport aux systèmes en place et non plus au niveau personnel.

Le terme d'insertion, comme le rappelle F. Bailleau (9) fait suite à celui d'intégration qui devient réservé aux populations étrangères. On a ensuite accolé à cette expression tout un ensemble d'adjectifs (professionnelle, sociale, économique, etc...) renvoyant aux diverses instances prenant en charge chacun des volets. On a donc morcelé le traitement d'un problème et les façons de l'aborder, même si les multiples aspects qu'il revêt restent fondamentalement indissociables. Cela correspond également au caractère moins tranché des situations : formations et emplois qui se mélangent, insertions réelles difficilement identifiables.

2. L'importance du facteur économique.

Cette crise n'en est pas vraiment une au sens économique du terme. Au départ, on a affaire à une *mutation* de l'économie dans son mode de fonctionnement. Dans le passé, la localisation de l'activité économique se basait sur l'industrie, en fonction des ressources en matière première et en main d'oeuvre. Dorénavant, elle dépend du secteur tertiaire, dont les critères d'implantation sont différents, nécessitant moins de salariés mais exigeant une meilleure qualification : *non seulement les besoins en main d'oeuvre sont redistribués géographiquement mais ils changent de nature*. Cette évolution, qui a déjà eu lieu à d'autres périodes, prend la forme d'une crise en raison de plusieurs facteurs.

Tout d'abord, la phase précédente a été si longue que des habitudes, des références, ont pu s'ancrer très profondément dans les populations, les mentalités. Leur remise en cause ne peut donc avoir lieu instantanément, d'où une inertie pesante et des résistances importantes. Les individus se réfèrent encore à des cadres qui n'ont plus cours.

Ensuite, la transformation n'a pas été immédiate et les nouveaux points de repères ne sont pas encore définitivement fixés. Le progrès technologique, par exemple, apporte constamment de nouvelles pistes, de nouveaux

(9) : Cf. Supra.

débouchés. La conversion est en continuelle activité et confère un caractère mouvant, précaire à l'épisode actuel. C'est donc en terme de résistances, de durée et d'incertitudes que cette mutation entraîne des répercussions négatives vis à vis de l'emploi. Il y a donc *rigidité* combinée des systèmes et des individus, alors que la conjoncture nécessite adaptation et souplesse.

- L'individu doit maintenant intégrer le fait qu'il ne passera pas toute sa vie dans une entreprise, qu'il doit changer d'emploi, voire de métier, et que pour cela il doit quitter sa communauté pour un avenir très incertain.

- Les familles doivent encourager leurs enfants à poursuivre leurs études et considérer la formation comme un investissement.

- Le système éducatif doit réorganiser les formations proposées pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises. L'enseignement supérieur ne doit plus être réservé à une élite et se développer en s'ouvrant au plus grand nombre.

-L'ensemble des décideurs, notamment ceux du Nord-Pas-de-Calais, ne peut plus espérer dans l'implantation d'industries employant des masses de main d'oeuvre aussi considérables que par le passé. Il n'est plus concevable de résorber massivement le chômage, mais plutôt de l'atténuer, et de reconstituer le tissu économique et social en favorisant les petites et moyennes entreprises. La reconstruction de l'économie régionale, puisque c'est de cela qu'il s'agit, est spatialement beaucoup plus diffuse et ne concerne plus tout un bassin d'emploi.

La bonne santé du système passé lui permettait d'intégrer facilement de nouveaux éléments comme les jeunes ou les immigrés. Le contexte de crise a largement amoindri cette capacité. Les jeunes ne peuvent plus compter sur les références passées tandis que les nouvelles mises à leur disposition restent fragiles.

B. Etablir la relation Formation/Emploi.

C'est avec la fin de la croissance économique, que les chercheurs se sont intéressés à la relation formation/emploi.

1. Pourquoi une telle importance?

Dans le passé, la relation formation/emploi ne se posait pas avec la même acuité qu'aujourd'hui. Un niveau de diplôme, une spécialisation particulière, vous destinaient à un *éventail plus ou moins large d'emplois*. L'employeur potentiel reconnaissait alors un niveau d'aptitude à occuper le poste vacant et l'entreprise se chargeait, par l'apprentissage sur le tas, par la formation interne, d'adapter ce niveau aux besoins réels. En outre, la promotion ne dépendait pas toujours de la formation initiale. L'éventualité d'une ascension hiérarchique était favorisée par la stabilité de l'emploi : le salarié passait fréquemment toute sa vie active dans le même établissement.

A l'heure actuelle, le développement technologique fait que les emplois requièrent une formation de plus en plus spécialisée et poussée. La gamme de possibilités s'est donc réduite, d'autant que le nouveau salarié doit-être immédiatement disponible. L'entreprise n'a plus le temps ni les moyens pour former elle-même son personnel.

Simultanément, l'emploi est devenu précaire, surtout chez les jeunes, et l'individu peut-être amené à changer de nombreuses fois d'établissement. Il n'a plus toujours le temps d'acquérir des compétences supplémentaires, ou l'éventualité de les faire valoir.

Face à ces changements, le diplôme, son niveau, sa spécialité, sont devenus des éléments de référence permettant d'établir, avec une certaine précision, la relation avec le type de métier et la position hiérarchique. Cette correspondance entre les deux éléments traduit une évolution du système économique vers plus de rigidité, entraînant une sorte de déterminisme professionnel et qui entérinerait la sélection opérée par le système éducatif, lui aussi largement marqué par ce déterminisme, mais social cette fois. Il ne faut pas croire que ce modèle d'enchaînement n'existait pas dans le passé : les fils ou filles d'ouvriers bénéficiaient encore plus rarement qu'aujourd'hui d'études longues, et ils ou elles occupaient très fréquemment le même type d'emploi que leurs parents. Mais le surinvestissement actuel dans la formation, la spécialisation et la multiplication des différentes formes d'emplois, font qu'il est devenu indispensable de posséder tel diplôme pour accéder à tel poste, sachant que cela engage souvent l'individu pour toute sa vie active.

2. Comment l'établir?

La première préoccupation est donc d'analyser l'emploi occupé et de vérifier s'il correspond bien au niveau et au type de diplôme obtenu.

La recherche a d'abord été institutionnelle. Le Ministère de L'Education Nationale a entrepris de *rationaliser* le système de formation. Tout comme l'économie, l'éducation a alors commencé sa restructuration. Du fait de la crise économique, on a, pour la première fois, voulu savoir si les diplômes débouchaient véritablement sur des emplois et, si oui, lesquels. Cette préoccupation n'était, jusqu'alors, pas envisagée et l'institution réagissait en complète indépendance. L'Etat n'a jamais interrompu, et a même intensifié, ses études. Il a diversifié ses intérêts du fait de l'augmentation du chômage des jeunes et du nécessaire suivi des mesures d'insertion. Des organismes ont été créés, notamment le Centre de Recherche sur les Qualifications (CEREQ). Les institutions ne vont plus simplement recueillir l'information mais développer la recherche pour tenter d'apporter des solutions aux problèmes qui se posent avec une nouvelle acuité.

Les universitaires ont ensuite repris à leur compte le thème de l'insertion pour en faire un sujet d'étude. Mais, cet emprunt n'est pas sans poser de multiples interrogations. On a dû intégrer un sujet neuf et donc réfléchir aux méthodes à mettre en place, établir des concepts, des définitions indispensables à son traitement. De plus, son champ d'application ne relève pas strictement d'une discipline particulière ; ainsi, la sociologie, l'économie, les sciences de l'éducation et maintenant la géographie, ont développé des approches diverses qui répondent à des objectifs distincts mais complémentaires. Aucune branche d'investigation ne peut s'arroger le monopole de la recherche.

La connaissance de l'insertion passe, en général, par des enquêtes rétrospectives auprès des sortants des diverses filières de formation, mais elles sont le plus souvent limitées au cursus initial. Ces enquêtes sont conduites au niveau national ; des initiatives locales existent néanmoins, sur lesquelles nous reviendrons.

Le rapprochement est construit à partir de la classification des emplois en différentes catégories pour laquelle on a déterminé le diplôme correspondant. Elaborée par des chercheurs spécialisés issus généralement du

CEREQ, cette démarche est largement subjective et empirique. Si au départ elle s'appuyait sur les classifications mises en place par l'Insee, et qui ne s'adaptaient pas spécifiquement à l'insertion, des classements de correspondances ont été construits depuis.

C. Quelle est sa fiabilité?

Nous l'avons dit, étudier l'insertion revient à mesurer l'adéquation du système éducatif aux demandes du secteur économique. La démarche est donc rétrospective et retrace le cheminement des personnes, c'est pourquoi les enquêtes d'insertion sont à la base de toutes les recherches. Elles servent également au Ministère de l'Education Nationale pour adapter les différentes filières aux évolutions économiques.

Elles ont pour principal défaut de devoir attendre une période plus ou moins longue pour pouvoir être réalisées. En effet, il faut retarder les observations dans l'attente que tous les individus aient la possibilité de trouver un emploi. Cette comparaison n'est pas prévisionnelle, elle est rétrospective car les observations sont réalisées à partir des jeunes déjà sortis du cycle de formation. C'est en fonction des résultats que des réponses, des améliorations, pourront être apportées a posteriori avec un certain décalage.

1. Juger la formation.

La méthode communément utilisée retient, en général, la formation initiale comme élément de référence. Les biais sont relativement réduits, car l'organigramme du cursus scolaire national est plutôt bien connu.

Néanmoins, les passerelles établies entre les diverses filières peuvent induire des omissions dans le parcours de formation des individus. De plus, les options choisies par l'élève modifient le contenu du diplôme même si sa dénomination reste identique.

Pourtant, s'en tenir uniquement à la formation initiale conduit à laisser de côté énormément de facteurs. Ainsi, la formation continue n'est pas prise en compte. Elle peut intervenir dans le cadre de l'entreprise comme préalable à

l'entrée en fonction ou comme une remise à niveau du fait de l'évolution des techniques.

De même, les diverses mesures d'insertion destinées aux jeunes comprennent généralement des stages pratiques ou théoriques intervenant comme complément de la formation initiale. Cette formation supplémentaire cherche à pallier les insuffisances de la formation de base par rapport aux attentes réelles du monde économique. Les jeunes sont de plus en plus demandeurs de formations complémentaires, preuve qu'à leurs yeux, la formation initiale qu'ils ont reçue s'avère largement insuffisante. De plus en plus souvent, ce complément tente de résoudre des situations très difficiles pour des jeunes qui ont suivi une scolarité durant laquelle l'échec a été omniprésent. Dans ce cas, ce n'est plus de formation complémentaire qu'il s'agit mais littéralement d'enseignement des rudiments essentiels à la vie courante. Il s'agit d'éviter la marginalisation sociale, mais le rattrapage de toute une scolarité ne peut se faire en quelques mois et on ne doit pas espérer une rémission complète des problèmes. De ce fait, les échecs scolaires vont se prolonger dans une vie professionnelle sans véritable avenir.

Si on retient uniquement l'instruction initiale, on laisse de côté l'expérience professionnelle. Aujourd'hui, l'entreprise a besoin, lors du recrutement, de personnels immédiatement opérationnels. Elle ne peut plus se permettre d'embaucher des jeunes qu'elle va devoir former avant de pouvoir véritablement employer. Aussi, l'insertion professionnelle est de plus en plus ardue pour les jeunes sans expérience. Mais, la situation devient inextricable : comment acquérir une pratique professionnelle si on ne peut être embauché lorsque l'on en est dépourvu. Le seul espoir est qu'une entreprise consente à investir en temps et en argent pour permettre l'acquisition de l'expérience indispensable. Mais, à partir de ce moment, elle doit être sûre que son investissement sera rentabilisé, donc avoir confiance dans les capacités du jeune embauché et dans sa volonté de ne pas partir ailleurs faire valoir ses nouvelles compétences. L'employeur doit alors réagir en fonction du long terme, ce qu'il fait de moins en moins. Le diplôme est perçu comme une condition nécessaire mais pas suffisante. Cela semble traduire un manque de confiance vis à vis du système éducatif quant à ses capacités à satisfaire véritablement aux exigences du monde du travail. Cela est en partie dû à une implication encore incomplète de l'entreprise dans le cursus scolaire. Des stages professionnels sont déjà intégrés à la formation théorique, mais ils sont apparemment considérés insuffisants. Il est vrai que l'Education Nationale

n'est pas là pour mettre en place une filière répondant aux désirs particuliers. «On ne peut qu'être d'accord avec le rejet des "politiques d'adéquation" menées à partir du IV^{ème} plan qui plaçaient le système scolaire à la remorque des "besoins de l'économie". Mais ce rejet implique-t-il le refus de toute politique active (...)?» (10)

2. L'évolution de la notion d'emploi.

Rien ne permet d'affirmer que pour occuper tel emploi il faille tel diplôme. La diversité des situations professionnelles ne permet pas toujours de les faire entrer dans un cadre prédéfini. Ainsi, «ces études réduisent les caractéristiques sociale des jeunes à leurs caractéristiques scolaires pour analyser les mécanismes d'accès à l'emploi» (11).

Le problème essentiel dans toute étude sur l'activité, quelles que soient les données utilisées, tient aux profonds changements du système de production. Depuis une trentaine d'années, les activités visant à la production de biens ont cédé le pas aux activités de service, de plus, des métiers inconnus il y a vingt ans sont apparus dans les secteurs de l'informatique, de la communication, etc...

Dans le passé à un métier correspondait un statut et une position sociale clairement définis. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et il est de plus en plus difficile d'établir les liens qualifiant les emplois. Actuellement, les tâches effectuées par les salariés sont de moins en moins distinctes, l'informatique est utilisée partout, l'ouvrier n'a pratiquement plus de contact direct avec ce qu'il fabrique. L'individu lui-même a de moins en moins conscience d'appartenir à une classe sociale, les simples critères matériels d'identification ayant tendance à disparaître. Cette remise en question peut également être perçue par la désaffection syndicale : comment s'investir dans la défense de son statut quand on n'a plus le sentiment d'appartenance à un groupe social. Seuls les cadres, dont la part a nettement augmenté, tiennent à affirmer leur différence. En fait, c'est le monde ouvrier dans son ensemble qui a le plus pâti des changements récents, et d'autant plus dans le Nord-Pas-de-Calais.

(10) : B. Cart et B. Delmas, 1985, p. 61.

(11) : L. Tanguy, citée par B. Cart et B. Delmas, 1985, p. 59.

Cette complexité est très particulière aux services où l'on trouve un foisonnement de professions qui évoluent sans cesse, certaines disparaissant continuellement au profit de nouvelles. Les statistiques ont beaucoup de mal à suivre ce mouvement en créant des classifications adaptées. Aussi, le domaine a priori le plus original n'a pas encore les moyens disponibles pour y mener des études véritablement pertinentes. Ce flou est d'ailleurs un obstacle de plus en plus sérieux dans toute étude du marché de l'emploi.

Il faut s'interroger sur la validité de cet emploi. En effet, il ne correspond pas forcément à un choix de l'individu. Ce peut être un emploi d'attente, pris faute de mieux pour assurer temporairement un minimum de ressources. Selon la théorie rapportée par B. Cart et B. Delmas (12), «le processus d'insertion débute au moment où l'individu consacre une partie de son temps à la recherche d'emploi et se termine dès qu'il occupe un emploi qui le satisfait». Peut-on encore accorder une validité à cette satisfaction alors qu'une partie croissante de la jeunesse ne parvient même pas à accéder à un emploi quel qu'il soit? Avoir un emploi est considéré maintenant comme une *chance* qu'il faut sauvegarder et pour laquelle on consent beaucoup de sacrifices. Par exemple, la restructuration économique impose une mobilité géographique et professionnelle. Cette idée du changement est réclamée par tous les intervenants, mais l'accepter ne garantit pas pour autant le maintien de l'emploi. Après avoir consenti à changer de région dans l'espoir de conserver leur poste, de nombreuses personnes se retrouvent quand même au chômage. Donc, même en adoptant des comportements nouveaux, censés préserver des difficultés, les individus n'ont aucune assurance de réussite.

Enfin et surtout, le traitement social du chômage a introduit des formes "d'occupations" pour lesquelles on ne sait s'il faut parler d'emplois, de formations, de mesures sociales. Si l'on prend l'exemple des Contrats Emplois Solidarité (CES), il s'agit de contrats de travail à mi-temps et les postulants font l'objet d'une procédure de recrutement. Le salarié, payé par l'Etat, aura alors une tâche à accomplir, mais peut-on pour autant le qualifier d'emploi? La situation se complique chez les jeunes pour lesquels on a ouvert une multitude de stages, de formations, etc... Ainsi, **«plus du tiers des 16-25 ans occupent, aujourd'hui, des positions qui, il y a une quinzaine d'années, n'existaient pas»** (13).

(12) : Processus et stratégies d'insertion professionnelle face à la crise, 1985.

(13) : F. Bailleau, 1990, p. 37.

Toutes les études sont donc axées sur une correspondance entre la formation et l'emploi. Le second volet de la relation apparaît donc difficile à déterminer, le premier n'est pas non plus exempt d'embûches.

III. Des éléments permettant de juger l'insertion professionnelle.

A. Mesurer l'insertion par son échec.

Le chômage sert fréquemment à contrôler l'insertion professionnelle. Les éléments statistiques qui le caractérisent sont nombreux, facilement accessibles et publiés périodiquement. De plus, le chômage n'est pas un état nouveau chez les jeunes.

En dehors des périodes de total plein emploi, les jeunes sont les premiers à souffrir du ralentissement économique. Il est très rare qu'un jeune sortant de l'école trouve un emploi immédiatement, on a alors affaire à un chômage de transition qui peut également survenir lors d'un changement d'emploi. Aujourd'hui, le chômage a changé de nature par suite de sa diffusion et de sa fréquence accrue. Son ampleur en fait un passage pratiquement obligé dans le cycle d'insertion. Cela renforce l'intérêt de son étude, il ne peut plus être ignoré car il touche une population de plus en plus large. De ce fait, en s'y intéressant, on n'est plus cantonné à des publics particuliers mais à l'ensemble du corps social et aux jeunes en particulier.

Le cas des jeunes vis à vis du chômage est relativement particulier car ils subissent à la fois un chômage de rejet ou d'inadaptation lors de leur entrée dans la vie active, et un chômage consécutif à des licenciements ou à des contrats non renouvelés. En l'utilisant, on étudie le phénomène en fonction des situations d'échecs qu'il provoque. Un examen global du chômage des jeunes n'a cependant que peu d'intérêt. Comme pour l'emploi, il est nécessaire de recourir à des éléments détaillés permettant de distinguer et de qualifier les individus.

On va se retrouver confronté à des embarras identiques à ceux rencontrés pour l'emploi. En effet, la relation entre la formation et la qualification sera toute aussi difficile à déterminer. Des problèmes de méthode vont également apparaître, car peu de choses ont été faites sur les nouvelles

catégories de chômeurs. C'est par exemple le cas des diplômés de l'enseignement supérieur, jusque là préservés, ou des chômeurs de longue durée, cas relativement nouveau chez les jeunes et, nous le verrons difficile à mesurer.

En fait, comme pour l'emploi, ce sont moins les caractéristiques de l'individu que la nature du chômage qui vont nous renseigner. C'est donc beaucoup plus vers la durée du chômage, sa cause, la répétition des périodes de chômage, leurs intervalles, qu'il faut se tourner.

La cause de l'inscription au chômage permet plusieurs interprétations tenant soit à l'individu, soit à la conjoncture. La perte de l'emploi en raison d'un licenciement économique est souvent le résultat de difficultés de l'entreprise qui doit réduire son personnel. Dans ce cas, il faut confronter le chômage au nombre de faillites qui est un bon indicateur de la conjoncture. D'ordinaire, une entreprise qui doit licencier, se sépare d'abord des jeunes ou du personnel le plus âgé. Ce sont en général les derniers arrivés les premiers remerciés. Ainsi, les moins de 25 ans représentent 41,6% des sorties du système productif, soulignant la double problématique du chômage des jeunes, marquée conjointement par la résistance dans l'accès au premier emploi et par la difficulté à le conserver.

La fin de contrat et son non-renouvellement sont plus complexes à interpréter. Soit le jeune ne convient pas au poste qu'il occupe, soit l'employeur n'a pas la possibilité de prolonger l'emploi. En fait, cette ambiguïté est générale dans l'explication des difficultés d'insertion. Il est malaisé de déterminer si le jeune ne trouve pas d'emploi parce qu'il ne correspond pas aux besoins de l'entreprise ou si celle-ci n'a pas les moyens, à cause de sa situation, de répondre favorablement aux candidatures. En général, il y a d'ailleurs conjonction des deux phénomènes. On peut aussi se demander à quoi tient le refus de l'embauche. Il se peut que le profil du demandeur ne corresponde pas aux besoins. Mais, des facteurs complètement subjectifs peuvent s'interposer. Le recruteur peut avoir des a-priori se rattachant au sexe, à l'origine ethnique, sociale, à l'apparence du demandeur. Cette part d'irrationnel ne peut être mesurée mais elle est déterminante et se rattache aux rapports humains présents dans l'ensemble de la société.

«En France, la peur du déclassement constitue un phénomène culturel et conduit à préférer le chômage à la perte du statut professionnel ou au décalage

entre le statut souhaité par le jeune et sa famille et celui correspondant à l'emploi disponible»(14). Ce rejet de l'emploi aboutit à ce que l'auteur qualifie de «chômage de résistance».

Enfin, le chômage n'est pas identique pour les jeunes tout juste sortis du système éducatif et ceux qui ne le subissent pas pour la première fois. Dans la mesure du possible, il faut donc distinguer les chômeurs "débutants" du reste des chômeurs.

B. L'accès à l'emploi.

Les moyens employés pour accéder à un emploi renseignent également sur les motivations et les stratégies mises en oeuvre. Actuellement, si le jeune se limite aux offres d'emploi transmises à l'ANPE, il a peu de chance d'arriver à décrocher une situation. Ces annonces sont consultées par tous et il entre donc en concurrence avec beaucoup d'autres postulants potentiels. Il doit donc faire preuve d'initiatives personnelles et proposer spontanément sa candidature aux entreprises susceptibles de l'embaucher. La motivation personnelle, le niveau de formation, le soutien familial, encouragent le jeune chômeur à s'impliquer dans sa recherche d'emploi. Néanmoins, là encore la concurrence est rude et les employeurs sont sans cesse sollicités par de telles candidatures spontanées. Il faut alors faire ressortir son originalité, savoir se mettre en valeur pour émerger du lot et attirer l'attention. On s'en doute, de tels critères sont très complexes à saisir et à quantifier. Le cercle relationnel joue également un rôle important. Par son intermédiaire, on peut avoir connaissance d'un poste disponible, être recommandé auprès de la personne chargée du recrutement, etc...

Plus globalement, le recrutement apparaît comme un processus qui devient de plus en plus long, régi par des règles, qui ne sont pas équivalentes selon les entreprises, ce qui correspond au fonctionnement du système libéral. Celles ci ont leurs propres méthodes pour évaluer les candidats. Nous l'avons dit, le diplôme n'est pas jugé suffisant pour rendre compte des aptitudes des postulants. Aussi, les employeurs ont-ils recours à des moyens plus ou moins fiables pour affiner leurs sélections. Certains procédés, comme la graphologie,

(14) : T. Mandon (député) : Rapport d'information sur l'insertion professionnelle des jeunes n°2085, Assemblée Nationale, Juin 1991, p. 47.

n'ont d'ailleurs aucune justification scientifique mais sont néanmoins utilisés de plus en plus.

Il est intéressant de constater que le monde économique ne reconnaît pas le jugement du système scolaire, mais est incapable de lui substituer une procédure unique de sélection. Cette disparité provoque ainsi une inégalité de chance à l'entrée dans la vie active. En effet, les jeunes n'ont pas tous les capacités d'adaptation nécessaires ; or, la sélection est encore amplifiée par la pénurie de l'emploi. En dehors de l'Etat, qui fait appel à des concours nationaux pour recruter ses agents, il n'y a pas uniformité des pratiques d'embauche.

Le jeune n'est pas préparé, lors de sa scolarité, aux démarches de recherche d'emploi. Les modalités pratiques, les moyens de se mettre en valeur, ne sont jamais évoqués. Il doit donc faire son apprentissage sur le tas, mais chaque refus essuyé n'est pas toujours accompagné de justifications. N'ayant pas de retour d'informations, le jeune n'a pas forcément les moyens de corriger sa présentation.

L'entreprise réagit envers les jeunes comme la société en général. Elle n'a pas encore fait sienne l'idée que les jeunes ne sont pas un handicap mais qu'ils représentent les meilleures chances pour l'avenir. La jeunesse par son dynamisme, ses facultés d'adaptation, doit être le moteur, le centre de la restructuration économique. La nécessité de connaissances pratiques remet également en cause l'adaptation du diplôme aux besoins réels de l'entreprise.

C. La question du salaire.

Autre indicateur dépendant de la situation professionnelle, le salaire peut également être retenu pour estimer la qualité de l'insertion. On se heurte aux mêmes difficultés que précédemment, un niveau de salaire n'est pas systématiquement dépendant d'un diplôme. Les responsabilités, les primes, les avantages en nature peuvent minorer ou majorer la rémunération perçue pour un même statut ; tout dépend de la politique de l'entreprise, des conventions collectives, de l'importance des syndicats, etc.... On ne peut, au mieux, estimer qu'à partir d'une fourchette de possibilités plus ou moins large. Le salaire reste un sujet embarrassant à aborder, au contraire des pays anglo-saxons où l'on

affirme son statut en fonction de ce que l'on gagne. Les non-réponses sont nombreuses ; quant aux réponses, elles peuvent être à dessein imprécises.

A cause de la conjoncture, de plus en plus de jeunes acceptent des emplois déqualifiés ou apparaissant sous-payés par rapport à leur niveau de formation. La déqualification complique d'ailleurs encore la correspondance entre formation et emploi. Certaines entreprises n'hésitent d'ailleurs plus à faire pression sur leurs employés pour les contraindre à accepter le gel, voire la diminution des salaires. En vue d'améliorer la productivité et la flexibilité, les heures supplémentaires se généralisent, elles sont souvent non payées mais récupérables. Enfin, *les revenus disponibles proviennent de plus en plus des prestations sociales versées par l'Etat ou les employeurs*. Elles ne sont pas considérées comme un salaire, il en est ainsi des indemnités que perçoivent de nombreux jeunes.

L'entrée en activité ne signifie plus forcément l'accès à un emploi véritable. Le passage par un des multiples dispositifs d'insertion est de plus en plus fréquent, nous le verrons. Ces stages offrent généralement des rémunérations. Ces dernières interviennent alors en tant que compléments d'aides sociales versées en parallèle. Mais leur assimilation à de véritables salaires tend à influencer à la baisse le niveau de salaire global perçu par les jeunes. Il est donc indispensable de relier le montant du salaire avec le type d'emploi occupé, la branche économique dans laquelle il est situé, le niveau et la filière de formation de l'individu. Il ne faut pas se limiter aux niveaux de formations, car, pour un type de diplôme identique, des écarts existent entre les spécialités.

Enfin, il est indispensable de distinguer les deux sexes, car, chez les jeunes comme dans l'ensemble de la population active, une discrimination existe entre hommes et femmes à niveau de formation ou de qualification identiques. Le niveau de salaire seul apparaît donc largement insuffisant pour conclure sur l'insertion.

D. Le type de contrat.

Dernier indicateur se rattachant à l'emploi, le type de contrat est porteur de plus en plus d'informations. Ce n'était pas le cas précédemment car les contrats étaient généralement à durée indéterminée (CDI), sans remise en

cause du côté patronal. Ce n'est plus le cas à présent, les contrats à durée déterminée (CDD), parfois à très court terme, et les contrats d'intérim, sont de plus en plus nombreux. Ils répondent à l'incertitude du marché et aux besoins temporaires des entreprises. Toutefois, un CDD n'est pas forcément synonyme de précarité ou d'instabilité, il peut être un moyen de tester un jeune avant une embauche définitive.

On peut maintenant distinguer deux types de situations en fonction du type de contrat. On a, d'une part, des salariés privilégiés, embauchés par CDI, correspondants fréquemment aux niveaux de formation les plus élevés et aux emplois les plus qualifiés. D'autre part, des salariés précarisés par des CDD, soumis aux fluctuations des résultats de l'entreprise et employés sur les postes les plus faciles à remplacer. Ces derniers ne sont pas encore majoritaires, mais ce sont toujours les mêmes individus que l'on retrouve : issus de classes sociales modestes, faiblement qualifiés, potentiellement moins mobiles, autant de facteurs contribuant à leur exclusion durable du processus d'insertion.

L'étude de l'emploi comprend donc des aspects variés mais inclue également une connaissance précise de l'entreprise et de son fonctionnement interne. Malheureusement, à chaque entreprise correspond un cas particulier et nous n'entrerons certainement pas suffisamment dans ce volet de l'insertion.

Conclusion.

L'étude de l'insertion passe donc par une mise en regard de la formation et de la situation professionnelle. L'évolution actuelle entraîne un renforcement des liens mais, on l'a vu, les deux aspects revêtent des formes complexes, difficilement discernables. Le diplôme, le déroulement de la scolarité, constituent de plus en plus le fondement de l'accès à l'emploi. Durant toute sa vie, l'adolescent a vécu dans «un univers bipolaire Famille-Ecole»(15). Il a été pris en charge par ses enseignants, ses parents, et son comportement a été influencé par cet environnement, ses choix en sont directement issus. Au demeurant peu nombreux, ils n'en sont pas moins déterminants. Ainsi, les décisions d'orientations scolaires vont fixer l'avenir professionnel et les relations sociales.

La remise en cause actuelle des définitions de la jeunesse et des étapes permettant de juger de l'insertion, ne doit pas nous faire conclure à une disparition des cadres précédents, mais à leur évolution et à l'apparition de nouveaux critères. Il appartient maintenant, et à tous ceux qui s'en préoccupent, de définir ces nouveaux paramètres, et pourquoi pas, en partie, grâce à notre présente recherche.

Les situations deviennent précaires, mais il ne faut pas systématiquement y voir des aspects négatifs. Cela correspond également à une évolution durant laquelle les différents acteurs se testent pour réduire le risque d'erreur : test de la qualité du futur salarié par un CDD, test des formations par de multiples options, etc... Tous ces essais sont rendus nécessaires du fait de la disparition des références passées.

Toutefois, nous ne prétendons pas étudier complètement chaque aspect développé ci dessus. Dans le cadre qui est le notre et à l'échelle de toute une région, ce travail demande des moyens très importants sur lesquels nous reviendrons. On aurait pu envisager un fractionnement, soit sur un espace géographique plus restreint, soit par rapport à une filière ou encore un secteur économique précis. Tenant à conserver l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, notre thèse se veut avant tout un constat de la situation régionale des jeunes

(15) : In Jeunes d'aujourd'hui 1987 p. 21.

faces à l'emploi. Nous cherchons ainsi une meilleure compréhension du phénomène et ses facteurs explicatifs.

La recherche, dans le domaine de l'insertion, utilise des méthodes qui se rapprochent de celles utilisées en géographie de la population, les notions d'analyses transversales ou longitudinales sont évoquées, *le passage de l'individuel au général par la génération ou par l'espace* sont pris en compte. Pourtant il est nécessaire de faire le point sur l'intégration de notre sujet dans la réflexion qui anime notre discipline.

Chapitre 2 : Insertion professionnelle et géographie.

En France, comme dans les autres pays développés, l'intérêt des démographes, depuis une vingtaine d'années, s'est tourné de plus en plus vers les personnes âgées en raison du vieillissement des populations. L'attention portée à la jeunesse n'a plus été considérée qu'en fonction de son poids relatif par rapport aux autres groupes d'âges ; mais, en raison de la situation de crise qui persiste, les jeunes ont fait l'objet d'un regain de curiosité.

Malgré cette évolution, un sujet comme le notre reste l'exception en géographie : on semble laisser à d'autres le soin de le traiter, notamment aux sociologues et aux économistes. Il est vrai qu'il ne fait pas partie des thèmes traditionnellement abordés par notre discipline ; il fait figure de terra-incognita dans laquelle les chercheurs répugnent à s'engager par manque de référence et de méthode de recherche. Pourtant notre démarche peut enrichir la connaissance de phénomènes, telle l'insertion professionnelle, notamment par les regards portés au contexte spatial et à sa part de responsabilités dans les situations des populations concernées. La remise en cause, somme toute récente, de ce qui constituait les fondements de la vie du Nord-Pas-de-Calais, confère un intérêt supplémentaire à notre recherche.

I. Un thème loin des sentiers battus.

Si des sujets comme la fécondité ou la mortalité sont traditionnellement abordés dans le cadre de la géographie de la population, il n'en va pas de même pour les questions se rapportant à des problèmes économiques ou sociaux. En dehors de leurs conséquences indirectes sur la mobilité ou les migrations, ils n'intéressent pas les démographes et les géographes de la population étaient, jusqu'à une période récente, peu nombreux à y mener des investigations.

Ces nouveaux champs d'études nécessitent la définition de nouvelles méthodes d'analyse et amènent les chercheurs à réfléchir sur le contenu et les moyens de leurs recherches. Aussi, la réflexion, les débats, n'ont jamais été aussi nombreux que depuis l'introduction de tels sujets. Nous ne nous en

ferons que partiellement l'écho, dans la mesure où ils concernent notre recherche.

A. Un sujet neuf en géographie.

En fait, cet intérêt, somme tout assez récent, tient à l'émergence au premier plan de phénomènes comme le chômage, le vieillissement, etc... L'ouverture des champs d'investigation conduit la géographie à aborder des sujets posant des problèmes de la société. Par rapport à ces thèmes, on constate d'ailleurs que les jeunes y jouent fréquemment un rôle essentiel, soit en interférant directement, soit parce qu'ils en subissent tout particulièrement les effets.

C'est donc *en réponse à des circonstances particulières* que les champs d'investigations se sont élargis : «Dans la situation présente le chômage devrait retenir prioritairement l'attention des chercheurs en sciences sociales» (16). Cette ouverture est d'ailleurs vitale pour la géographie, sous peine d'être écartée, marginalisée, en se cantonnant uniquement à des sujets trop traditionnels. Cela va au-delà de sa simple place dans la recherche contemporaine mais correspond à sa nature : «Le géographe doit être de son temps et contribuer à la prise de conscience collective et à la solution des problèmes de société» (17). En effet, l'attention portée sur ces nouveaux sujets pose la question de leur traitement et de leur intégration par la géographie. Si l'insertion professionnelle est un sujet neuf, c'est surtout parce qu'il n'apparaît au premier plan que depuis une date somme toute assez récente.

Cette interrogation renvoie à l'origine diverse des géographes et aux emprunts multiples aux autres sciences humaines qu'ils doivent combiner dans leurs recherches. La géographie n'est pas aussi habituée que d'autres sciences humaines (économie, sociologie) à traiter de sujets comme l'insertion professionnelle. Ces dernières, à partir d'observations concrètes, tentent d'élaborer des modèles, des théories, et de confronter leurs adaptations à celles existantes. Elles cherchent une connaissance très précise des situations, d'une catégorie, d'un milieu, particuliers et des effets des environnements sociaux, familiaux, culturels... Mais ces constatations ne correspondent pas toujours à notre démarche : leur but premier n'est pas d'analyser les discontinuités

(16) : A. Frémont *et al* 1984 p. 125.

(17) : Cf supra. p. 125.

spatiales et leurs causes. On peut, toutefois, utilement s'en inspirer puisque, comme nous le verrons, la situation de carrefour de la géographie est sans cesse confortée et l'interdisciplinarité de plus en plus nécessaire.

Nous utilisons pour base la ou les populations qui "subissent" afin d'analyser les déterminants influant sur la situation, voire le comportement des individus. Nous cherchons donc à définir les phénomènes perturbateurs responsables des différences spatiales observées au sein d'une population homogénéisée par son âge ou son statut.

La géographie de la population réalise également des perspectives ; mais si de telles projections sont valables pour des tendances relativement stables comme la fécondité ou la mortalité, surtout dans les pays développés, il n'en est pas de même dans le cadre de l'insertion professionnelle. Elle est étroitement liée à des phénomènes très conjoncturels, à caractère essentiellement économique et à des décisions politiques. Si le flux de jeunes susceptibles de quitter le système scolaire est dépendant de variables démographiques (l'importance des différentes classes d'âges, les niveaux de fécondité et de mortalité infantile), le moment, l'importance, l'âge, la facilité de l'insertion professionnelle dépendent de facteurs difficilement prévisibles. Non seulement intervient la situation du marché de l'emploi, mais aussi les évolutions du système scolaire, des mentalités, etc...

Dans le cadre de cette thèse, nous n'aborderons pas cet aspect prévisionnel, mais nous ne devons pas en rougir car même les économistes ne se hasardent plus à faire des projections en terme d'emploi par exemple. Il est vrai que cette limite conduit à des observations, des conclusions limitées à une période, un moment et bien souvent à un espace, donc très conjoncturelles. Comprendre les phénomènes, comme nous nous proposons de le faire, permet de les gérer autant, sinon mieux, que les modèles mathématiques. Nous rechercherons, à travers les phénomènes passés et leurs évolutions dans le temps et l'espace, les possibles facteurs d'inerties et donc les possibilités de changements. Ainsi, à côté des sociologues, des économistes et des autres chercheurs s'intéressant à l'insertion professionnelle, nous ajoutons un facteur supplémentaire et complémentaire : l'espace géographique.

B. L'apport de l'approche géographique.

«L'insertion des jeunes étant marquée par le contexte social et économique, le fait que celui-ci diffère d'une région à l'autre conduit à retenir l'aspect *géographique* dans l'interprétation (...)»(18). L'espace tel que nous le connaissons aujourd'hui est le résultat d'un processus qui a déterminé des ensembles ayant des caractéristiques communes, créant des entités spécifiques, notamment au niveau de leurs populations. Aujourd'hui, ce sont les conséquences, les héritages de cette évolution qui sont intéressants.

Cette notion d'héritages est fondamentale pour le Nord-Pas-de-Calais, façonné par plus d'un siècle d'histoire industrielle qui a spécialisé les zones où les activités se sont implantées. Il en a découlé des environnements distincts, tant du point de vue économique que social, culturel ou démographique. Il est donc primordial de tenir compte de ce passé pour comprendre les phénomènes actuels ; l'espace prend alors une dimension temporelle.

Le support physique perd de son importance en tant que tel mais il devient un élément de l'héritage. C'est le cas de l'organisation urbaine, témoin d'une structure adaptée aux activités économiques. La transformation, l'évolution de l'économie ont également des conséquences visibles comme en témoignent les friches industrielles.

Lorsque l'on sait que le Nord-Pas-de-Calais doit gérer la plus grande surface de ces vestiges du passé (10 000 ha en 1984) sans compter les friches résidentielles, les effets dépassent largement le simple cadre du traitement urbain et viennent amplifier les phénomènes sociaux. En effet, ils participent à la ségrégation des espaces, les rendant peu attractifs pour l'implantation de nouvelles entreprises tandis que les moyens employés pour les résorber ne peuvent être utilisés ailleurs. Le cadre géographique n'est pas un simple support, mais un facteur actif dans l'ampleur des phénomènes.

Dans le cas de l'insertion, le jeune peut être amené à se déplacer pour suivre une formation, notamment dans le supérieur. Au moment de sa sortie du système éducatif, il n'est pas évident qu'il trouve un emploi dans la zone de résidence de ses parents ou proche de son ancien lieu d'étude, il sera de nouveau obligé de bouger et peut donc subir plusieurs fois les contraintes de l'environnement géographique.

(18) : L. Tanguy *et al* 1986 p. 63.

L'environnement des populations doit donc être considéré comme espace relatif et non comme dimension strictement géographique puisqu'il est le produit de la Société et, qu'en même temps, il agit sur son évolution.

L'espace, lieu de vie des populations, crée des relations d'appartenance à une communauté et à un environnement, qui se traduit par l'identification en fonction du lieu de résidence. Dans le Nord-Pas-de-Calais, ce phénomène a été renforcé par l'activité économique. Les différentes zones ont eu tendance à se replier sur elles-mêmes autour de comportements identiques. Il en découle une très forte inertie dans les changements lorsque l'élément de base, l'activité minière, sidérurgique, textile, disparaît. On brise alors les communautés et les références partagées, d'autant plus que, dans le Nord-Pas-de-Calais, les restructurations économiques dépassent la compétence régionale, d'où un profond sentiment d'incompréhension et une déstabilisation du tissu social.

Les populations ont, pendant très longtemps, acquis des habitudes non seulement par rapport à un lieu de résidence mais aussi en référence à un type d'emploi. Cela limite d'autant la *mobilité géographique* mais aussi la *mobilité sociale* qui nous concerne plus spécifiquement. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la crise a contraint les individus à partir pour *changer d'emploi*, cette double mobilité est particulièrement intéressante, mais son étude suppose leur suivi par des enquêtes. La remise en cause complète d'un passé séculaire entraîne la déstabilisation totale des individus et explique, en partie, les difficultés d'adaptation, voire le rejet de tout changement.

La classe d'âge considérée apparaît comme la moins ancrée, à la fois géographiquement et socialement. Nous l'avons dit, les jeunes induisent et vivent fréquemment les changements, il faudra donc vérifier si la jeunesse du Nord-Pas-de-Calais perpétue les comportements de leurs parents, ou, au contraire, s'ils ne sont pas à l'origine de nouvelles disparités géographiques.

Dans le cadre de l'emploi, comme dans celui de la formation, on verra les conséquences de cette spécialisation des espaces en fonction de la proximité ou au contraire de l'éloignement des pôles d'emplois et d'enseignements. La notion de centre/périphérie, d'isolement de certaines zones régionales est un élément vital dans l'explication des disparités à l'intérieur du Nord-Pas-de-Calais.

C'est donc à partir des interactions qui existent entre notre population et son environnement spatial que va s'articuler notre recherche dans une démarche de géographe. Cette double approche ayant pour objet de démontrer qu'il n'y a pas uniformité, tant au niveau de la population que de l'espace, en terme d'insertion. Tout au long de cet ouvrage nous insisterons sur cette particularité et n'hésiterons pas à revenir sur la spécificité, l'intérêt et les apports du géographe.

C. La situation de carrefour de la géographie de la population.

Comme le rappelle D. Noin (19) dans son article, E. Levasseur, considéré comme «le père de la démogéographie française», fait référence à la géographie dans son étude de la population de la France. De plus, ce précurseur était à la fois historien, économiste, démographe et géographe, il avait donc dépassé les clivages propres à chacune de ces disciplines.

C'est en fait depuis les années 50-60, sous l'impulsion de P. Georges, que les recherches prennent une «orientation nouvelle, essentiellement démographique et sociale (...) L'étude des rapports entre la population et le système de production et d'organisation compte désormais beaucoup plus» (20). Ce n'est plus alors l'individu seul qui constitue la base des recherches, mais plutôt ses rapports avec la société. Il devient alors un élément parmi d'autres permettant la compréhension d'un ou de plusieurs ensembles. Une approche globale, tant au niveau de l'échelle que des populations et des phénomènes, se développe à partir de cette période.

Depuis cette époque, et le mouvement va en s'amplifiant, le géographe de la population se préoccupe de plus en plus des phénomènes concernant la population active, aidé en cela par le développement des données statistiques s'y rapportant.

Ainsi, par rapport à notre sujet, nous sommes obligés de nous tourner, comme c'est souvent le cas en géographie, vers la sociologie et l'économie. Ces deux sciences humaines traitent, souvent conjointement, depuis longtemps d'activité, d'emploi, de systèmes économiques, de systèmes de formation, avec

(19) : E.P.S. 1984-II pp. 17-23

(20) : Cf. supra.

des moyens, des méthodes, différents des nôtres. Néanmoins, peut-on pour autant dire que les buts fixés soient tellement distincts de ceux du géographe? Après tout, nous tendons tous vers une meilleure compréhension de ce que nous étudions, et lorsque les thèmes en viennent à se chevaucher, il est normal de puiser une partie de nos informations ailleurs que dans notre seul domaine. Mais notre formation, nos habitudes de travail, (les groupes de recherche pluridisciplinaires sont encore rares) ne nous permettent qu'une utilisation imparfaite et superficielle des concepts qui y sont développés. En effet, à moins de posséder un savoir encyclopédique et une parfaite maîtrise des autres sciences humaines auxquelles on se réfère, il y a un risque certain d'aboutir à des conclusions erronées. C'est d'autant plus vrai que la sociologie, et surtout l'économie, aiment à théoriser leurs constatations et développent donc des références et un langage peu familiers des géographes. Il est donc plus hasardeux de porter un regard critique sur une politique économique, sociale, sur l'efficacité de telle ou telle mesure sans en maîtriser parfaitement tous les mécanismes.

L'étude, intégrant P. J. Thumerelle et F. Dumont aux côtés de sociologues et d'économistes, portant sur l'enseignement supérieur dans la région Nord-Pas-de-Calais, fait encore aujourd'hui figure d'épiphénomène. Pourtant le géographe, par sa capacité à décrire et à synthétiser les aspects multiples que revêt l'espace, peut prendre une part active dans l'aménagement du territoire.

C'est par rapport à la tentative de définition que donne D. Noin (21) qu'il faut comprendre la présente recherche : «En définitive, la géographie de la population a un champ d'études centré sur quelques thèmes spécifiques comme les effectifs, les densités et les caractéristiques démogéographiques, économiques, sociologiques et culturelles permettant de définir les groupes humains». Dans ce sens, il apporte un éclairage différent sur un thème très actuel, dans un cadre géographique très particulier.

(21) : E.P.S. 1984-II p. 69.

II. Des méthodes d'analyse déterminantes pour les résultats.

Si le géographe de la population a pour objet principal de relier l'homme à son milieu, notamment par des cartes thématiques, se posent deux problèmes essentiels, et inséparables : le type d'analyse et l'échelle à laquelle elle opère.

A. L'analyse : transversale ou longitudinale? Pour quelle échelle?

Le géographe de la population s'intéresse avant tout à la liaison populations/espaces, sachant que ces derniers revêtent différents aspects. En tant que géographe c'est bien évidemment une meilleure connaissance spatiale des phénomènes de population, et de ses changements, qui demeure la priorité. A partir de ces observations, il va être possible de dégager des ensembles ou sous ensembles zonaux fédérés par des particularismes. Cet aboutissement passe obligatoirement par des choix en matière de méthode d'analyse, en fonction des objectifs souhaités.

1. L'analyse longitudinale bien adaptée à l'insertion professionnelle.

Elle est basée sur le suivi d'une génération en étudiant le ou les phénomène(s) qu'elle va subir ou vivre. L'insertion professionnelle suppose le suivi d'une population afin de connaître avec précision les phénomènes (emploi, chômage, stage, formation), le moment où ils se produisent et les périodes intercalaires. L'analyse longitudinale, par le biais d'une enquête, semble donc le moyen le plus approprié. Elle permet ainsi une connaissance plus détaillée et plus proche des processus à l'intérieur d'une population. Les tenants de l'analyse longitudinale, tout au moins en ce qui concerne l'insertion, essentiellement des sociologues et des économistes, privilégient la notion d'individu, de micro échelle et donc de lieu. Elle permet «la relation de l'individu et du groupe à son environnement immédiat» (22). Dans l'étude de l'insertion professionnelle, elle est souvent utilisée pour vérifier l'efficacité des mesures visant à améliorer l'accès à l'emploi et la qualité de l'insertion.

(22) : A. Frémont *et al* 1984 p. 90.

Mais, on le comprend aisément, une telle enquête suppose des moyens importants et ne peut être menée que sur une aire géographique restreinte, et donc une population limitée. L'extension à l'ensemble d'une région suppose la constitution d'échantillons représentatifs par des méthodes de quota, donc une connaissance parfaite de l'environnement régional. Outre cette maîtrise des caractéristiques de la population, cela entraîne la mise en oeuvre de moyens matériels, humains et financiers dont ne peut disposer un chercheur dans le cadre d'une étude personnelle. Il ne pourra qu'avoir une vision fragmentaire des faits qui l'occupent. Les conclusions qu'il pourra en tirer ne s'appliqueront donc qu'à un cas particulier, sans possibilité pour le géographe d'en traiter cartographiquement les résultats, par exemple.

2. L'analyse transversale facilite l'approche géographique.

L'analyse longitudinale est complétée par l'analyse transversale élaborée à partir de l'observation d'un ou de phénomène(s), donc l'état, les stocks, des diverses catégories au sein d'une population à un moment donné. Cette seconde méthode est très utilisée par le géographe de la population ; en effet, en multipliant les comparaisons (par exemple intercensitaires) il peut mesurer l'évolution des stades ou les modifications des situations.

Nous avons voulu, dans cet ouvrage, privilégier *la couverture géographique complète* de la région Nord-Pas-de-Calais. On met ainsi en évidence le rôle de l'objet géographique, mais malheureusement la connaissance de l'enchaînement des phénomènes ne peut être aussi complète. Néanmoins, l'insertion professionnelle est conditionnée, nous l'avons vu, par toute une série de phases successives. En effectuant les mesures à chaque stade du cycle, on peut arriver à dégager les principales tendances du phénomène.

Le géographe cherche toujours à affiner sa connaissance du milieu en variant les échelles, notamment en descendant à l'échelon géographique le plus bas pour lequel les données sont disponibles. En fonction de cette recherche des effets du milieu spatial, on doit donc s'interroger sur l'aptitude des différentes échelles géographiques à rendre compte des problèmes d'insertion professionnelle. Ainsi, et nous le verrons dans le cas de l'échelon communal, lorsque l'on travaille sur des sous-populations, comme c'est notre cas, une aire

géographique limitée entraîne des populations trop faibles pour être représentatives.

Il semble donc que la connaissance fine de l'espace soit inconciliable avec celle de la population, mais il y a complémentarité entre les approches qualitatives et quantitatives. Pour notre part nous associerons, dans la mesure du possible, les résultats issus d'analyses longitudinales, qui restent une inappréciable source d'informations complémentaires.

Par une telle démarche, nous ne parviendrons donc pas à la définition de modèles tels qu'on les entend habituellement. Nous souhaitons avant tout identifier les facteurs définissant la spécificité du Nord-Pas-de-Calais dans le cadre de l'insertion professionnelle. Cette limite induit l'impossibilité de généraliser à d'autres populations, d'autres ensembles géographiques. Mais, les méthodes que nous utiliserons, les conclusions auxquelles nous aboutirons, pourront être reprises pour de futures recherches comparables.

Le thème de notre recherche, l'étude d'une population particulière, correspond à la majorité des sujets traités en géographie de la population, même si le fait de le définir par rapport, non seulement à des critères démographiques mais aussi économiques et de l'étendre à l'ensemble d'une région, le place dans les nouvelles tendances en la matière.

Pour notre part, nous tenterons de pallier les insuffisances de l'analyse transversale en multipliant les changements d'échelle pour un même indicateur, en descendant notamment à l'échelle la plus fine possible. De plus, nous nous efforcerons de rassembler le maximum d'indicateurs d'époques et d'origines différentes, et de les confronter.

B. Les différentes échelles de l'analyse.

Pour parvenir à cette compréhension fine et détaillée des populations et des espaces nous utiliserons plusieurs niveaux géographiques lors de l'analyse. Ces divisions spatiales correspondent le plus souvent à des divisions administratives, néanmoins, chacune d'entre elles peut illustrer les diverses singularités du Nord-Pas-de-Calais et de sa population.

La plus grossière de ces échelles, la région française, nous permettra de vérifier combien le Nord-Pas-de-Calais se distingue de l'ensemble national. On peut bien sûr s'interroger sur la valeur des limites régionales. Même le Nord-Pas-de-Calais, largement façonné par son passé économique, n'est pas un ensemble homogène. Les limites régionales tiennent à son histoire, au milieu physique, mais ont surtout une réalité administrative.

Considérer la région comme une organisation cohérente n'est pas possible. Des espaces très dissemblables (à caractères ruraux : Avesnois-Thiérache, Artois ; industriel : Bassin Minier, vallée de la Sambre ; tertiaire : agglomération lilloise) sont regroupés dans un cadre administratif. De plus, chaque sous ensemble est lui même morcelé en fonction de ses caractéristiques spécifiques. Le choix du Nord-Pas-de-Calais correspond donc à une volonté de confrontation de ces multiples territoires à la problématique de l'insertion professionnelle.

L'échelon régional ou départemental ne permet pas de saisir les changements de situation de l'activité ou de l'emploi car ceux-ci s'effectuent le plus souvent à une échelle intra-régionale. De plus, du fait des lois de décentralisation, les collectivités locales ont dorénavant des compétences dans la mise en oeuvre d'actions, de structures pour lutter contre le chômage. Elles disposent également de moyens pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprises. Toutes ces initiatives locales permettent une plus grande flexibilité et peuvent expliquer une partie des écarts observés. Il ne faut néanmoins pas exagérer leur importance car les réalisations dépendent des moyens financiers disponibles et de l'unanimité des volontés politiques. Pour toutes ces raisons, il est indispensable de descendre à une échelle plus fine.

La connaissance de la population et des discontinuités spatiales intra-régionales passera par l'utilisation de plusieurs découpages territoriaux. Le plus grossier correspond aux quinze zones A, également appelées zones d'emploi, définies par l'Insee. Cet échelon géographique, que l'on retrouve dans chaque région française, est celui qui rassemble le plus d'informations sur l'activité et l'emploi. Ces zones sont en effet définies par rapport à une certaine homogénéité économique et démographique : elles permettent l'étude de l'équilibre entre population active et emploi. Cependant, leur contour n'a pas été actualisé depuis leur création, il y a plus d'une quinzaine d'années. Sachant les importants bouleversements qu'a connus le Nord-Pas-de-Calais durant cette période, leur pertinence est donc remise en cause. Néanmoins, toute approche

de la structure de l'activité, du chômage, de l'emploi, passe nécessairement par elles, pour deux raisons.

- D'une part, les données détaillées (recensement, chiffres de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi (DRTE), de l'Association pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce (Assedic)) sont, le plus souvent, fournies uniquement à ce niveau.

- D'autre part, comme nous l'avons déjà dit, lorsque l'on travaille sur des sous populations, des filtrages successifs réduisent considérablement les volumes d'individus concernés. Travailler sur des zones trop restreintes conduit donc à perdre toute validité.

C'est pourquoi, les autres cadres spatiaux, zones B Insee et communes, ne seront utilisés que pour rendre compte des principaux indicateurs à un niveau global. Les zones B sont construites par rapport à la nature du cadre spatial : zone d'activité, zone rurale, zone résidentielle. Si cette approche ne pourra être que quantitative, elle permettra néanmoins une connaissance plus approfondie à une échelle très fine des disparités régionales.

On le voit, ces changements d'échelles correspondent à la démarche classique du géographe, mais répondent également à des nécessités méthodologiques. On pourra cependant regretter que les découpages, intra-régionaux notamment, datent des années 70 et n'aient pas subi, depuis, de refontes générales. C'est d'autant plus dommageable qu'ils ont été élaborés à partir de critères économiques et démographiques qui ont considérablement évolués. L'étude des cartes communales nous permettra d'ailleurs de saisir cette obsolescence. L'une des conséquences de notre recherche, nous l'espérons, contribuera à ce qu'une réflexion vers de nouvelles zones d'emploi soit engagée.

Enfin, il est bon de rappeler que les problèmes de chômage, dont l'insertion est un exemple spécifique, ne sont pas propres au Nord-Pas-de-Calais, même s'ils y prennent une force toute particulière. Ils participent à un ensemble qui dépasse largement les frontières régionales ou nationales pour toucher l'ensemble des pays développés. Aussi, quelles que soient l'échelle et la méthode d'analyse, il est indispensable de garder présent cette dimension élargie dans laquelle s'insèrent les facteurs originels. Les caractéristiques propres à chaque population, à chaque zone, ne font alors que renforcer ou diminuer l'ampleur des problèmes.

Toute la difficulté consiste donc à ne pas perdre sa spécificité de géographe en dérivant vers la sociologie, l'économie, voire la démographie. Cette difficulté est d'autant plus grande que le chercheur, dans sa démarche méthodologique, emprunte tout autant à la démographie qu'à la géographie ; les méthodes de recherche propres à la géographie de la population n'étant pas encore clairement définies. Les querelles d'écoles, de chapelles, sont encore fort nombreuses, et notre sujet illustre bien toute l'ambiguïté de se situer, de se référer, par rapport à l'une ou l'autre tendance.

Ces incertitudes sont d'autant plus difficiles à lever que l'on traite de thèmes peu usités. A l'heure actuelle, après plus de quarante ans de débats, on s'interroge toujours sur ce qu'est la géographie humaine, la géographie de la population, la géographie sociale, la socio-géographie : qui dépend de qui, quels sont les champs d'études, les méthodes de recherche, est-ce vraiment de la géographie? La multiplicité des termes et l'imprécision des références sont à eux seuls les signes évidents des nombreuses réflexions engagées et de la vitalité de la recherche ; même si la défense de ce que certains considèrent comme leur "chasse gardée" ralentit souvent tout avancée significative. On insiste beaucoup plus sur ce qui sépare tel ou tel domaine plutôt que sur ce qui les rapproche. En fait, les choix méthodologiques sont souvent influencés par les moyens disponibles, la formation reçue, les habitudes de recherche. Un regard rétrospectif est également de mise si l'on ne veut pas se limiter à des conclusions simplement conjoncturelles.

En liaison avec les différents indicateurs retenus, les individus composant les diverses populations étudiées vont être rassemblés par des critères distincts.

Les statistiques économiques (chômage, activité...) vont homogénéiser les individus en «groupes catégoriels» (R. Hérin (23)). Notre population va également se rassembler autour d'un critère fixé démographiquement : les jeunes de 15 à 24 ans. Enfin, le cadre spatial : le Nord-Pas-de-Calais va rassembler les individus en un groupe qui formera l'objet de notre étude. On passe donc par toute une série de filtres, créant un effet de zoom (le Nord-Pas-de-Calais => les jeunes => les différentes catégories). A chaque fois, les divers éléments vont donc agglomérer des individus, *mais*, surtout introduire des

(23) : A. Frémont *et al* 1984 p. 47.

causes de ruptures, dont la part respective dans l'hétérogénéité finale est à déterminer.

L'importance de chaque élément est cependant difficile à cerner puisqu'il n'y a pas juxtaposition mais imbrication dans une dynamique d'actions/réactions. Chaque partie est elle-même plurielle : la diversité spatiale du Nord-Pas-de-Calais par exemple qui tient autant au milieu naturel, économique, social, culturel et démographique. Notre démarche, comme c'est souvent le cas en géographie, consiste donc à démêler l'écheveau de faits croisés expliquant les phénomènes observés, mais aussi d'en reconstituer le puzzle en un ensemble intellectuellement cohérent, en privilégiant la projection spatiale des phénomènes.

III. Le problème de la cohérence et du recoupement des sources sont omniprésents.

Les sources dans un pays développé comme la France sont abondantes et riches d'informations. Une démarche critique les concernant pose le problème de la définition des populations et des facteurs unissant les individus qui les constituent.

Pour un sujet comme l'insertion, le support le mieux adapté reste l'enquête. Cependant, nos moyens ne nous permettaient pas de mener une enquête rétrospective couvrant l'ensemble du territoire régional. Ayant participé à une enquête concernant les migrations dans le Nord-Pas-de-Calais, nous avons pu constater qu'une telle entreprise supposait du temps, des moyens tant financiers qu'humains, toutes choses nous faisant défaut. De plus, la législation française, afin de protéger les citoyens, pose de nombreuses barrières à la constitution de fichiers détaillés sur les individus. Notre travail de terrain a donc consisté, nous le verrons ensuite, dans le dépouillement des fichiers de l'Assedic régionale.

A. Les sources spécialisées.

Si nous n'avons pas nous-même réalisé d'enquête, nous nous sommes servis de celles qui existaient. Au niveau national, elles sont réalisées

principalement par le CEREQ dans le cadre du programme d'Entrée dans la Vie Active (EVA).

Des équivalents existent au niveau régional, et nous avons repris une partie de l'enquête EVA réalisée par la Division des Etudes et de la Prospective (DEP) du Rectorat de Lille. Ces enquêtes sont établies dans une optique longitudinale à court terme et interrogent les sortants des formations initiales, neuf mois après la fin de leur scolarité. Même si les méthodes sont bien rodées, puisque de telles enquêtes existent depuis près de vingt ans, elles ne sont pas dénuées de certains biais.

En effet, les questionnaires sont généralement envoyés par la poste aux personnes interrogées, qui doivent donc les renvoyer. La couverture de l'enquête dépend donc à la fois de la capacité de suivi des individus (24) et du désir de réponse de ces derniers. On constate d'ailleurs que les meilleurs taux de réponses (tab. 1) ne sont pas forcément obtenus chez les plus diplômés, en outre, la mobilité géographique croissant avec le niveau de diplôme, le suivi des anciens étudiants est particulièrement difficile.

Taux de réponses aux enquêtes d'insertion. (Tab. 1)

Niveaux de formation	Adresses inconnues	Taux net de réponses *
Enseignement supérieur	10% à 20%	45% à 65%
Niveau III	4%	80%
Niveau IV	5% à 10%	55% à 60%
Niveau V	3% à 6%	65% à 75%
Niveaux Vi et Vbis	9% à 13%	55% à 60%
Apprentissage	7%	38%

(*) : Pourcentage de répondants parmi ceux ayant reçu le questionnaire.

L'enquête EVA régionale de 1990 porte sur les 29 300 sortants à l'issue de l'année scolaire 1988-89, dont 68% ont renvoyé leur questionnaire, 45% d'entre eux ont pu faire l'objet d'une exploitation, soit 13 000 formulaires. De plus, on fait une totale confiance à l'honnêteté et à la validité des affirmations fournies. En outre, il est nécessaire de pouvoir suivre les individus afin de les retrouver pour les interroger. Cette recherche est d'autant plus aléatoire qu'il se sera écoulé un temps plus ou moins long. Bien sûr, des redressements statistiques sont effectués mais ils ne gomment pas complètement les risques d'erreurs.

(24) : les questionnaires sont envoyés par les derniers établissements fréquentés aux dernières adresses connues (généralement celles des parents).

D'autres organismes réalisent également ce genre d'études, comme l'Observatoire Régional des Formations et des Qualifications des Emplois (ORFQE), mais de telles structures n'existent pas dans toutes les régions. Elles dépendent du niveau des difficultés dans une région et de leur prise en compte pas les institutions locales. Ainsi, l'ORFQE relève du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais.

Tous ces travaux sont réalisés spécifiquement pour l'insertion professionnelle et permettent donc une relation relativement fiable entre la formation suivie et la position vis à vis de l'emploi, sur un laps de temps assez court. En réaction, les institutions peuvent redéterminer des modifications dans le système de formation.

D'autres enquêtes existent également mais sur un plus long terme, cinq ans, et permettent de retracer le parcours plus ou moins complet des individus. Toutes les étapes sont alors repérées et on peut rendre compte des tendances profondes du système. Toutefois, les possibilités d'actions sont plus limitées car on ne dispose alors que d'une vision déjà ancienne, dépendante d'une conjoncture dépassée.

L'Insee collabore avec le CEREQ et les services d'études du Ministère de l'Education Nationale dans le cadre des bilans Formation-Emploi. Ces bilans établissent la relation entre les flux des sorties à la fin ou au cours de l'année scolaire et les entrées dans la vie active. On compare alors les résultats de l'Enquête Emploi au fichier des sorties du ministère de l'Education Nationale. Cette mise en parallèle ne relie pas précisément les deux populations et limite les possibilités de description fine des phénomènes. La stabilité de l'emploi occupé est également relativement mal appréhendée.

Ces données sont, en général, malheureusement présentées sans rattachement à l'espace. En dehors des travaux de l'ORFQE, il n'y a pas de résultats détaillés en fonction de la zone de résidence. A l'échelon intra-régional, il n'y a pas non plus de périodicité suffisante permettant de retracer les évolutions. Non seulement cela complique le travail du géographe, mais de nombreux facteurs explicatifs sont laissés de côté.

En dehors de ces enquêtes que l'on pourrait qualifier de généralistes, ils en existent d'autres. C'est le cas du suivi des étudiants, au début de l'université de Lille I, puis des autres universités lilloises, réalisé par F. Gugenheim dans le

cadre du SUAIO dans un premier temps, puis dans celui de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP). Cette enquête, réalisée en 1991/92, auprès de 3 000 bacheliers inscrits dans les trois grandes universités lilloise en 1987/88, a surtout pour objet de mesurer la relation entre la réussite universitaire et l'origine sociale, géographique et le type de baccalauréat. L'accès à l'emploi n'en est donc pas le thème principal, même s'il est abordé. Cet observatoire se propose d'étendre ses investigations à l'ensemble des universités du Nord-Pas-de-Calais. Sachant que la région investit énormément dans la formation supérieure, il est indispensable d'avoir un retour d'informations, d'autant que la création récente des universités d'Artois et du Littoral modifie les données de l'enseignement supérieur régional.

Enfin, les jeunes apparaissent également parmi d'autres populations dans des enquêtes sans rapport direct avec l'insertion. C'est de le cas de l'Enquête Emploi réalisée annuellement par l'Insee auprès de 60 000 ménages environ. Le recours à ces données permet de confronter les jeunes à l'ensemble de la population active. On mesure alors la concurrence existant entre les classes d'âges et les aptitudes des jeunes à y faire face. Outre cet aspect, l'Enquête Emploi donne surtout une image régulière et instantanée de l'emploi au niveau national.

Ne trouvant pas tous les éléments nécessaires à notre recherche dans les données que nous venons de présenter, nous nous sommes tournés vers d'autres sources disponibles.

B. Les sources issues d'organismes impliqués dans les problèmes d'insertion.

Nous nous sommes retrouvés confrontés, comme c'est souvent le cas, à des documents qui n'ont pas été élaborés spécifiquement pour le thème qui nous occupe. En général, ces informations sont fournies par diverses administrations assurant la gestion de personnels ou de populations ayant droit à des prestations sociales, par exemple. Les fichiers disponibles ne sont généralement perçus que comme des sous-produits résultants des besoins de comptabilisation des populations prises en charge. L'espace est alors pris en compte, mais l'insertion professionnelle ne peut être directement appréhendée. Ainsi, pour ces organismes, les caractéristiques des chômeurs (cursus scolaire, statut matrimonial, etc...) ne sont que des préoccupations secondaires. Dans

notre cas, nous avons repéré des erreurs de saisie dans la zone de Roubaix-Tourcoing, nous n'avons pu les corriger mais nous en tiendrons compte dans le commentaire.

Autre inconvénient, à chaque situation correspond un organisme différent. Le meilleur exemple est celui des stages destinés aux jeunes : chacun d'entre eux dépend d'un service de gestion particulier et il n'y a pas centralisation de l'information.

Ces services réservent souvent un bon accueil aux chercheurs mais les possibilités restent limitées car rien n'est prévu pour leur intégration dans les travaux réalisés. Il est évident que le personnel n'est pas à la disposition du chercheur, celui ci ne doit donc pas perturber le fonctionnement du service (25).

L'informatisation des fichiers n'est pas encore généralisée et le dépouillement des fiches individuelles représente une tâche de longue haleine. Ces services sont uniquement préoccupés de connaître le nombre d'individus dont ils ont la charge sans désir d'en connaître les caractéristiques. Dans le meilleur des cas on peut y piocher les fragments d'une information bien souvent incomplète. Si l'on désire enrichir sa connaissance, il faut alors chercher ailleurs le complément manquant. Mais les informations se recoupent très rarement : la période, les classifications, les populations ne correspondent pas.

La préoccupation, généralement unique, du dénombrement rend également ces fichiers très éphémères. Les services établissent des stocks remplacés continuellement. C'est le cas, par exemple du fichier de l'Assedic dont la population change tous les mois. C'est utile pour enregistrer l'évolution rapide des changements, mais la connaissance détaillée des populations ne peut être renouvelée sans cesse, du fait de la quantité de traitement qu'elle suppose. On ne peut revenir tous les mois pour occuper un poste de travail car, si le chercheur souhaite la coopération du personnel, il ne doit pas être la cause d'un surcroît de travail ni une gêne.

Autre exemple, le fichier constitué par les caisses de retraite est, à notre avis, le plus exhaustif pour connaître la vie active des personnes. En effet,

(25) : Ainsi, dans un cas précis, nous n'avons pu extraire des informations communales car le bruit de l'imprimante gênait les occupants du bureau où elle se trouvait.

lorsque l'on fait valoir ses droits à la retraite, on reconstitue l'ensemble du parcours d'activité avec les divers emplois occupés, leur nature, leur durée, etc... Cependant, les informations ne sont pas compilées, l'accès est donc impossible et lorsque la vérification de la justification de la demande a été effectuée, le dossier est détruit.

Enfin, dernier cas, les stages proposés aux jeunes sont également très provisoires. En dehors des Stages d'Insertion à la Vie Professionnelle (SIVP), les diverses mesures ont une durée de vie très limitée. En général, chaque plan social apporte un nouveau lot de dispositions et entraîne la disparition d'une partie des précédentes. Il est donc difficile de mesurer les effets réels de chacune d'entre elles, d'autant que, nous y reviendrons, les possibilités sont multiples et on aboutit à un véritable labyrinthe, au sein duquel les jeunes, comme les spécialistes, ont bien du mal à s'y retrouver.

Le principal obstacle est donc que ces différents fichiers ne sont pas prévus pour une utilisation autre que celle à laquelle ils sont destinés et qu'il n'y a pas d'effort de centralisation et d'homogénéisation de la part des administrations qui les produisent.

Toutefois, nous avons utilisé les fichiers des Assedics et de la DRTE qui comptabilisent les chômeurs. Pour l'aspect qualitatif du chômage, nous avons utilisé les fichiers de l'Assedic d'Arras qui centralise toutes les informations du Nord-Pas-de-Calais. En effet, les chiffres de la DRTE n'étaient, à l'époque, pas informatisés et rendaient impossible tout traitement spécifique. A partir du moment où l'on s'inscrit à l'ANPE, un dossier est ouvert à l'Assedic. Tous les chômeurs répertoriés par les agences sont donc comptabilisés dans les fichiers. Mais, les problèmes précédemment évoqués restent présents.

C. Le chômage : une situation pas toujours simple.

Nous l'avons dit, le chômage est un bon moyen d'évaluer la réalité de l'insertion professionnelle, d'autant que ces fichiers très détaillés permettent de rendre compte de la diversité des situations. Nous avons également utilisé le Recensement Général de la Population (RGP), sur lequel nous reviendrons. Mais, ces fichiers ne traitent pas forcément les mêmes populations. Aussi, si nous ne reviendrons pas sur la pertinence des définitions de la jeunesse ou de

la limite géographique du Nord-Pas-de-Calais, il est indispensable de préciser les critères du chômage.

1. Sans emploi mais pas forcément chômeur.

Contrairement à l'idée communément répandue, un chômeur n'est pas simplement une personne sans emploi. Le Bureau International du Travail (BIT) définit comme chômeur toute personne sans emploi, disponible immédiatement, et recherchant effectivement un travail. Le BIT intègre également dans cette catégorie les personnes ayant trouvé un emploi mais qui l'occuperont ultérieurement. Bien sûr, la condition première, et sous entendue, est d'être capable physiquement de travailler, donc de pouvoir prétendre à un emploi. Par contre, les indépendants "qui n'ont pas encore pris leurs dispositions" et les travailleurs familiaux "qui ont cessé leur activité et ne sont pas en quête de travail rémunéré" sont assimilés à des inactifs. Cette définition a pour objectif d'unifier les méthodes de comptage et de permettre les comparaisons internationales. Mais comme le font remarquer Besson, Comte et Rousset (26) «la manière de percevoir l'emploi varie selon les structures économiques et sociales (...) les définitions opératoires retenues, les critères précis adoptés pour apprécier la disponibilité, le sérieux de la recherche, sont variables selon les pays».

L'Insee utilise ces définitions dans le cadre de ses Enquêtes Emploi mais un certain nombre de chômeurs ne sont alors pas pris en compte. Il s'agit des individus à la recherche d'un emploi non salarié (100 000 environ en 1981), de ceux qui ne peuvent prouver qu'ils recherchent effectivement un emploi, et des personnes momentanément salariées. C'est le cas, par exemple des chômeurs suivant une formation rémunérée. Inversement, un salarié, qui connaît un chômage provisoire en raison de la situation de son entreprise, sera considéré comme chômeur.

Cette définition ne permet pas non plus la perception des situations transitoires. Un salarié cherchant à créer sa propre entreprise sera absent des listes de chômeur. Il en est de même s'il occupe un emploi, mais qu'il en cherche un autre en parallèle. La définition du BIT mesure donc «le chômage effectif, celui qui se manifeste sur le marché» (27).

(26) : Compter les Chômeurs 1981 p. 326.

(27) : Cf. supra p. 326.

La détermination du statut de chômeur par le recensement reprend la détermination du BIT et renforce l'importance de la déclaration explicite de la recherche de travail. Cette condition est très large, puisqu'il suffit d'être inscrit dans un organisme de placement pour que cette inscription soit considérée comme un acte de recherche. Or, la présence sur les listes de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est très utile pour bénéficier d'un grand nombre d'aides sociales. La motivation n'est donc pas obligatoirement liée à la recherche d'un emploi.

Nous avons également utilisé les fichiers de la DRTE qui reprend et traite chaque mois les données brutes des demandeurs d'emplois fournies par l'ANPE. Ces données regroupent les individus s'inscrivant à l'ANPE, à la recherche d'un emploi et étant immédiatement disponibles. Cette population ne recoupe que partiellement celle des chômeurs au sens du BIT : l'Enquête Emploi montre que, parmi les chômeurs déclarés lors de l'enquête, environ 13% ne sont pas inscrits à l'ANPE et qu'inversement la même part des inscrits à l'ANPE n'est pas considérée comme chômeurs au sens du BIT.

A partir des inscriptions *enregistrées* durant le mois, des flux d'entrée et de sortie, du *stock* du mois précédent, on détermine le nombre des Demandes d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) publié chaque mois comme le chiffre officiel du chômage. Les DEFM ne sont pas une population unique puisqu'on y distingue quatre catégories.

- Les chômeurs de catégorie 1 sont des personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi durable à temps plein.
- La catégorie 2 regroupe les individus pourvus ou non d'un emploi, à la recherche d'un emploi durable à temps partiel.
- La catégorie 3 rassemble les personnes non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi non durable (saisonnier ou temporaire) à temps plein ou partiel.
- La catégorie 4 réunit les personnes non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi durable à temps plein pour la date de sa disponibilité.
- La catégorie 5, pour finir, compte les personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi durable à temps plein.

Cette classification, faite par l'ANPE, est établie en fonction des différents types d'offres d'emploi. C'est donc l'offre d'emploi, les possibilités et les types de postes, qui déterminent la demande et son classement.

La caractéristique commune, que l'on ait un travail ou non, est donc de rechercher un emploi. Néanmoins, l'accent est mis sur l'emploi à temps plein, même si l'emploi à temps partiel et temporaire ne cesse de se développer en liaison avec la conjoncture économique. De plus, on peut se demander à quoi correspond un emploi à temps plein, puisqu'il n'y a pas de limite clairement établie. Enfin, face aux difficultés, un chômeur ne se limite pas dans sa recherche aux seuls emplois à temps plein. Il est souvent prêt à accepter tout emploi qui se présente. La classification des chômeurs renvoie donc à la définition de l'emploi et à la perception de ce que recouvre cette notion.

En ce qui nous concerne, nous avons utilisé, en le précisant, soit les chômeurs de catégorie 1, soit les chômeurs toutes catégories, selon les données disponibles. D'ailleurs, les résultats exprimés et commentés par les médias concernent *uniquement pour les demandeurs de catégorie 1*, ce qui laisse de côté tous les autres.

Pour être comptabilisé par l'ANPE, il faut s'y être inscrit, et même si le cas est de plus en plus fréquent, tous les actifs sans emploi n'en font pas la démarche. Même lorsque l'on s'est inscrit à l'ANPE, on n'est pas certain d'y rester. Ainsi, les stages de formation sont de plus en plus souvent rémunérés, donc l'ANPE ne considère plus les stagiaires comme des chômeurs et les supprime de ses listes. On peut être également radié après le non-renvoi injustifié du formulaire mensuel de pointage ou si on ne se présente pas aux offres proposées par l'agence. Cette radiation entraîne la suspension, qui peut être définitive, des indemnités versées par l'Assedic. En général, le chômeur veille à respecter cette procédure du fait de l'enjeu financier. Mais, dans le cas des primo-demandeurs, en majorité des jeunes, l'attention n'est pas toujours aussi grande. En effet, pour eux la radiation de l'ANPE n'a pas les mêmes répercussions puisqu'ils ne perçoivent pas d'allocation. Un jeune n'observera donc pas aussi strictement le règlement de l'agence puisqu'il ne représente pas les mêmes conséquences pécuniaires. De plus, l'ANPE, agence de placement, parvient de plus en plus difficilement à remplir sa fonction ; y être alors inscrit, notamment chez les jeunes, apparaît inutile. Cependant, la seule façon d'obtenir un stage ou une formation complémentaire est d'être inscrit sur les registres de l'ANPE. On peut donc être chômeur au sens du BIT et ne pas être mentionné dans les fichiers de l'ANPE, d'où une sous estimation du phénomène.

Le chômage, tel qu'il apparaît à travers les chiffres publiés, ne tient donc pas compte de tous les individus sans emploi, c'est le cas d'une partie des inactifs que nous avons déjà évoqué. On considère comme inactifs les jeunes scolarisés, les personnes d'âge actif n'exerçant aucune activité et les retraités. La catégorie des inactifs peut donc illustrer les difficultés d'insertion, puisqu'en dehors des individus inaptes au travail, elle rassemble des jeunes susceptibles d'entrer dans la vie active.

2. Un phénomène saisonnier.

Si nous nous sommes contentés d'une seule exploitation des fichiers de l'Assedic du Pas-de-Calais, ce n'est pas uniquement en raison de la gêne que nous pouvions occasionner. Nous aurions pu revenir, ne serait-ce que pour tenter d'améliorer les chiffres concernant la zone de Roubaix-Tourcoing. Mais, le fait de se limiter à un seul mois, en l'occurrence celui de janvier, n'a rien de fortuit. Il correspond à la volonté d'éliminer les perturbations dues au caractère très saisonnier du chômage.

Les variations des chiffres ne sont pas uniquement dépendantes de la conjoncture économique, le moment où est faite la mesure y tient une place importante. Le mouvement est aujourd'hui bien connu, mais de manière empirique, et montre une baisse des chômeurs durant le deuxième et troisième trimestre, et, au contraire, à une hausse en début et en fin d'année. A une échelle encore plus fine, on a pu remarquer l'existence de mouvements intra-mensuels.

Pour limiter les effets de cette saisonnalité, on peut employer des méthodes statistiques de correction. On aboutit alors aux chiffres Corrigés des Variations Saisonnières (CVS). La méthode utilisée couramment est celle des moyennes mobiles sur trois ou quatre ans. Elle permet la comparaison d'un mois à l'autre, en lissant les variations. Son utilisation suppose la connaissance détaillée des informations chaque mois afin de reconduire les calculs. Notre but n'est pas une comparaison inter-mensuelle, mais de retenir un moment qui soit le plus représentatif possible de la réalité du chômage.

A ce titre, le mois de janvier, de l'avis des spécialistes du chômage, apparaît comme le moins perturbé. C'est surtout vrai pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail à la fin de l'année scolaire, donc en juin, et

essentiellement en septembre au terme des congés estivaux. En prenant le mois de janvier, on a laissé le temps aux nouveaux arrivants de trouver un emploi, ceux qui sont encore au chômage sont réellement en situation d'échec. Après le mois de janvier, les mesures de traitement social commencent à entrer en action et diminuent artificiellement le nombre de DEFM.

D. Le recensement, source privilégiée de la recherche en géographie de la population.

Le recensement de la population est, en général, la base de données préférée du démogéographe. Il possède, en effet, nombre d'avantages.

1. Les avantages d'une couverture géographique exhaustive.

En premier lieu, il assure une couverture spatiale complète et permet ainsi des changements d'échelle sans changement de sources, avec, notamment des subdivisions géographiques reconnues et utilisées par de nombreux chercheurs. Autre avantage, qui nous concerne directement, le recensement est le seul à permettre, en dehors de l'Enquête Emploi, mais qui ne propose pas de résultats détaillés à l'échelon régional, la mesure fiable de la population active. La DRTE propose bien une mise à jour annuelle, mais celle-ci repose sur des estimations basées sur les chômeurs et les actifs ayant un emploi comptabilisés par ses services. Il est vrai que cette évaluation est communément utilisée, dans le calcul des taux de chômage mensuels par exemple, mais elle ne peut être retenue pour une étude des composants de la population active. Là encore, tout filtrage, qu'il soit spatial, qualitatif, introduit des biais importants.

Nous avons pu disposer pour notre recherche des bandes de "l'exhaustif" du recensement de 1990 grâce aux moyens conjoints de l'IFRESI et du Laboratoire de Géographie Humaine. Le premier a permis l'achat des bandes, et le second a financé les extractions sur gros système. Ces données constituent une base irremplaçable, nous permettant de descendre à une échelle très fine : les 1 549 communes du Nord-Pas-de-Calais, ce qui n'avait jamais été réalisé auparavant pour les jeunes. En agglomérant ces communes, nous avons également reconstitué les différentes zones intermédiaires.

Mais, il est très regrettable que cette richesse géographique n'aille pas de pair avec une abondance comparable d'informations. En effet, il est bon de rappeler qu'exhaustif, dans le cas du recensement, ne signifie pas que l'on dispose de toutes les informations possibles. Seules les données quantitatives principales sont saisies, les variables qualitatives font l'objet d'une saisie *supplémentaire* dans le cadre du sondage au quart. *Dans notre cas, nous n'avons donc pu extraire, en les reliant, les niveaux de diplôme et les catégories socio-professionnelles*, par exemple. L'Insee n'ayant pas non plus réalisé un traitement analogue, cet aspect important de l'insertion ne pourra être complètement développé.

L'informatique, grâce à ses possibilités de traitement, a été notre outil essentiel dans l'approche de l'insertion sur un si grand nombre d'unités territoriales. De plus, la date très récente du recensement permet de montrer les tendances les plus actuelles. Cela correspond bien à la démarche du géographe, toujours désireux de disposer des derniers indicateurs. C'est d'autant plus nécessaire pour notre sujet, très conjoncturel et soumis à d'incessants changements.

Cependant, si la qualité intrinsèque du recensement demeure, l'accès à l'information qu'il fournit est de plus en plus difficile du fait de la nouvelle politique de l'Insee qui tient maintenant à monnayer toutes données détaillées. Le travail du chercheur isolé est devenu limité, seules des structures importantes, grâce aux moyens dont elles disposent, peuvent se permettre les investissements financiers nécessaires. En dehors de ces aspects matériels, le recensement général de population ne présente pas que des avantages.

2. Il faut se garder d'une confiance totale.

Premier inconvénient, le recensement n'est après tout qu'une enquête, même si les préoccupations d'échantillonnage n'existent pas. Le recensement comptabilise les individus par rapport à leurs résidences ; or une personne n'est pas forcément rattachée à un seul lieu de résidence. Elle peut donc être oubliée ou comptée deux fois d'où une sous ou sur estimation des résultats. L'Insee est bien sûr conscient du problème et utilise des moyens de redressement pour pallier ce genre d'erreur. Si cela affecte peu les résultats du fichier exhaustif, il n'en est pas de même pour le sondage au quart, ne parlons pas du sondage au vingtième. Or, les résultats détaillés concernant l'activité et l'emploi sont

principalement tirés de ce fichier. La marge d'erreur est donc d'autant plus importante, surtout pour des petites zones.

Du fait du rattachement de l'individu à son lieu de résidence, l'emploi est donc traduit par rapport au domicile et non au lieu d'activité. Les résultats ont donc tendance à souligner les zones les plus peuplées, pas celles où sont véritablement situées les entreprises. A priori, il y a corrélation entre les deux phénomènes, une entreprise s'implante rarement loin de toute réserve de main d'oeuvre et inversement, mais les changements économiques du Nord-Pas-de-Calais ont encore accru les déplacements de travail. On ne peut donc compter sur le recensement pour localiser précisément l'activité économique d'une zone.

Autre facteur d'erreurs, même si la loi fait obligation de répondre au recensement, rien ne garantit la validité des réponses fournies par la personne recensée. En général, il y a peu de risque pour les réponses démographiques (âge, nombre d'enfants, statut matrimonial, etc...), il n'en est pas de même pour celles ayant trait à l'activité. L'individu doit rattacher son statut (social, économique) par rapport à des listes préétablies, il peut se tromper ou vouloir se surévaluer.

Ces irrégularités ne doivent pas être uniquement imputées à l'individu recensé, elles peuvent également intervenir lors de la saisie des informations. Les moyens statistiques de redressement sont alors beaucoup plus difficiles à mettre en oeuvre. L'agent recenseur est également facteur d'inexactitudes. Le personnel utilisé n'est pas spécialisé dans ce genre d'enquêtes, même s'il reçoit une formation préalable, et sa motivation rarement affirmée. En fait, et cela est valable pour toutes informations statistiques, plus on multiplie les étapes, les agents intervenants, les données recueillies, plus les risques d'erreurs sont importants. On aboutit au paradoxe que plus les chiffres sont riches d'enseignements, plus il faut s'en méfier. On comprend mieux l'importance de la catégorie des "non-précisés" dans les différentes populations. Cette difficulté de classement n'est d'ailleurs pas propre au recensement, et son ampleur, variable selon les sources, est un bon indicateur de leurs qualités.

Le recensement a pour objet une connaissance la plus complète possible des caractéristiques de la population. Il ne répond donc pas à un objectif spécifique, chacun en retire les éléments qui l'intéressent. Aussi, lorsque l'on cherche à approfondir un domaine particulier, on arrive très vite aux limites de

ce qui peut être mesuré ; le recensement ne prétend pas, de toute façon, apporter des éléments pour tous les sujets potentiels. C'est pourquoi nous avons dû nous tourner vers d'autres bases de données plus spécialisées comme celles de l'Assedic ou de la DRTE. Cependant, lorsque l'on change de sources, l'information change également : la période, les critères de définition des populations, etc...

Le recensement n'est cependant pas exempt de modifications. D'un recensement à l'autre, les définitions, déterminant le classement des individus, sont restées identiques. Il représentait donc un outil précieux pour mesurer les évolutions des diverses populations. Cependant, entre 1982 et 1990, la définition de la population active a changé, incorporant dorénavant les militaires du contingent. Cela entraîne toute une série de problèmes lors de la confrontation des indicateurs dans une démarche évolutive.

On peut d'ailleurs s'interroger sur les motivations de ce changement. Certes, le service militaire a évolué, les appelés ne sont plus seulement cantonnés à des tâches militaires. Ils interviennent dans la vie civile (éducateurs, enseignants) mais cette transformation n'est pas totalement dénuée d'arrière pensées. Le taux de chômage est calculé par rapport à la population active. Si on ne parvient pas à faire baisser le numérateur (les chômeurs) on peut augmenter le dénominateur (les actifs) et le résultat de la fraction est alors diminué. Cette interprétation toute personnelle montre que les définitions de population peuvent être transformées pour des motifs plus ou moins politiques.

Le recensement est devenu une sorte d'institution à laquelle tout le monde se réfère, y compris pour les classifications utilisées. C'est le cas des Catégories Socio-Professionnelles (CSP), devenues depuis 1982 la nomenclature des Professions et Catégories Socio-Professionnelles (PCS), qui est censée rendre compte de la structure sociale de la population. Lorsque l'on travaille sur l'activité, on est obligé de l'utiliser d'autant qu'elle est communément employée. Depuis le recensement de 1982, elle n'avait pas subi de refontes générales. Du fait de l'évolution des structures économiques, elle n'était donc plus aussi adaptée pour rendre compte de la diversité des situations et du déclin de certaines catégories. Ainsi, le statut d'ouvrier a profondément changé depuis vingt ans, recouvrant des conditions d'emploi très diverses. En fait, c'est essentiellement pour les professions intermédiaires (cadres moyens, employés de la fonction publique, etc...) que les définitions sont les plus floues, mais c'est également l'importance croissante des classes moyennes qui

oblige à en approfondir l'étude. L'agent recenseur lui même peut avoir des difficultés pour rattacher un statut particulier à une catégorie préexistante. De plus, dans le cas où l'on mène une étude où le rattachement à la catégorie socio-professionnelle n'est qu'un des aspects, on ne peut utiliser la classification la plus détaillée et on est contraint, dans un souci de simplification, de s'en tenir au classement le plus grossier en huit ou seize postes. La perte de renseignements augmente encore le risque de schématisation.

Autre exemple du caractère imparfait du recensement, les secteurs d'activité dont les significations ont perdu de leur pertinence, du fait, là encore, des évolutions en matière d'emploi. Depuis une quinzaine d'années, le travail temporaire, géré par des agences d'intérim, a connu un formidable essor en réponse aux besoins de flexibilité des établissements. Ces agences sont considérées comme des services aux entreprises, à ce titre elles font partie du secteur tertiaire ainsi que les personnels qu'elles emploient. Un maçon, un chaudronnier travaillant par l'intermédiaire d'une agence font donc partie du tertiaire et non pas du secteur du bâtiment ou de la métallurgie. Ce type d'erreur de classement n'est pas propre au recensement puisqu'on le retrouve également dans le fichier Sirène par exemple.

Le recensement représente donc un passage obligé pour la recherche en géographie de la population mais il est semé d'embûches. Ses résultats doivent donc être pris avec une certaine circonspection, même s'ils sont unanimement utilisés et reconnus par la communauté scientifique et qu'ils sont de toute façon plus fiables que ceux tirés des fichiers que nous avons également utilisés.

E. Des méthodes de traitement encore à forger.

C'est au début des années 70 que les géographes de la population se sont intéressés aux méthodes d'analyses multi-variées. Ces techniques permettent, en effet, de dresser, selon des méthodes statistiques, les typologies des espaces traités. On voit, dès lors, l'intérêt que représentent de tels traitements dans la connaissance des aires géographiques. C'est pourquoi, la classification hiérarchique, l'analyse factorielle des correspondances et d'autres ont rencontré un vif succès, venant utilement compléter l'utilisation d'indicateurs plus frustes. Si le recours à l'information chiffrée était déjà important, l'analyse

multi-variée n'a fait que renforcer cette tendance, permettant notamment la mise en place de modèles de plus en plus fiables.

Cette méthode de traitement est particulièrement bien adaptée à la mise en évidence des facteurs primordiaux, souvent sous-jacents, influençant la dynamique des populations. Pour aboutir à de tels objectifs, les données primaires doivent être abondantes et variées, c'est pourquoi les résultats d'enquête sont souvent exploités en recourant à de telles méthodes. Le but de ces méthodes est, non seulement de fédérer des aires géographiques autour de critères communs, mais aussi de mettre en exergue les facteurs secondaires permettant ces regroupements. En effet, si on ne veut pas aboutir à des conclusions trop évidentes et attendues, il est nécessaire de mettre en relation des facteurs relativement indépendants. Or, les données spatialisées à notre disposition sont toutes interdépendantes : le chômage, l'activité, la formation... C'est pourquoi, et nous le verrons lors de l'étude intra-régionale, les zones qui se détachent (Bassin Minier, métropole lilloise,...) se retrouvent, en général, quel que soit l'indicateur retenu. Le recours à l'analyse multi-variée ne présente alors que peu d'intérêt en vue de dresser une typologie du Nord-Pas-de-Calais.

En ce qui concerne la recherche des facteurs secondaires, le détail des données, et surtout leur caractère non individuel, induisent l'impossibilité de les définir. Aussi, les nouvelles pistes mises en lumière par ce type de démarche demeurent souvent inexploitées.

C'est pour ces raisons que nous nous en sommes tenus à des indicateurs relativement simples mais fiables et facilement interprétables géographiquement. Cette standardisation va permettre, nous l'espérons, d'isoler les principaux effets intervenant dans la disparité géographique de l'insertion professionnelle. L'intérêt de notre recherche ne repose donc pas sur l'expérimentation de nouvelles méthodes de traitement, mais sur l'application de méthodes traditionnelles à un sujet relativement neuf en géographie, à une échelle encore peu exploitée.

Il est bon de souligner que cette standardisation systématique des divers indicateurs n'est finalement que très récente dans la géographie. Cette volonté de quantifier précisément les événements apparaît aujourd'hui comme allant de soi, mais si l'on revient trente ans en arrière, on constate que la géographie reposait essentiellement sur des descriptions du vécu des individus et des paysages.

Conclusion.

Le géographe doit donc en quelque sorte résoudre la quadrature du cercle et mener à bien une recherche en utilisant des méthodes qui ne sont pas clairement définies, à partir de données généralement peu adaptées et dont la fiabilité est sujette à caution.

La recherche est plus complexe qu'en géographie de la population, car les groupes retenus ne répondent pas à des critères aussi faciles à déterminer. Ainsi, l'étude de la mortalité ou de la natalité est basée sur des faits aisément établis. La diversité des statuts que nous venons de voir, montre qu'il en est tout autrement pour les chômeurs ou les actifs, catégories flous et *en évolutions constantes*: ce qui explique la place que nous avons consacrée à leur présentation. Nous fragmentons donc une population, (dont la définition renvoie à une notion difficile à cerner) en fonction de critères économiques et géographiques en vue de déterminer les facteurs responsables des disparités spatiales constatées. Nous établissons un double bornage : à la fois démographique (l'âge) et géographique (le Nord-Pas-de-Calais).

L'insertion professionnelle est donc un thème plus éloigné des sujets habituellement traités. A ce jour, la géographie n'a pas encore clairement défini de méthodes pour l'étude de l'emploi et du chômage, on en reste à des descriptions empiriques du phénomène.

Cela renforce le caractère innovant de notre thèse en transposant, en expérimentant, des méthodes à un objet relativement neuf en géographie à partir de données récentes. Mais, l'absence partielle de références rend également son traitement très risqué, c'est pourquoi nous devons faire preuve de vigilance concernant les incertitudes et les biais que nous pouvons rencontrer.

Le géographe n'a pas pour ambition de régler les problèmes qu'il met en valeur mais d'aider à leur compréhension. Néanmoins, l'intérêt récent de notre discipline pour ces sujets constitue un apport indispensable aux travaux des autres chercheurs, grâce à la prise en compte des discontinuités spatiales.

Nous allons donc devoir mesurer l'importance du cadre spatial dans l'insertion professionnelle, mais en envisageant le passé économique du Nord-Pas-de-Calais qui l'a forgé. *Les phénomènes observés ne sont pas simplement le reflet d'une conjoncture, mais résultent également des héritages régionaux.* Ce rappel du passé permettra aussi d'envisager la possible reproduction des caractéristiques sociales et leurs évolutions spatiales.

Chapitre 3 : Le contexte économique du Nord-Pas-de-Calais peu favorable à l'insertion professionnelle.

Comme nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, le géographe situe ses analyses par rapport à un contexte influant sur l'ampleur des phénomènes et les comportements des populations. C'est d'autant plus vrai dans le cadre de l'insertion professionnelle, où, certes la conjoncture joue un rôle non négligeable, mais surtout où les incidences du milieu déterminent les tendances actuelles. C'est donc pour cela que cette présentation, orientée en fonction de notre propos, est indispensable. Il est nécessaire d'insister sur l'histoire des bassins actuellement en crise pour comprendre les problèmes contemporains.

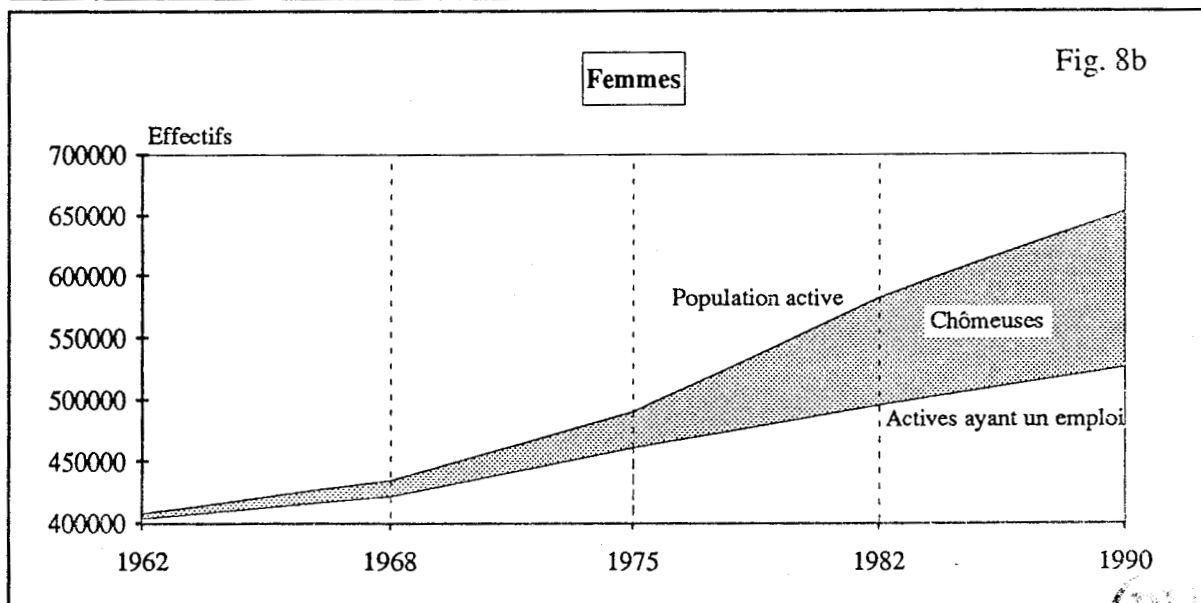
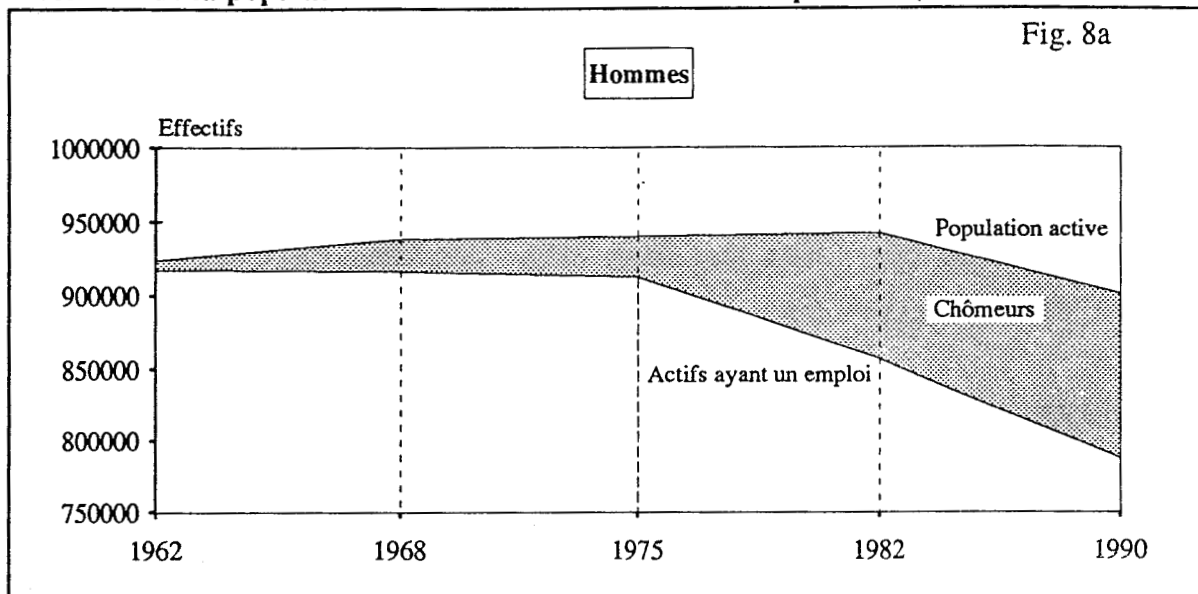
I. Les nouvelles situations imposées par la crise.

A. La féminisation de la population active.

La population active du Nord-Pas-de-Calais, comme celle de l'ensemble de la France et de tous les pays industrialisés, s'ouvre de plus en plus au travail des femmes. Le taux d'activité féminin régional est alors passé de 30% en 1962 à près de 41% en 1990 (fig. 8b). Le nombre d'actives a augmenté de 60% durant cette période.

Dans ce domaine, le Nord-Pas-de-Calais connaissait un retard par rapport à la moyenne nationale en raison du peu de place laissée aux femmes dans la structure industrielle de l'économie régionale. A titre de comparaison, le taux d'activité national était de 36% en 1962. Aussi, malgré une croissance plus forte que dans l'ensemble du pays, les femmes du Nord-Pas-de-Calais demeurent sous actives (le taux régional reste inférieur de 5,5 points). On explique fréquemment ce retard par la relation entre la forte fécondité régionale et la sous-activité féminine, même si elle n'a pu être établie avec certitude.

Evolution de la population active du Nord-Pas-de-Calais par sexe (Source : R.G.P. 1990)



En dépit de l'entrée des femmes sur le marché du travail, *le Nord-Pas-de-Calais reste sous-actif par rapport à la moyenne nationale*. Le taux d'activité n'y est que de 51,1% en 1990, contre 55,3% pour l'ensemble du pays. Outre la sous-activité féminine, la position régionale est largement imputable aux sorties précoces d'activité intervenant, pour les deux sexes, dès 45 ans, et allant croissant avec l'âge des individus. La sous-représentation des professions libérales, des agriculteurs et les licenciements provoqués par la crise de l'emploi, les mesures prises pour y remédier (pré-retraites, garanties de ressources,...) sont les principales causes de la faiblesse de l'activité régionale aux âges élevés.

La part des femmes dans la population active régionale s'est donc logiquement accrue, passant de 30,6% en 1962 à 42% aujourd'hui. Il est vrai que, dans le même temps, le nombre d'actifs masculins a faiblement progressé et a même baissé de plus de 4% entre 1982 et 1990.

L'expansion du secteur tertiaire, l'augmentation du niveau de formation, la montée du risque de chômage du conjoint, l'amélioration de l'assurance chômage, la réduction des écarts de salaires entre les deux sexes, sont autant de facteurs qui ont contribué à cette croissance sans précédent. Grâce au développement du travail féminin et à l'arrivée des classes très nombreuses du Baby Boom, la population active de Nord-Pas-de-Calais a progressé constamment depuis une trentaine d'année, compensant ainsi la réduction de la période d'activité, liée à l'allongement de la scolarité et aux départs en retraite de plus en plus précoces. Mais, depuis le recensement de 1982, la tendance s'est inversée, en raison du ralentissement de l'activité économique, de l'amplification des facteurs limitatifs, et de l'atténuation des effets du Baby Boom.

Malheureusement, la montée de l'activité féminine est venue amplifier les problèmes d'emploi.

B. Des pertes d'emplois considérables, entraînant un chômage persistant.

En dépit de l'augmentation de l'emploi féminin, qui se ralentit toutefois depuis 1982, l'emploi dans le Nord-Pas-de-Calais diminue sans interruption. Il est même inférieur de 0,6% en 1990 à ce qu'il était en 1962! L'érosion très importante, notamment depuis 1982, de l'emploi masculin est responsable de cette chute générale (fig. 8a). On doit noter que l'emploi masculin était déjà en recul dès 1968, mais le phénomène ne cesse de s'amplifier. La féminisation de la population active a donc largement contribué à accentuer la portée des changements économiques. «Comme partout, la France enregistre une croissance du taux d'activité féminine, mais avec cette particularité que les femmes y travaillent moins qu'ailleurs à temps partiel» (28).

De l'écart entre la progression de la population active et de l'emploi, on déduit logiquement celle du chômage. Entre 1962 et 1990, la population active

(28) : P. Sauvage, 1989, p. 22.

a augmenté de 221 826 personnes dans le Nord-Pas-de-Calais, mais le nombre de postes disponibles a baissé 8 848 unités. Dans le même temps, on a répertorié 184 000 chômeurs supplémentaires ; en dehors du Languedoc-Roussillon, *le Nord-Pas-de-Calais enregistre, avec 15%, le plus fort taux de chômage de toutes les régions françaises.*

Les femmes, facteur majeur du développement de l'activité, ont été les plus touchées par la contraction de l'emploi. Entre 1962 et 1982, il y a 245 298 actives de plus dans le Nord-Pas-de-Calais mais également 123 343 chômeuses supplémentaires, soit plus de la moitié. Le taux de chômage féminin régional était de 0,9% en 1962 contre 19,5% en 1990! Quel que soit l'âge, les femmes présentent des taux de chômage supérieurs aux taux masculins (11,9%) et les chômeuses forment 53,4% des sans emplois du Nord-Pas-de-Calais alors qu'elles ne composent que 41,6% des actifs.

Le chômage masculin, en dépit d'une baisse de l'activité, est donc imputable, dans le Nord-Pas-de-Calais, essentiellement aux réductions de postes dans l'industrie et aux difficultés de reclassement. Le chômage féminin tient à des causes inverses, puisqu'il résulte de l'augmentation très forte de la population active, mais dans un contexte déprécié. En dehors du textile et de l'habillement, il n'y a pas véritablement de pertes d'emplois féminins dans le Nord-Pas-de-Calais, ce sont essentiellement les offres d'emplois qui ne parviennent pas à satisfaire la demande.

Mais les femmes ne sont pas les seules à pâtir des restructurations. En effet, on constate que l'emploi masculin est depuis longtemps en recul dans le Nord-Pas-de-Calais. Dès 1968, on observait un affaiblissement par rapport au recensement de 1962. Nous le verrons par la suite, les années 60 marquent le début du retrait des houillères et les premières pertes d'emplois.

L'activité et l'emploi du Nord-Pas-de-Calais ont donc participé à des phénomènes plus globaux qui se sont déroulés dans tous les pays développés, mais la précocité du chômage masculin, le retard, puis l'explosion de l'activité féminine, ne s'expliquent qu'en fonction de l'histoire qui a forgé le contexte régional.

C. Atténuation de la vocation industrielle et tertiairisation de l'économie régionale.

Malgré la mutation de son économie, la région conserve toujours une dominante industrielle, puisque ce secteur emploie 26,5% des actifs régionaux contre 22,75% en moyenne nationale, preuve que les changements actuels ne parviennent pas à effacer en quelques années un passé qui a marqué les populations, les paysages, les mentalités et l'économie du Nord-Pas-de-Calais.

Répartition de la population active ayant un emploi par sexe et activité économique (Source : R.G.P. 75-82-90)

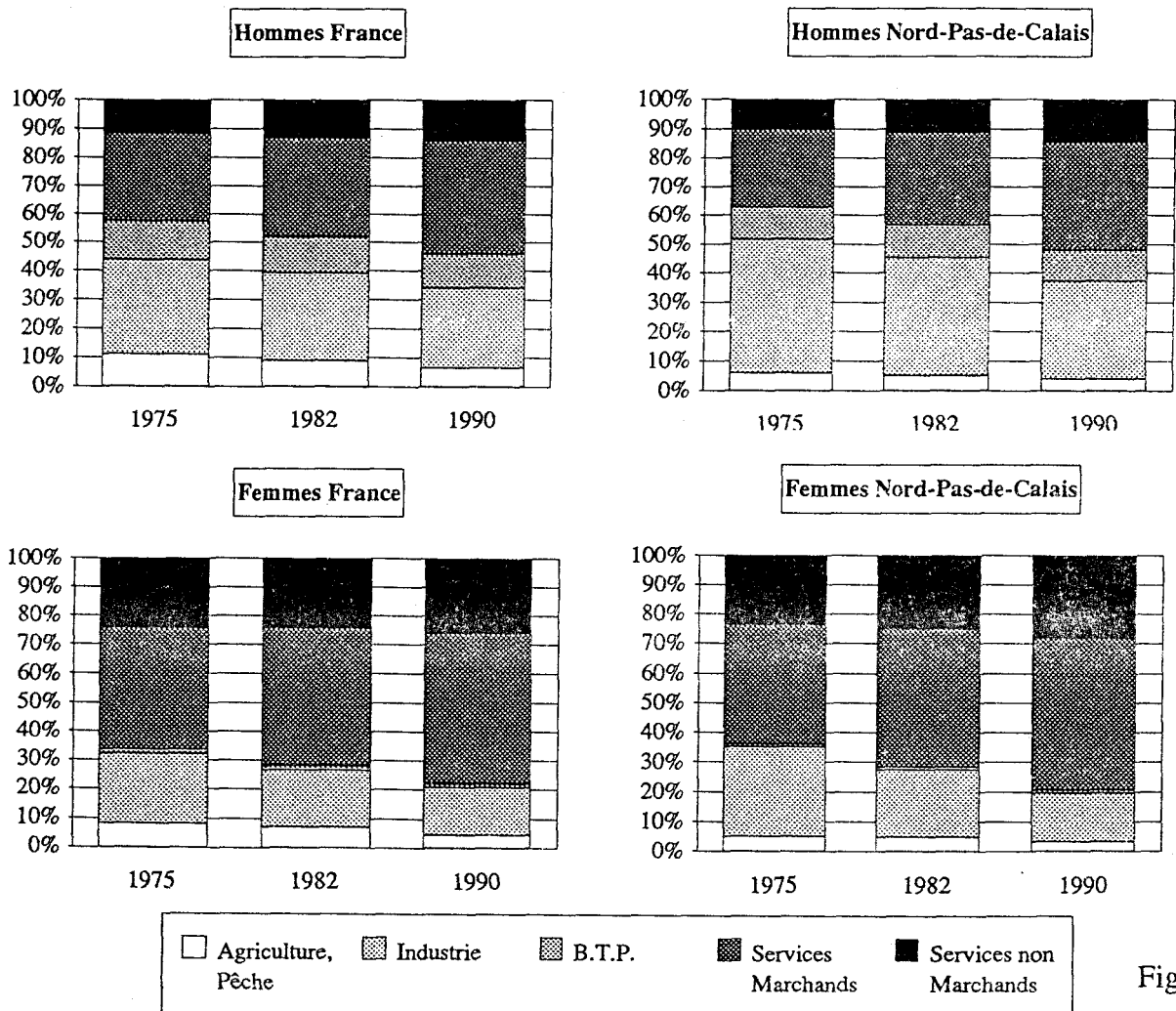


Fig. 9

En 1975, près d'un homme sur deux et une femme sur trois avaient un emploi dans l'industrie régionale (fig. 9). La vocation industrielle régionale avait certes une prépondérance masculine, mais elle s'étendait également aux femmes par l'intermédiaire des industries du textile et de l'habillement. Mais,

contrairement à ce que cela laisserait supposer, l'emploi industriel n'était pas plus féminisé que dans le reste du pays. En réalité, cela était lié à la faiblesse relative des emplois tertiaires et agricoles féminins.

Mais, depuis cette date, l'industrie du Nord-Pas-de-Calais a perdu plus du tiers de ses salariés entre 1975 et 1990, l'emploi masculin de ce secteur est pratiquement divisé par deux! La sidérurgie, le textile et les mines, les trois anciens piliers de l'industrie régionale, ont perdu 300 000 emplois à eux seuls en un peu plus de 30 ans. Corrélativement, l'autre fait marquant de la période est le développement des emplois rattachés aux services marchands. C'est durant la période inter censitaire 1975-1982 que le renversement s'est produit au profit du tertiaire. Le secteur secondaire n'est plus le premier employeur du Nord-Pas-de-Calais. En conséquence, les chiffres montrent un transfert d'une partie des emplois industriels féminins vers les services, mais ce mouvement n'a qu'une relative réalité. Ce changement dépend autant de l'effondrement industriel que de la croissance propre au tertiaire.

Ce dernier représente 63,5% des salariés régionaux, cependant malgré une croissance très forte, mais discontinue (plus 313 000 emplois entre 1962 et 1990), le Nord-Pas-de-Calais se situe encore en dessous de la moyenne nationale (67,1%). Cela s'explique par le retard ancien du tertiaire régional. Or, malgré ce retard, la croissance régionale a été comparable à celle de l'ensemble du pays, voire légèrement inférieure, de ce fait l'écart demeure important. Ce résultat moyen indique qu'il y a bien bouleversement de la domination industrielle passée, mais la part du nouveau secteur économique prépondérant ne permet pas encore de juger d'une transformation complète, c'est d'ailleurs la conclusion à laquelle aboutit D. Paris (29).

A l'image du reste du pays, le revirement au profit du tertiaire est inéluctable et s'amplifiera dans l'avenir. Il ne faut donc plus espérer en un possible retour à un secteur industriel puissant et pourvoyeur d'emplois. Les efforts en matière de créations de postes doivent donc s'orienter vers des activités dépendantes du tertiaire.

Malgré sa croissance, le tertiaire n'a pas pu absorber les pertes de l'industrie. Pourtant, la différence entre ses gains et les pertes de l'industrie montre un solde positif de 58 000 emplois. Les évolutions des deux secteurs n'ont pas été régulières. Ainsi, l'emploi tertiaire a fortement augmenté au début

(29) : La mutation inachevée 1992 p. 351.

des années 70, puisque la hausse des effectifs a été de 23,5% entre 1968 et 1975. Cette croissance s'est ralentie par la suite, surtout au début des années 80. De ce fait, si, avec l'aide des industries de reconversion comme l'automobile, le tertiaire parvenait à absorber une partie du déficit des emplois industriels, cela va lui être de moins en moins possible. D'autant que c'est justement à l'orée des années 80 que la récession, qui frappe la sidérurgie et les charbonnages, va s'accélérer. C'est pourquoi l'emploi régional est en constant recul depuis près de vingt ans.

On a longtemps cru, à tort, que les services permettraient les transferts d'activité des anciens salariés des vieilles branches industrielles. Il était illusoire de croire qu'à un emploi de sidérurgiste ou d'employé du textile on substituerait un emploi de bureau ; les activités nouvelles exigent des qualifications totalement distinctes. Les problèmes se posent donc au niveau des anciens salariés qui n'ont pu se reconvertir, et des jeunes qui sortent de formations pour lesquelles les emplois n'existent plus et donc ne répondent plus aux besoins du marché du travail.

Contrairement à l'industrie, le secteur tertiaire est beaucoup plus diffus, il n'y a pas émergence d'un type particulier qui dominerait à travers de grandes entreprises. D'un point de vue global, la région a, depuis longtemps, bénéficié d'une couverture importante d'activités tertiaires que l'on peut qualifier d'élémentaires.

En dehors de la métropole lilloise et de quelques villes importantes comme Valenciennes, Douai ou Arras, qui concentraient certains services de haut niveau, ailleurs le tertiaire n'était présent qu'en fonction des *besoins locaux*. Les infrastructures de pointe restent cantonnées dans les grandes villes régionales, malgré des possibilités de diffusion plus larges compte tenu de l'importance de la population.

Ces emplois sont fréquemment des postes administratifs que l'on trouve regroupés dans la catégorie des services non marchands, pour lesquels on remarque le faible écart avec la moyenne nationale, même en début de période. En 1990, cette catégorie dépasse même la moyenne nationale, mais il faut relativiser ce bon résultat car il est fortement lié à la création des stages rémunérés destinés à endiguer la progression du chômage (TUC par exemple).

Les services marchands destinés aux particuliers étaient également présents, même si le faible pouvoir d'achat de la population ouvrière régionale limitait leur diffusion. Cependant, la modification de l'activité économique a provoqué, entre autres, une modification sociale, les catégories d'ouvriers cédant peu à peu le pas à celles des employés et des cadres moyens, aux possibilités financières supérieures. Il y a donc eu effet d'entraînement réciproque et les services aux particuliers ont suivi la dynamique sociale.

Par contre, les services orientés vers les entreprises étaient pratiquement inexistantes, les grandes entreprises régionales fonctionnant pratiquement en complète indépendance. Les activités qui n'étaient pas directement liées à la production (publicité, recherche, développement, entretien) étaient assurées par des services internes à l'entreprise.

La disparition de ces grands groupes industriels et la transformation du fonctionnement des établissements ont permis le développement des services aux entreprises. Aujourd'hui, bon nombre de ces tâches annexes sont sous-traitées auprès de firmes externes. Là aussi il y a effet d'enchaînement, car les sociétés de services sont également amenées à déléguer une partie de leur travail. C'est donc partiellement sur ces nouveaux besoins que repose l'essor des services marchands.

La structure économique du Nord-Pas-de-Calais tend donc à se banaliser par rapport à la moyenne nationale, même si les mutations ne sont pas encore terminées et qu'elles se traduisent par d'énormes problèmes de chômage.

D. L'émergence d'une classe moyenne.

L'une des premières conséquences de ces changements économiques se porte sur la composition sociale de la population régionale. Cette dernière a toujours véhiculé l'image, souvent exagérée, d'un monde presque uniquement ouvrier. Ce cliché est toujours prégnant quand on évoque le Nord-Pas-de-Calais, même si les mutations économiques imposent une nouvelle empreinte dans la population.

Répartition de la population totale du Nord-Pas-de-Calais et de la France selon la catégorie socioprofessionnelle. (Tab. 2)

	1982		1990	
	N.P.D.C.	France	N.P.D.C.	France
Agri.	1,41%	2,71%	0,92%	1,79%
Indé.	2,66%	3,37%	2,34%	3,22%
Cadres	2,30%	3,50%	3,00%	4,75%
Prof. Inter.	6,23%	7,25%	6,95%	8,32%
Employés	9,07%	11,51%	10,41%	12,20%
Ouvriers	16,06%	14,36%	14,64%	13,46%
Retraités	11,36%	13,63%	13,80%	16,28%
Autres	50,90%	43,66%	47,94%	39,98%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Source : RGP 1990.

Les difficultés du Nord-Pas-de-Calais apparaissent à travers ses retards dans certaines catégories ou au contraire ses excédents dans d'autres.

Les retards sont exprimés par le peu d'entrepreneurs privés, agricoles ou industriels, et la faiblesse en personnels d'encadrement. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la création d'entreprises de moins de 50 salariés a été favorisée par les mesures prises pour accélérer les restructurations industrielles et le reclassement des anciens ouvriers. La Communauté Européenne, l'Etat et les collectivités locales ont développé des aides financières ou matérielles (ruches d'entreprises) directes pour revitaliser l'emploi et reconquérir les friches industrielles. Nombreux sont ceux qui ont alors profité de l'occasion qui leur était donnée pour devenir leur propre employeur.

Mais ces nouvelles structures restent fragiles car leurs créateurs ne sont pas toujours suffisamment préparés à leurs nouveaux rôles. En effet, l'histoire économique du Nord-Pas-de-Calais a développé des traditions déresponsabilisantes vis à vis de l'engagement personnel («culture du salariat dominante par rapport à la culture d'entreprise» (30)). Enfin, si durant les années 70-80, ce sont les grandes entreprises qui ont été en première ligne des changements économiques, à présent ce sont les PME-PMI qui sont frappées. Le nombre des faillites n'a jamais été aussi important et ces derniers temps, plus de 6 000 entreprises disparaissent chaque mois dans l'ensemble du pays.

Les agriculteurs sont également moins représentés qu'en moyenne nationale. Très tôt, l'industrie régionale a attiré les populations rurales et le

(30) : D. Paris, 1992, p. 199.

nombre d'agriculteurs a baissé rapidement. Il s'est ensuite stabilisé à un niveau inférieur à la moyenne nationale (le poids écrasant des salariés de l'industrie minorant sa représentation), mais le vieillissement de la population active agricole et la crise récente de ce secteur ont entraîné l'accentuation du fléchissement. Enfin, le commerce de détail subit depuis de nombreuses années la concurrence des grandes surfaces et diminue constamment.

C'est également à la domination pratiquement sans partage de l'industrie que l'on doit la part insuffisante de cadres, d'employés et de professions intermédiaires en regard de la forte proportion d'ouvriers.

L'industrie régionale, en raison de ses modes de fonctionnement, ne nécessitait pas la présence de personnels de direction ou d'encadrements très importants. Les catégories des employés et des professions intermédiaires, quant à elles, sont sous-représentées parce que le secteur tertiaire qui les emploie principalement est lui même déficitaire. L'insuffisance régionale dans ce domaine n'est donc que relative par rapport aux emplois disponibles.

Malgré le recul de l'industrie, les ouvriers composent toujours la principale catégorie sociale du Nord-Pas-de-Calais. La sous-représentation des cadres supérieurs et des professions libérales reste stable. A ce propos, il est intéressant de relever que les résultats régionaux, en 1990, sont très proches des chiffres nationaux mais en 1982. Le caractère relativement frustré des données utilisées ne permet cependant pas de conclure à un retard décennal entre la région et l'ensemble national.

La constance du caractère ouvrier régional *«explique en grande partie certaines originalités des comportements sociologiques, démographiques et politiques de la population régionale»* (31). Nous étendons le champ d'action de cette caractéristique par ses répercussions négatives quant à la scolarisation, la formation et l'insertion des jeunes du Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, tout au long de cette étude, nous reviendrons fréquemment sur les liens entre la qualité des processus suivis et le facteur social. Ces relations justifient donc notre présentation de la situation régionale.

La population du Nord-Pas-de-Calais, à travers son activité, ses emplois, sa composition sociale, a donc subi de profonds bouleversements. Ces

(31) : P. J. Thumerelle, 1982, p. 1358.

changements sont essentiellement imputables aux progrès technologiques et correspondent aux cycles évolutifs des appareils de production. Le Nord-Pas-de-Calais, qui a été à la pointe de l'innovation au XIX^{ème} siècle, est logiquement parmi les premiers touchés. Malheureusement, comme le rappelle D. Paris (32), s'il y a bien évolution, et donc disparition des anciennes structures, il n'y a pas adaptations-crétions en nombre suffisant pour assurer le relais.

Les mutations de l'économie régionale dissimulent des disparités spatiales et structurelles difficilement perceptibles à la seule vue des résultats globaux. Elles ne peuvent se justifier qu'à travers un rapide historique des anciens fondements industriels régionaux et de leur répartition géographique. Nous tenons à rappeler la distorsion présente entre les emplois recensés au lieu de résidence et le véritable lieu de travail. On peut néanmoins avoir un aperçu de la répartition régionale, suffisant par rapport à notre but de présentation du contexte.

II. Le triptyque industriel du Nord-Pas-de-Calais.

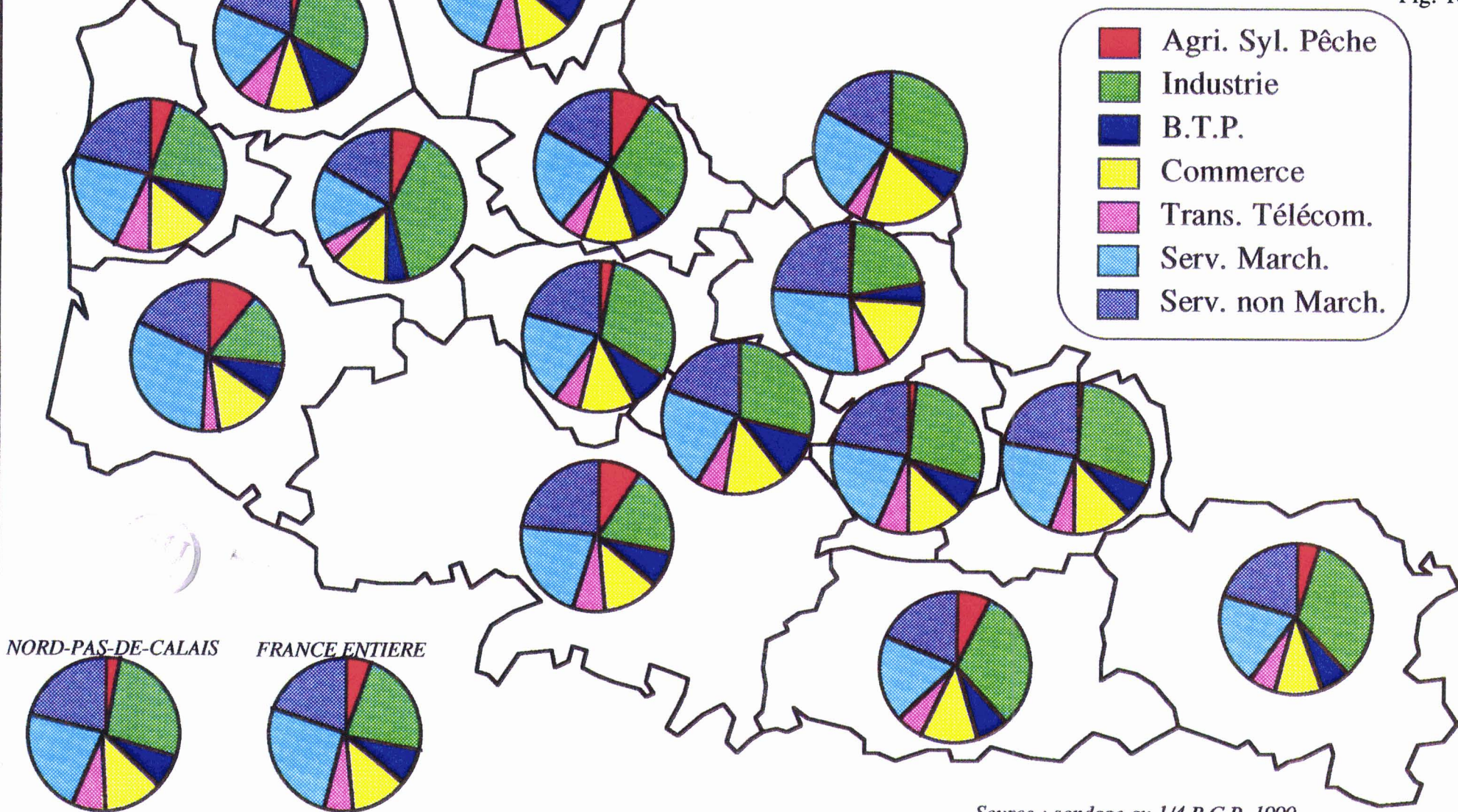
Nous allons donc rappeler rapidement l'histoire économique régionale, en insistant sur les dix dernières années, et montrer que les anciens bassins industriels du Nord-Pas-de-Calais n'ont pas connu une évolution identique, expliquant ainsi, en partie, les différences qui peuvent exister (fig. 10). La trace des diverses activités passées a été et est si forte qu'elle a créé des ensembles spécifiques au sein du Nord-Pas-de-Calais. C'est pourquoi notre présentation retracera le cours de l'histoire économique régionale pour montrer les difficultés propres à chacun de ces groupes.

Cette présentation du contexte économique régional va largement s'appuyer sur les travaux de D. Paris, enseignant à l'UFR de géographie de l'université de Lille et notamment sur son mémoire d'habilitation. Ce chercheur s'intéresse depuis longtemps déjà à la structure de l'économie régionale et à ses mutations récentes.

(32) : La mutation inachevée 1992 p. 88.

REPARTITION DES ACTIFS AYANT UN EMPLOI SELON L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN 1990 PAR ZONE A INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS

Fig. 10



Source : sondage au 1/4 R.G.P. 1990

A. Le textile, fondateur de l'industrie régionale

Comme le rappelle D. Paris (33), l'industrie du textile se diffuse à partir des centres de négoce (Lille, Valenciennes, Cambrai) vers les aires de fabrication (Roubaix, cambrésis, calaisis). Cette organisation se retrouve encore aujourd'hui avec le versant Nord-Est de la métropole lilloise et la présence, en milieu rural, des ateliers de la région de Cambrai. Dans le Cambrésis, actuellement, seule la broderie échappe à la crise, mais elle n'emploie que peu de monde car elle est fabriquée chez des façonniers, dans de petites entreprises familiales. Enfin, le Calaisis concentrait la production de dentelle ; cependant, cette activité a été touchée de plein fouet par la concurrence étrangère et a pratiquement disparu du littoral. C'est également le cas du versant Nord-Est lillois qui a subi la compétition de pays comme l'Italie et maintenant du Sud-Est asiatique. Depuis le début des années 70, cette activité a perdu la moitié de ses emplois. En outre, à la différence des mines dont le sort est maintenant définitivement scellé, la tendance se poursuit encore actuellement. Néanmoins, les emplois restants permettent au secteur industriel de rassembler plus de 30% des salariés dans les zones de Roubaix-Tourcoing et de Cambrai. Pour cette dernière, ce résultat est amplifié par la présence de PME PMI spécialisées dans la construction mécanique.

Contrairement aux mines et à la sidérurgie, le textile employait une main d'oeuvre essentiellement féminine et drainait vers les centres de production des ouvrières venant du Bassin Minier et de l'Ouest de la région. L'aire de recrutement était donc très étendue, c'est pourquoi la fermeture des entreprises du roubaisis a été ressentie sur une grande partie du Nord-Pas-de-Calais, venant s'ajouter aux difficultés propres du Bassin Minier.

Enfin, dernière spécificité du textile, les entreprises de ce secteur sont restées pendant très longtemps sous la tutelle des familles qui les avaient fondées. En effet, les compagnies houillères ont été nationalisées dès la fin de la seconde guerre mondiale et les usines sidérurgiques ont rapidement été contraintes de fusionner au sein de grands groupes, pour faire face aux énormes investissements. Le textile est resté dirigé par des structures familiales, même si cela n'exclue pas la diversification, le meilleur exemple étant celui de la famille Mulliez qui s'est tournée vers la grande distribution (groupe Auchan) ou la vente par correspondance.

(33) : La mutation inachevée 1992 p. 18.

B. Le charbon et son emprise régionale : une activité disparue mais dont les stigmates restent très forts.

C'est au milieu du XVIII^{ème} siècle, en 1757 précisément, que fut créée la Compagnie des Mines d'Anzin dans le prolongement du bassin houiller belge de Mons-Charleroi. Cette création est pratiquement l'acte de naissance de l'activité minière. Durant un siècle, cette dernière va être limitée uniquement au département du Nord. Puis, suite à la découverte de nouveaux gisements, l'extraction va se prolonger vers Lens et Béthune pour former le bassin du Pas-de-Calais.

La mise en exploitation du charbon s'est donc faite progressivement d'Est en Ouest, et c'est aux deux extrémités qu'elle va cesser en premier. Dans le secteur Condé sur Escaut, Valenciennes, les puits de mine ont été les premiers à être exploités, ils vont donc être les premiers épuisés. A l'Ouest, on est à la limite du gisement, les veines y sont très étroites et très faillées. La rentabilité des sites est donc faible et l'apparition de concurrents étrangers va contraindre à leurs fermetures.

Comme nous allons le voir pour la sidérurgie, le charbon est donc en partie victime à la fois de la concurrence étrangère et des autres sources d'énergie comme le pétrole, d'où le sentiment d'incompréhension des ouvriers de ces secteurs qui estiment qu'il y en a encore du travail sur place.

L'activité charbonnière, comme le textile ou la métallurgie, a laissé de profondes empreintes dans le paysage et les mentalités. Les sites miniers se sont implantés pratiquement ex nihilo. Tout était donc à construire et chaque compagnie a bâti, non seulement les infrastructures de production, mais aussi tout un environnement de vie. Cela va des habitations aux lignes de chemins de fer, en passant par les églises, les magasins, les stades, les réseaux de distribution et de production d'électricité et les établissements médicaux.

Tout ce dont les individus pouvaient avoir besoin était pris en charge par les compagnies minières. Cela a entraîné une déresponsabilisation qui passait par une dépendance totale et à une absence de préoccupation de l'extérieur puisque les mines pourvoyaient à tout.

En matière de formation, les compagnies ont implanté des écoles destinées à fournir un enseignement élémentaire puisque le besoin en main d'oeuvre instruite était limité ; l'acquisition des méthodes de travail se faisait sur le tas. Le personnel de direction était peu nombreux et formé à l'Ecole des Mines de Douai. Cette école a pratiquement abandonné sa vocation première pour intégrer de nouvelles filières préparant de futurs ingénieurs dans des domaines très divers comme la plasturgie. L'Ecole des Mines jouit d'une réputation prestigieuse et attire des élèves de l'ensemble de la France.

De la même manière, les industries textiles ont préparé leurs futurs cadres grâce aux écoles d'ingénieurs lilloises qu'elles ont largement contribué à créer. La présence des familles flamandes du textile, héritières de la bourgeoisie drapière de la période préindustrielle, a également concouru au développement de l'une des seules facultés catholiques françaises.

La fermeture des mines du Nord-Pas-de-Calais ne s'est pas traduite par des licenciements mais a tout de même participé au reflux de l'emploi régional. En effet, elle a fait l'objet d'une planification qui s'est étalée sur une trentaine d'années. Durant cette période, le nombre de salariés des houillères passe de 122 000 en 1960 à 15 000 en 1985. Des plans de reconversion sont mis en place sous l'égide de l'Etat. Pour assurer le remplacement des mineurs de fond on fait appel à la main d'oeuvre étrangère, essentiellement marocaine, que l'on va recruter directement sur place. Les anciens salariés sont reclassés dans des entreprises publiques comme l'EDF et des industries de reconversion sont implantées dans ce qui va devenir l'ancien Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais.

C. La sidérurgie : une activité en survie.

La sidérurgie était l'un des trois piliers de l'industrie régionale. Elle était originellement implantée dans l'Est de la région en liaison avec les mines de fer qui y étaient situées. De ce fait, grâce notamment à l'apport de capitaux belges, la vallée de la Sambre est historiquement le premier pôle sidérurgique du Nord-Pas-de-Calais.

Dans un second temps, la sidérurgie va s'installer dans le valenciennois, à Denain et à Trith St Léger, pour utiliser le charbon transformé en coke. La sidérurgie du bassin de la Sambre va évoluer en métallurgie pour convertir

l'acier fondu en Lorraine avec l'apparition des grands groupes Jeumont-Schneider, Usinor. Malgré leur haut niveau technologique, les dernières entreprises de ce bassin d'emploi n'échappent pas à la récession et Jeumont Industrie annonce, en septembre 1993, 400 licenciements dans son site de Jeumont, ville qui compte déjà un taux de chômage de 28%. La sidérurgie valenciennoise va induire également des industries de transformation, notamment dans le ferroviaire et la construction métallique (Fives-Cail, CIMT, Arbel).

En effet, contrairement aux Houillères, qui fonctionnaient en complète indépendance, la sidérurgie faisait vivre quantités de sous-traitants d'importances diverses. La cessation de l'activité sidérurgique a donc eu des conséquences dépassant très largement le cadre strict de ces seules entreprises. Même le commerce est sévèrement touché car ses clients potentiels sont soit partis, soit n'ont plus les mêmes possibilités financières. Les collectivités locales ont vu leurs revenus diminuer très fortement du fait de la disparition de la taxe professionnelle. Certaines communes se sont même retrouvées en cessation de paiement et placées sous tutelle.

Pour faire face à la concurrence étrangère, la France s'est engagée dans un plan de restructuration de son industrie sidérurgique pour améliorer sa compétitivité. Dans cet objectif, elle a décidé l'implantation littorale de nouveaux centres de production.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est Dunkerque, ouvert au début des années 60, qui a été choisi. Pourtant, on a continué à investir dans les sites plus anciens (inauguration du haut fourneau le plus moderne d'Europe en 1975 à Denain) quitte à entretenir artificiellement l'activité et l'espoir. Le choc est d'autant plus rude lorsqu'est décidée la fermeture des sites du valenciennois-denais au début des années 80.

En fait, on a maintenu sous perfusion durant une dizaine d'années tout un secteur économique, jusqu'au moment où cela n'a plus été possible. C'est également le cas de la construction navale régionale qui a fermé ses chantiers dunkerquois (NORMED) pour des raisons similaires.

Le pôle de Dunkerque s'impose maintenant comme le site majeur de la sidérurgie régionale, voire nationale, la spécialisation dans le travail des métaux s'est même renforcée avec l'implantation de l'usine Péchiney qui

fabrique de l'aluminium depuis 1992 et de l'unité de fabrication et de conditionnement du groupe américain Coca Cola. Il faut noter que la création d'entreprises dans la zone de Dunkerque est favorisée par son statut particulier qui procure des avantages fiscaux et des aides à la création.

Cette zone est un bon exemple de la transformation de l'économie régionale, même s'il n'y a pas de rupture totale au niveau de la nature des productions. En effet, on retrouve, sous des formes totalement nouvelles, la fabrication et la transformation des métaux et la production d'énergie avec la centrale nucléaire de Gravelines. Cette dernière illustre bien l'évolution technologique de ce secteur d'activité puisque cette installation produit bien plus d'énergie que tous les puits du Bassin Minier avec un personnel infiniment plus réduit.

Le temps des grandes entreprises industrielles est dorénavant révolu, en dehors de l'industrie automobile sur laquelle nous reviendrons. Dans l'extrémité Est de l'ex-Bassin Minier : le principal employeur du valenciennois est le centre hospitalier (2 200 agents), alors qu'à Denain c'est l'hypermarché local (près de 200 employés) qui détient cette place. A titre indicatif, Usinor-Denain seul, au temps de sa pleine charge, occupait 6 000 personnes.

III. Les secteurs de la reconversion.

A. Quelles activités pour la reconversion industrielle régionale?

C'est à l'industrie automobile qu'est confiée la charge d'assurer le transfert des activités. L'Ouest du bassin est le premier concerné avec l'implantation de la Française de Mécanique à Douvrin (second employeur privé régional avec 6 000 salariés). A la même époque on décide la création d'une usine de boîtes de vitesse à Ruitz près de Béthune. Ces deux entreprises permettent à la zone Béthune-Bruay de compter la seconde plus forte proportion de salariés dans l'industrie de tout le Nord-Pas-de-Calais. Au fur et à mesure du retrait des houillères et en liaison avec la crise sidérurgique, cette politique est poursuivie par l'implantation de l'usine Renault de Douai et de la SMAN (boîtes de vitesse) près de Valenciennes. L'industrie automobile régionale va ainsi permettre la création de 25 000 emplois durant les années 70.

Aujourd'hui, l'automobile semble être encore le seul recours à la crise puisqu'une unité de production d'utilitaires légers, née d'une association entre le groupe PSA et Fiat, va ouvrir très prochainement à Hordain près de Denain. Elle devrait employer à terme 3 500 salariés. Ce secteur emploie actuellement 31 000 salariés dans le Nord-Pas-de-Calais.

On peut s'interroger sur cette constance à miser sur les capacités de reconversion de l'automobile. Si, à la fin des années 60, début des années 70, ce secteur industriel était encore épargné par la crise, il n'en est plus de même aujourd'hui. A l'époque, l'automobile était la seule capable d'absorber les énormes besoins de main d'oeuvre faiblement qualifiée. Mais, investir dans une nouvelle mono-industrie, également soumise à la concurrence et à la conjoncture, n'était peut-être pas un choix judicieux. Pourtant, dès le départ on n'a pas voulu rééditer les erreurs passées et les nouveaux sites de production ont bénéficié des techniques les plus modernes, comme la fabrication robotisée à Renault Douai.

A posteriori, on constate que même les secteurs porteurs d'espoirs connaissent également des difficultés. C'est le cas de l'électronique et de l'informatique. L'usine Thomson qui a ouvert ses portes en 1986 à Marly-lez-Valenciennes pour fabriquer des composants informatiques, n'a jamais embauché les 400 personnes prévues et est aujourd'hui fermée. Autre exemple, même s'il n'est pas situé dans l'ex Bassin Minier, l'usine Bull de Villeneuve d'Ascq, ouverte en 1986, qui assemble des micro-ordinateurs, délocalise sa production et licencie une bonne partie de ses 500 salariés. Ceux ci avaient pourtant consentis à quitter la région de Belfort pour venir travailler dans le Nord-Pas-de-Calais.

Ces activités de pointe ne semblent pas vouloir venir se greffer sur le tissu économique régional et restent fortement concentrées sur la région parisienne. Pourtant, il existe dans le Nord-Pas-de-Calais de nombreuses structures de recherche, notamment avec les universités régionales, qui devraient favoriser les implantations.

Ces délocalisations touchent donc tous les secteurs économiques mais elles ne sont pas nouvelles. Elles correspondent à une volonté des entreprises qui, dans un système concurrentiel, doivent diminuer les coûts de leurs

productions. Elles quittent donc les pays anciennement industrialisés pour d'autres où les contraintes sociales et les salaires sont moins élevés.

B. L'émergence du tertiaire : une évolution inégalitaire.

Le tertiaire englobe une multitude d'activités très diverses. Si, sur le plan économique on ne peut identifier précisément chaque acteur du changement dans le Nord-Pas-de-Calais, la démarche géographique est plus aisée.

Le développement récent du tertiaire repose essentiellement sur les services, notamment aux entreprises, et sur le tertiaire supérieur. C'est donc à partir des zones où ces activités étaient déjà présentes que la croissance est la plus forte. Ce phénomène profite donc surtout à la région lilloise, qui s'affirme comme le pôle tertiaire régional avec près de la moitié de l'emploi de ce secteur, et aux «centres urbains supérieurs de la hiérarchie urbaine» (34). Ce renouveau économique laisse donc spatialement de côté les zones douloureusement touchées par la disparition des entreprises industrielles. Elles ne peuvent donc espérer bénéficier des retombées directes, en terme d'emplois, d'un secteur qui s'affirme dorénavant comme le moteur de la vie économique. En valeur relative la croissance du tertiaire relègue la métropole derrière des zones comme Lens, St Omer ou Calais, même si, en volume, l'agglomération lilloise représente un potentiel énorme. Il est vrai que ces zones périphériques partent avec un retard considérable.

Le changement n'est pas uniquement exprimé en terme économique, mais il induit une redistribution géographique qui mène à une *métropolisation lilloise*. Cette situation n'est pas sans créer des tensions régionales car le reste du Nord-Pas-de-Calais, et surtout les anciens bassins industriels, se sentent oubliés dans la nouvelle dynamique. L'arrivée du TGV et la construction du centre d'affaires Euralille vient encore renforcer cette tendance. Ce vaste ensemble doit parachever la mutation économique de l'agglomération lilloise, mais, au vu des investissements consentis, sa réussite engage l'avenir, non seulement de la métropole mais aussi celui de tout le Nord-Pas-de-Calais. Malheureusement, ce programme arrive à son terme dans une conjoncture très difficile.

(34) : D. Paris, 1992, p. 171.

A propos de cette réalisation, on peut se demander s'il vaut mieux un centre fort, capable de s'affirmer aux niveaux national et international, d'où pourraient se diffuser les retombées ; ou s'il faut saupoudrer un peu partout les structures de transfert et les aides à la création. Le débat n'est toujours pas clos, chacun faisant valoir ses arguments, sachant qu'en dernier ressort ce seront toujours les dirigeants économiques qui décideront en fonction de leurs intérêts. Néanmoins, le tertiaire de haut niveau, dont la présence est très insuffisante dans le Nord-Pas-de-Calais, requiert des conditions d'implantations qui limitent son extension spatiale. Seuls les sites bien pourvus de moyen de communication, où sont déjà installées des activités relais, peuvent être retenus. Aussi, même Lille, qui subit la concurrence de capitales comme Paris ou Bruxelles, aura bien du mal à s'imposer.

Malheureusement, on doit regretter la concurrence à laquelle se livrent les différentes agglomérations pour attirer les investisseurs sans toujours tenir compte de la cohérence du développement régional, ni de l'existence d'un véritable marché local. Ces communes passent alors par des sociétés d'aménagement parisiennes qui fournissent des réalisations clés en main, soit pour une zone d'entreprise, soit pour un centre de tertiaire supérieur. Certains de ces projets avortent, comme à Valenciennes, d'autres aboutissent comme à Arras, mais on peut se demander si ce dernier résistera à la concurrence d'initiatives comparables à celles de la métropole lilloise. Cette concurrence renvoie aux désirs des acteurs politiques régionaux, qu'on pourra également vérifier dans le cas des implantations d'établissements d'enseignement supérieur.

Bien sûr, il ne faut pas limiter le tertiaire aux activités à forte valeur ajoutée. Toutefois, les services aux particuliers, le tertiaire de bas niveau, ne peuvent connaître d'expansion que si la conjoncture est favorable et la clientèle suffisamment aisée pour consommer. Ces deux conditions ne sont pas réunies dans le Nord-Pas-de-Calais, les circonstances actuelles venant encore renforcer les difficultés d'une population à large dominante ouvrière.

Si l'on ne peut dégager d'entreprises privées dominantes dans le tertiaire, il ne faut pas oublier le premier employeur de ce secteur qu'est l'Etat. Il est également le premier employeur national, et son implication est plus forte dans le Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale, puisqu'il y emploie 34,65% des salariés contre 33,85% dans l'ensemble du pays. Ce dernier, par le biais de ses fonctionnaires et des salariés des entreprises nationales, assure non

seulement les missions de service public mais contribue également au maintien d'un certain niveau d'activité. Nous avons vu à l'oeuvre son rôle d'aménagement du territoire dans l'industrie (Renault, Bull), c'est également le cas dans le tertiaire. Ainsi, la décision de délocaliser certaines administrations, pour limiter le centralisme parisien, va concerner le Nord-Pas-de-Calais avec l'installation de l'Institut National de la Propriété Industrielle à Lille et de la Direction des Voies Navigables à Béthune.

L'ex-Bassin Minier, tout au moins dans sa partie Est, le bassin de la Sambre, ont donc enduré la conjonction de deux restructurations industrielles concomitantes qui ont douloureusement touché l'économie et les populations. L'historique rapide que nous venons de mener permet également de constater que cet ensemble, souvent considéré comme homogène, n'a pas connu un développement équivalent dans le temps et dans les activités. Les héritages de cette disparité expliquent largement les écarts que nous pourrions constater.

Cette mutation a été présente sur l'ensemble du territoire national, que ce soit en Lorraine ou dans les bassins du centre de la France. Mais, le poids qu'incarnaient ces activités, a conduit à une dépendance sinon régionale tout au moins des zones dans lesquelles elles étaient situées. C'est pourquoi il est maintenant question de leur survie. Si aujourd'hui, ce qui reste du textile ou de la sidérurgie est compétitif, ces secteurs sont encore fragiles. Ils restent tributaires de la conjoncture internationale et de la concurrence.

Si l'on devait établir une hiérarchie des zones en difficulté, le bassin de la Sambre serait sans doute dans la position la plus préoccupante. Cette région, géographiquement excentrée et enclavée en raison du manque d'infrastructures de transport, ne bénéficie pas de la présence d'une grande agglomération au même titre que Lens ou Valenciennes. Il n'y a donc pas de point d'appui à partir duquel les activités tertiaires pourraient se développer. A la différence d'autres zones en difficulté comme Cambrai, l'agriculture ne peut assurer un relais économique, car ce secteur dans l'Avesnois-Thiérache reste dominé par des petites exploitations à vocation laitière très peu compétitives. Contrairement à l'idée préconçue qui désigne fréquemment le bassin lensois comme ayant le plus souffert des évolutions économiques, la zone de Sambre-Avesnois, et tout particulièrement le secteur de Jeumont, Maubeuge, Aulnoye-Aymeries, risque fort une marginalisation économique et sociale en plus de l'éloignement géographique.

C. Un passé facteur de retards régionaux.

Les trois piliers industriels du Nord-Pas-de-Calais ont été, pendant plus d'un siècle, les moteurs du dynamisme économique régional. Mais, ils sont aujourd'hui sources de retards en matière de formation, de travail féminin. On peut dire qu'ils ont écrasé l'économie régionale et ont étouffé toutes velléités de changement.

1. Une domination jadis écrasante

Ainsi, il n'y a pas eu de diffusion de l'innovation technologique en dehors des aires de production, ni des secteurs d'activité. A titre d'exemple, l'agriculture régionale, notamment au Sud du Nord-Pas-de-Calais, est demeurée très traditionnelle. De plus, si l'industrie régionale était à la pointe de l'innovation au début de la Révolution Industrielle, elle a vécu sur ses acquis, et n'a pas su se moderniser suffisamment pour faire face à l'apparition de nouveaux produits et résister à la concurrence. Désormais, il n'y a plus que la zone de St Omer pour vivre sous la domination-dépendance d'une activité industrielle. Dans le cas de l'audomarois, il s'agit de la verrerie-cristallerie d'Arques (premier employeur privé régional avec 10 000 salariés), dont l'histoire et le fonctionnement s'apparentent à l'organisation des grandes entreprises familiales du textile. Cette entreprise continue à maintenir des rapports très paternalistes avec ses employés, elle est d'ailleurs encore contrôlée par les membres de la famille Durand, fondatrice de l'établissement. En outre, ce secteur accueille à Isbergues la plus grosse unité française de production d'inox, avec 1 500 salariés, et qui dépend du groupe Usinor. La zone de St Omer est un cas très particulier dans la région puisqu'elle offre à la fois l'aspect d'une zone industrielle (38,5% premier rang régional) et agricole (7,5% seconde place). L'exemple audomarois est symptomatique de l'immobilisme régional. Si les mutations économiques ne contraignent pas de changements radicaux, les structures, les mentalités, les comportements, dépendants de ce contexte n'évoluent que fort lentement. C'est pourquoi on y retrouvera par la suite une activité plus forte que la moyenne, une scolarisation plus faible, mais aussi un chômage inférieur au niveau moyen. Cette inversion

des rapports montre une diminution de l'industrie mais masque sa transformation.

En effet, les trois activités industrielles majeures du Nord-Pas-de-Calais ont été remplacées soit par des productions nouvelles dans la région (automobile), soit par des activités anciennes mais qui demeuraient en retrait. C'est le cas de l'agro-alimentaire qui «constitue, dès la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, le premier pôle régional agro-alimentaire français» (35). On le voit l'agro-alimentaire est depuis longtemps présent en force dans le Nord-Pas-de-Calais, mais son importance était occultée par la suprématie du charbon ou de la sidérurgie. Aussi, l'apparition au premier plan résulte beaucoup plus de la quasi-disparition des autres activités qu'à une croissance du nombre d'emplois.

Les germes des difficultés sont donc anciens par rapport à des appareils de production qui apparaissaient obsolètes. Enfin, les espaces géographiques se sont hyper-spécialisés en fonction de la mono-industrie dominante. Aussi, lorsque celle ci a disparu, pratiquement rien d'autre n'existait pour assurer le relais. Dans le cas contraire, les autres activités présentes étaient très liées à l'un des trois piliers régionaux, comme la construction ferroviaire du valenciennois.

Si des changements étaient nécessaires au maintien de ces activités, ils ont réduit pratiquement à néant, en une dizaine d'années, tout un environnement multi-séculaire. Les pertes endurées ne se réduisent pas simplement en terme d'emploi ou de friches industrielles, mais elles ont provoqué une rupture des comportements acquis durant cette longue période. Le problème majeur est qu'il n'y a pas de substitution suffisamment fiable, en terme d'emplois ou de formations, à cette désindustrialisation. De plus, les effets ne se sont pas limités uniquement aux zones anciennement industrialisées mais rejaillissent encore sur l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais.

Nous venons de le voir, suite à ce passé industriel, le Nord-Pas-de-Calais a accumulé toute une série de retards qu'il tente de rattraper depuis plus de quinze ans et qui représentent des enjeux vitaux pour la région.



(35) : Vaudois-Le Méné cité par D. Paris in La Mutation Inachevée 1992 p. 155.

2. Les besoins de la reconversion excèdent les possibilités régionales.

Mais, ce rattrapage se fait dans une conjoncture très peu propice. Ainsi, nous l'avons vu, l'activité féminine connaît un développement très important en raison des faiblesses dans ce domaine et dans le secteur tertiaire. Cet essor a lieu au moment où les autres secteurs d'emploi sont en pleine restructuration. Les femmes entrent donc en concurrence avec les actifs cherchant à se reclasser, sachant qu'en période de stagnation économique le nombre d'emplois créés reste faible. La crise précédente avait pour cause principale les mutations technologiques et le redéploiement des activités. Les difficultés présentes tiennent surtout à un ralentissement de la demande et à de nouveaux modes de consommations. Ces derniers sont encore amplifiés lorsque les moyens financiers des consommateurs potentiels sont réduits, étant eux-mêmes dans des situations précaires. Ce contexte s'entretient donc de manière pratiquement autonome.

Les évolutions indispensables excèdent largement les possibilités régionales et ne peuvent être réalisées qu'avec des aides nationales, voire internationales. Ainsi, l'intervention de la Communauté Economique Européenne a été réclamée pour assister spécifiquement certaines parties du Nord-Pas-de-Calais. En effet, même si l'ensemble de la région connaît des difficultés, certaines zones sont plus touchées que d'autres, notamment à cause du passé industriel que nous venons d'évoquer.

On envisage fréquemment la création d'un département supplémentaire qui engloberait toute la partie Sud-Est du Nord-Pas-de-Calais. Outre les emplois administratifs induits par les fonctions préfectorales, cette genèse permettrait à la nouvelle entité d'accéder à des aides réservées uniquement à des ensembles de cet ordre. Ainsi, le Hainaut belge a droit à des fonds communautaires, mais le Hainaut français, pourtant aussi durement frappé, ne peut prétendre recevoir directement quoi que ce soit. Outre l'intervention de partenaires institutionnels, les grands groupes privés régionaux sont à l'origine de structures d'aides au développement par l'intermédiaire d'associations de soutien à la création d'entreprises.

La mobilisation est donc générale pour conserver ce qui peut l'être et éviter la désertification économique de certaines parties du Nord-Pas-de-Calais. Tous les acteurs potentiels ne sont donc pas passifs, mais ils ne peuvent

éviter l'érosion continue de l'emploi régional, même si, nous allons le voir, la structure économique que nous venons d'évoquer ne place pas toutes les zones régionales sur un pied d'égalité.

IV. Evolution de l'emploi et migrations.

En dehors de circonstances exceptionnelles, le facteur économique, à travers les variations de l'emploi, reste la motivation principale des mouvements migratoires. C'est pourquoi nous avons tenu à lier l'évolution de l'emploi dans les zones A du Nord-Pas-de-Calais aux déplacements à la même échelle. Nous établirons donc dans un premier temps la variation des emplois entre 1982 et 1990, puis nous mesurerons la variation des populations due aux migrations.

Malheureusement, au moment où nous rédigeons cette recherche, les données disponibles concernant les mouvements internes sont très sommaires. Nous ne disposons pas des structures détaillées des migrants ni la direction des flux. Dans la partie suivante, nous tenterons d'estimer leurs impacts chez les jeunes au travers de moyens détournés. Pour l'heure, il s'agit avant tout de présenter les variations globales, sachant que l'étude des mouvements récents fait l'objet de deux thèses en cours concernant les migrations définitives et les navettes de travail dans le Nord-Pas-de-Calais. Ces travaux, basés sur une enquête très complète, viendront donc enrichir la connaissance de ces sujets, même si nous ne pouvons encore en bénéficier.

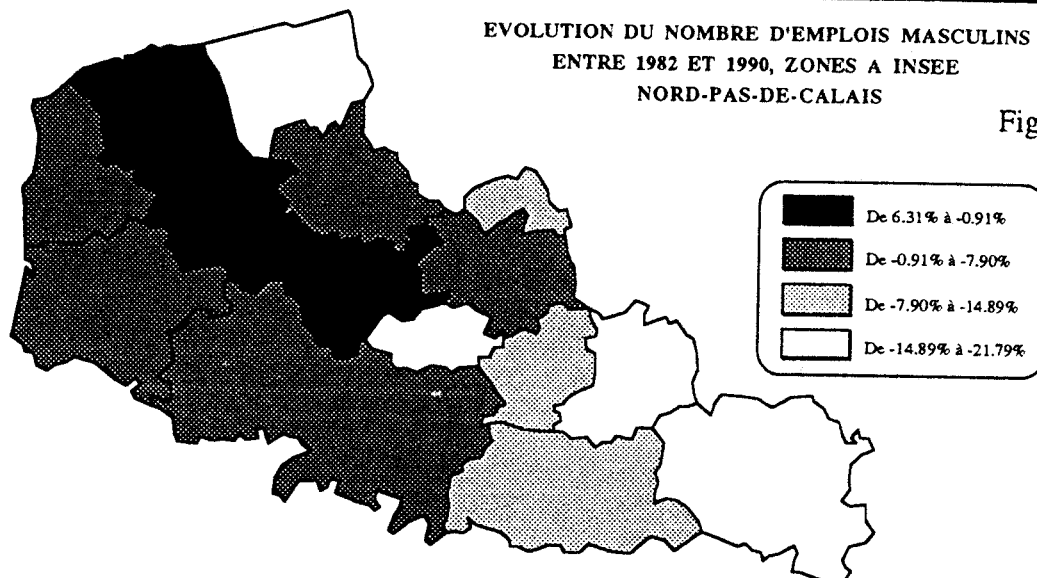
A. Une réduction quasi générale de l'emploi.

La variation spatiale de l'emploi entre 1982 et 1990 offre une nette différence entre les deux sexes (fig. 11).

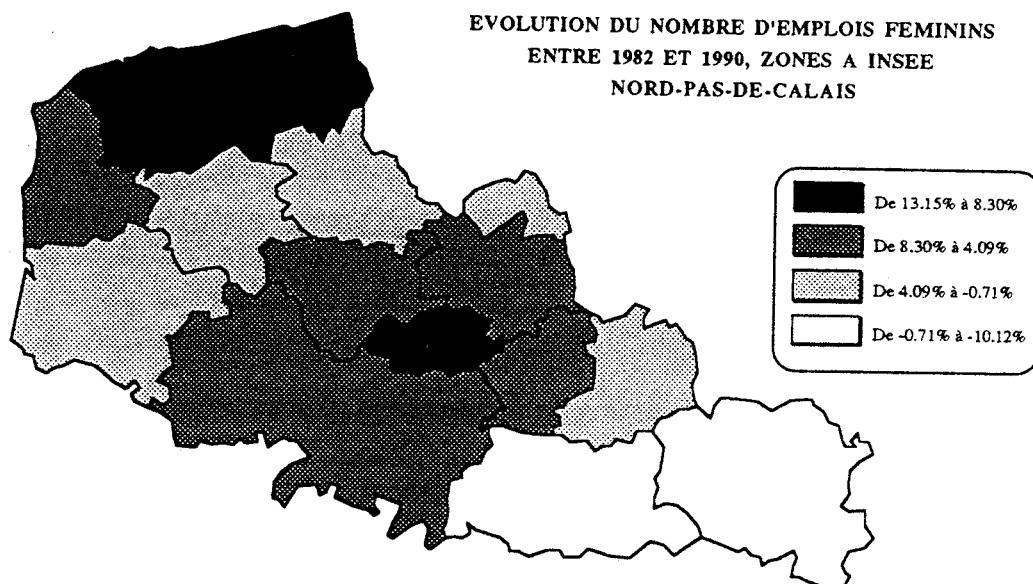
L'emploi masculin régresse pratiquement partout dans le Nord-Pas-de-Calais, mais les pertes sont particulièrement sévères dans les zones anciennement industrialisées comme Valenciennes, Sambre-Avesnois et Lens-Hénin. Ces ensembles ont subi une chute brutale au début des années 80 suite à la fermeture des activités sidérurgiques et minières qui y étaient situées. Depuis, l'érosion s'est ralentie, bien qu'elle soit toujours à l'oeuvre, mais les derniers chiffres dont nous disposons indiquent une reprise depuis 1990. La

EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS MASCULINS
ENTRE 1982 ET 1990, ZONES A INSEE
NORD-PAS-DE-CALAIS

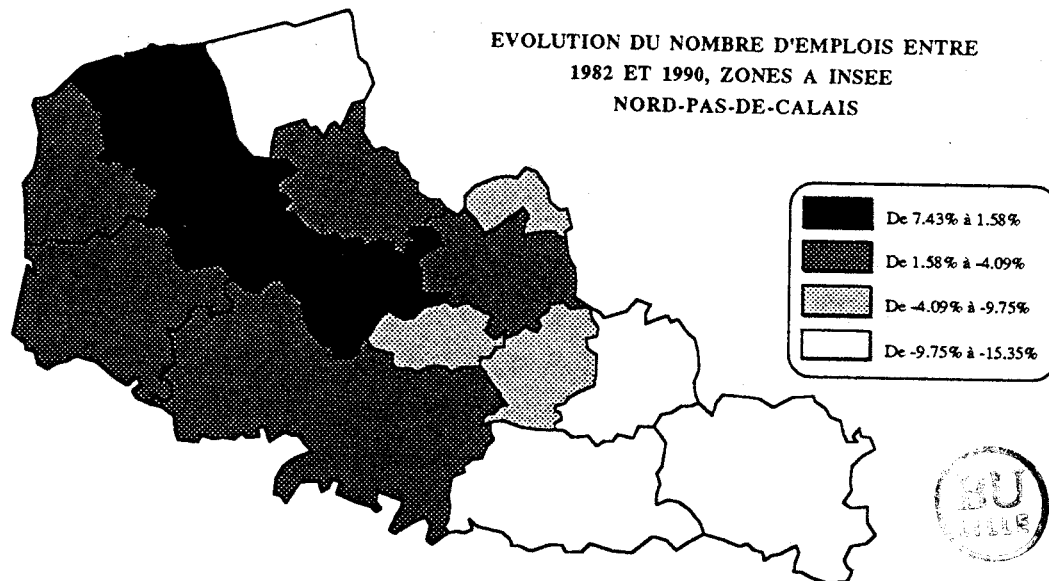
Fig. 11



EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS FEMININS
ENTRE 1982 ET 1990, ZONES A INSEE
NORD-PAS-DE-CALAIS



EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ENTRE
1982 ET 1990, ZONES A INSEE
NORD-PAS-DE-CALAIS



zone de Dunkerque a connu un sort comparable, mais l'installation récente de nouvelles entreprises a infléchi la tendance. Si ces zones tranchent par leurs résultats très négatifs, elles ne doivent pas en cacher d'autres comme celles de Cambrai, Douai ou Roubaix-Tourcoing où les déficits sont tout aussi importants.

Par contre, une bande se dégage par les gains réalisés, ou tout au moins par la faiblesse du recul de l'emploi, qui rassemble les zones de St Omer, Béthune-Bruay et Calais. Pour cette dernière, il faut nuancer cette orientation car elle dépend d'une conjoncture passagère. En effet, jusqu'en 1987, la zone calaisienne connaissait une situation comparable aux zones de l'ensemble précédent. A partir de cette date, le calaisis enregistre la plus forte progression de l'emploi de tout le Nord-Pas-de-Calais. Ce renversement complet dépend bien sûr des travaux du tunnel sous la Manche pour lesquels on a essentiellement fait appel à la main d'oeuvre locale. Cette infrastructure est actuellement en voie d'achèvement. En dépit d'un plan social très élaboré prévoyant la reconversion du personnel et les emplois induits par l'ouverture, on peut se demander si la reprise va se poursuivre après la fin du chantier. En fait, seul l'audomarois maintient une croissance constante durant la période intercensitaire, preuve de la bonne santé de l'activité verrière qui a continué à embaucher.

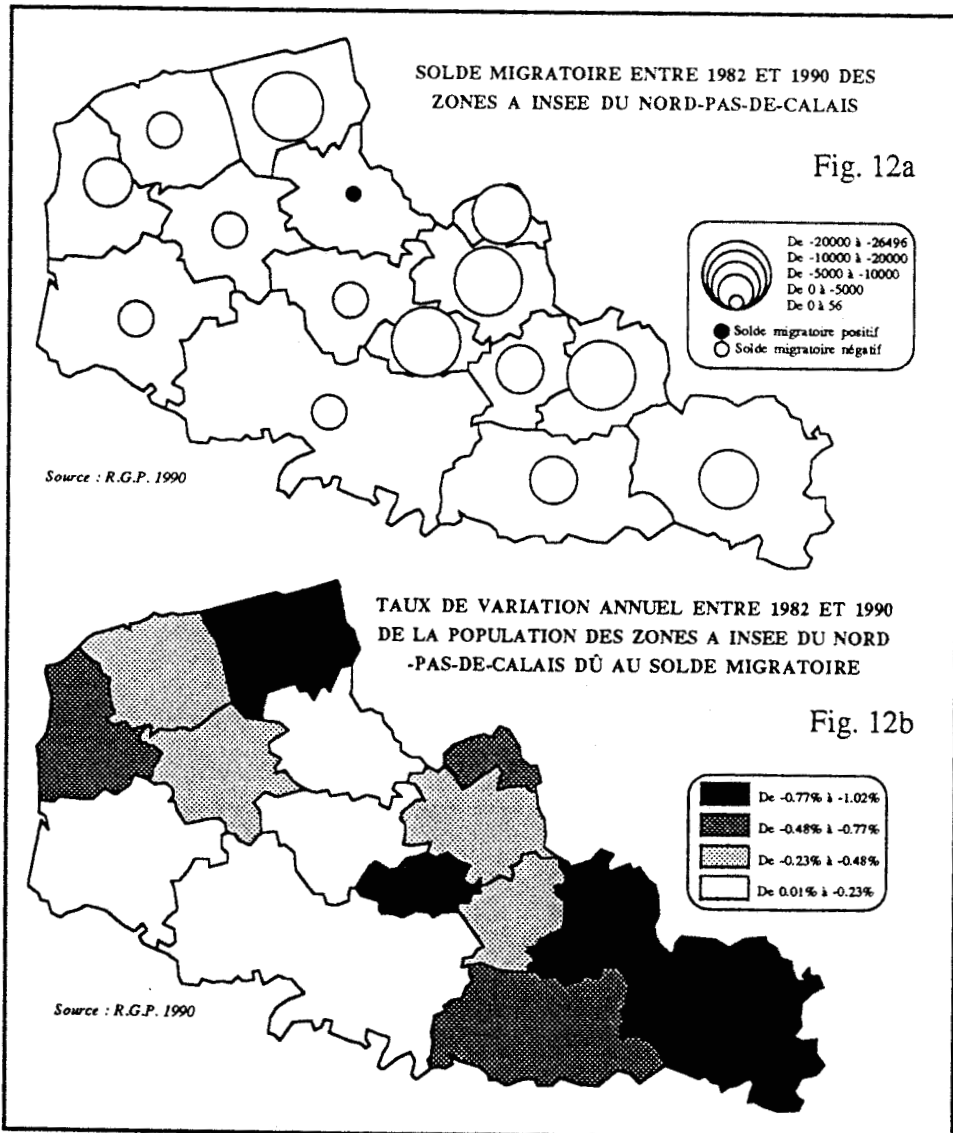
L'emploi présente une évolution spatiale complètement différente chez les femmes. Il est partout en progression, sauf dans le cambrésis et en Sambre-Avesnois. Cette croissance généralisée dépend évidemment du développement du tertiaire. De plus, les écarts entre les zones sont plus faibles que chez les hommes, traduisant une plus grande homogénéité géographique dans la diffusion du phénomène. L'évolution de l'emploi masculin est donc plus lié au contexte local que son homologue féminin. C'est beaucoup moins net pour la zone de Cambrai, où la fermeture des ateliers de confection n'a pas été compensée par la création d'emplois dans le tertiaire.

Les progrès de l'emploi féminin n'ont donc pas suffi à endiguer le recul généralisé de l'emploi masculin. Dans certains cas, il a lui même reculé comme dans le Sud de la région, ajoutant un obstacle supplémentaire. En conséquence, les anciens pôles industriels, auxquels il faut ajouter Dunkerque, apparaissent d'autant marginalisés par rapport à l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, lui même en grande difficulté. Il faudra donc conserver en mémoire ces déséquilibres lorsque nous aborderons le cas spécifique des jeunes et de leur

insertion professionnelle, et bien évidemment celui du chômage. Mais ils se traduisent également dans la dynamique démographique régionale.

B. Des migrations déficitaires.

Toutes les zones A du Nord-Pas-de-Calais, à l'exception de celle de Flandre-Lys, ont un solde migratoire négatif entre 1982 et 1990 (fig. 12a), qui se répercute défavorablement sur la variation de la population. Les résultats traduisent donc des mouvements de grande ampleur au sein du Nord-Pas-de-Calais, mais, ne connaissant pas leurs directions, on ne peut estimer précisément la nature de la redistribution de la population régionale.



Les départs ont une intensité variable (fig. 12b), mais, à l'exception de la zone de Lille, ils concernent les zones ayant perdu le plus d'emplois entre 1982 et 1990 comme dans le cas de Valenciennes, Sambre-Avesnois, Lens-Hénin et Dunkerque.

La seule commune de Denain a perdu 6 660 habitants entre 1975 et 1990, soit plus du quart de sa population en 15 ans! Le recensement fait apparaître en 1990, soit dix ans après la fermeture de la sidérurgie, 1 019 logements vacants sur un total de 8 137, soit 12.5% du parc immobilier. Cette part n'est que d'un peu moins de 8% pour l'ensemble du département. Ce résultat montre bien que les départs massifs n'ont toujours pas été compensés. Outre les difficultés directes, la commune est passée en dessous de la barre des 20 000 habitants, ce qui dorénavant l'écarte de tout un ensemble de possibilités et d'aides administratives réservées à celles situées au-dessus de ce seuil.

La zone de Lille renvoie à l'imprécision que nous venons de souligner. En effet, son déficit peut être rattaché à divers phénomènes. Tout d'abord, le mouvement de déconcentration urbaine vers la banlieue affecte la métropole lilloise comme toutes les grandes villes. De plus, une partie des anciens étudiants quitte l'agglomération à la fin de leurs études, soit en retournant vers leurs zones d'origines, soit en partant vers la région parisienne pour y chercher du travail.

Même si nous ne connaissons pas l'orientation des flux, nous pouvons supposer qu'une partie des migrants quitte la région Nord-Pas-de-Calais. Les mouvements migratoires au départ du Nord-Pas-de-Calais ont ainsi concerné 100 000 individus d'âge actif entre 1982 et 1990.

Le taux d'immigration reste inférieur à 5% depuis le recensement de 1968. Dans le même temps, le taux régional d'émigration passe d'une valeur comparable à plus de 7%. Au même titre que la Lorraine, qui connaît une situation économique comparable, les populations régionales sont contraintes de partir pour trouver un emploi.

Si la mobilité régionale est basse par rapport aux difficultés économiques et au volume de la population totale, le déséquilibre des flux est très important. La région du Nord est traditionnellement très fermée. La population la quitte relativement peu, malgré les difficultés croissantes d'emploi, et elle attire encore moins des individus venant de l'extérieur. Le

solde migratoire régional entre 1982 et 1990 montre un déficit de 171 043 habitants. *Cette faible mobilité contribue à la stabilité des comportements régionaux.* Elle entraîne le maintien de la forte fécondité, sur laquelle nous reviendrons dans la partie suivante, et amplifie les problèmes du chômage.

D'après les résultats des recensements précédents, le principal flux était orienté vers la région parisienne, la Picardie et le Sud du pays. Il était alimenté par des jeunes adultes ayant une qualification supérieure à la moyenne régionale. Les pertes sont donc également qualitatives et auraient des conséquences sur une possible réduction de la fécondité du Nord-Pas-de-Calais.

Conclusion.

Les bouleversements économiques, qui ont touché tous les pays industrialisés, ont donc eu un écho particulièrement puissant dans le Nord-Pas-de-Calais du fait de la forte concentration des secteurs économiques concernés. Ces changements ont provoqué une redistribution spatiale *brutale* au bénéfice de la métropole lilloise et dans une moindre mesure aux principaux centres urbains. Les bassins d'emplois issus de la période industrielle, jadis moteurs de l'économie régionale, sont relégués au difficile rang de zones concentrant les problèmes. La région Nord-Pas-de-Calais, déjà fortement contrastée avant la période de mutation, l'est d'autant plus en raison des disparités dans les changements, liées aux héritages des structures anciennes.

Les modifications de l'appareil productif ont également entraîné la quasi-disparition des grands groupes industriels qui constituaient l'ossature de l'économie régionale. Dorénavant, ce sont les PME-PMI qui ont pris le relais et doivent assurer la revitalisation des anciens bassins industriels. On ne peut toutefois leur confier l'intégralité de la tâche, notamment en terme de préservation de l'emploi, aussi le maintien et le développement des grandes entreprises encore présentes est-il indispensable. La faible diversification du tissu industriel régional a été et est encore un facteur de fragilité économique. Dans le cas d'une crise majeure comme celle que nous avons connue, aucune autre activité n'est alors en mesure de prendre le relais. En outre, la position frontalière régionale ne saurait constituer un avantage, car, à la différence de l'Alsace par exemple, les zones limitrophes connaissent des difficultés équivalentes ou n'offrent pas suffisamment de débouchés.

Il ne faut pas considérer l'histoire économique du Nord-Pas-de-Calais systématiquement d'un point de vue négatif. La richesse passée a permis à la région de se doter d'équipements très importants comme ses réseaux de transports fluviaux, ferroviaires ou autoroutiers. L'espace régional est quadrillé par des infrastructures qui permettent des échanges massifs et rapides, tant pour les marchandises que pour les personnes. Pourtant, ces moyens de communication, pratiquement sans équivalents en France en dehors de la région parisienne, apparaissent insuffisants pour briser les cadres locaux. Les faits ont montré que la présence d'une voie de communication n'était pas une

condition suffisante pour maintenir une activité ou assurer le déplacement des étudiants.

La société du Nord-Pas-de-Calais, autrefois dominée par un monde ouvrier puissant, nettement séparé de la bourgeoisie, s'est étoffée grâce au développement du secteur tertiaire. Les classes sociales intermédiaires des employés et des cadres moyens sont venues s'intercaler. Cependant, si la reconversion économique est loin d'être achevée, il en est de même au niveau social. Nous avons évoqué les risques de dualité sociale qui pourraient voir le jour en raison des circonstances économiques, ce phénomène était déjà présent dans le Nord-Pas-de-Calais mais il n'était pas un handicap tant que la machine industrielle fonctionnait. Aujourd'hui, alors que le système est ébranlé, il tend à devenir insupportable.

Nous l'avons vu, les facteurs d'inertie sont toujours très présents et les héritages, tant économiques que sociaux, accumulent les difficultés dans les anciens bassins industriels. Aussi, non seulement les inégalités apparaissent socialement mais aussi géographiquement et tendent à se combiner.

Le Nord-Pas-de-Calais a toujours eu tendance à connaître un développement massif sans qu'il soit tenu compte de l'aspect qualitatif : industries de base employant une masse importante d'ouvriers, etc...

De plus, même si cette critique peut paraître facile a posteriori, face à la nouveauté des situations, les changements ne sont pas toujours venus en temps utile et ne se sont pas inscrits dans des schémas globaux assurant le long terme. Il est vrai que les références manquaient, en raison de l'originalité des mutations, mais toutes décisions engageaient l'avenir même de la région. Maintenant le renversement est amorcé, même s'il a été imposé par l'extérieur, et l'enjeu tient, sinon dans sa réussite, tout au moins dans la stabilisation des phénomènes, notamment pour les pertes d'emplois. Nous l'avons souvent dit et nous le répéterons, les jeunes peuvent et doivent être les principaux artisans de ces changements.

PARTIE 2 : UN POTENTIEL DEMOGRAPHIQUE
IMPORTANT MAIS QUI DEMEURE INEXPLOITE PAR LE
SYSTEME SCOLAIRE REGIONAL.

Chapitre 1 : La force de la jeunesse du Nord-Pas-de-Calais : un atout démographique.

I. La jeunesse du Nord-Pas-de-Calais.

Le Nord-Pas-de-Calais a connu une histoire démographique différente de l'ensemble national. Alors que la France enregistrait une baisse de sa natalité précoce dès le XVIII^{ème} siècle, le Nord-Pas-de-Calais se maintient à un niveau plus élevé que la moyenne nationale. Cette singularité, associée aux migrations attirant les travailleurs dans les nouvelles industries au XIX^{ème} siècle, a permis à la région de connaître une croissance forte de sa population.

Le Nord-Pas-de-Calais se place ainsi parmi les régions les plus peuplées avec près de quatre millions d'habitants et rassemble 7% de la population nationale. Avec les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le Nord-Pas-de-Calais est donc un ensemble démographiquement puissant, pratiquement seul capable de rivaliser avec l'Ile de France.

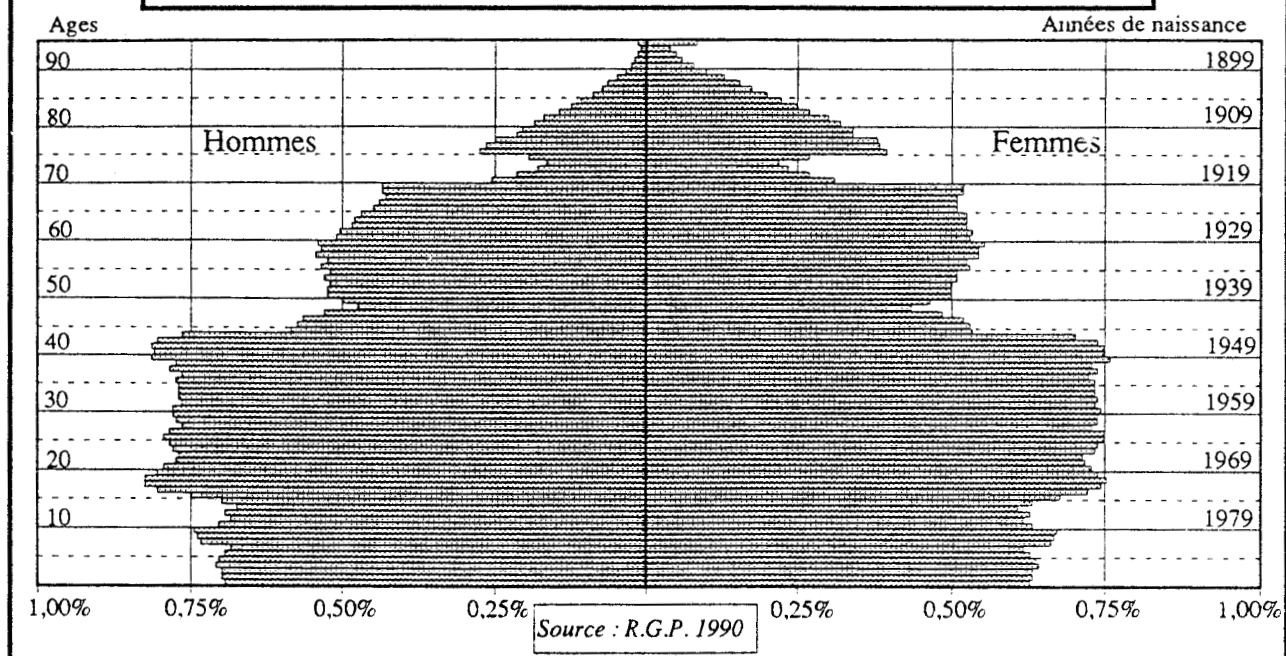
Cette force fait partie des héritages économiques qui ont attiré les populations rurales vers les centres industriels. D. Noin et Y Chauviré (1) rappellent d'ailleurs que «l'élément moteur du changement a longtemps été l'industrialisation». Elle résulte donc de phénomènes migratoires qui ont aujourd'hui pratiquement disparus et qui fonctionnent actuellement dans le sens inverse.

Nous avons pu voir (2) que ces migrants ont maintenu des comportements, notamment démographiques, en raison des structures économiques régionales. Parmi ceux ci, la fécondité présente toujours un niveau supérieur à la moyenne nationale. Bien sûr, le Nord-Pas-de-Calais n'échappe pas à la tendance générale de baisse de la fécondité, mais l'indicateur conjoncturel de fécondité régional, en 1989-90, était de 2,04‰ contre seulement 1,78‰ en moyenne nationale. La population du Nord-Pas-de-Calais, entre 1982 et 1990, a augmenté de 1,04% soit un gain de 40 958 habitants. Dans le même temps, la population nationale a crû de 4,1%.

(1) : In la population de la France, 1992, p. 28.

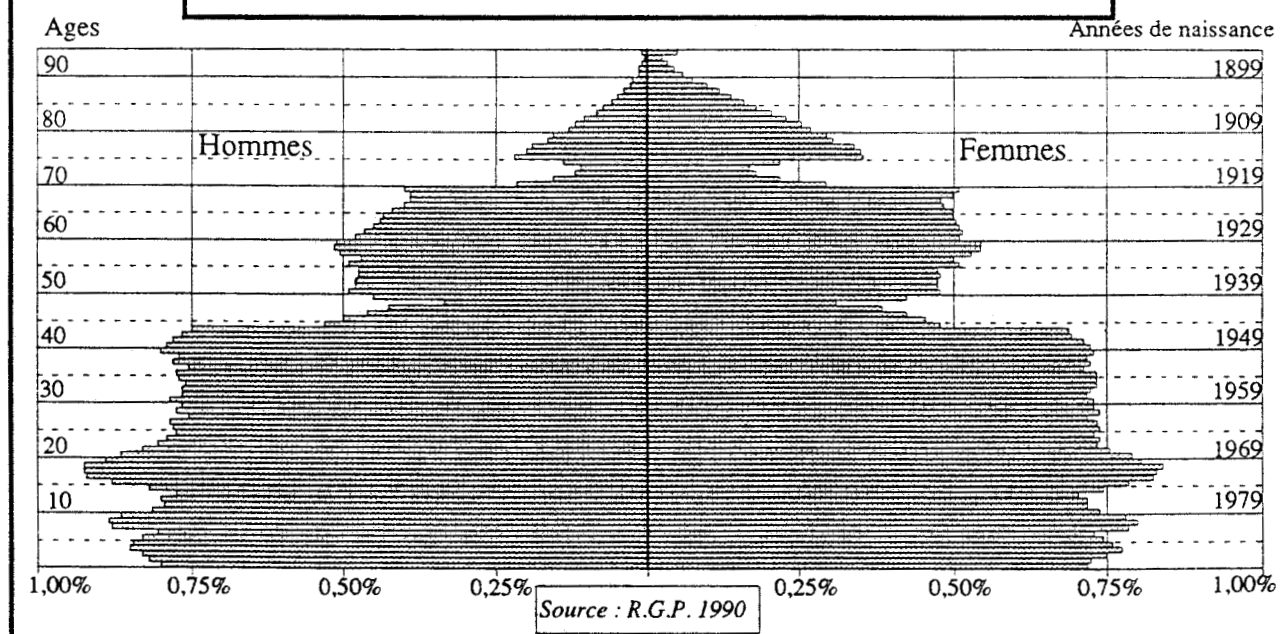
(2) : Cf. première partie, troisième chapitre.

PYRAMIDE DES AGES DE LA FRANCE AU 01/01/1990, POPULATION TOTALE. Fig. 13a



PYRAMIDE DES AGES DU NORD-PAS-DE-CALAIS AU 01/01/1990, POPULATION TOTALE.

Fig. 13b



Durant la période intercensitaire précédente, entre 1968 et 1975, la croissance régionale n'avait été que de 0,35%. Cette reprise sensible est réalisée dans une conjoncture économique dépréciée qui amplifie les émigrations au départ de la région. Aussi, la progression régionale semble indiquer la persistance d'une natalité élevée qui compenserait légèrement les pertes subies. En fait, depuis le recensement de 1975, l'excédent naturel n'est que légèrement supérieur au déficit migratoire. La principale conséquence de cette fécondité forte est, bien évidemment, une population plus jeune que celle du pays.

A. Une population plus jeune que la moyenne nationale.

A la vue des pyramides des âges du Nord-Pas-de-Calais et de la France (fig. 13a et b), on constate d'emblée que les situations ne sont pas équivalentes. L'ensemble national présente les caractéristiques propres au groupe des pays industrialisés, soit une population vieillie avec une très nette sous-représentation des classes d'âges jeunes. Ce phénomène est encore amplifié par le coup d'arrêt brutal à la fin du Baby-Boom et l'importance des classes d'âges élevées. Pour le Nord-Pas-de-Calais, les différences sont fort distinctes à la base et au sommet de la pyramide. Le faîte, tout d'abord, est nettement moins fourni qu'au niveau national. Si l'on retrouve la dissymétrie entre hommes et femmes, elle est ici beaucoup plus accusée au profit de ces dernières. Cette surmortalité masculine est imputable aux conditions de travail, très pénibles dans l'industrie régionale, aux comportements (consommations de tabac et d'alcool importantes), aux habitudes alimentaires et au sous-équipement médical régional.

Au pied de la pyramide, on note également un rétrécissement au milieu des années 70, mais la tendance semble moins irréversible que pour l'ensemble de la population nationale. En effet, des reprises de la natalité sont perceptibles durant la dernière décennie, même si l'on ne peut préjuger de leur persistance. Les mouvements enregistrés durant cette période s'apparentent plus à des pulsions qu'à un véritable mouvement de fond.

L'importance de la natalité régionale est également entretenue par la nuptialité. Dans le Nord-Pas-de-Calais, comme dans toute la partie septentrionale du pays, on se marie jeune et beaucoup ; le célibat devient très rare au delà de 25 ans. De plus, malgré une concentration fréquente en milieu

urbain, bien représenté dans le Nord-Pas-de-Calais, le divorce et la cohabitation sont moins répandus dans la région que dans l'Île de France, par exemple. Ces deux phénomènes se diffusent dans la société française, des classes sociales les plus aisées vers les plus défavorisées. La sur-représentation de ces dernières dans la population régionale pourrait donc expliquer le "retard" de cette diffusion. La précocité des unions a pour conséquence bien connue, sur laquelle nous ne reviendrons pas, une natalité plus importante.

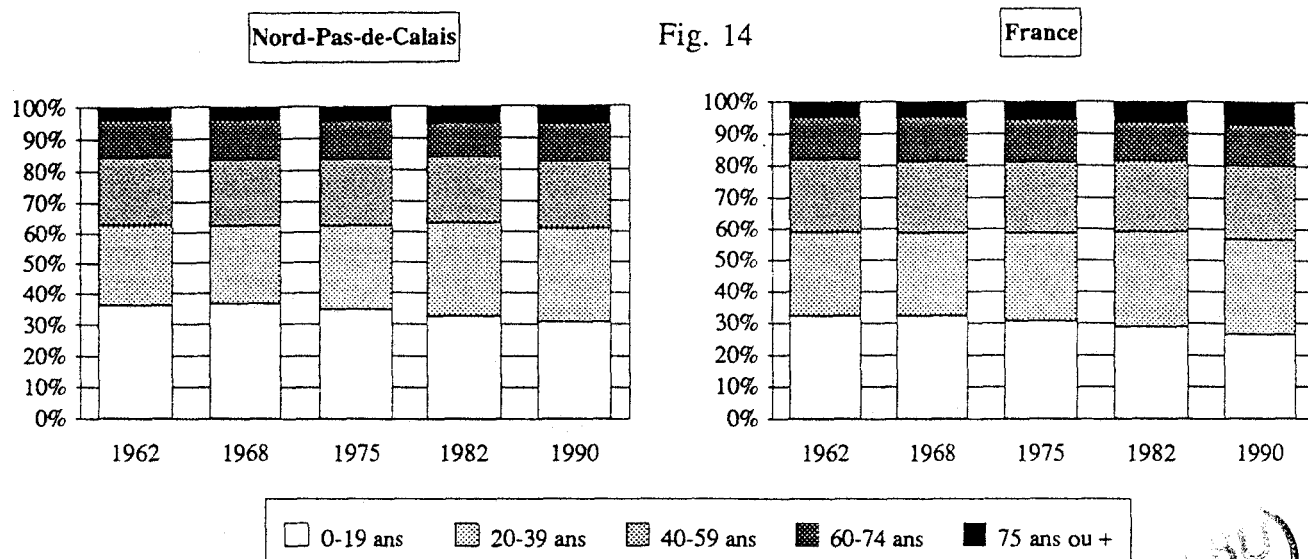
Dernier facteur, la natalité forte de la région dépend de la jeunesse de sa population. En effet, le phénomène est largement maintenu par le nombre élevé de jeunes en âge de procréer. Sachant que le maximum des naissances est enregistré chez les couples jeunes, plus ces derniers sont nombreux, plus les naissances le seront également.

Toutes les conditions sont donc réunies pour maximiser le nombre des naissances. C'est pourquoi la taille des ménages dans le Nord-Pas-de-Calais (2,87 personnes) est plus forte que dans le reste du pays (2,6 personnes). De même, la proportion de ménages de six personnes et plus représente 5,55% de l'ensemble contre seulement 3,2% en moyenne nationale.

B. Un processus de vieillissement déjà en oeuvre mais peu perceptible.

Si l'on peut dire qu'en 1990 le Nord-Pas-de-Calais n'est pas une région vieillie, au même titre que la population française, le mouvement semble amorcé. Le retrait de l'activité industrielle va avoir de nombreuses répercussions sur la natalité. La catégorie des ouvriers, jadis dominante, cède déjà la place aux classes moyennes. Ces dernières ont des niveaux de natalité plus faibles et la cohabitation, le divorce, y sont plus répandus. L'émergence du secteur tertiaire va provoquer le développement de l'activité féminine, or le travail féminin a entre autres conséquences la diminution de la natalité. Enfin, la restructuration économique occasionne une redistribution de l'emploi au profit des principaux centres urbains, qui ne sont pas hérités de la période industrielle comme l'agglomération lilloise. Sachant que le milieu urbain est propice à la réduction de la fécondité et de la nuptialité, les singularités régionales devraient s'estomper.

Répartition par grand groupe d'âge de la population totale du Nord-Pas-de-Calais et de la France (Source : R.G.P. 62/68/75/82/90)



Le graphique de l'évolution des grands groupes d'âges (fig. 14), depuis le recensement de 1962, montre mieux les tendances qui sont à l'oeuvre depuis une trentaine d'années. En effet, on peut constater que le poids de la jeunesse régionale est encore amplifié par la faiblesse des classes âgées. Alors qu'au niveau national, les progrès médicaux permettaient à de plus en plus d'individus d'atteindre des âges élevés, il n'en a pas été de même dans le Nord-Pas-de-Calais. Au recensement de 1962, moins d'un point séparait la proportion de 75 ans et plus du Nord-Pas-de-Calais du résultat national. En 1990, cet écart est passé à un point et demi. Cet accroissement est l'une des conséquences de la sur-mortalité régionale (surtout masculine) qui ne diminue que trop lentement.

Dans le même intervalle, la part des moins de 20 ans a enregistré une diminution aussi bien dans la région qu'au niveau national. Le rythme a pratiquement été identique entre les deux populations. Ce groupe d'âge ne forme plus que le quart de la population française (26,46%) alors qu'il en représentait presque le tiers en 1962.

Comme une différence importante existait au début de la période considérée entre les deux zones, elle s'est maintenue au même niveau. De ce fait, les moins de 20 ans constituent encore plus de 30% de la population du Nord-Pas-de-Calais. Le tournant apparaît nettement entre les recensements de

1968 et 1975. Il correspond à la fin du Baby-Boom et marque le début d'une décline régulière, encore confortée par les résultats du dernier recensement.

A moyen terme le Nord-Pas-de-Calais devrait s'aligner sur la situation nationale et cela devrait avoir des conséquences sur l'insertion professionnelle. En effet, les générations très fournies du Baby-Boom sont maintenant entrées en activité. Elles vont le demeurer jusqu'à l'âge de la retraite qu'elles atteindront pratiquement sans perte, la sur-mortalité régionale devant décroître. Les maladies professionnelles (silicose), la pénibilité des emplois, ont nettement diminué avec la disparition des industries lourdes régionales. Il n'y a donc plus de raison aux retraites précoces et à la mortalité forte qui marquaient les anciens mineurs ou sidérurgistes du Nord-Pas-de-Calais.

Aussi, le maintien en activité de ces générations va limiter les possibilités d'entrées sur le marché du travail des jeunes générations. Ce problème est d'autant plus important qu'à la différence de la France, les jeunes susceptibles de postuler à un emploi sont plus nombreux dans la région. Cette situation devrait encore subsister une quinzaine d'années, laps de temps durant lequel la population active devrait subir un certain vieillissement, plus accentué que l'ensemble de la population. Dans cette attente, le seul recours possible est donc l'émigration.

On le voit, les difficultés d'insertion professionnelle régionales ne tiennent pas uniquement à des circonstances économiques. La variable démographique semble amplifier un contexte déjà défavorable. Nous venons de le constater, le Nord-Pas-de-Calais conserve donc une population plus jeune que la moyenne nationale, malgré une évolution comparable. Cette originalité persistante est le fruit d'écart qui persistent quant à la faible part de personnes âgées, à une fécondité qui reste forte et à l'ampleur des différences qui distinguaient les deux ensembles depuis longtemps.

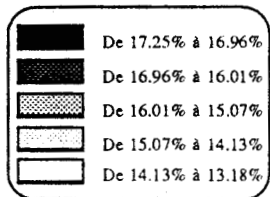
II. Une forte proportion de jeunes en âge de s'insérer...

Après nous être intéressés aux rapports entre les grands groupes d'âges, nous allons maintenant nous tourner vers notre population, c'est à dire les jeunes de 15 à 24 ans. En nous focalisant sur cette population, notre but sera différent. Cette classe décennale ne saurait, à elle seule, rendre compte des rapports entre les groupes d'âges et donc du possible vieillissement de la

**PART DES HOMMES DE 15 A 24 ANS DANS LA
POPULATION TOTALE EN 1990, FRANCE REGION**

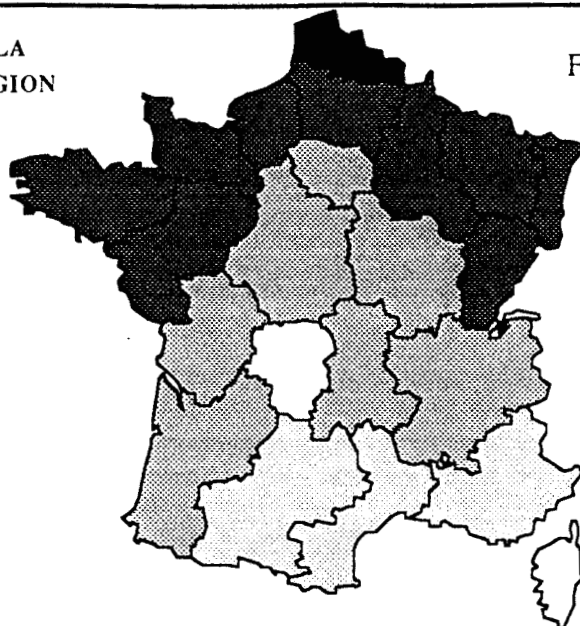
Fig. 15

Discrétisation selon l'écart-type :



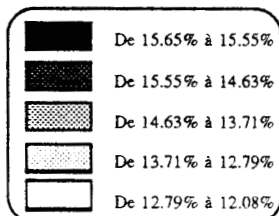
Moyenne = 15.55%

Ecart-type = 0.94%



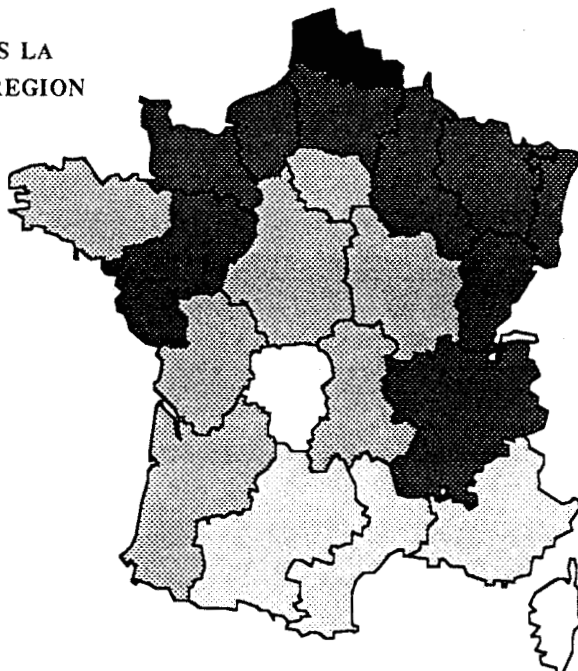
**PART DES FEMMES DE 15 A 24 ANS DANS LA
POPULATION TOTALE EN 1990, FRANCE REGION**

Discrétisation selon l'écart-type :



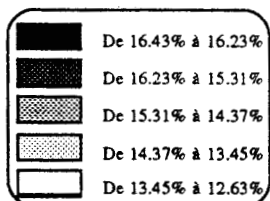
Moyenne = 14.17%

Ecart-type = 0.92%



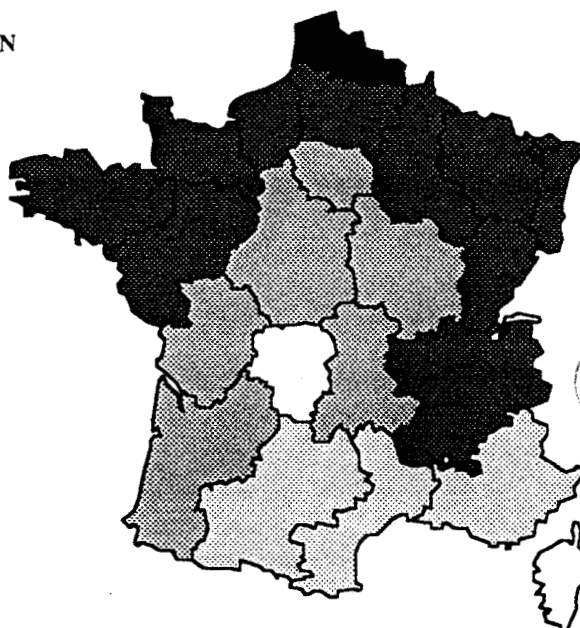
**PART DES 15-24 ANS DANS LA POPULATION
TOTALE EN 1990, FRANCE REGION**

Discrétisation selon l'écart-type :



Moyenne = 14.85%

Ecart-type = 0.93%



population du Nord-Pas-de-Calais. Notre objectif est autre et les résultats observés sont les conséquences d'une natalité déjà ancienne et des mouvements migratoires. Nous ne cherchons donc pas à réaliser une étude détaillée, mais uniquement à analyser ce que l'on considère comme les jeunes par rapport à l'emploi, au chômage, etc... Aussi, la conclusion d'une possible jeunesse régionale ne devra être comprise qu'en référence aux 15-24 ans.

Au recensement de 1990, les jeunes de 15 à 24 ans du Nord-Pas-de-Calais représentent 27,55% de la population d'âge actif, c'est à dire entre 15 et 60 ans, alors que cette proportion n'est que de 24,6% en moyenne nationale. Il sera d'ailleurs intéressant de vérifier si cette caractéristique se retrouvera exprimée de manière équivalente lorsque nous aborderons la place de cette tranche d'âge dans la population active.

A. A l'image de la jeunesse de la population régionale.

Très logiquement, on retrouve pour cette classe d'âge des observations comparables. Ainsi, la carte de la part des 15-24 ans dans la population totale (fig. 15), nous montre le Nord-Pas-de-Calais qui se détache très clairement de l'ensemble du pays. On observe nettement le croissant fertile septentrional allant des Pays de la Loire à la région Rhône-Alpes et évitant la région parisienne. Au sein de ce groupe, le Nord-Pas-de-Calais se détache par la force de ses résultats, les 15-24 y forment 16,43% contre 15% en moyenne nationale. Au recensement de 1990, il y avait donc 651 500 jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais susceptibles d'entamer le processus d'insertion professionnelle. Bien évidemment, nous le verrons, un bon nombre d'entre eux poursuit encore ses études. Cette référence absolue permet de mieux situer l'ampleur des problèmes qui se poseront de toute façon.

La jeunesse régionale est visible aussi bien pour les hommes que pour les femmes et on retrouve, à un niveau comparable, le déséquilibre entre les deux sexes. Il résulte du surplus de naissances masculines qui s'estompe au fur et à mesure en raison de la commune sur-mortalité masculine. Ce facteur n'est pas le seul élément réduisant l'écart entre les deux sexes.

Lorsque l'on regarde dans le détail la part de chaque âge dans la population totale, on remarque que les pourcentages régionaux sont toujours supérieurs aux résultats nationaux, mais qu'ils diminuent régulièrement à partir

de 19-20 ans. Le recul est présent pour les deux sexes, mais beaucoup plus fort chez les hommes puisque dès 25 ans la différence devient négative pour le Nord-Pas-de-Calais. Le tassement se poursuit ensuite en s'amplifiant, alors que les résultats féminins se maintiennent toujours au dessus de la moyenne nationale. Le déclin masculin, plus prononcé, est donc lié à des départs hors de la région. Cela indiquerait donc que les émigrants quittant le Nord-Pas-de-Calais sont majoritairement des jeunes adultes masculins.

Avec ces cartes, on constate que la population du Nord-Pas-de-Calais, à travers la tranche d'âge qui nous occupe, présente non seulement une plus grande jeunesse que la moyenne nationale, mais que son niveau place la région au premier rang de l'ensemble français. Malheureusement, ce qui en d'autres circonstances pourrait passer pour un atout, s'avère un handicap à la fois pour les jeunes et pour l'ensemble de la région. Seule une économie prospère pourrait assumer la charge de former convenablement ce vivier et lui permettre de s'insérer facilement. Nous l'avons vu précédemment, ce n'est pas le cas du Nord-Pas-de-Calais et l'on comprend mieux pourquoi la région ne peut seule faire face à cet enjeu.

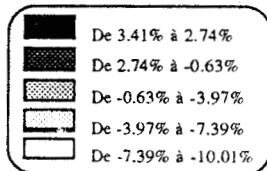
Chaque année amène de nouveaux arrivants, candidats potentiels à l'insertion professionnelle. Certes, en 1990, les jeunes ayant 15 ou 16 ans sont nés au milieu des années 70, soit à la fin du Baby-Boom. On peut donc s'attendre à une baisse du volume des classes d'âges qui vont suivre. Cependant, nous l'avons dit, la pyramide des âges du Nord-Pas-de-Calais montre des reprises ponctuelles des naissances. Il est vrai qu'elles n'atteignent pas les niveaux précédemment enregistrés. On peut donc conclure que l'effet démographique va encore se faire sentir un certain temps.

Dernier point, qui restera valable pour les autres indicateurs que nous serons amenés à traiter, les jeunes qui dépassent les 25 ans n'ont pas pour autant réussi leur insertion professionnelle. Ils sortent des limites fixées dans cette recherche mais ne sont pas forcément à l'abri des difficultés économiques. Le poids démographique, qui pose actuellement problème pour les jeunes, va donc se déplacer vers les âges médians, si la situation économique ne s'améliore pas entre temps. Puis, il concernera les personnes âgées quant au financement des retraites. Les attentes ne sont donc pas seulement immédiates, mais risquent de persister à moyen et à long terme.

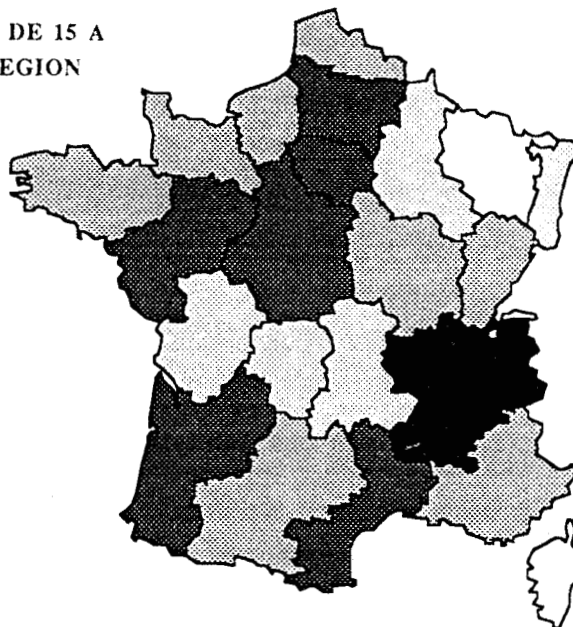
EVOLUTION DU NOMBRE D'HOMMES DE 15 A
24 ANS ENTRE 1982 ET 1990 PAR REGION

Fig. 16

Discrétisation selon l'écart-type

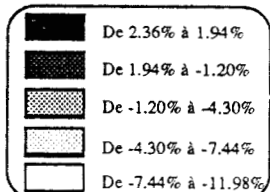


Moyenne = -2.28%
Ecart-type = 3.36%

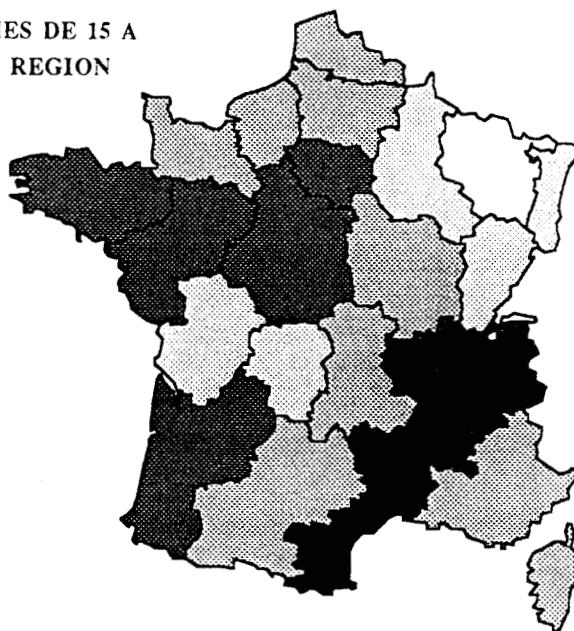


EVOLUTION DU NOMBRE DE FEMMES DE 15 A
24 ANS ENTRE 1982 ET 1990 PAR REGION

Discrétisation selon l'écart-type

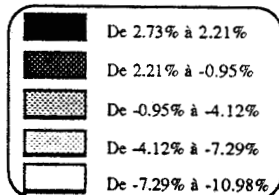


Moyenne = -2.73%
Ecart-type = 3.12%

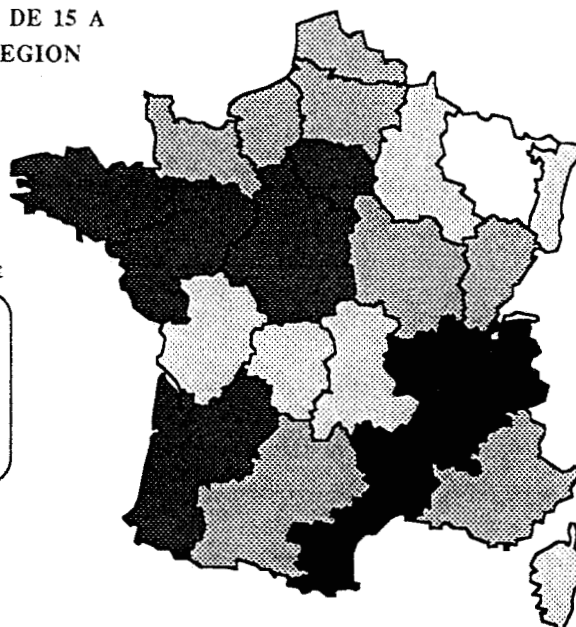


EVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES DE 15 A
24 ANS ENTRE 1982 ET 1990 PAR REGION

Discrétisation selon l'écart-type



Moyenne = -2.51%
Ecart-type = 3.16%



L'ensemble du pays, plus avancé dans le processus de vieillissement, s'interroge déjà sur cet avenir. Dans le Nord-Pas-de-Calais, le phénomène ne s'est pas encore fait sentir et les difficultés actuelles, particulièrement pour les jeunes, sont telles qu'elles occultent en partie ces interrogations. Il est vrai que résoudre, ou tout au moins limiter tant que faire ce peut, les obstacles lors de l'insertion professionnelle, se répercuterait favorablement sur l'ensemble de la région.

B. En dépit d'une évolution défavorable.

La jeunesse de la population du Nord-Pas-de-Calais devrait s'estomper en raison de l'amplification des mouvements migratoires. Nous l'avons dit, les structures par âge des migrants au recensement de 1990 ne sont pas encore parues. Cependant ces mouvements peuvent-être appréhendés à travers l'évolution intercensitaire des populations en valeurs absolues. On pourrait nous objecter que la variation dans le temps du nombre des 15-24 ans entre 1982 et 1990 dépend de la structure par âge qui modifie la natalité et se répercute sur les effectifs comptabilisés.

Il est évident que le volume de cette tranche d'âge, répertorié en 1982, est conditionné par l'importance des classes d'âge et du niveau de natalité de leurs parents. Il faudrait donc vérifier si les naissances durant la période 1958-1967 étaient équivalentes à celles entre 1966-1975. Si des changements ont eu lieu, sont-ils liés à une variation des comportements de natalité ou à la présence de classes creuses aux âges fertiles, dans telles ou telles régions?

Par rapport à notre propos, nous ne chercherons pas à démêler les deux facteurs, sachant que, globalement, les causes d'inertie jouent de manière équivalente, surtout sur une période si courte. Ce biais, même si nous en avons conscience, ne sera donc pas évité.

En dépit d'une natalité qui se situait très nettement au dessus de la moyenne nationale il y a une vingtaine d'année, les 15-24 ans sont moins nombreux dans la région en 1990 qu'en 1982 (fig. 16). Certes, les pertes sont moins importantes qu'en Lorraine (-11%), en Corse (-5,3%) ou dans les régions du Massif Central, mais les effectifs du Nord-Pas-de-Calais accusent une diminution de 3,1%. En opposition, les régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon enregistrent des gains substantiels. C'est aussi le cas de

la Bretagne, du Bassin Parisien et de la Picardie. Ces progressions, en dehors peut-être de l'Ouest, ne peuvent être uniquement imputées à une croissance endogène. Les apports d'individus venant d'autres régions sont largement responsables de ces accroissements.

C. Les conséquences du déficit migratoire régional chez les jeunes.

L'évolution des individus de cette tranche d'âge est particulièrement intéressante. M. A. Lecerf (3) a montré dans son étude que les émigrants du Nord-Pas-de-Calais, durant la période intercensitaire précédente, avaient généralement entre 18 et 25 ans. On peut donc considérer que les cartes de l'évolution des effectifs de 15-24 ans sont le reflet relativement juste des mouvements migratoires interrégionaux du Nord-Pas-de-Calais dans leur ensemble.

A travers ces documents, la distinction entre les deux sexes n'apporte pas d'indications supplémentaires puisque la perte est équivalente chez les femmes et les hommes, avec un léger avantage pour ces derniers. Ceci vient corroborer ce que nous supposions précédemment quant à des départs plus massifs pour la population masculine.

On peut présumer qu'il n'y a pas de changement des tendances observées auparavant. Aussi, les départs régionaux doivent toujours être alimentés par des individus ou des couples relativement jeunes, entre 20 et 35 ans. Ces populations sont justement les plus fertiles, en partant, elles privent donc le Nord-Pas-de-Calais des naissances qui pourraient avoir lieu. Dans le cas de couples ayant déjà des enfants, ces derniers vont suivre leurs parents et iront renforcer la jeunesse d'autres régions, comme le Languedoc-Roussillon ou Rhône-Alpes, qui sont devenues des zones d'immigration.

Les départs du Nord-Pas-de-Calais ont donc des causes économiques mais ils contribuent également à réduire la pression démographique régionale en matière d'emploi. Cependant comme le rappelle P. J. Thumerelle (4) : «les migrations n'ont qu'un rôle plus secondaire, du moins à l'échelon des grandes masses de population». Les migrations n'ont donc pas d'effets majeurs sur les

(3) : Les migrations interrégionales et externes : le Nord-Pas-de-Calais 1975-1982. 1988.

(4) : In La population de la région Nord-Pas-de-Calais, 1982, p. 1588.

niveaux de natalité, elles concernent beaucoup plus la structure par âge et sexe de la population régionale. Elles se répercutent plus fortement en amenuisant les classes des jeunes adultes et des jeunes enfants, d'où une contribution importante au vieillissement régional. Pourtant, les émigrations du Nord-Pas-de-Calais restent encore à un niveau relativement faible, expliquant la proportion toujours très élevée des 15-24 dans la région.

Nombre d'entre eux, ou leurs parents, choisissent, ou ont choisi, de demeurer sur place. Cela renvoie à la faible tradition migratoire des populations régionales que nous avons déjà rappelée, mais qui augmentera peut-être sous les contraintes économiques. La baisse du nombre des 15-24 ans résulte donc des départs qu'ils ont subis en suivant leurs parents ou qu'ils ont eux mêmes entrepris en espérant trouver des emplois dans le Sud du pays, ou à moins longue distance dans la région parisienne.

Si les variations enregistrées sont le fait des jeunes eux-mêmes, le déficit régional n'est pas seulement démographique. En général, les migrants sont les individus les plus entreprenants, les plus dynamiques et ils ont un niveau de formation supérieur à la moyenne (supérieur au baccalauréat). Le Nord-Pas-de-Calais perdrait donc ses meilleurs éléments et ses principales chances de reconversion. Les données disponibles ne nous permettent pas de conclure sur ce point et on ne peut savoir, par exemple, si les départs entraînent des changements du type d'activité.

III. Une répartition intra régionale inégale liée aux héritages démographiques et aux mouvements actuels.

Le caractère artificiel des limites administratives régionales apparaît dès que l'on se penche sur les cartes intra-régionales. En effet, comme pour les autres indicateurs que nous analyserons, la répartition des jeunes de moins de 25 ans n'est pas uniforme sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais.

Pour mesurer ces disparités spatiales, nous aurons recours à deux types de zones. Tout d'abord, les cartes par zone B Insee, par sexe et par groupe d'âge quinquennal, nous permettront de distinguer les écarts majeurs au sein de la région. Puis nous utiliserons une carte communale pour affiner notre compte-rendu de la distribution du phénomène. Dans le but de ne pas travailler sur des populations trop faibles, et donc d'éviter les biais statistiques dans la

mesure du possible, nous nous sommes limités à la tranche décennale des 15-24 ans, les deux sexes confondus.

L'utilisation de ces deux découpages nous aidera à tenter de départager l'effet de la natalité et celui des migrations. P. J. Thumerelle propose déjà un premier critère de différenciation (5) : «Plus l'échelon géographique ou administratif considéré est grand, plus le rôle de la natalité dans l'évolution est déterminant ; plus l'échelon considéré est petit plus le rôle des soldes migratoires devient important». L'appréciation des variations change donc selon le découpage retenu, mais certaines constations, exprimées au niveau des zones B, ne s'expliquent qu'en référence aux phénomènes migratoires. Comme on le notera par la suite, les mouvements migratoires n'ont pas le même rôle selon l'âge considéré.

Entre 15 et 19 ans les jeunes vivent encore avec leurs parents et ont une mobilité relativement limitée avant 20 ans, comme nous le verrons, ils sont encore scolarisés, généralement à proximité du domicile familial. Les familles ayant des enfants de cet âge ont en général près d'une cinquantaine d'années. Or, toutes les études le prouvent, les migrations sont rares pour les populations de cette tranche d'âge, elles sont plus le fait de jeunes adultes. Néanmoins, les conditions économiques peuvent contraindre ces ménages, d'ordinaire peu sensibles aux mouvements migratoires, à se déplacer. C'est par exemple le cas des disparitions d'emplois industriels dans l'ancien Bassin Minier, d'où sont parties des familles ayant des enfants déjà âgés.

La répartition de cette classe d'âge va donc dépendre des niveaux de natalité tels qu'ils se présentaient il y a une vingtaine d'années et des déplacements des parents qui ont eu lieu à cette époque. Le contexte était donc différent et nos explications doivent tenir compte de ce décalage.

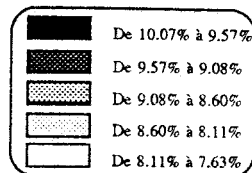
Au delà de 20 ans, les circonstances sont différentes et la migration joue un rôle beaucoup plus influent dans l'explication des disparités spatiales. C'est entre 20 et 25 ans que l'individu va s'émanciper et quitter ses parents pour poursuivre ses études, chercher un emploi et fonder un foyer. Il va donc être amené à se déplacer sur des distances plus ou moins grandes. Ce libre arbitre ne permet pas une indépendance totale par rapport aux motivations de départ et aux lieux de destination. Les déplacements deviennent définitifs et sont

(5) : Cf. supra, p. 1654.

POURCENTAGE D'HOMMES DE 15 A 19 ANS PARMIS LA POPULATION TOTALE EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS

Fig. 17

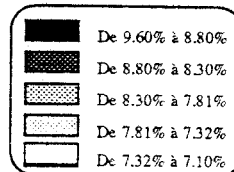
Discretisation en classes d'égale amplitude



Moyenne = 8.90%
Ecart-type = 0.49%
Résultat régional = 9.31%

POURCENTAGE DE FEMMES DE 15 A 19 ANS PARMIS LA POPULATION TOTALE EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS

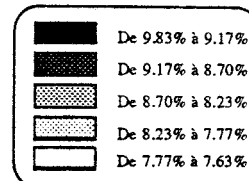
Discretisation selon l'écart-type :



Moyenne = 8.06%
Ecart-type = 0.49%
Résultat régional = 8.03%

POURCENTAGE DES 15-19 ANS PARMIS LA POPULATION TOTALE EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS

Discretisation selon l'écart-type :



Moyenne = 8.47%
Ecart-type = 0.47%
Résultat régional = 8.46%



fréquemment dictés par des contraintes économiques, ou dans le cas des moins de 25 ans, liés à la poursuite d'études.

A. Le poids des anciens niveaux de fécondité très sensible entre 15 et 19 ans.

Les critères étant distincts, la répartition géographique des moins de 25 ans n'est pas identique selon la tranche d'âge. Les plus jeunes offrent une représentation beaucoup plus large sur le territoire régional. Ils sont le plus souvent présents en fonction des zones urbaines régionales qui sont également les plus peuplées (fig. 17).

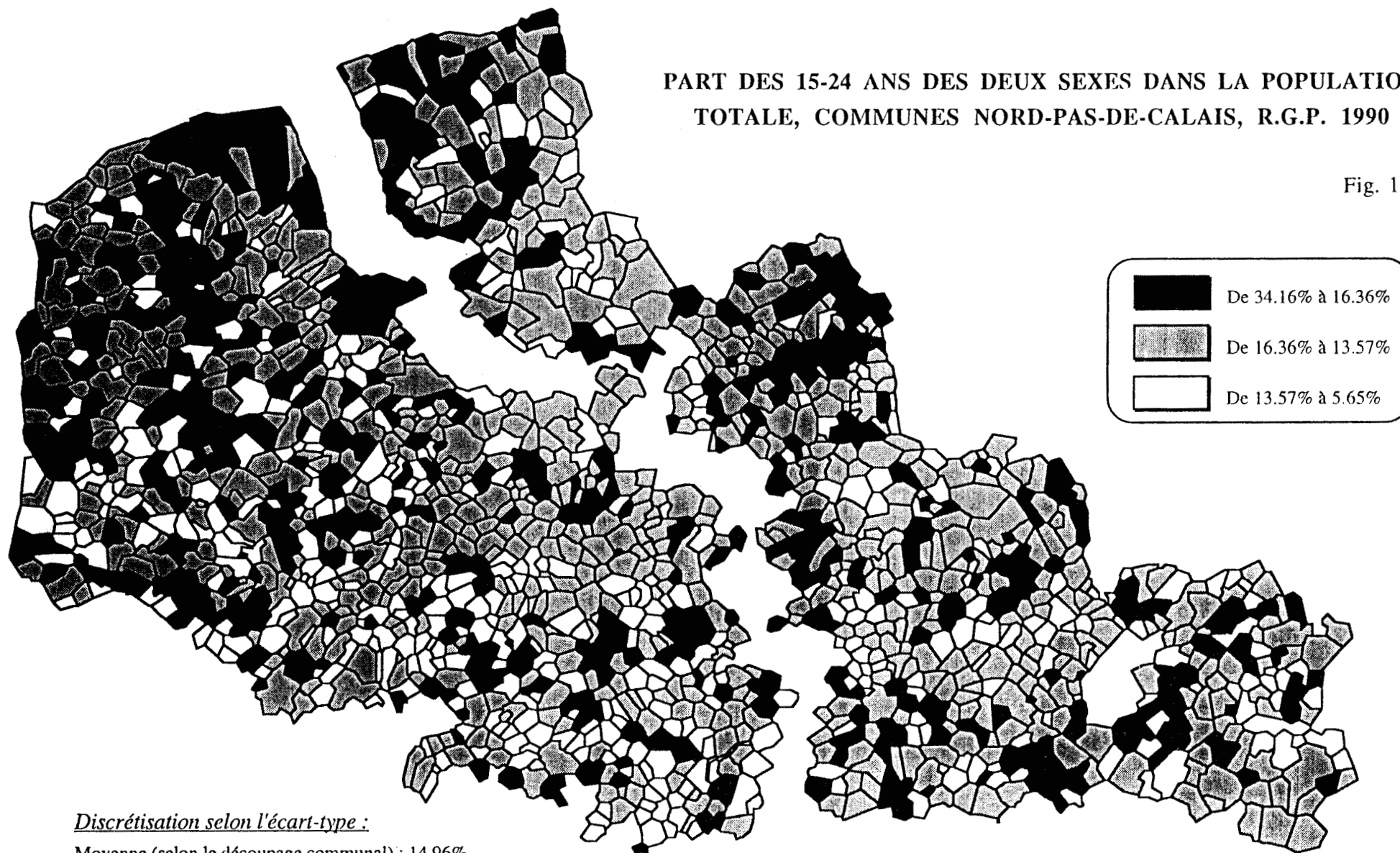
1. Une répartition calquée sur celle de l'ensemble de la population.

C'est le cas de l'ancien Bassin Minier (principalement dans sa partie Est), du bassin de la Sambre, du pourtour de la métropole lilloise, de la région d'Arras et surtout du littoral avec l'arrière pays dunkerquois. Le littoral, notamment dans sa partie Sud (boulonnais, montreuillois) connaît traditionnellement une fécondité plus forte que la moyenne régionale.

La zone de Lille échappe à cette logique, ses résultats s'apparentent aux zones rurales du Sud de la région : Artois, Pays de Montreuil, Avesnois et Cambrésis. Ces zones rurales ont toujours eu une natalité plus faible que la moyenne régionale et l'exode rural ancien touche pratiquement tous les âges. De plus, la forte proportion de personnes âgées tend à minorer celle des jeunes. La faiblesse de tous ces ensembles n'est cependant que relative par rapport à la moyenne régionale. Ils demeurent toujours supérieurs à la moyenne nationale. La zone lilloise, comme toutes les autres grandes villes, concentre essentiellement des activités tertiaires et des populations aisées et plutôt âgées en proportions plus importantes. Ces couples ont donc moins d'enfants que des individus plus jeunes ou traditionnellement plus fertiles comme les ouvriers. Le cas de la commune de Lille est relativement particulier car elle comporte des quartiers populaires très peuplés comme ceux de Wazemmes, Fives dont la population est encore relativement jeune. Mais, l'ensemble de la zone lilloise est influencé par des communes comme Lambersart, Marcq en Baroeuil, Bondues, qui apparaissent plus vieilles (fig. 18).

PART DES 15-24 ANS DES DEUX SEXES DANS LA POPULATION
TOTALE, COMMUNES NORD-PAS-DE-CALAIS, R.G.P. 1990

Fig. 18



Discrétisation selon l'écart-type :

Moyenne (selon le découpage communal) : 14,96%

Ecart-type (selon le découpage communal) : 2,79%

V. PIEDANNA 1992.

Un autre ensemble est constitué par les zones du Valenciennois (Denain et Valenciennes) et du bassin de la Sambre (Maubeuge, Bavay, Aulnoye-Aymerie). On peut lui rattacher le versant Nord de la métropole Lilloise (Roubaix-Tourcoing, Quesnoy-sur-Deule). Ces régions sont les héritières de leur passé industriel et de la forte fécondité qui l'accompagnait. L'Est de l'ancien bassin montre une proportion plus importante que l'Ouest : nous avons déjà souligné que l'évolution économique n'a pas été identique entre ces deux entités. A l'Ouest l'activité extractive s'est achevée plus tôt et il n'y a pas eu continuité de l'activité industrielle par la sidérurgie. Les migrations des classes reproductrices ont donc été plus précoces.

Dans ces territoires, il faut souligner l'apport important des populations immigrées, souvent jeunes, qui ont conservé très fréquemment une fécondité plus élevée que les nationales. Ces familles étrangères y ont été attirées par les possibilités de logements sociaux correspondants aux vastes programmes mis en place et aux possibilités d'emplois. On en est actuellement à la seconde, voire la troisième génération, et les niveaux de fécondité sont en cours d'alignement sur l'ensemble de la population, à catégorie sociale équivalente. A l'époque, ces populations sont venues amplifier la natalité régionale.

On remarquera également que c'est la ceinture de la métropole lilloise qui est soulignée par des niveaux élevés dans cette tranche d'âge. Cette périphérie correspond aux zones de banlieues où sont établis les employés travaillant dans la métropole. Ces populations, issues de mouvements migratoires, sont bien souvent des jeunes couples qui, lorsqu'ils ont des enfants, quittent les centres villes pour s'installer dans des logements plus spacieux et moins chers en banlieue. Ce mouvement de déconcentration n'est pas récent et les enfants de ces couples, ayant aujourd'hui grandi, se retrouvent dans les 15-19 ans.

L'évolution des effectifs régionaux précise ces déplacements. Elle semble bénéficier essentiellement aux zones Nord, Sud et Est de la métropole. Cet arc de cercle recueille une croissance très forte notamment dans les zones Pévèle-Mélantois et du Bas Pays de Béthune avec respectivement +12,11% et +21,98%. Ces zones, bien desservies, avec une qualité de vie préservée, ont attiré, et attirent toujours, des couples avec enfants travaillant dans l'agglomération. Elles font partie des zones "vertes" de la métropole. De nombreux villages ont ainsi connu un second souffle par les constructions de logements individuels et les apports de nouveaux résidents. Les nombreuses

infrastructures de transport et la proximité lilloise permettent aux adolescents de poursuivre leurs études sans quitter le domicile familial.

2. Conjonctions démographiques et économiques.

Il faut souligner, et nous aurons l'occasion d'y revenir, que certaines zones, plus jeunes que la moyenne régionale, sont également celles qui connaissent les plus grandes difficultés économiques. C'est par exemple le cas du denaisis-valenciennois ou du bassin de la Sambre. Au sein même du Nord-Pas-de-Calais, déjà très jeune, certains espaces présentent des niveaux encore supérieurs. Malheureusement, ce sont justement les espaces durement frappés par la restructuration industrielle. Les conditions défavorables sont donc cumulées pour faire obstacle à l'insertion professionnelle. Ces bassins indiquent tout de même une baisse des effectifs des 15-24 ans entre 1982 et 1990.

Il est intéressant de signaler que l'ancien Bassin Minier régional ne se détache plus aussi nettement que par le passé par sa jeunesse. Les migrations, consécutives aux difficultés économiques, ont modifié la structure par âge, auparavant si particulière. Seuls demeurent aujourd'hui, la partie Est du bassin et quelques isolats correspondants aux principales villes. On a donc la confirmation de ce que constatait déjà P. J. Thumerelle qui citait cet exemple de «gisement de population [et donc de main d'oeuvre] en voie d'épuisement» (6).

En ce qui concerne l'ensemble formé par la Flandre Maritime et la zone de St Omer, durant les années 70, la redistribution spatiale de l'industrie, notamment sidérurgique comme à Dunkerque, a attiré de nombreux migrants. Ces individus, essentiellement des jeunes couples ouvriers, ont conservé une fécondité forte dont on peut en voir les conséquences à travers les 15-19 ans. Durant la période 1968-1975, la région dunkerquoise détenait les taux de natalité les plus élevés de tout le Nord-Pas-de-Calais. Vingt ans plus tard, ils se traduisent par la forte proportion de 15-19 ans. Le recensement de 1982 ne permettait pas encore de percevoir les répercussions de cette natalité chez les moins de 25 ans. En 1990, elles font maintenant partie de notre population de

(6) : Cf. supra, p. 1819.

référence. Ce décalage explique la progression du nombre de 15-24 ans dans les zones de Bergues, Wormhoudt et Audruicq.

Ces taux de natalité particulièrement forts se prolongeaient vers l'intérieur des terres comme le rappelle P. J. Thumerelle (7) : «La zone de forte natalité du littoral a toujours été prolongée vers l'intérieur par la région de St Omer». La présence d'activités sur place (cristallerie d'Arques) a limité les mouvements migratoires et a stabilisé les populations. De ce fait, on retrouve pratiquement intactes les conséquences de cette natalité.

B. Concentration urbaine et attraction lilloise entre 20 et 24 ans.

La carte des 20-24 ans (fig. 19) traduit une concentration beaucoup plus grande des individus de cette classe d'âge. Dans le cas présent, toutes les zones comportant les principales villes de la région ressortent fortement. Ce regroupement est la répercussion des mouvements migratoires qui attirent les jeunes vers les centres urbains. Ces déplacements ont deux causes principales.

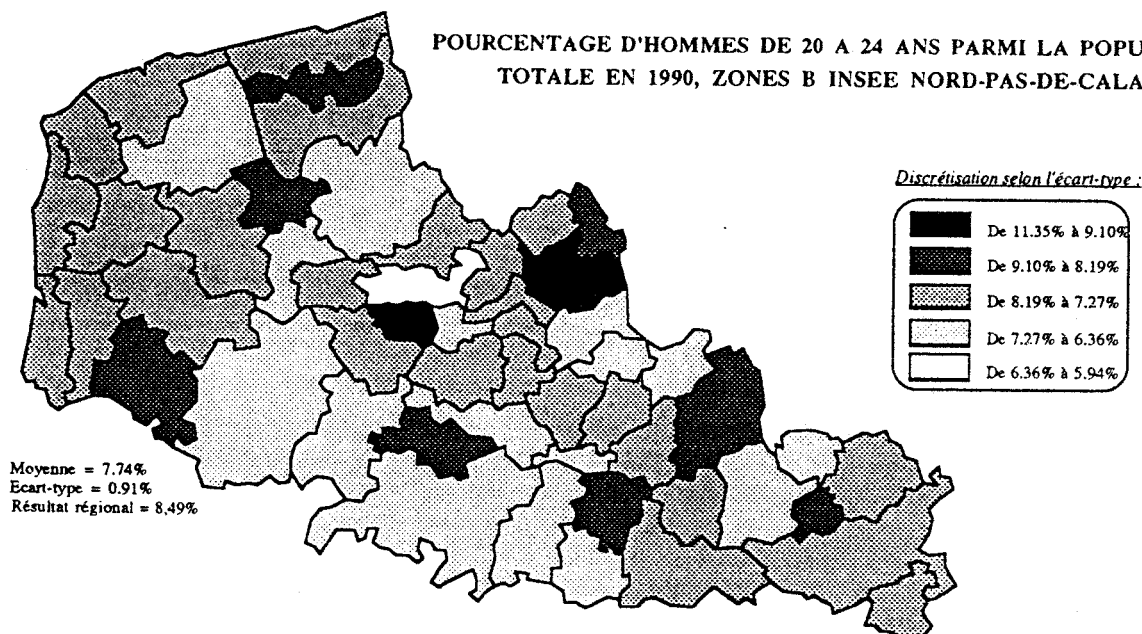
- Si le jeune veut poursuivre ses études, il ne peut le faire qu'en fonction des infrastructures existantes. L'offre de formation, malgré une diffusion récente, reste limitée aux principales villes de la région Nord-Pas-de-Calais. De plus, les choix les plus larges demeurent centralisés dans l'agglomération lilloise. C'est pourquoi, contrairement aux documents précédents, les zones de Lille et de Lille-Est (dont Villeneuve d'Ascq, siège des grandes universités de la région) se détachent de l'ensemble régional. Cette population d'étudiants permet à ces zones d'afficher un écart supérieur de 4 points avec la moyenne régionale, avec environ 11% de jeunes de 20 à 24 ans parmi la population. Il est bon de souligner que le volume des étudiants lillois représente l'équivalent de la population d'une ville moyenne comme Villeneuve d'Ascq.

- Les personnes encore scolarisées ne sont pas les seules responsables de ce phénomène. Nous l'avons souligné, actuellement les emplois potentiels relèvent du secteur tertiaire. Or celui-ci est surtout implanté dans les principales agglomérations. Aussi, les jeunes désirant trouver un travail sont obligés de s'en rapprocher. Fréquemment, ceux qui ont suivi une scolarité dans le supérieur lillois vont également trouver un emploi dans l'agglomération et

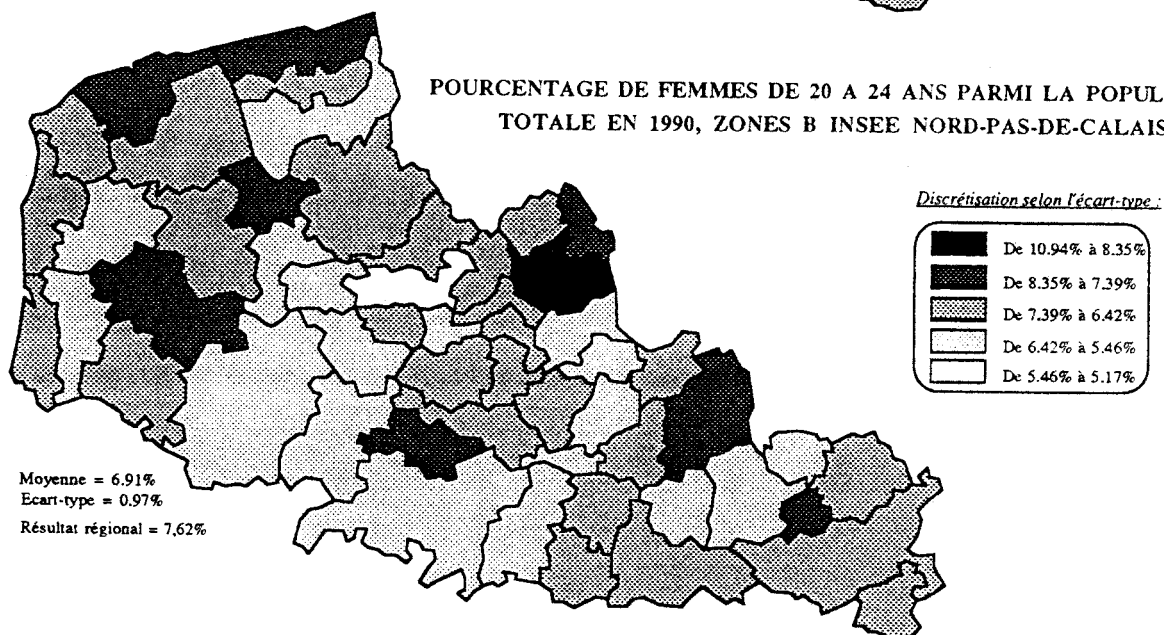
(7) : Cf. supra, p. 1679.

POURCENTAGE D'HOMMES DE 20 A 24 ANS PARMIS LA POPULATION
TOTALE EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS

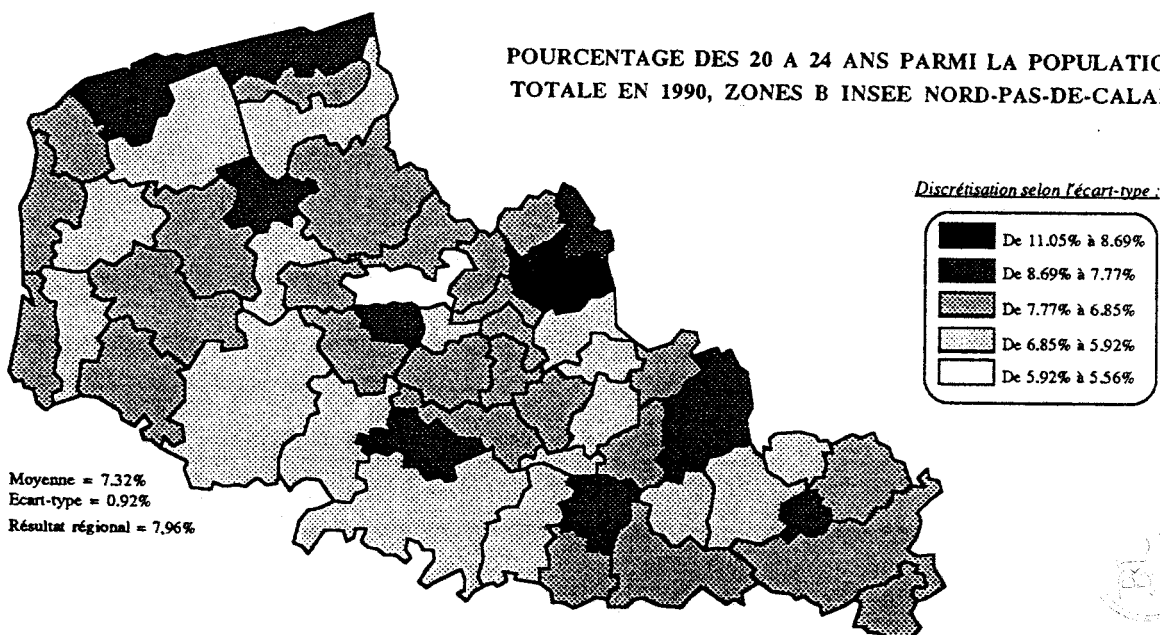
Fig. 19



POURCENTAGE DE FEMMES DE 20 A 24 ANS PARMIS LA POPULATION
TOTALE EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS



POURCENTAGE DES 20 A 24 ANS PARMIS LA POPULATION
TOTALE EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS



donc s'installer sur place. Puis, une fois marié, la venue d'enfants va les amener à suivre le mouvement vers la périphérie que nous avons déjà évoqué.

L'agglomération lilloise cumule donc l'attraction universitaire avec l'attraction économique. Cet afflux constant permet à la métropole de rassembler le quart de la population du Nord-Pas-de-Calais, soit près d'un million d'habitants, ce qui la place parmi les grandes cités de l'Europe du Nord-Ouest.

Par contre, le Sud de la région, l'Avesnois, le Pévèle-Mélantois et l'arrière pays littoral ne présentent pas les mêmes attraits. C'est sans doute pour cette raison que la part des 20-24 ans y est inférieure à la moyenne régionale. Ces ensembles, déjà en retrait dans les documents précédents, constituent donc plutôt des territoires d'émigrations vers les pôles urbains régionaux. La carte communale, bien qu'elle concerne les 15-24 ans, nous aide d'ailleurs pour cerner un peu mieux cette caractéristique urbaine.

Les centres urbains occupent une position intermédiaire dans la hiérarchie régionale et on identifie facilement toutes les zones où ils sont situés. On peut remarquer que la polarisation est forte puisque seules émergent les grandes villes : Béthune, Cambrai, Arras, Valenciennes, etc... Les communes d'importance plus moyenne sont écartées.

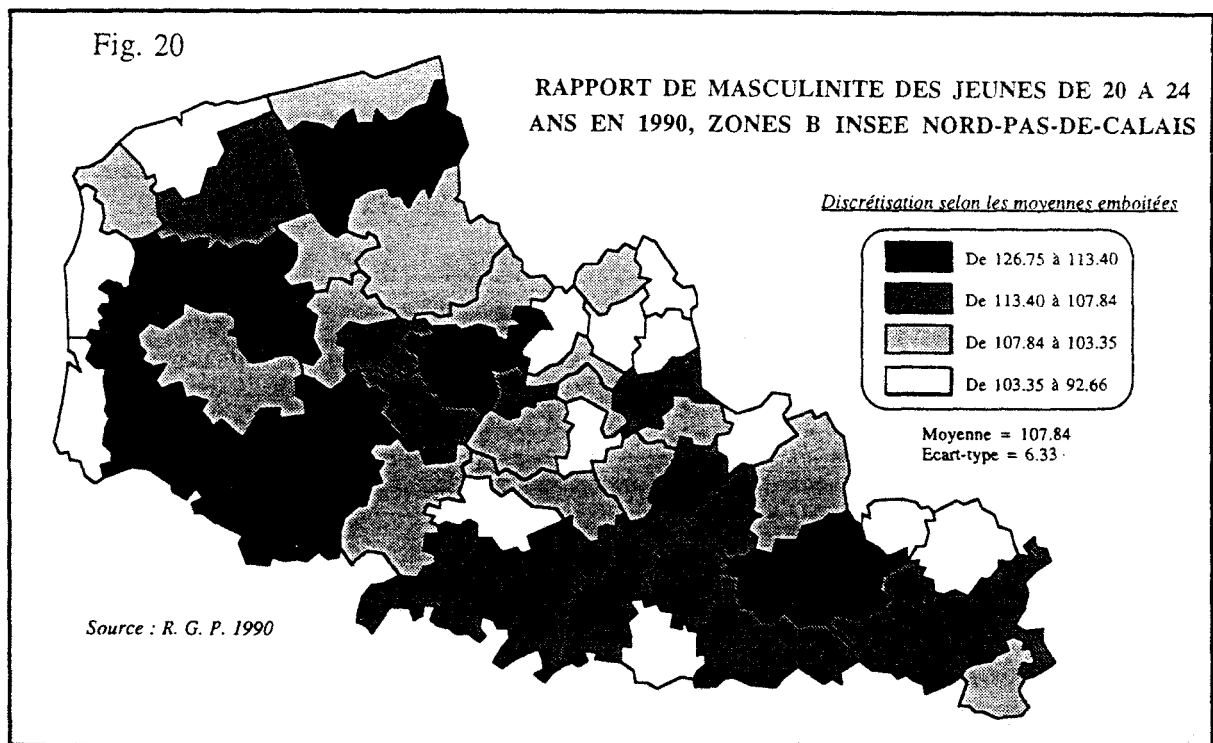
Curieusement, les communes de l'ancien Bassin Minier du Pas-de-Calais comme Lens, Hénin-Beaumont, ne se distinguent pas au même titre que leurs équivalentes nordistes. Il est vrai qu'elles ne proposent pas, comme Douai, Valenciennes ou Béthune, de formations supérieures et ne disposent pas d'un secteur tertiaire très développé.

Ces conditions ne sont pas remplies par la région dunkerquoise et notamment dans sa banlieue (Grande-Synthe, Bourbourg) qui offre pourtant des niveaux comparables. Le relatif dynamisme économique de l'industrie locale durant ces quinze dernières années explique sans doute la stabilité de ces jeunes issus de la forte natalité locale issue en grande partie des anciennes vagues d'immigration.

Jusqu'à présent nous n'avons pu évoquer les migrations que de manière allusive, sans pouvoir vraiment les quantifier par manque de données disponibles. Les mouvements anciens et les changements de la natalité qui les

accompagnent ont été abordés. Mais, nous l'avons vu, ils ne justifient pas toutes les disparités spatiales que nous avons pu constater. Au niveau des 15-19 ans ils sont un facteur essentiel, mais pour les plus âgés ils jouent plus qu'un rôle secondaire. Ces derniers ont une mobilité propre qui ne reprend pas forcément les schémas de leurs parents.

Grâce au rapport de masculinité (fig. 20), on devrait cerner un peu mieux ces déplacements. En effet, si des déséquilibres importants existent entre les deux sexes, ils ne peuvent être, entre 20 et 24 ans, que le fait de mouvements migratoires. Certes, une fois encore l'approche est indirecte, les données ne sont pas directement destinées à une telle exploitation. Il sera impossible de quantifier les flux qui modifient l'équilibre entre les deux sexes. La direction des déplacements ne peut être établie avec certitude. En effet, l'inégalité au profit des hommes, par exemple, ne permet pas d'affirmer si elle est due à des arrivées masculines ou des départs du sexe opposé. Malheureusement, nous devons nous contenter de ces approximations pour juger. Nous nous limiterons au rapport des 20-24 ans puisque, nous l'avons déjà souligné, c'est cette population qui présente la plus forte mobilité.



Ce document nous permet de constater des disparités substantielles entre les deux sexes. Toute l'agglomération lilloise se détache par de fortes proportions de femmes de 20 à 24 ans. Ce trait est à rapprocher des activités tertiaires de la métropole qui attirent les jeunes filles de la région. Cette attraction paraît fonctionner pour la région béthunoise, où la sur-représentation masculine serait la conséquence des départs féminins vers la métropole régionale. Les relations entre les deux territoires ont toujours profité à l'agglomération lilloise qui y puise une partie de ses actifs, surtout féminins. Par contre, les centres industriels comme la zone dunkerquoise retiennent et captent plutôt les hommes de cette tranche d'âge.

Le facteur tertiaire reste insuffisant pour interpréter les différences spatiales. En dehors de la zone d'Arras, il n'est pas valable pour le Sud de la façade maritime ou les zones de Maubeuge et Bavay. Dans ces cas, il faut sans doute parler d'émigration masculine, soit vers Dunkerque, soit vers d'autres ensembles régionaux.

A l'opposé, les territoires ruraux à l'Est, au Sud du Nord-Pas-de-Calais, ou anciennement industrialisés (Denaisis), semblent perdre des jeunes femmes et maintenir leurs populations masculines. La structure économique de ces zones a toujours réservé peu de débouchés professionnels aux femmes, les migrations féminines sont donc anciennes. Apparemment, malgré les difficultés économiques, les jeunes hommes persistent à rester sur place, bien que les emplois potentiels aient considérablement diminué.

On peut s'interroger sur les suites démographiques, notamment pour la natalité, de ces déséquilibres régionaux. Ils sont visibles à des âges où, traditionnellement, ont lieu les unions et donc les naissances. S'ils persistent, va-t-on observer dans la métropole lilloise ce qui se déroule déjà dans la région parisienne, à savoir une sur-représentation féminine dans l'ensemble de la population? A l'inverse, les zones rurales régionales seraient handicapées par un excédent masculin. Les unions seraient donc plus limitées, ce qui, à terme, aboutirait à une réduction de la natalité du Nord-Pas-de-Calais.

Conclusion.

Ainsi donc, le Nord-Pas-de-Calais malgré une baisse de sa natalité, comparable à celle de l'ensemble du pays, présente toujours les structures d'une population jeune. L'avance régionale persiste à un niveau équivalent en dépit des départs des classes d'âges les plus fertiles.

Cette constance de la jeunesse régionale ne sera pas sans maintenir les difficultés d'insertion professionnelle, rien n'indique que le contexte économique puisse s'améliorer. L'unique solution paraît être l'amplification des mouvements migratoires. Le manque d'attrait du Nord-Pas-de-Calais ne fera alors qu'agrandir le déficit du solde migratoire régional. L'aboutissement de ce déséquilibre serait donc la perte de la spécificité régionale en terme de jeunesse. Cette question était déjà soulevée par P. J. Thumerelle au vu des résultats du recensement de 1975 (8). Quinze ans plus tard, l'arrivée des classes d'âges fournies du Baby Boom aux âges fertiles semble avoir limité les effets d'un possible vieillissement. Toutefois, après leur passage à des âges plus avancés, on peut s'interroger sur l'avenir de la natalité régionale.

Les jeunes de 15 à 24 ans, en 1990, sont les derniers héritiers de ce mouvement de forte natalité. Ils sont donc fort nombreux dans le Nord-Pas-de-Calais, ce qui complique encore les problèmes d'insertion professionnelle.

L'inégale répartition des jeunes sur le territoire régional est donc la conséquence de situations et de comportements hérités et d'événements contemporains. Ces derniers, sous l'impulsion des changements économiques, tendent à modifier à la fois la répartition et la structure de la population du Nord-Pas-de-Calais.

La distribution des 15-24 ans est largement tributaire des migrations qu'ont entreprises leurs parents. Ainsi, la région dunkerquoise et la banlieue lilloise bénéficient des populations jeunes et très fécondes qui sont venues s'y installer il y a près de vingt ans.

Le Bassin Minier, durement touché par la crise industrielle, a perdu, à travers les jeunes adultes, son originalité. Seul l'Est, affecté plus tardivement,

(8) : Cf. supra, pp. 1904-1905.

traduit encore la jeunesse de ce territoire. Il faut malheureusement souligner que c'est tout le valenciennois qui connaît actuellement les plus grandes difficultés économiques.

Les mouvements des jeunes, que nous n'avons pu qu'imparfaitement saisir, indiquent un renforcement de la caractéristique urbaine du Nord-Pas-de-Calais. On peut se demander si les possibilités d'emplois permettront de répondre à la demande. Cette urbanisation devrait également atténuer la natalité régionale.

Il est dommage que l'on ne puisse évaluer le profil de ces jeunes migrants. S'il est comparable aux tendances précédentes, les moins aptes à s'insérer professionnellement (par rapport au niveau de diplôme) doivent rester sur place, aggravant les problèmes locaux de chômage.

La jeunesse du Nord-Pas-de-Calais, dominante structurelle de la population régionale, va donc accroître le niveau des différents indicateurs que nous allons étudier. Mais, contrairement à des phénomènes démographiques, comme la mortalité et la natalité, directement influencés par la structure par âge, celle-ci apparaît plus *secondaire* dans le cadre de l'insertion professionnelle. Du volume d'individus présents vont dépendre la scolarisation, l'activité et le chômage, *mais* la conjoncture économique, les établissements scolaires, les comportements sociaux, *jouent un rôle prépondérant* dans les modalités d'insertion. En fait, *la structure démographique accentue la pression sur l'emploi*, mais elle ne fait que souligner, qu'accentuer, des problèmes conjoncturels ou structurels comme les difficultés économiques, que nous avons vues, ou les retards en matière de formation que nous allons maintenant aborder.

Chapitre 2 : Un retard quantitatif et qualitatif important en matière de formation.

Nous l'avons vu, la formation, sanctionnée par le diplôme, devient un élément fondamental de l'insertion. Il est donc indispensable de mesurer cet élément à la fois en amont (la scolarisation, son intensité, sa nature) et en aval (la répartition des diplômés par niveau).

La scolarisation, ou au contraire les jeunes sortis du système éducatif, sont tous deux porteurs de renseignements précieux. Dans un processus global d'allongement de la scolarité au delà de l'âge obligatoire, le fait de ne pas participer à cette tendance traduit, soit le désir d'entrer dans la vie active, soit un refus de l'école, consécutif à des séries d'échecs. On pourra d'ailleurs constater que ces deux motivations interviennent différemment selon le niveau du diplôme obtenu.

L'essor du tertiaire entraîne des besoins d'emplois qualifiés qui peuvent trouver une réponse dans l'allongement de la durée des études et donc dans l'augmentation du nombre de diplômés. La montée en puissance de la scolarisation dans le Nord-Pas-de-Calais est donc en partie liée à ces nouveaux débouchés.

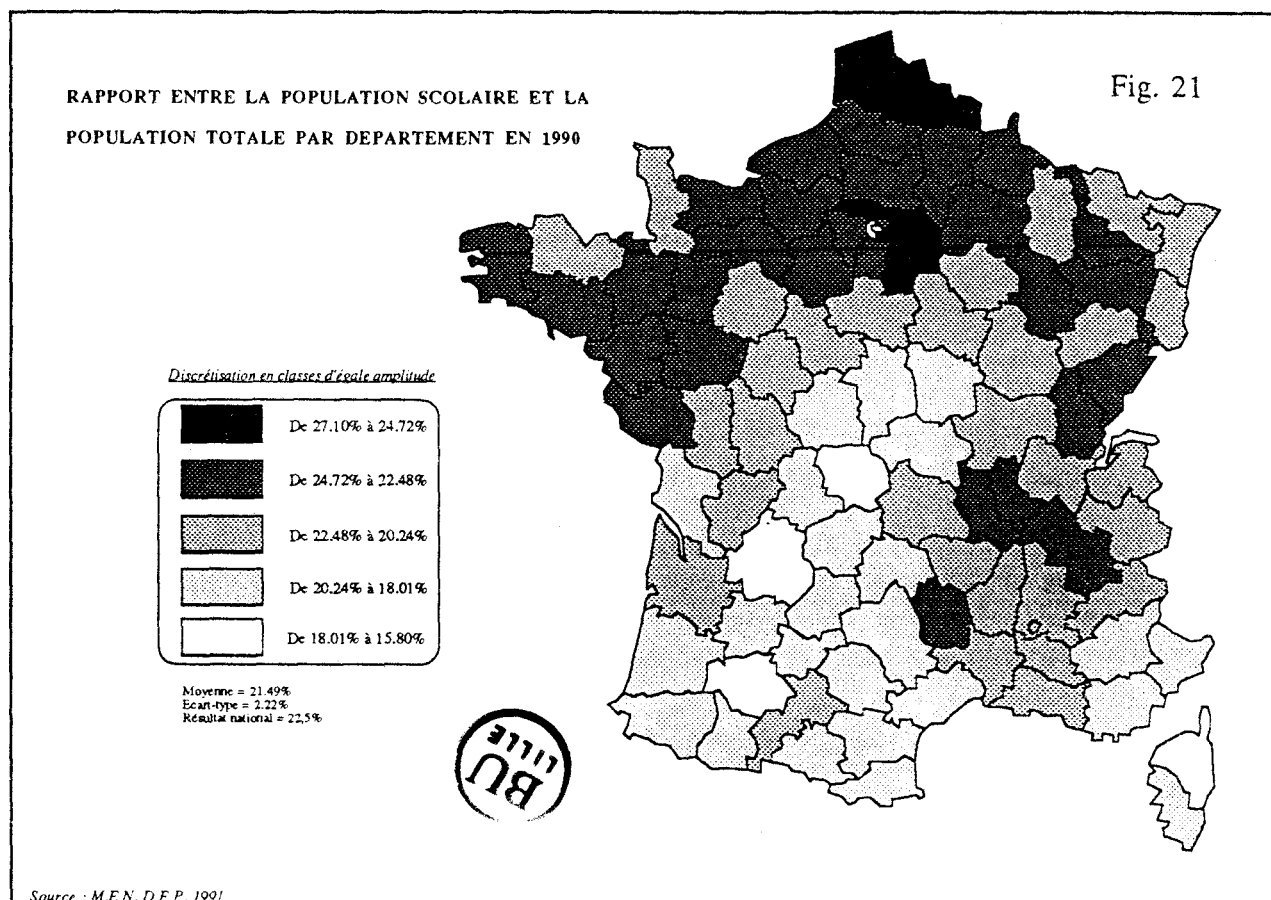
Malgré une volonté d'unification des enseignements, le système scolaire reste inégalitaire, créant des mécanismes cumulatifs d'exclusion sociale et économique.

I. Une caractéristique juvénile directement répercutée dans la fréquentation scolaire.

Très logiquement, la jeunesse du Nord-Pas-de-Calais et la forte proportion des 15-24 ans vont se retrouver chez les jeunes encore scolarisés. Cet état représente en effet la situation la plus fréquente entre 15 et 24 ans.

A. Une académie très puissante en valeur absolue.

L'académie de Lille est la seconde de France derrière celle de Versailles avec 1,1 million d'élèves et d'étudiants durant l'année scolaire 1989-90. Les individus scolarisés dans la région Nord-Pas-de-Calais représentent 8,2% du total national pour l'année scolaire 1990-91.



La carte du rapport entre la population scolaire et la population totale (fig. 21) montre bien que les deux départements de l'académie du Nord arrivent en tête avec une partie des départements franciliens. Il est nécessaire de relativiser cette position qui traduit essentiellement la forte présence des jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle est le reflet des structures par âge départementales, qu'on retrouve d'ailleurs par le croissant fertile septentrional, par opposition aux départements de la Creuse, de la Dordogne ou de la Haute Corse. Les individus d'âges scolaires étant très nombreux dans le Nord-Pas-de-Calais, il est normal qu'ils représentent plus du quart (26,6%) de la population totale de l'académie.

Mais, selon les niveaux d'études, le poids régional est très variable et traduit bien les retards persistants en matière de scolarisation. Ainsi, les jeunes engagés dans l'enseignement supérieur régional ne constituent que 6,7% du volume des étudiants français. Par contre, les élèves du second cycle court et de l'enseignement spécial composent respectivement 10,4% et 13% de l'effectif national. Ces filières ont pour but de remettre à niveau les jeunes en situation d'échec (9) afin qu'ils puissent préparer un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou un Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP), notamment par le biais de l'apprentissage. Mais les passages sont relativement limités, et seuls 20% des sortants de ces filières réintègrent les cursus normaux. Le reste quitte donc le système scolaire en n'ayant aucun diplôme, en alimentant les sorties aux niveaux VI et Vbis (10). La scolarisation dans le second cycle long qui mène aux baccalauréats (8%) est également inférieure au poids moyen de l'académie.

A travers ces quelques chiffres, on constate d'emblée les choix d'orientations privilégiant les filières courtes, mais aussi, et c'est plus préoccupant, la scolarisation importante dans l'enseignement spécial qui apparaît d'ailleurs dès le premier degré. Cela traduit des situations d'échecs, apparaissant en grand nombre et très précocement, que l'enseignement traditionnel ne parvient pas à résoudre. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce problème que l'on retrouve dans la forte proportion de jeunes quittant le système scolaire régional sans aucun diplôme.

Le maintien dans le système scolaire sert de plus en plus de refuge contre le chômage. Ainsi, durant les années 70-80, on a pu observer des diminutions ponctuelles des sorties du système éducatif. Ces variations ne peuvent être totalement imputables à des modifications démographiques (classes plus creuses) ou à des décisions administratives (créations de nouvelles formations). Les effectifs des jeunes scolarisés ont ainsi progressé de 4,2% entre 1980-81 et 1989-90, alors que les populations des générations concernées diminuaient dans la même proportion. Alors que le contexte démographique subissait une évolution négative, cet accroissement révèle donc un allongement de la scolarisation.

(9) : Pour l'année scolaire 1989-1990 et pour l'ensemble de la France, 47,7% des élèves de SES y étaient scolarisés pour "retard mental léger" et 46,5% pour des difficultés scolaires graves liées à des problèmes sociaux ; 19,1% des élèves de SES sont d'origine étrangère.

(10) : Voir en annexe la nomenclature des niveaux de formation.

On doit plus sûrement les relier à des conjonctures économiques défavorables qui incitent les jeunes à différer leur entrée dans la vie active. Cette évolution est le résultat de deux phénomènes plus ou moins convergents.

- D'une part, l'adolescent est tenté de poursuivre sa scolarité pour être mieux armé face au chômage. Il va donc essayer de décrocher le meilleur diplôme possible.

- D'autre part, sachant que, s'il entre sur le marché de l'emploi, il a très peu de chance d'échapper au chômage, le jeune préfère demeurer en formation, même si ce maintien est relativement artificiel.

Il est d'ailleurs frappant de constater que des jeunes encore en formation ne parviennent pas à définir leurs aspirations professionnelles, même à un âge relativement avancé. Ils s'interrogent sur leur avenir, se disant, sans doute à tort, que de toute façon ils arriveront toujours à trouver un emploi avec leurs diplômes. Ainsi, ils rechignent à suivre une filière trop spécialisée qui les obligerait à se déterminer rapidement. Il ne faut toutefois pas généraliser, le succès actuel des filières professionnalisées correspond à une volonté d'insertion plus rapide et plus efficace.

Il est difficile, sinon impossible, de démêler la part de chaque facteur dans les comportements actuels. Il ne faut pas limiter la demande en matière de formation uniquement en terme de réponse aux exigences du secteur économique. Toute personne est animée d'une certaine curiosité et la complexité de la société contemporaine, dont la vocation technologique est sans cesse affirmée, impose la détention d'un savoir de plus en plus étendu. De même, on peut se demander si les objectifs gouvernementaux de développement de la formation (80% d'une classe d'âge ayant le Bac par exemple) tiennent à une volonté d'amélioration du niveau de formation ou à différer le plus possible l'entrée en activité.

Mais, la rigidité des cursus et des structures scolaires limitent les possibilités de prolongement de la scolarité. Les filières choisies sont inégalitaires : un jeune en CAP ou en BEP n'a pas la même latitude pour continuer qu'un autre préparant un Bac, malgré le développement des classes passerelles.

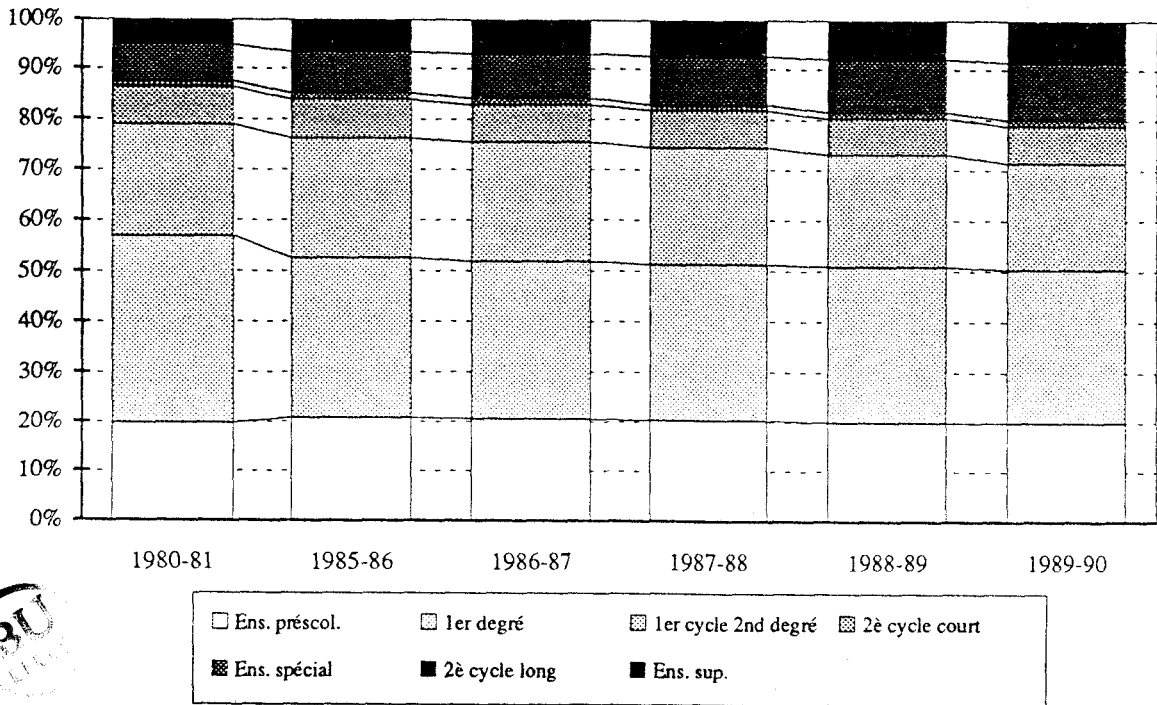
B. Une scolarisation héritée de l'histoire économique, mais elle aussi en complet bouleversement

1. Une augmentation au début de la scolarité...

La pré-scolarisation des jeunes enfants dès deux ans est devenue de plus en plus fréquente. En 1982, le taux de scolarisation à deux ans dans le Nord-Pas-de-Calais dépassait 45%, soit plus que la moyenne nationale.

Fig. 22

Evolution des élèves scolarisés dans le Nord-Pas-de-Calais par grand niveau d'études public+privé (Source : Rectorat de Lille)



En 1990 (fig. 22), plus d'un enfant sur deux est scolarisé dans le Nord-Pas-de-Calais contre seulement un sur trois au plan national. La forte urbanisation de la région explique, en partie, ce résultat. Les écoles pré-élémentaires sont en effet beaucoup plus fréquentes en milieu urbain. Malheureusement, les parents de la région considèrent encore trop souvent l'école maternelle comme une garderie sans tenir compte de l'apport qualitatif de sa fréquentation. A la différence d'autres régions plus rurales, le Nord-Pas-

de-Calais a bénéficié très tôt de la diffusion de l'enseignement élémentaire, rendu obligatoire à la fin du siècle dernier. Que ce soit par le biais de l'Etat, ou très souvent par celui des entreprises, les écoles ont très vite proliféré. Les compagnies minières, par exemple, intégraient la présence d'une école à leur démarche paternaliste, au même titre que l'église ou le foyer associatif. Grâce à cette diffusion, le Nord-Pas-de-Calais n'a jamais connu de problèmes importants en matière d'analphabétisme. Les variations dans le temps de cette pré-scolarisation sont directement liées aux évolutions de la natalité dont les répercussions sont immédiatement perceptibles. Il en est de même pour l'enseignement élémentaire et les effectifs scolarisés jusqu'à l'âge obligatoire.

Cette pré-scolarisation n'est pas à négliger lorsque l'on étudie l'insertion professionnelle. Si nous disposions des données correspondantes, il serait intéressant de mesurer la valeur des liaisons entre scolarisation précoce et facilités d'insertion. Cette relation semble relativement ténue dans la région au vu de la faible réussite scolaire aux âges plus avancés et des problèmes de chômage des jeunes.

2. Mais surtout dans le supérieur.

A l'autre extrémité de la population scolaire, l'augmentation de la poursuite des études après le baccalauréat est plus sûrement responsable des résultats du Nord-Pas-de-Calais. Le taux de scolarisation du Nord-Pas-de-Calais, rapport entre le nombre d'élèves-étudiants et la population totale du même âge, est ainsi passé de 45,7% en 1982 à 61,06% en 1990.

Le système scolaire régional a donc accueilli 88 652 nouveaux élèves, soit une progression de 28% par rapport aux effectifs de 1982. Les jeunes entre 20 et 24 ans sont les principaux responsables de cet accroissement pour 57,3% puisque leur nombre fait plus que doubler entre 1982 et 1990. Durant cet intervalle, leur taux de scolarisation est ainsi passé de 14,7% à 31,46%. Nous pourrions du reste affiner la nature de cette progression grâce à l'étude des niveaux de formation des jeunes.

En 40 ans, le nombre d'étudiants français est multiplié par dix, le Nord-Pas-de-Calais participe à cet accroissement et 102 569 jeunes sont engagés dans l'enseignement supérieur pour la période 1990-91. Les effectifs des universités publiques régionales passent de moins de 10 000 avant 1950 à plus

de 60 000 aujourd'hui. L'enseignement supérieur régional a enregistré une augmentation de plus de 70% du nombre d'étudiants en 10 ans, notamment dans les filières des Sections de Techniciens Supérieurs (STS) dont les effectifs triplent durant la période.

F. Dumont (11) insiste sur la dissociation entre démographie et accès à l'enseignement supérieur : «Quel que soit le pays considéré, quelles que soient sa structure et son évolution démographique, on n'observe pas de corrélation forte entre les deux facteurs : une hausse, une stabilité ou une baisse de la démographie n'est pas concomitante du phénomène similaire pour les effectifs scolaires et universitaires».

Bien sûr, la natalité importante du Nord-Pas-de-Calais permet à de nombreux jeunes d'entrer dans l'enseignement supérieur, mais c'est la démocratisation de celui-ci qui rend le phénomène effectif. Du fait de la démocratisation de l'enseignement, des populations qui ne parvenaient pas à de tels niveaux sont entrées massivement dans les cursus universitaires, allongeant leur scolarisation. Ces groupes sociaux ne disposent pas des mêmes repères, n'ont pas la même information et ne sont pas suffisamment préparés à cet univers. Un ouvrier, un employé n'a pas d'expérience personnelle à proposer à ses enfants pour les conseiller dans leurs orientations en université. Il ne prévoit pas toujours qu'un cursus universitaire puisse s'étaler sur plusieurs années, avant d'aboutir à un diplôme réellement valorisant. De plus, le fait de poursuivre des études entraîne généralement une rupture, tant matérielle qu'intellectuelle, entre parents et enfants.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, où la tradition scolaire privilégiait les études courtes, ce manque d'expérience, de connaissance, de la rentabilité des formations est plus important que dans d'autres régions. Les jeunes et leurs parents ont maintenant intégré la nécessité d'être diplômé du supérieur mais sans toujours faire de différence entre les filières et les débouchés réellement offerts. Pour eux, être diplômé du supérieur est une condition suffisante pour avoir un emploi, mais ce n'est pas un label de qualité global.

On assiste de plus en plus à une véritable course au diplôme, mais qui devient de plus en plus une fuite en avant. En effet, si un nombre grandissant de jeunes peut prétendre à un niveau de diplôme, celui-ci se dévalorise du fait de la simple loi du nombre. Ainsi, le Bac était avant considéré comme un bon

(11) : 1993, p. 17.

diplôme, détenu par peu de jeunes, il n'est plus aujourd'hui que le passeport pour l'entrée à l'université ; que dire alors du BEPC? Le Deug est en train de connaître un sort comparable. Le mouvement s'entretient de lui même, car il contraint sans cesse les jeunes à se démarquer de l'ensemble en décrochant un diplôme plus élevé.

Dans le même temps, lors de l'insertion professionnelle, un nombre croissant de jeunes subissent la concurrence "déloyale" de "sur-diplômés" par rapport au niveau exigé réellement pour l'emploi auquel ils postulent. Les circonstances les incitent donc à réagir en poursuivant leurs études au-delà de ce qui est normalement requis. Ce comportement se répercute sur l'ensemble des filières, un jeune préférant avoir un BEP, même si un CAP suffirait habituellement. On a un effet d'enchaînement qui, finalement, se répercute de manière très nuisible sur les jeunes sans diplôme ou faiblement diplômés. Ils se retrouvent exclus de fait, n'ayant pas le minimum de ce qui devient obligatoire. On aboutit alors à des situations invraisemblables où l'emploi le moins qualifié nécessite quand même d'être hautement diplômé.

Ce développement de l'enseignement a été voulu par les instances dirigeantes nationales et régionales dans un but de reconversion. Mais, cette politique ne peut être valable que s'il existe une "culture" permettant la perception du système et de ses pièges. Les effets positifs ne se feront massivement sentir qu'après assimilation du fonctionnement du système, donc après une certaine période, sachant que, plus le phénomène est répandu, meilleure est sa compréhension.

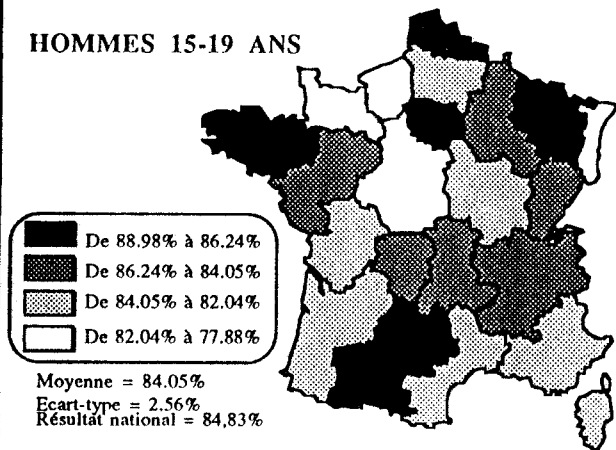
Cela explique, en partie, le gonflement des effectifs dans des filières qui ne débouchent plus toujours sur un emploi. Ce n'est pas parce que le nombre de diplômés a augmenté que l'évolution des emplois correspondants a subi la même croissance. Certaines orientations, littéraires ou juridiques, trop générales, sont ainsi devenues de véritables impasses et se sont dépréciées.

Les jeunes se sont tournés vers les nouvelles filières mises en place en liaison avec les progrès techniques ou les nouveaux secteurs économiques ; on peut citer, par exemple, les formations liées à l'informatique ou aux métiers de la communication. Elles semblaient pouvoir répondre aux besoins de modernité de la société et donc mener plus facilement à des emplois, eux mêmes auréolés d'un certain prestige. Très vite, les débouchés se sont taris alors que les entrées ont continué à progresser, d'où une véritable saturation de

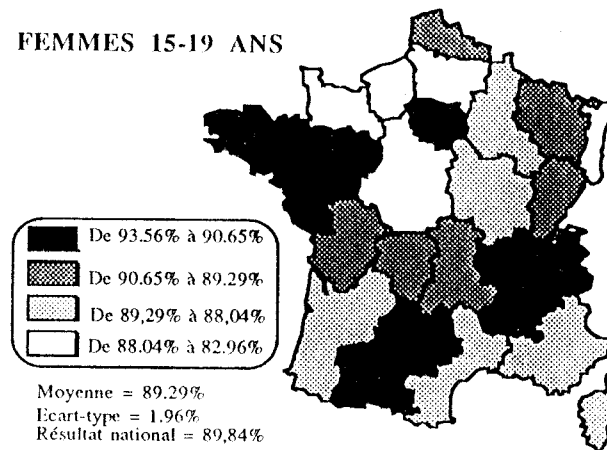
TAUX DE SCOLARISATION DES MOINS DE 25 ANS EN 1990 PAR REGION

Fig. 23

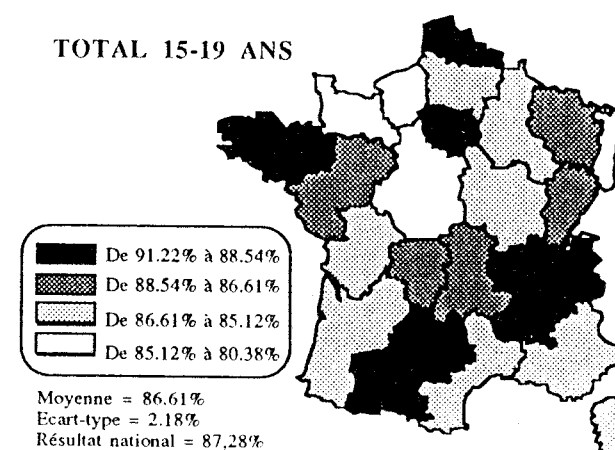
HOMMES 15-19 ANS



FEMMES 15-19 ANS

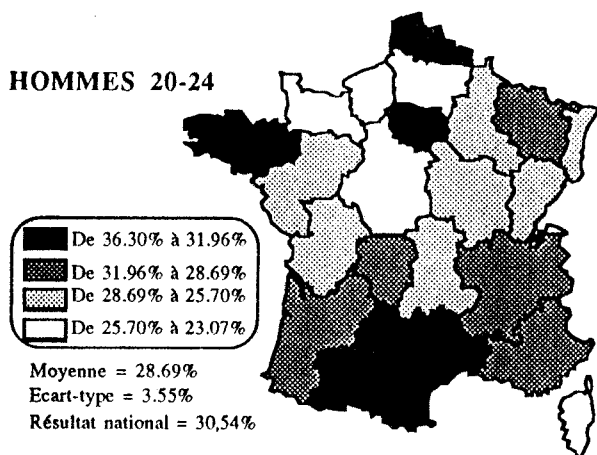


TOTAL 15-19 ANS

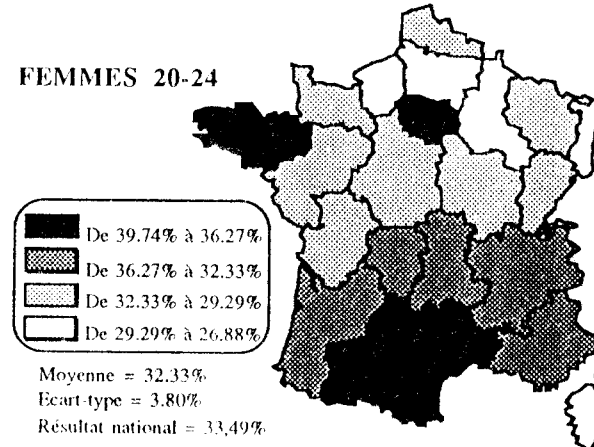


Source : sondage au 1/4 R.G.P. 1990

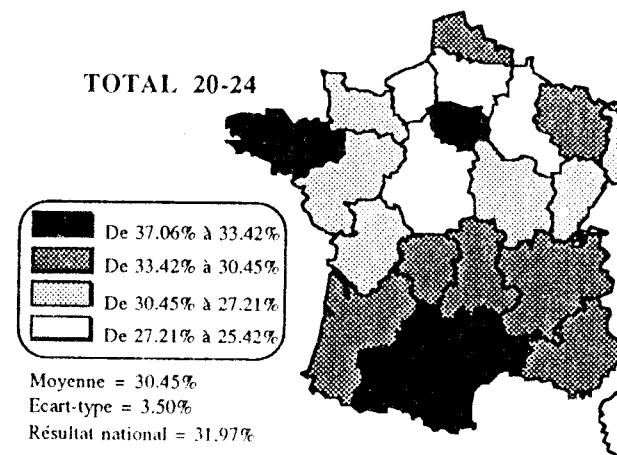
HOMMES 20-24



FEMMES 20-24



TOTAL 20-24



ces formations. Là encore, les références antérieures font défaut du fait de la nouveauté de ces emplois. Cette ouverture de l'enseignement a lui même contribué à l'émergence des classe moyennes, plus réceptrices aux notions de rentabilité des études.

Ces modifications ont eu lieu durant les années 70 et sont dorénavant bien intégrées par tous les acteurs. L'effet d'entraînement intensifie également son action et provoque de nouveaux besoins. Il n'est donc pas étonnant que le mouvement se poursuive et se répercute sur l'ensemble des niveaux de formations et pas seulement sur les cursus supérieurs.

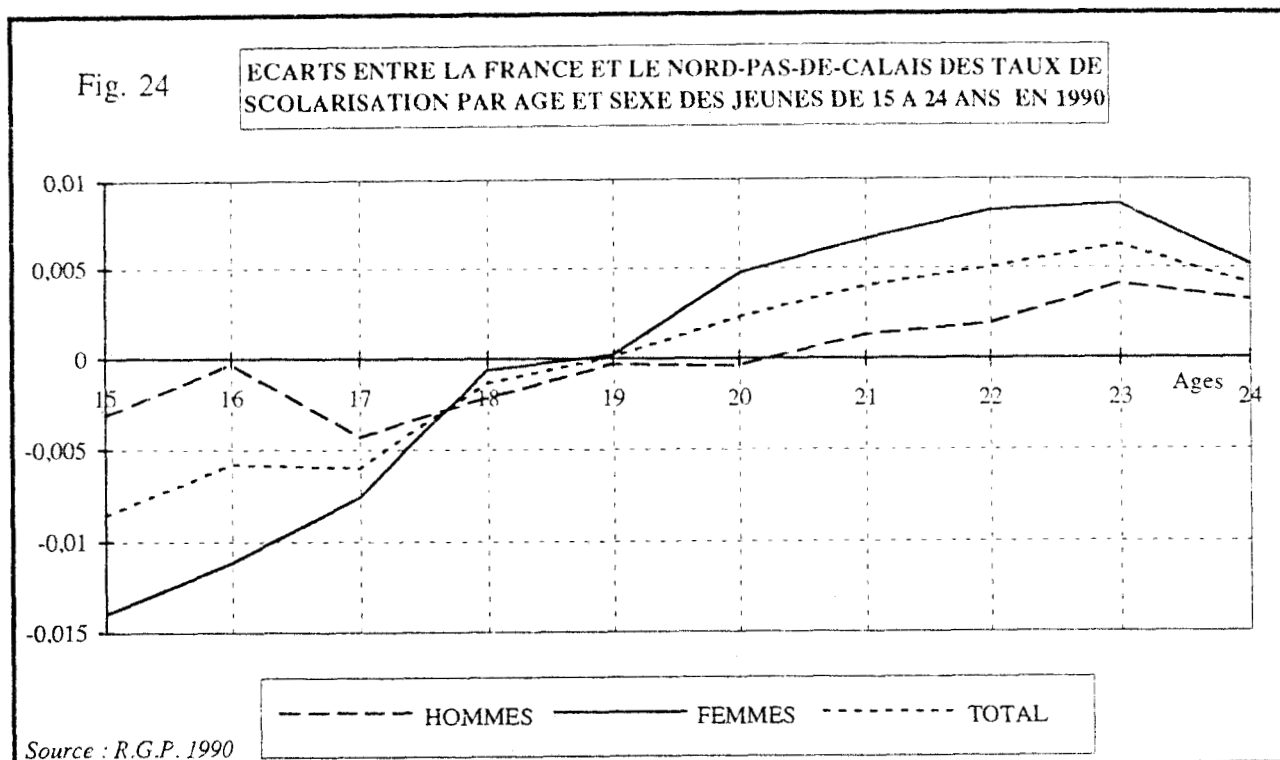
C. L'académie de Lille affiche ses faiblesses dans la poursuite des études.

En 1990, 61,06% des 15-24 du Nord-Pas-de-Calais suivent une formation, contre 59,42% en moyenne nationale. Ce bon résultat global cache une situation plus nuancée dans le détail. Ainsi, malgré cet essor sans précédent de l'enseignement supérieur, le taux de scolarisation entre 20 et 24 ans du Nord-Pas-de-Calais (31,4%) demeure toujours inférieur à la moyenne nationale (32%). La région ne réussit pas à se hisser aux niveaux de l'île de France, de la Bretagne, du Midi-Pyrénées ou du Languedoc Roussillon (fig. 23).

1. Le retard apparaît au delà de 18 ans.

Entre 15 et 19 ans, le Nord-Pas-de-Calais parvient à faire jeu égal avec ces ensembles, mais au delà le rapport s'inverse et devient défavorable. L'écart entre le Nord-Pas-de-Calais et la moyenne nationale devient préjudiciable à la région entre 18 et 20 ans, soit après le baccalauréat. Cette tendance est valable pour les deux sexes, mais ce sont les jeunes femmes qui en portent la plus grande responsabilité. On voit d'ailleurs que plus l'âge est élevé, plus l'écart est important pour culminer à 23 ans. Par contre, avant 18 ans, et *surtout entre 15 et 17 ans, les jeunes filles du Nord-Pas-de-Calais sont nettement plus scolarisées qu'en moyenne nationale* (fig. 24). La chute est très brutale entre 17 et 18 ans, le taux féminin régional passe alors de 16,08% à 14,78%, pour s'aligner pratiquement sur la moyenne nationale. Tout se passe donc comme si

les jeunes femmes ne tiraient pas partie d'une assiduité plus grande entre 15 et 18 ans pour prolonger leurs études.



2. Insuffisance de la scolarisation féminine.

Contrairement à ce qui se passe dans les autres régions, les jeunes filles sont moins scolarisées au delà de 20 ans que les garçons. En règle générale, les taux de scolarisations féminins sont supérieurs de deux points aux taux masculins. Dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est exactement le contraire qui se produit. On peut donc dire que le taux de scolarisation féminin accuse un retard de quatre points par rapport à un niveau "normal". Ce particularisme régional n'est pas nouveau et on pouvait déjà l'observer, à un niveau équivalent, lors du recensement précédent. En fait, la scolarisation après 20 ans a progressé au même rythme pour les deux sexes et l'écart est donc demeuré constant.

Dans le but de mesurer cet écart avec le niveau que l'on devrait normalement observer, nous avons calculé des indices comparatifs. Cet indicateur sert principalement à estimer l'effet de la structure par âge sur les

phénomènes et nous l'avons utilisé pour les différentes conditions subies par les jeunes.

Cet indice est ainsi toujours supérieur à 1 chez les hommes pour les 15-19 ans et les 20-24 ans. En revanche, il montre un net tassement chez les femmes dans la seconde tranche d'âge (0,9). Bien que les jeunes femmes du Nord-Pas-de-Calais ne soient pas désavantagées dans leur structure par âge par rapport aux hommes, elles sont donc moins nombreuses qu'elles ne le devraient si elles suivaient la même scolarisation qu'au niveau national. Nous l'avons dit, pour ces âges, les migrations masculines réduisent l'écart entre les deux sexes.

On a donc la confirmation qu'en matière de formation, la démographie n'est pas toujours un facteur dominant. Les causes doivent donc être trouvées ailleurs, notamment dans le contexte régional. Dans le cas présent, nous pouvons constater la persistance d'un héritage régional, tel qu'il pouvait encore être perceptible au début des années 60 sur le plan national. A cette époque, le taux de scolarisation féminin était encore légèrement inférieur à son homologue masculin. Les jeunes filles étaient peu nombreuses à poursuivre leur scolarité au delà de la limite obligatoire. L'ouverture de l'enseignement supérieur au début des années 70 a surtout permis un accès plus important aux jeunes femmes. Elles ont investi les formations supérieures, le taux de scolarisation féminin des 20-24 ans a pratiquement doublé entre 1968 (13%) et 1987 (25%) contre seulement 7 points chez les jeunes hommes. Les femmes représentent maintenant 52% des étudiants en université.

Cette progression s'explique par l'ouverture du marché du travail aux femmes et à la levée, parfois partielle, des divisions entre homme et femmes pour la répartition des emplois. En outre, nous le vérifierons ultérieurement, les femmes subissent une concurrence inégale lors de l'embauche. Malgré une certaine évolution libérale dans ce domaine, elles doivent, encore trop souvent, justifier de qualifications supérieures aux hommes pour accéder à un même emploi. Elles sont donc plus motivées pour poursuivre leurs études.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, les structures industrielles n'ont pas laissé beaucoup de place à l'activité féminine. Dans le cas contraire, les postes disponibles étaient faiblement qualifiés comme dans l'industrie textile. Ce n'est qu'avec l'essor du tertiaire, relativement récent dans la région, que l'économie a proposé des emplois féminins en nombre suffisant. En conséquence, il s'est développé une tradition régionale de forte inactivité féminine, d'abandons

d'études et d'orientations vers des filières courtes peu valorisantes. Nous avons évoqué le manque de références des jeunes du Nord-Pas-de-Calais en matière de formations supérieures. A ce titre, les femmes sont sans doute plus handicapées que les hommes, car l'enseignement universitaire leur était traditionnellement moins familier. Ces phénomènes se répercutent d'ailleurs sur le degré considérable du chômage féminin régional.

La précocité des unions, plus sensibles chez les femmes, la forte natalité régionale, concourent aussi à la faiblesse de la scolarisation féminine. On peut supposer qu'une fois mariées, ayant des enfants, les jeunes femmes ne soient plus très motivées pour continuer leurs études.

Le dernier facteur tient au système de formation du Nord-Pas-de-Calais. Celui ci, en liaison avec les différentes activités industrielles, a mis en place des filières tournées vers les perspectives d'emplois existantes. Aussi, quel que soit le niveau pris en compte, les formations plutôt destinées aux hommes dominant. La disparition de nombreux débouchés a amené la refonte en cours des diplômes régionaux, mais leurs dominantes masculines ont longtemps limité l'arrivée des femmes.

Les taux de scolarité régionaux font donc apparaître le Nord-Pas-de-Calais comme une région forte par son potentiel de jeunes scolarisés, mais faible à travers l'insuffisance des taux chez les plus âgés. Les jeunes femmes, et dans une moindre mesure les hommes, préfèrent encore trop souvent se contenter d'études courtes, à finalité professionnelle immédiate, mais débouchant fréquemment sur le chômage. Compte tenu du désavantage féminin en matière de chômage, ce comportement ne peut leur être que très préjudiciable. Nous aurons d'ailleurs l'occasion retrouver ce comportement scolaire lors de l'étude des niveaux de formation. Ces choix restent largement dictés par les traditions et les possibilités d'orientations régionales.

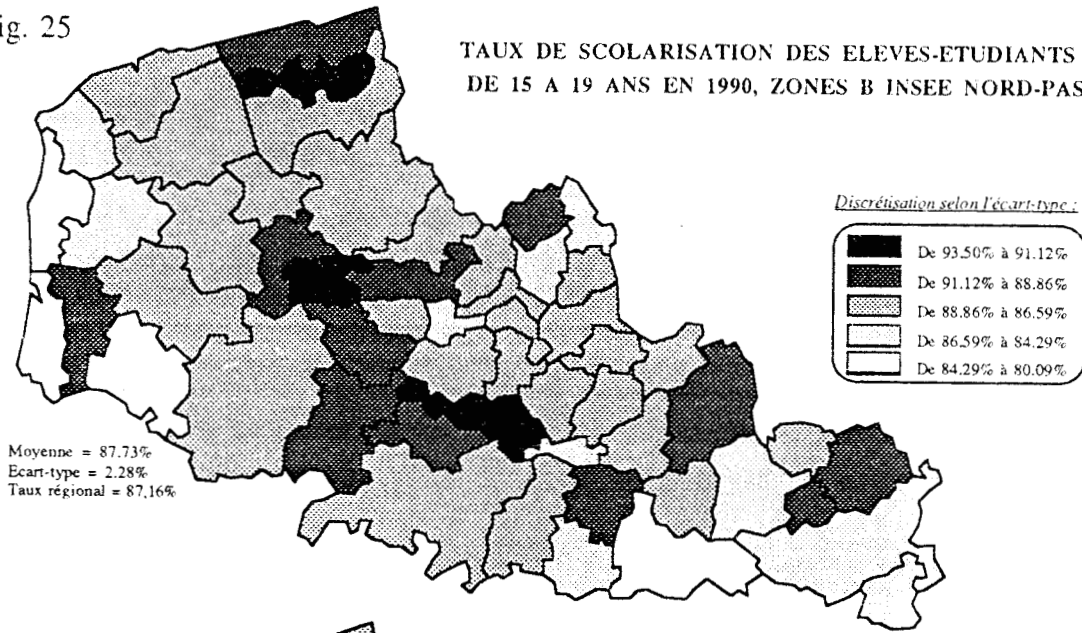
II. Intensité et nature de la scolarisation à l'intérieur du Nord-Pas-de-Calais.

Les variations géographiques des taux de scolarisation dépendent de trois facteurs principaux :

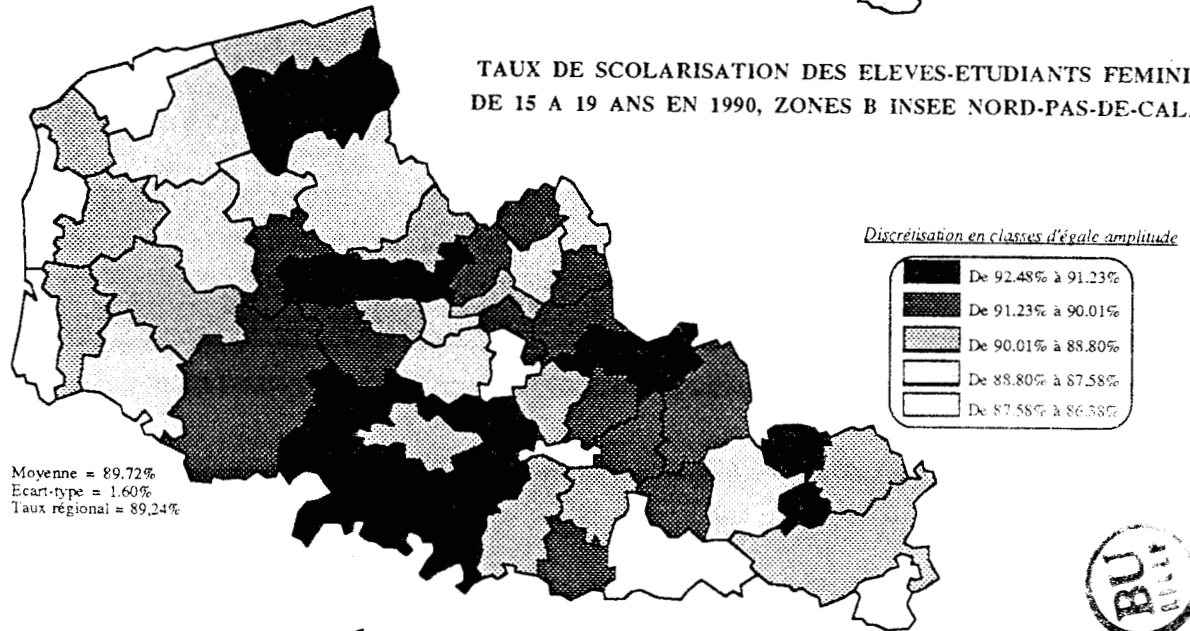
- D'une part, les possibilités locales d'emplois continuent d'attirer très tôt une partie des jeunes vers la vie active. Lorsque nous étudierons la répartition de

Fig. 25

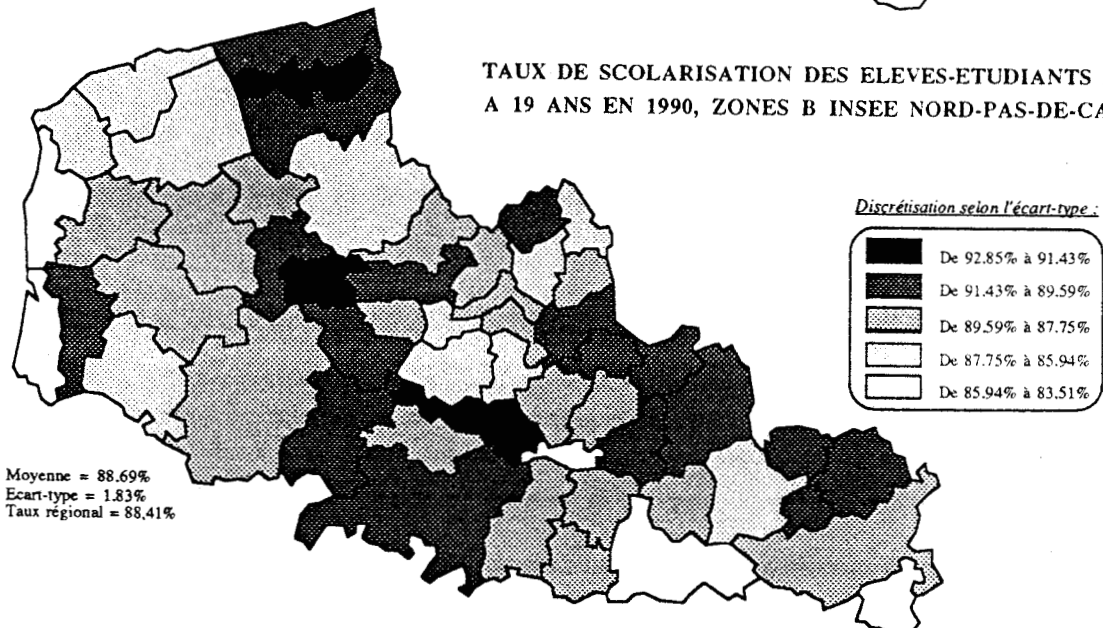
TAUX DE SCOLARISATION DES ELEVES-ETUDIANTS MASCULINS
DE 15 A 19 ANS EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS



TAUX DE SCOLARISATION DES ELEVES-ETUDIANTS FEMINIENS
DE 15 A 19 ANS EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS



TAUX DE SCOLARISATION DES ELEVES-ETUDIANTS DE 15
A 19 ANS EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS



l'activité des jeunes dans le Nord-Pas-de-Calais, nous pourrions d'ailleurs vérifier que la valeur du taux d'activité est pratiquement le contrepoint de la scolarisation. Ce constat relève plus ou moins de l'évidence, puisque plus la scolarité est forte et prolongée, plus l'activité est faible.

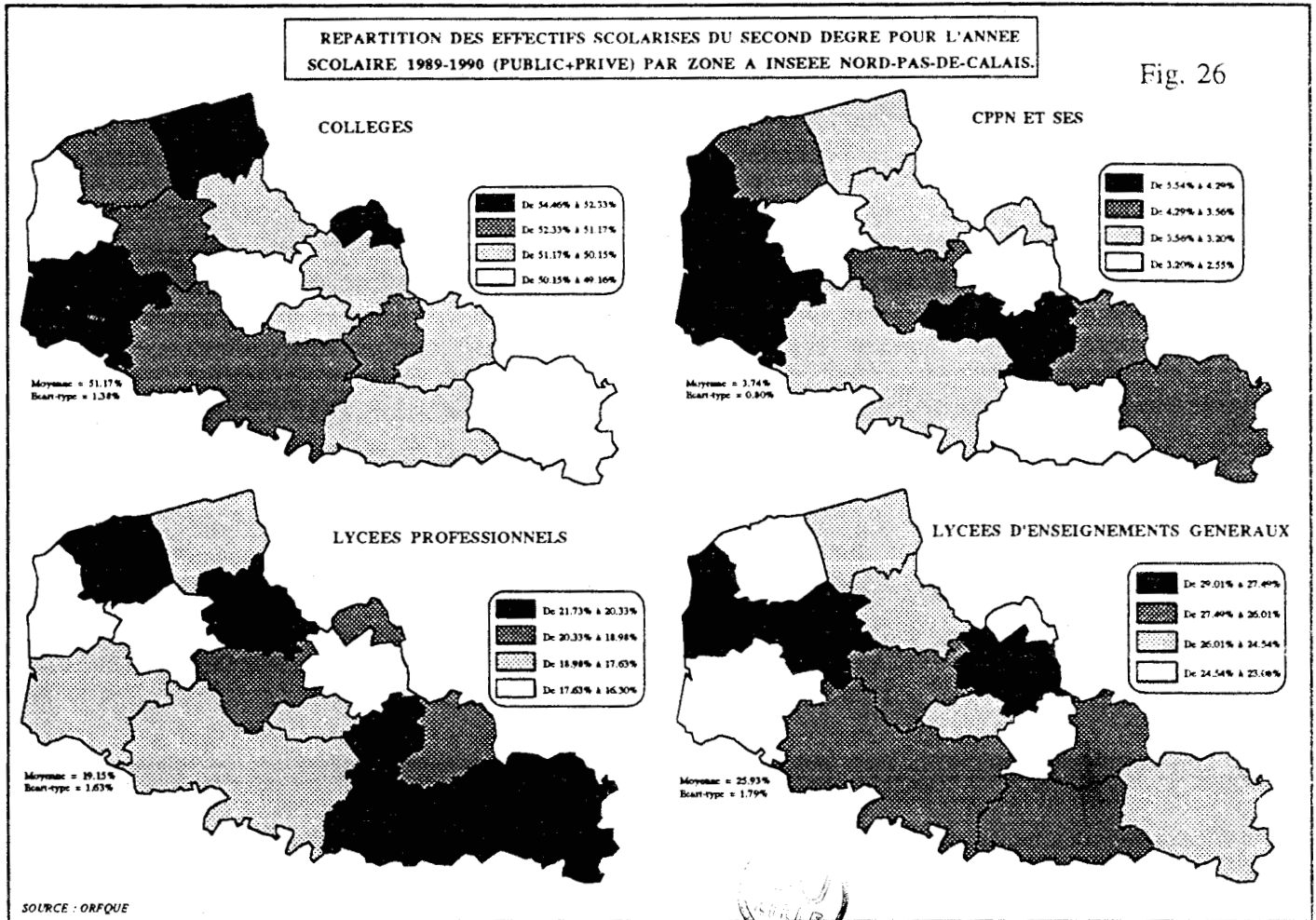
- D'autre part, l'offre en matière de formation va déterminer, notamment dans le supérieur, la force et le type de fréquentation.

- Enfin, la structure démographique, surtout pour l'enseignement secondaire, introduit un élément supplémentaire de différenciation.

A. Entre 15 et 19 ans la scolarisation est plus diffuse dans le Nord-Pas-de-Calais.

A travers la scolarisation des 15 et 19 ans (fig. 25), on retrouve les écarts entre les deux sexes que nous avons déjà soulignés. Dans cette tranche d'âge, les jeunes filles font preuve d'une meilleure fréquentation que leurs homologues masculins.

Plus globalement, cet indicateur reprend plus ou moins la répartition de la population totale correspondante, mais en mettant l'accent sur certaines zones comme la région dunkerquoise, la vallée de la Sambre, une partie de l'ancien Bassin Minier et le versant Est de la métropole lilloise. Cette distribution reprend plus ou moins la trame urbaine régionale en soulignant les zones où sont situées les principales agglomérations. Dans ce cas, l'effet d'offre joue sans doute un rôle important. Par contre, tout l'Ouest de la région connaît des taux de scolarisation nettement inférieurs à la moyenne régionale, surtout chez les jeunes hommes. Pourtant, cet ensemble, nous l'avons vu, est l'un de ceux où la part des 15-19 ans est la plus forte. Dans ce cas précis, la variable démographique semble donc insuffisante pour expliquer ce résultat. C'est donc vers la nature de la scolarisation secondaire qu'il faut se tourner.



Les disparités importantes que l'on peut constater dans la scolarisation en collège sont les conséquences de réorientations précoces et massives dès la cinquième : 13% des élèves du Nord-Pas-de-Calais sont alors orientés vers l'enseignement professionnel court. Ils préparent dans ce cas un CAP puis un BEP, mais un bon nombre sont dirigés vers l'enseignement adapté : les Classes Pré-Professionnelles de Niveau (CPPN) et les Sections d'Enseignement Spécialisé (SES).

On remarque la concentration spatiale de ces élèves (fig. 26) dans le centre de l'ancien Bassin Minier et dans le Sud du littoral ; zones que nous retrouvons à travers les sortants sans diplôme. Bien sûr, le poids de ces élèves, qui ne poursuivront généralement pas leurs études, limite l'accès en lycées tant techniques que généraux.

Ces orientations scolaires renvoient aux traditions régionales d'entrée rapide en activité. La fin de l'école primaire ne pouvait de toute manière rivaliser avec l'attrait d'un emploi assuré à la mine ou dans la sidérurgie. Aussi

la poursuite des études au-delà du minimum légal était bien rare et la pédagogie était uniquement axée vers une acquisition des bases.

Les choix des adolescents et de leurs parents sont dictés par leur propre histoire, la perception qu'ils peuvent avoir de telle ou telle orientation, les possibilités financières dont ils disposent, la facilité d'accès aux infrastructures de formation en terme de proximité, d'informations sur leurs existences et débouchés, etc... Du fait de ces critères externes, et même au sein d'un milieu identique, les orientations peuvent donc être totalement différentes.

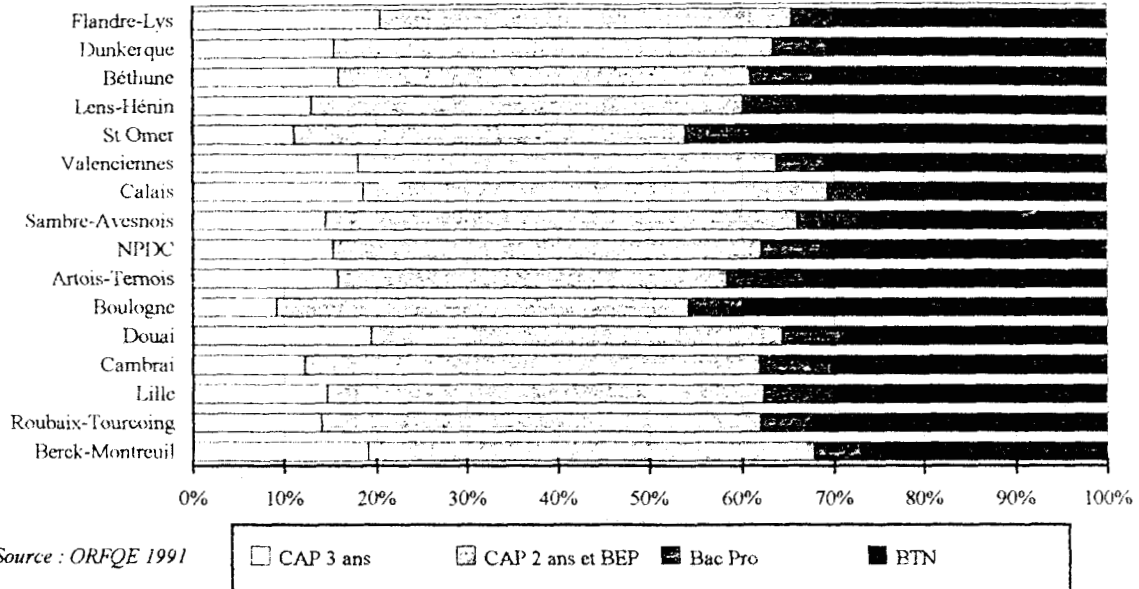
En raison de la faiblesse de la demande, la répartition géographique des lycées est demeurée figée jusqu'aux premières difficultés des piliers industriels. Malgré l'importance des populations et la forte densité urbaine, les lycées d'enseignement généraux étaient rares. Ainsi, dans la partie Est de l'ex-Bassin Minier, une ville comme Denain, qui comptait alors près de 30 000 habitants, n'a disposé d'un lycée d'enseignement général qu'au début des années 70. Les lycées généraux étaient généralement situés dans les villes pré-industrielles proches comme Valenciennes, Douai ou Béthune.

On trouvait également des établissements secondaires dans les cités nées de la période industrielle, mais ils avaient surtout une vocation technique. C'est ainsi que la partie Sud-Est du Nord-Pas-de-Calais, au même titre que les zones de Calais et de Flandre-Lys, se distinguent par une forte proportion de jeunes scolarisés en lycées professionnels, préparant donc des CAP, des BEP ou des baccalauréats techniques.

Cet enseignement professionnel prépare de plus en plus aux métiers du secteur tertiaire (54,21% des effectifs régionaux), c'est à dire essentiellement les emplois paramédicaux et de secrétariat. Les spécialités du secondaire se regroupent autour du textile habillement et du travail des métaux (mécanique, forge et chaudronnerie).

Fig. 27

Répartition des effectifs scolarisés en dernière année de l'enseignement professionnel pour l'année scolaire 1989-90 (Public+Privé) par zone A Insee Nord-Pas-de-Calais



N.B. : Les zones sont rangées en fonction de l'importance des filières préparant à des métiers des secteurs primaires et secondaires, du résultat le plus élevé (Flandre-Lys), au plus faible (Berck-Montreuil)

On doit souligner que dans l'ex-Bassin Minier et dans les zones de Dunkerque et St Omer, la parité entre tertiaire d'un côté, primaire et secondaire de l'autre, est fragile voire rompue au profit des seconds (fig. 27). Il est dominé par les formations courtes CAP et BEP, par les BT (Brevet de technicien) et les baccalauréats technologiques (BTn séries F, G et H), les baccalauréats professionnels restant marginaux, sauf dans certaines zones comme Lille, Cambrai et Artois-Ternois. Généralement, les zones dans lesquelles les élèves préparent des métiers dépendant du secteur secondaire sont également celles où les CAP et les BEP sont fortement représentés, ce qui indiquerait une orientation assez forte vers des secteurs créant peu d'emploi par des individus qui seraient faiblement diplômés, d'où un cumul des handicaps lors de l'insertion. Mais, il est difficile d'établir indubitablement la relation car les données disponibles réunissent garçons et filles. Ainsi, des jeunes filles peuvent préparer un CAP tertiaire, à faible valeur ajoutée, et donc fausser la recherche d'une corrélation.

Les zones de Lille, St Omer et Boulogne indiquent des résultats favorables dans l'accès aux baccalauréats généraux. Comme nous le verrons par la suite, la poursuite des études dans l'enseignement supérieur est

largement conditionnée par le type de baccalauréat, profitant alors aux filières générales.

Etant donné la structure pyramidale du système scolaire français, les diplômés de chaque niveau dépendent des flux d'entrée et donc des sorties aux niveaux précédents. Les orientations régionales qui privilégient les formations courtes et l'enseignement adapté limitent donc fortement l'accès au baccalauréat et donc la poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

Le Nord-Pas-de-Calais a largement profité de la démocratisation de l'enseignement secondaire depuis le début des années 50, mouvement qui a permis l'accès de ces formations aux milieux sociaux les moins favorisés. Cette faiblesse des infrastructures a d'ailleurs demandé un effort considérable de la part de l'Etat, surtout dans le Nord-Pas-de-Calais où le retard était important. Malheureusement, la réaction a eu lieu dans l'urgence et les établissements qui ont alors été construits nécessitent aujourd'hui des réhabilitations importantes, maintenant à la charge de la région.

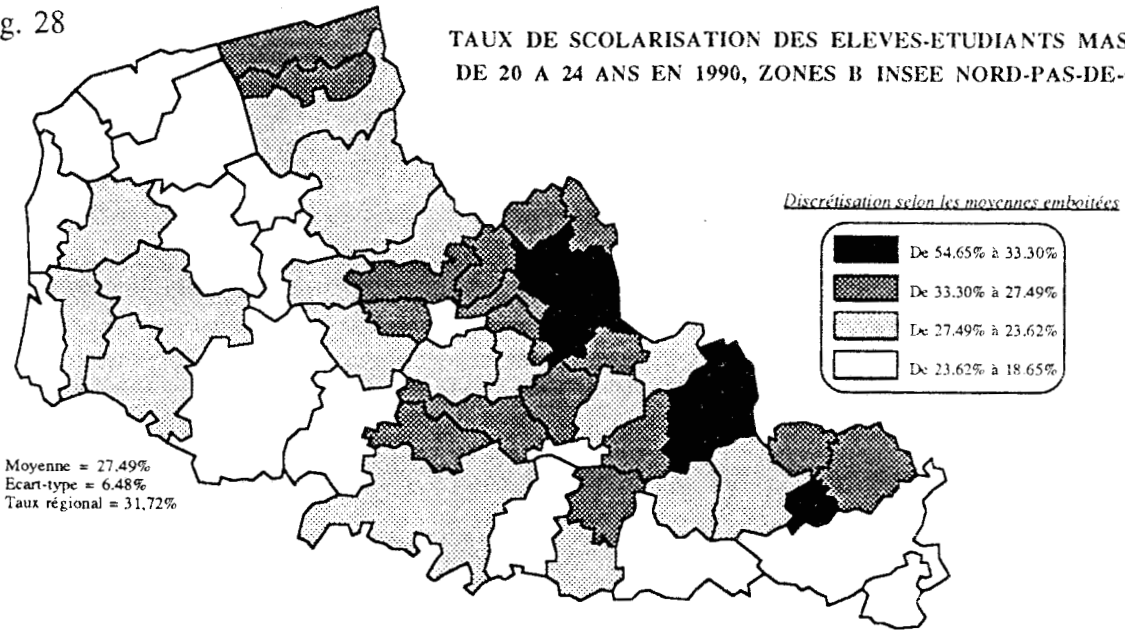
Il faudra avoir présent à l'esprit cette inégalité géographique de l'offre de formation, qui est cumulée aux inégalités sociales, lorsque nous étudierons le niveau de formation des jeunes du Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, la sur-représentation des formations techniques est le résultat, il est vrai, des héritages sociaux et économiques de la région, mais aussi de l'abondance des établissements où elles sont enseignées.

B. Un enseignement supérieur qui se démocratise mais qui demeure centralisé.

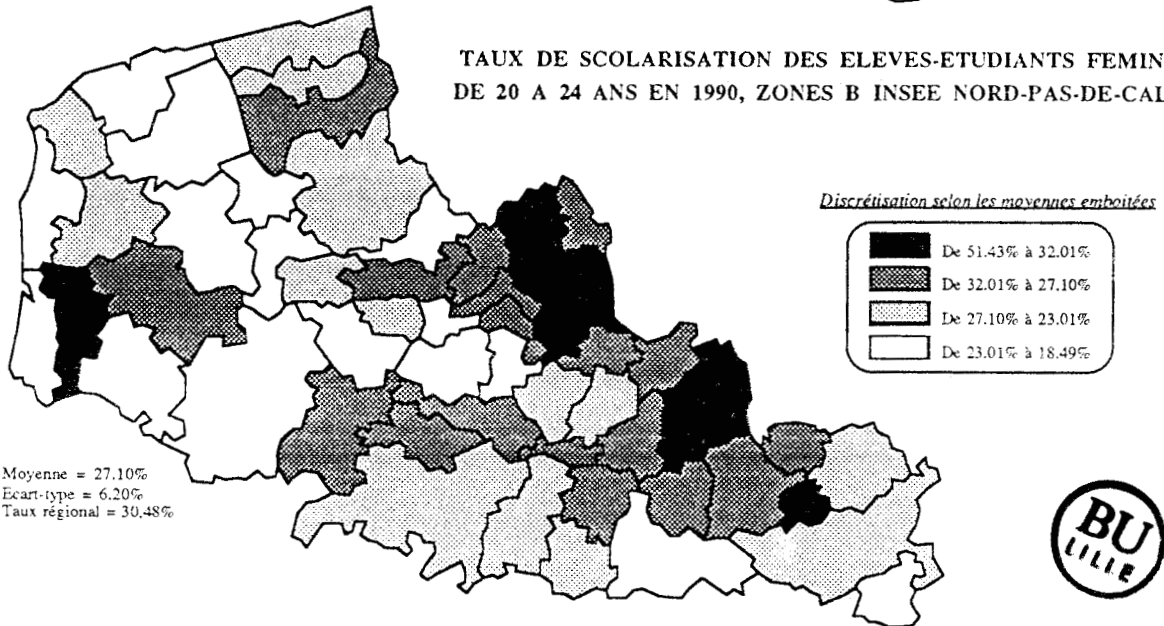
On ne peut comprendre la scolarisation régionale entre 20 et 24 ans (fig. 28) sans tenir compte de l'histoire et la répartition de l'offre en établissements supérieurs. Pour cette classe d'âge, en effet, la scolarisation va forcément de pair avec la poursuite des études au delà du baccalauréat. Or, jusqu'à ces toutes dernières années, l'enseignement supérieur du Nord-Pas-de-Calais présente une concentration géographique pratiquement sans égale.

Fig. 28

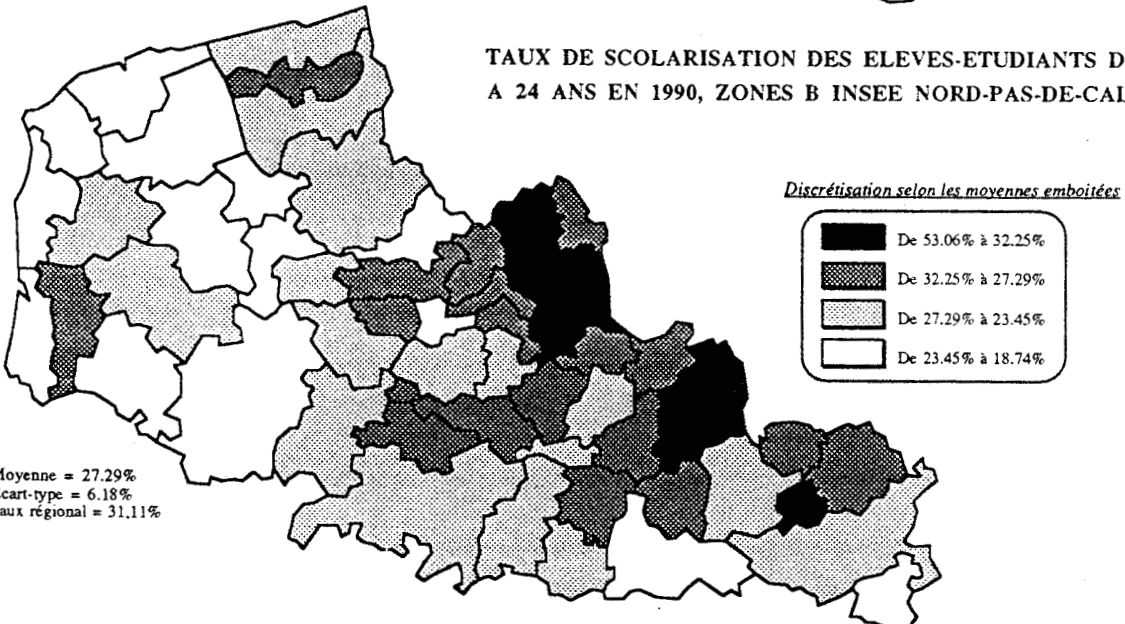
TAUX DE SCOLARISATION DES ELEVES-ETUDIANTS MASCULINS DE 20 A 24 ANS EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS



TAUX DE SCOLARISATION DES ELEVES-ETUDIANTS FEMININS DE 20 A 24 ANS EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS



TAUX DE SCOLARISATION DES ELEVES-ETUDIANTS DE 20 A 24 ANS EN 1990, ZONES B INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS



1. Un système jadis réservé à une élite.

L'enseignement supérieur, sous sa forme universitaire, a une histoire ancienne dans la région. Primitivement implanté à Douai, il s'est définitivement déplacé à Lille à la fin du XIX^{ème} siècle après une longue lutte d'influences entre les deux cités. A côté des écoles d'ingénieurs dont nous avons parlé, les facultés lilloises étaient déjà fort réputées dès la fin de cette période. C'est également à ce moment (1875) qu'a été créée la faculté catholique de Lille, comme à Paris et Lyon.

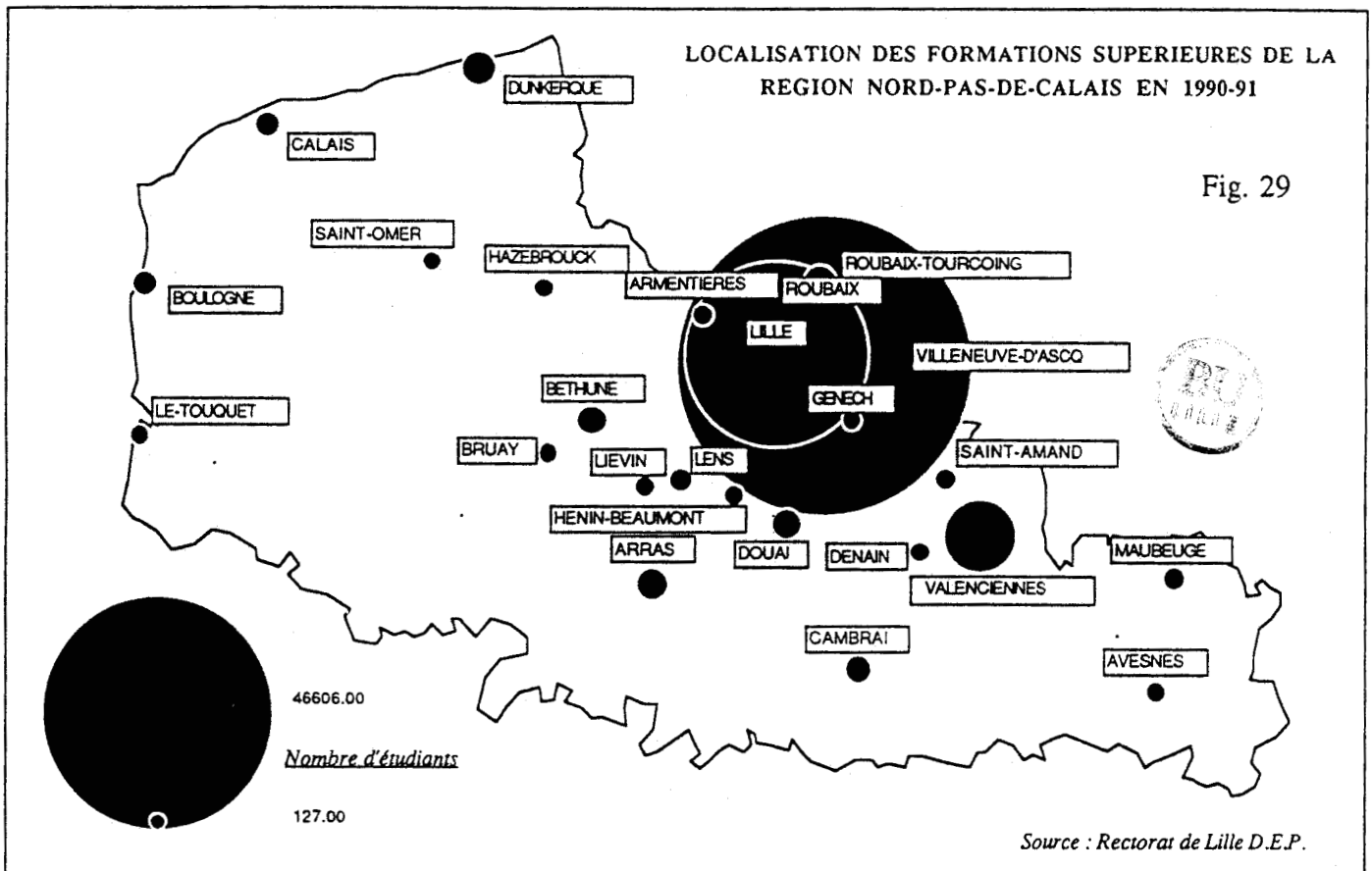
Mais, tout comme pour les écoles d'ingénieurs, les universités étaient réservées à un petit nombre, souvent issu des milieux les plus aisés. Cette situation va se maintenir jusqu'au début des années 60, avec une centralisation dans la métropole lilloise et quelques classes préparatoires et IUT dans les principales villes de la région comme Valenciennes, Béthune, Douai, Arras (écoles normales).

Le statut des IUT et des Sections de Techniciens Supérieurs (STS) est apparu en 1965, pour proposer une formation supérieure courte, professionnalisée, et donc une alternative intermédiaire entre les formations du secondaire (CAP-BEP) et les cycles longs d'ingénieurs. Ces formations présentent une diffusion spatiale très large dans le Nord-Pas-de-Calais, contrairement aux formations universitaires. Certaines villes, n'ayant aucune tradition d'enseignement supérieur, comme Béthune ou Calais puis Dunkerque, ont ainsi obtenu la création d'un IUT à la fin des années 60. Le rattachement des STS aux lycées professionnels leur permet une diffusion encore plus large puisqu'ils sont présents dans 32 communes de la région.

Avec les antennes, les IUT et les STS sont le fer de lance de la politique régionale de formation. Nous l'avons déjà évoqué, les diverses instances régionales considèrent la formation en tant qu'élément vital de la reconversion économique. Le but des dirigeants régionaux est donc d'amener de plus en plus de jeunes vers les formations supérieures, notamment techniques, afin de disposer de techniciens supérieurs aptes à répondre aux nouvelles exigences de l'emploi. L'ambition tient dans la disparition progressive des ouvriers qualifiés ou non qui forment encore une part importante des actifs régionaux. *On ne cherche donc pas de rupture avec le passé industriel mais plutôt à une élévation du niveau des futurs salariés.* Cette politique s'efforce donc de

minimiser les fractures possibles qui auraient pu apparaître si l'on avait réorienté l'offre de formation essentiellement sur des filières longues.

2. Une démocratisation qui passe par la délocalisation.



La croissance de l'enseignement supérieur, dans le Nord-Pas-de-Calais comme dans l'ensemble du pays, repose avant tout sur les formations universitaires qui regroupent 75% des étudiants. Il n'est donc pas étonnant de retrouver les stocks d'étudiants régionaux concentrés dans les deux grands pôles universitaires que sont Lille et Valenciennes (fig. 29). Cette croissance est marquée par deux phases de forte expansion :

- La première a lieu durant les années 60 et elle va se traduire par la délocalisation des facultés lilloises qui s'installent dans la future ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq. Ce mouvement n'est pas unique en France, on le retrouve durant la même période dans d'autres grandes villes, comme Toulouse, également riches d'un important passé universitaire. Hormis cette

sortie extra-muros et la création de l'université de Valenciennes durant le début des années 70, l'offre de formations supérieures va demeurer en l'état jusqu'à ces dernières années.

La fondation de l'université valenciennoise devait rapprocher les structures de formation dans une zone où la faiblesse des revenus limitait le départ des étudiants vers le pôle lillois.

- Cette préoccupation, et la seconde phase d'expansion des effectifs durant ces dernières années, va entraîner la diffusion des formations universitaires dans les villes moyennes de la région. Ces communes sont principalement situées dans l'ancien Bassin Minier et sur le littoral, la carte restitue donc cette trame urbaine.

On constate néanmoins que le Sud du département, notamment le bassin de la Sambre, ne profite pas tellement de la dispersion des formations. Il est vrai que l'université de Valenciennes y draine déjà une bonne partie des étudiants. Cette diffusion n'enlève rien à la centralisation des taux de scolarisation pour les zones de Lille et Valenciennes et leurs périphéries immédiates. Comme le rappelle F. Dumont (12) : «cette situation figée est particulièrement défavorable à l'Ouest et au Sud de la région». On l'observe d'ailleurs très nettement, et la sous scolarisation, déjà présente entre 15 et 19 ans, se renforce encore dans la classe d'âge supérieure. L'orientation dans le secondaire, l'éloignement des pôles universitaires, la structure sociale, l'attrait de l'emploi et l'absence de tradition de scolarisation longue se combinent alors de manière très néfaste.

Si au début ces délocalisations se faisaient par l'intermédiaire de simples antennes proposant des formations de premier cycle, des cursus complets et des UFR ont ensuite vu le jour. Ces structures étaient rattachées aux universités principales dont elles dépendaient entièrement au niveau pédagogique. Par contre, les besoins matériels (locaux, paiements des enseignants) étaient assurés par les collectivités d'accueil.

Normalement, nous l'avons dit, l'enseignement supérieur ne relève pas des compétences locales. Cette implication montre bien le désir pour une ville d'accueillir une formation supérieure, que ce soit pour son prestige ou pour multiplier les chances d'insertion de sa jeunesse. De plus, face à la croissance exponentielle du nombre d'étudiants, l'Etat arrive de moins en moins à

(12) : F. Dumont, 1993 p. 108.

subvenir aux nouveaux besoins. Il compte donc en partie sur les collectivités locales pour prendre le relais, notamment au niveau du premier cycle où les besoins sont les plus urgents.

A l'heure actuelle, une bonne partie de ces antennes a été regroupée pour former l'ossature des deux nouvelles universités qui ont été instituées en 1992 : l'université d'Artois et celle du Littoral. En rapprochant l'université des étudiants potentiels on diminue les frais occasionnés par la poursuite des études et on maintient les jeunes dans leur environnement. On espère ainsi permettre au plus grand nombre, même aux revenus les plus modestes, d'accéder à l'enseignement supérieur.

3. Peut-on faire face sans remettre en cause la qualité de l'enseignement et faciliter localement l'insertion?

Le développement des antennes n'a pas toujours été structuré ; jusqu'à la création des deux nouvelles universités régionales, il n'y avait pas de développement organisé et cohérent. Chaque élu ou collectivité a cherché à obtenir une formation sans véritablement se préoccuper de la nature de celle-ci. Le manque de vision globale a donc mené à une certaine anarchie dans l'offre de formation régionale. L'éparpillement des structures peut également entraîner la création d'universités à deux vitesses, les antennes délocalisées n'ayant d'autre but que d'absorber les flux massifs sortants du secondaire. Il est vrai que des formations de second ou de troisième cycle ne peuvent être mises en place instantanément, mais on peut s'interroger sur l'aptitude et le désir d'un étudiant de DEUG à poursuivre au-delà, sachant qu'il devra nécessairement le faire ailleurs.

A moyen terme, on peut d'ailleurs être dubitatif sur la réalité des retombées à la fois pour les jeunes et pour les communes concernées. En effet, nous le verrons, les diplômes universitaires sont eux aussi victimes de la dévaluation de l'enseignement. Aussi, avoir un DEUG ne garantit pas obligatoirement l'accès à un emploi. Si, pour décrocher un diplôme supérieur, l'étudiant doit poursuivre sa formation dans les pôles principaux, rien ne dit qu'il reviendra dans sa ville d'origine.

Enfin, l'offre désormais locale peut décourager le futur étudiant de poursuivre ses études en dehors des filières proposées sur place. Naturellement

attiré par un domaine particulier, un jeune ne continuera pas forcément dans cette voie puisqu'elle n'est pas proposée localement.

C. Les efforts consentis par les instances régionales.

La fluctuation constante du contexte ne va pas forcément de pair avec les lenteurs d'une administration centralisatrice comme l'est l'Etat français. Toute réforme, toute évolution, ne peut avoir lieu sans que des réflexions, des consultations, soient engagées, des organismes, des structures créées. Il en résulte des décalages par rapport à l'urgence de certaines nécessités. C'est pourquoi, en terme de formation ou de traitement social, la notion d'échelle est fondamentale pour comprendre les disparités spatiales. Une structure locale ou régionale réagit beaucoup plus rapidement, et sans doute plus efficacement, pour traiter les problèmes posés. Les décisions ne doivent pas suivre le cheminement que nous venons d'évoquer ni redescendre en suivant tous les échelons administratifs.

La région Nord-Pas-de-Calais est à présent bien pourvue en équipements scolaires, d'autant que depuis les lois de décentralisation de 1982, la maîtrise de l'offre de formation est placée sous la tutelle des instances régionales et s'est donc rapprochée des besoins locaux. Les communes sont chargées de la gestion des écoles maternelles et primaires, les départements ont la responsabilité des collèges et la région celle des lycées.

Cette dernière instance se préoccupe également, dans le Nord-Pas-de-Calais, des besoins en formations supérieures et on lui doit nombre d'études, de démarches et d'actions en faveur du développement de ce secteur. En effet, le conseil régional mise, d'ailleurs avec raison, avec les autres acteurs régionaux, sur l'enseignement comme instrument du changement économique. C'est pourquoi la formation est, avec l'emploi, la priorité des élus.

Cependant, les moyens, surtout financiers, demeurent insuffisants pour réaliser cette ambition. Les lois de décentralisation comprennent, avec le transfert de compétence, un volet concernant les ressources affectées à la formation. Cet apport vient en complément des prélèvements locaux. Mais ces derniers ont nettement diminué depuis les nombreuses fermetures d'établissements industriels. De plus, l'enseignement n'est pas le seul secteur où les diverses instances doivent intervenir. La lutte contre le chômage,

l'exclusion sociale, sont autant de lourdes charges qui contribuent à diminuer les moyens disponibles. La pression fiscale sur les individus ne peut pas non plus être augmentée constamment, connaissant l'origine généralement modeste de la population régionale.

Les ressources mobilisables sont donc de plus en plus difficiles à réunir. Le désengagement de l'Etat a également laissé aux régions des situations très difficiles, comme dans le cas des lycées qui nécessitaient des investissements énormes toujours repoussés. Aussi, malgré le bon vouloir de tous, les efforts restent encore insuffisants.

Outre le caractère valorisant pour une commune de posséder des structures de formation supérieure, une synergie dynamisante peut s'instaurer avec les acteurs économiques locaux. Ces derniers pèsent d'ailleurs de tout leur poids pour déterminer non seulement l'implantation mais aussi la nature de la formation proposée. C'est le cas de la cristallerie-verrerie d'Arques qui a largement contribué à l'ouverture d'un IUT à St Omer préparant aux métiers du verre.

Cette intervention des acteurs économiques n'est pas nouvelle (cf. l'industrie textile et les écoles d'ingénieurs lilloises), mais il y a un risque certain de laisser de côté des matières considérées comme moins rentables (sciences humaines par exemple) au profit de filières plus porteuses. De plus, si les relations universités/entreprises sont souhaitables pour les deux parties, l'Etat doit pouvoir rester maître du contenu de l'enseignement.

Mal préparées à accueillir de telles masses d'étudiants, les universités n'ont pas toujours les moyens d'y faire face. Les conditions d'enseignement se sont dégradées en raison du manque de locaux et d'enseignants. Il n'y a pas de place pour un suivi véritable de chaque étudiant et pour soutenir ceux qui rencontrent des difficultés. Pourtant ce devrait être de plus en plus nécessaire au vu du manque de préparations, de motivations de certains bacheliers. Cela entraîne une prise en charge individuelle mais dont tous ne sont pas capables. Il y a donc un renforcement des inégalités qui se reporte de manière préjudiciable sur les populations déjà les moins bien préparées. Vouloir un nombre sans cesse croissant de diplômés est un désir louable de la part des institutions, mais personne ne se préoccupe de savoir s'il y a effectivement un nombre d'emplois équivalent en fin de parcours. Tout se passe comme si on cherchait à surseoir à l'apparition du problème.

Les universités sont, en partie, responsables de la situation actuelle. Avoir beaucoup d'étudiants c'est, pour une filière, affirmer son poids, pouvoir réclamer des moyens matériels, du personnel, même si dans l'immédiat les ressources sont insuffisantes pour gérer la situation.

L'essor récent de l'offre de formation supérieure dans le Nord-Pas-de-Calais répond donc à deux objectifs : faciliter et démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur et donc accroître le nombre de diplômés régionaux et décongestionner les pôles universitaires lillois.

L'exigence nouvelle en matière de formation est un domaine où rien n'avait été prévu pour y répondre. Les changements apportés sont encore une fois une réponse à des difficultés qui n'avaient pas été prévues. Les résultats apparaissent donc relativement désorganisés même si le plan Universités 2000, dans lequel notre région est fortement impliquée, doit structurer des établissements spatialement et pédagogiquement très éparpillés.

En fait, une fois de plus, on a cherché à résoudre massivement sans toujours attacher de l'importance aux aspects qualitatifs des problèmes posés. L'enjeu régional que représente la formation ne peut se satisfaire de décisions prises dans l'urgence avec souvent des arrières pensées électorales. L'importance politique des décisions peut d'ailleurs être illustrée par la lutte entre Calais et Dunkerque pour obtenir le siège de l'Université du Littoral.

Actuellement (1993), malgré les créations d'antennes et de nouvelles universités, l'enseignement supérieur régional reste concentré dans un pôle principal lillois (71% des effectifs régionaux du supérieur) et un pôle secondaire valenciennois (un peu moins de 10%) qui, par l'éventail des disciplines proposées et le nombre d'étudiants, demeurent sans équivalent. Le poids de la zone lilloise, avec plus de 73 000 étudiants, demeure donc écrasant par rapport au reste du Nord-Pas-de-Calais.

Avec une offre de formation qui s'est démocratisée et rapprochée spatialement des individus, il est bon de vérifier si les jeunes profitent suffisamment des efforts consentis. Nous allons donc maintenant nous intéresser au volume et au niveau de formation des jeunes sortis de l'enseignement régional, pour évaluer en quelque sorte sa rentabilité.

III. Importance des jeunes sans diplôme et croissance des diplômés du supérieur : une relation inconciliable.

La formation des jeunes, et par conséquent la répartition par niveau de leurs sorties du système éducatif, participe au renouvellement de la population active. Depuis une quinzaine d'années, sous les pressions conjuguées du monde économique et des aspirations des jeunes eux-mêmes, on constate une élévation qualitative du niveau global. On ne peut que se réjouir de ce mouvement qui diminue peu à peu la part des individus sans diplôme et en amène de plus en plus jusqu'au baccalauréat.

Néanmoins, il ne résout pas pour autant les problèmes de chômage, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais : la structure des diplômés peut donc être un facteur de désavantages.

A. Un volume de "sortis" dominant entre 20 et 24 ans.

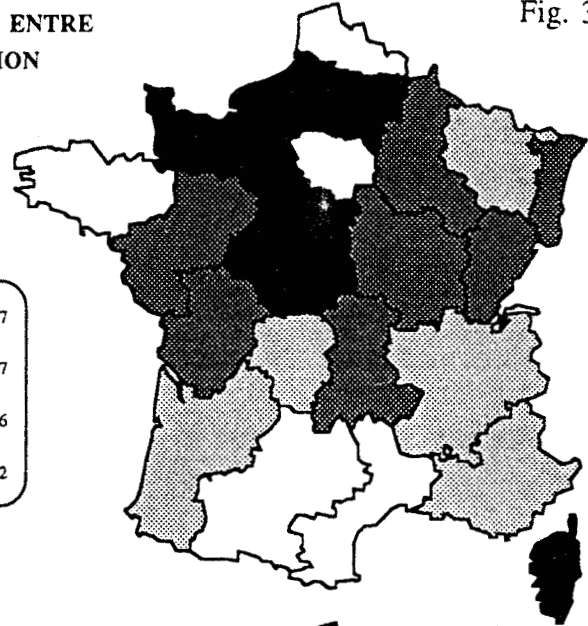
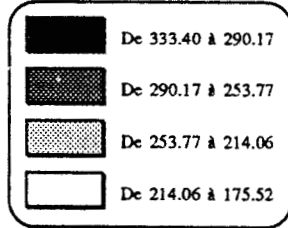
Nous nous sommes intéressés précédemment à l'intensité de la scolarisation, dans la mesure où elle se répercute directement sur le niveau de diplôme. Dans l'objectif de l'insertion professionnelle, il est également important d'apprécier l'attrait de l'entrée en activité.

Pour cela nous avons calculé un indicateur de sortie pour lequel nous nous sommes inspirés des travaux réalisés dans le cadre de la DEP du rectorat de Lille qui utilise un indice analogue. Cet indicateur est le résultat du rapport entre les jeunes ayant quitté l'école ou l'université et les individus poursuivant leur scolarité. Cette donnée n'a pas pour but de mesurer les flux de sortie, mais de relativiser la masse des jeunes ayant un emploi, au chômage, inactifs ou faisant leur service militaire en fonction des personnes encore scolarisées.

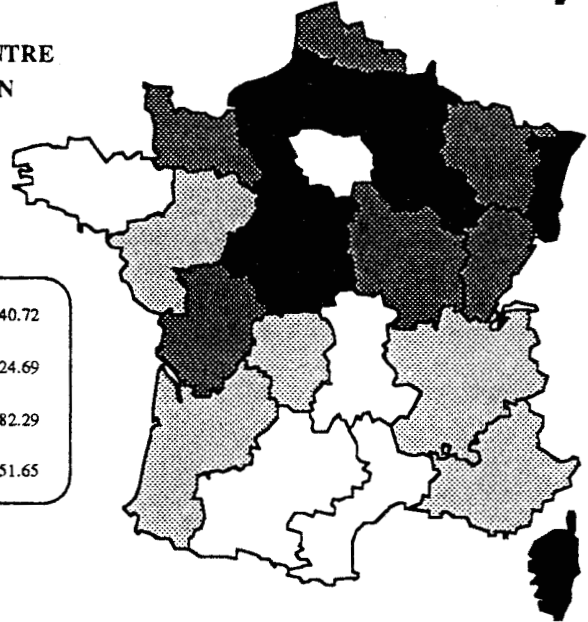
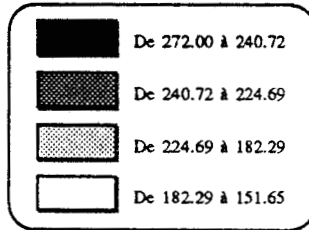
Contrairement aux autres données que nous allons étudier par la suite, celles ci *ne concernent pas des flux de sorties* mais des individus qui sont sortis sans que l'on sache à quel niveau ils ont quitté le système scolaire. Les enjeux de l'insertion professionnelle vont, et doivent, de plus en plus se situer pour les diplômés postérieurs au baccalauréat, donc chez les jeunes ayant plus de 18-20 ans. Aussi, pour apprécier véritablement l'impact de ces "sortis" nous nous en sommes tenus uniquement à la tranche d'âge comprise entre 20 et 24

**INDICATEUR DE SORTIE MASCULIN ENTRE
20 ET 24 ANS EN 1990 PAR REGION**

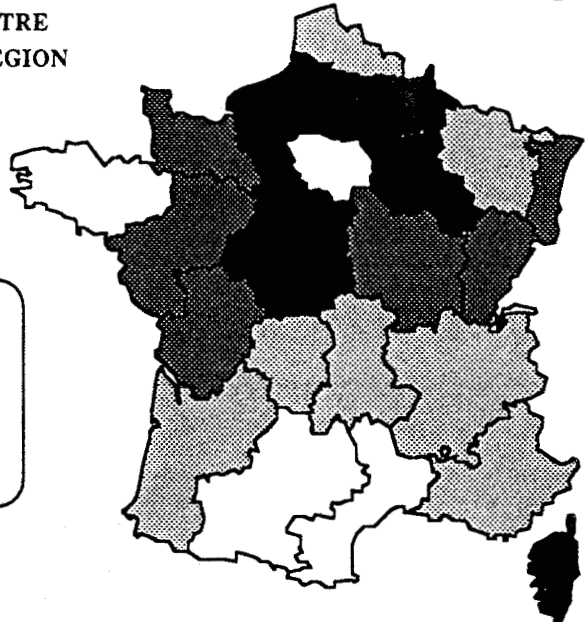
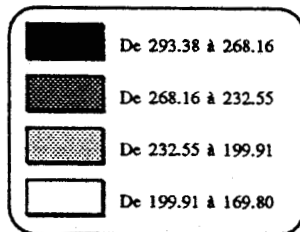
Fig. 30



**INDICATEUR DE SORTIE FEMININ ENTRE
20 ET 24 ANS EN 1990 PAR REGION**



**INDICATEUR DE SORTIE ENTRE
20 ET 24 ANS EN 1990 PAR REGION**



ans dans le cas des données nationales. Par contre, nous avons souhaité affiner l'étude intra-régionale en considérant le poids des "sortis" entre 18 et 21 ans, période charnière dans le processus d'insertion. Malheureusement, le manque de détail des chiffres à notre disposition nous empêche de poursuivre dans cette tranche d'âge pour les autres éléments pris en compte.

Cet indicateur montre une suprématie générale des jeunes ayant quitté l'école par rapport à ceux qui y sont toujours. En général, les effectifs de la première catégorie représentent le double de la seconde, sauf pour les jeunes filles en moyenne nationale, où il est de 198,62, contre 227,4 chez les hommes.

Au même titre que les taux de scolarisation, précédemment abordés, le Nord-Pas-de-Calais se distingue par une sur-représentation des "sortis" (217,88) par rapport à la moyenne nationale (212,53) (fig. 30). De manière équivalente, c'est aux jeunes filles (225,06) sorties de l'enseignement régional que l'on doit ce résultat médiocre, puisque l'indice masculin régional (211,31) montre une proportion de "sortis" inférieure à la moyenne française.

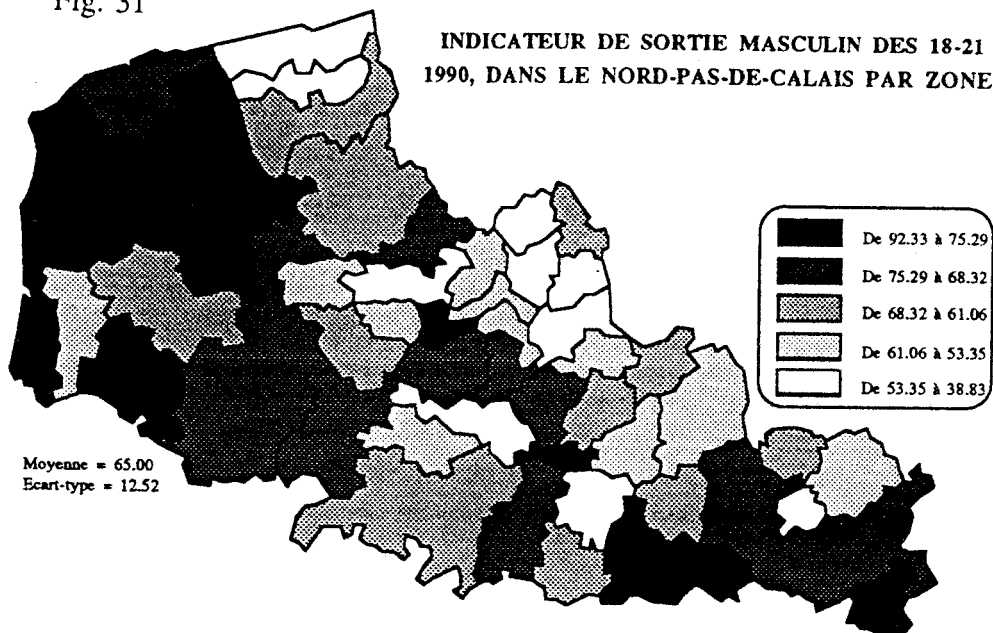
Quel que soit le mode de calcul utilisé, le Nord-Pas-de-Calais demeure donc en deçà de l'ensemble du pays, car il est fortement pénalisé, dans cette tranche d'âge, par l'ampleur des sorties féminines.

Lorsque l'on aborde la dispersion intra-régionale de cet indice entre 18 et 21 ans (fig. 31), les individus ayant quitté le système scolaire sont minoritaires, mais les écarts varient du simple au double entre les diverses zones. Pour les deux sexes, le minimum est détenu par la zone de Lille-Est, où est situé Villeneuve d'Ascq, avec 36,48 quant au maximum, il est enregistré dans les zones d'Arleux, Trélon et Boulogne, où les jeunes "sortis" sont pratiquement aussi nombreux que les individus scolarisés! L'indicateur de sortie présente une dispersion relativement comparable entre les deux sexes, même si les écarts sont plus importants chez les jeunes hommes que chez les jeunes filles.

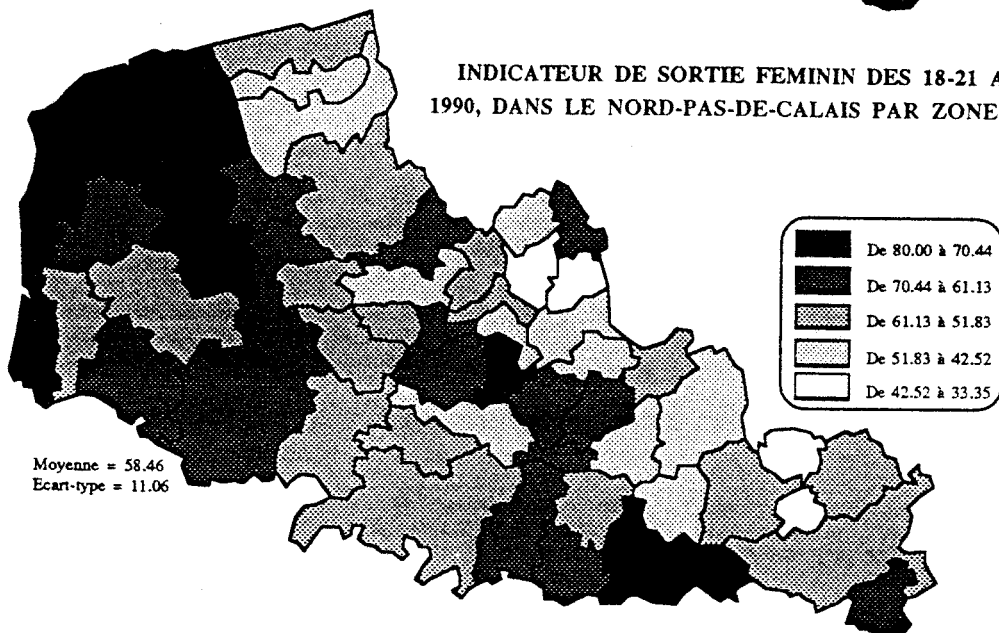
Plus globalement, la répartition des résultats les plus élevés, donc les zones où les "sortis" sont les plus nombreux, indique la conjonction des deux principaux déterminants de la scolarisation à ces âges. Ainsi, on constate un ensemble périphérique englobant tout le Sud du Nord-Pas-de-Calais ainsi que la partie méridionale du littoral. Au sein de ce groupe, les zones les plus éloignées des principaux sites d'enseignement supérieur ressortent tout

Fig. 31

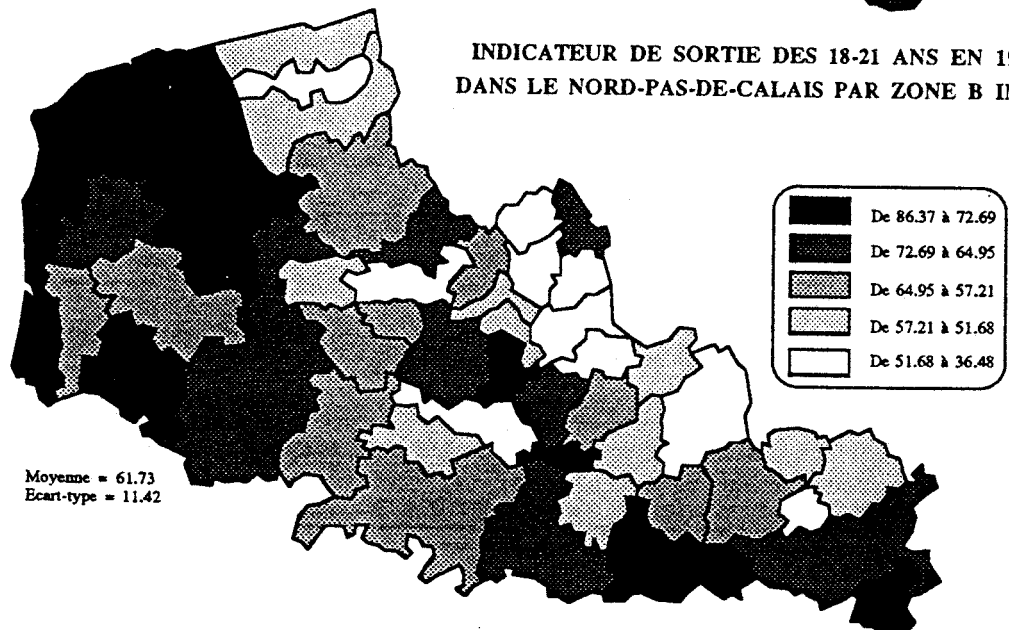
INDICATEUR DE SORTIE MASCULIN DES 18-21 ANS EN
1990, DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS PAR ZONE B INSEE



INDICATEUR DE SORTIE FEMININ DES 18-21 ANS EN
1990, DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS PAR ZONE B INSEE



INDICATEUR DE SORTIE DES 18-21 ANS EN 1990,
DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS PAR ZONE B INSEE



particulièrement. C'est le cas des zones rurales de l'Avesnois comme Trélon, Avesnes ou le Cateau et de l'Artois avec St Pol sur Ternoise, Hesdin, Lumbres. On peut également relever la situation des zones de Boulogne, Samer, Marquise, Calais et Audruicq.

Comme le font remarquer P. J. Thumerelle et F. Dumont (13), ce sont justement ces zones qui souffrent le plus du facteur éloignement par rapport aux établissements d'enseignement supérieur. Il est dominant pour l'accès à l'université, sachant que la majorité des bacheliers s'oriente vers cette filière, il est donc logique qu'il soit prépondérant pour l'accès à l'enseignement supérieur en général.

Il est bon de rappeler que les données exploitées datent de 1990, donc, la mise en place des Universités d'Artois et du Littoral, en rapprochant cette offre de formation, devrait contribuer à une meilleure scolarisation, et donc diminuer les sorties, au delà de 20 ans .

Cependant ce facteur géographique n'est pas seul responsable du faible volume de jeunes scolarisés dans ces zones. Tout comme pour les niveaux de diplôme sur lesquelles nous reviendrons dans un instant, *il ne peut y avoir de jeunes scolarisés ou diplômés du supérieur entre 20 et 24 ans, si un grand nombre d'entre eux ont achevé leurs études précocement*. Ces abandons ou arrêts rapides des études renvoient aux origines sociales et aux comportements que nous avons déjà évoqués.

La distance géographique n'est plus que très secondaire pour expliquer le volume des "sortis" tels qu'ils se manifestent dans des zones beaucoup plus proches des sites universitaires. Là, par contre, ce sont les modalités sociales de la scolarisation qui sont en oeuvre. Néanmoins, les différences que l'on peut observer entre les zones de Lens, Hénin-Beaumont, Cambrin d'un côté, et celles de Valenciennes, Douai, Cambrai et Béthune, de l'autre, ne peuvent se justifier qu'en fonction de la proximité d'établissements d'enseignement supérieur : «Il apparaît très nettement (...) que les chances que l'on a d'accéder aux formations supérieures ne sont pas du tout les mêmes selon que l'on réside dans une zone où les conditions sont relativement favorables ou dans une zone où elles sont plus défavorables, quelle que soit l'origine sociale des jeunes»

(13) : Géographie et inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur : le cas exemplaire de l'académie de Lille, In E.P.S. 1990/1 pp. 147-157.

(14). De manière équivalente, la relative faiblesse des "sortis" dans la région Dunkerquoise, qui la place en marge de tout l'Ouest de la région, est à relier aux possibilités locales.

L'agglomération lilloise, à l'exception de la zone de Roubaix-Tourcoing légèrement en retrait, tranche fortement dans l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais. La structure sociale de la métropole, où les cadres et les employés du tertiaire sont sur-représentés, favorise également la prolongation des études et donc le faible nombre de jeunes sortis. Au même titre que l'Île de France perturbe les moyennes de l'ensemble du territoire français, la métropole lilloise agit de façon équivalente dans la région Nord-Pas-de-Calais. Elle se distingue toujours comme un isolat atypique en raison de la concentration de l'offre de formation, de sa structure économique et sociale.

Dans la zone de St Omer, dont l'aire de recrutement est très large, la forte proportion de jeunes sortis correspond véritablement à des possibilités d'emplois réelles. A ce titre, il est indispensable que l'entreprise Durand responsable de cette attraction conserve sa bonne santé économique. Dans le cas contraire, il est à craindre que les comportements d'insertion précoce qui se sont peu à peu mis en place ne s'adaptent pas. De toute évidence, s'il n'y a pas d'établissement d'enseignement supérieur à proximité, comme dans les zones de Lens ou le Sud du littoral, les jeunes continuent à sortir rapidement du système éducatif.

L'indice de sortie, en terme de pression démographique sur le marché de l'emploi, n'est pas directement lié à un niveau de chômage particulier. Mais c'est ce qu'il induit en matière de niveau de formation des sortants qui a des répercussions sur la facilité d'insertion professionnelle.

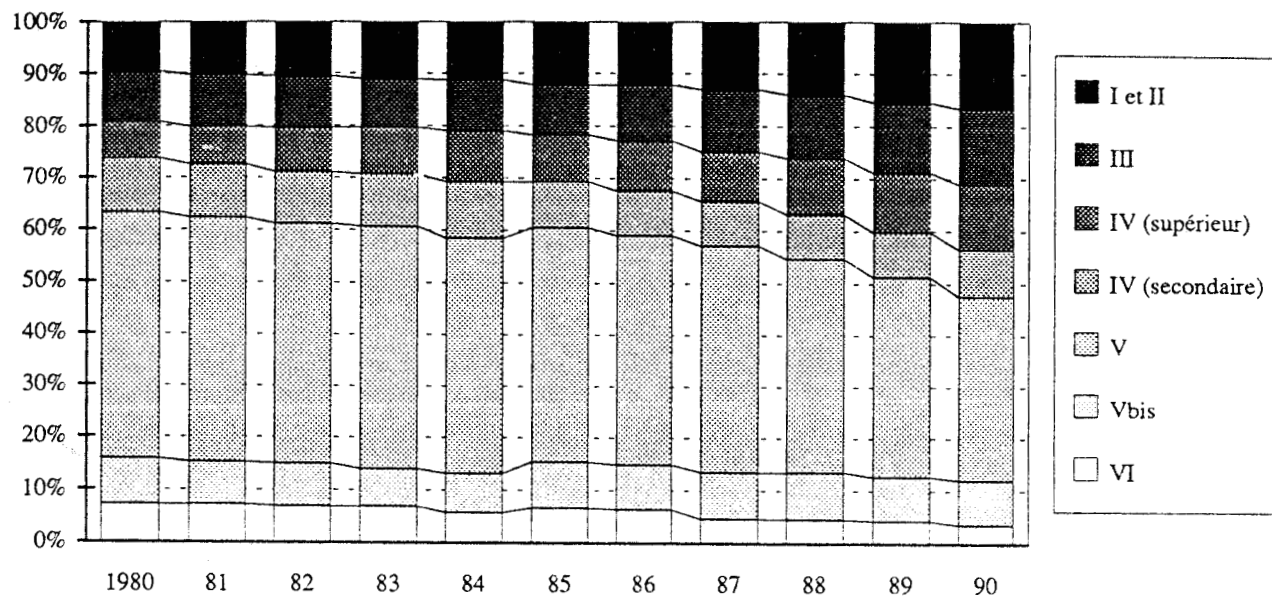
B. Amélioration globale des niveaux de sorties.

Les chiffres qui vont nous permettre de retracer l'évolution des niveaux de sorties proviennent de la Division des Etudes et de la Prospective (DEP) du rectorat de Lille pour le Nord-Pas-de-Calais (fig. 32b) et des services du Ministère de l'Education Nationale pour l'ensemble de la France (fig. 32a). Les premiers se limitent aux sorties de niveau III soit l'équivalent d'un diplôme

(14) : P. J. Thumerelle et F. Dumont, Cf. supra, p.154.

Estimation de l'évolution des flux de sortie en France, de 1980 à 1990, apprentissage inclus

Fig. 32a

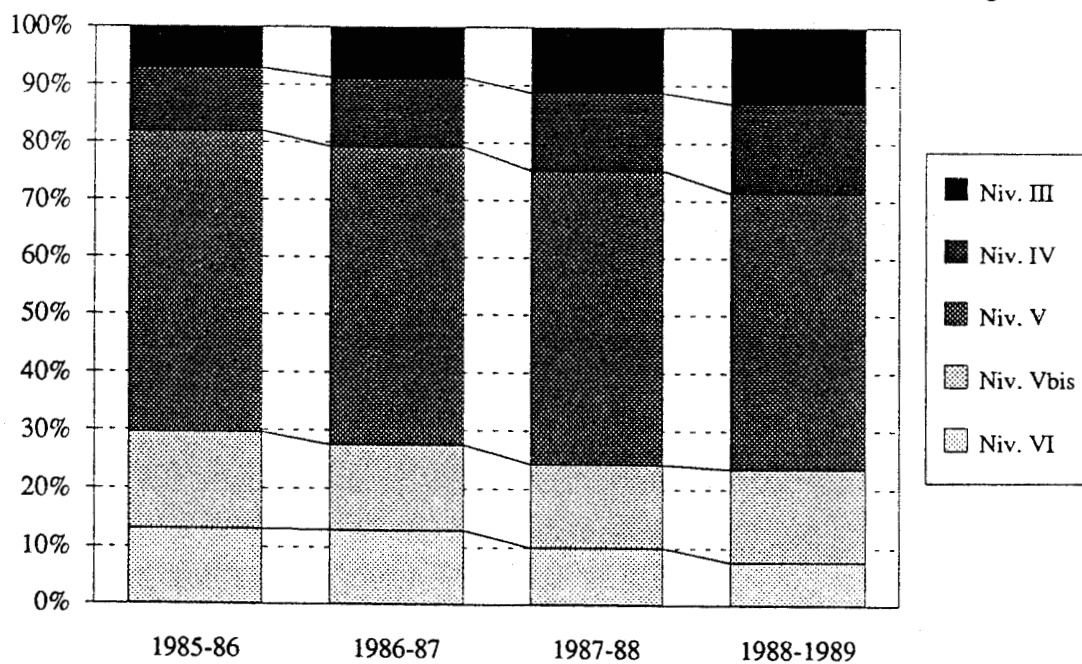


Source : Note d'Information n°92.32 08/1992 M.E.N.

L'enseignement spécial a été introduit dans le calcul des sorties de niveau VI et Vbis à partir de 1986

Evolution des flux de sortie de l'académie de Lille selon le niveau

Fig. 32b



Source : D.E.P. Lille 1990



bac+2 : DUT, BTS ou DEUG. Par contre, ceux concernant la France entière tiennent compte des sortants ayant un diplôme de second ou troisième cycle universitaire, et sont donc plus complets.

Au vu des divers résultats proposés, le Nord-Pas-de-Calais se distingue généralement de façon négative par rapport à la moyenne nationale. Ainsi, malgré l'allongement de la durée des études et l'ouverture de l'enseignement supérieur, la région compte encore beaucoup trop de jeunes sans diplôme et pas assez de bacheliers. Pourtant, en 1981, B. Schwartz, conscient du problème établissait comme prioritaire le fait « qu'aucun jeune ne doit entrer dans la vie active sans que lui ait été offerte une formation professionnelle. »(15).

La grande majorité des sortants a un diplôme de type CAP ou BEP, en 1988, ils représentaient 41,5% des sortants soit 107 200 personnes. Malgré la baisse du total des effectifs sortants du système éducatif, on observe que la proportion des sorties de niveau VI et V bis reste relativement stable. D'emblée cette affirmation est à relativiser entre le Nord-Pas-de-Calais et la moyenne nationale. Pour l'année 1988-89, le résultat régional au niveau V est comparable à celui de la France entière au tout début des années 80. On retrouve donc ce décalage décennal que nous avons déjà eu l'occasion de remarquer pour les structures professionnelles. Pourtant la réduction des sorties du Nord-Pas-de-Calais à ce niveau est beaucoup plus rapide qu'en moyenne nationale. En conséquence, si le mouvement continue, on peut espérer un alignement de la région dans un avenir relativement proche.

La situation est nettement plus préoccupante pour les jeunes sortant au niveau VI, c'est à dire n'ayant aucun diplôme. En effet, bien que les sorties régionales aient été divisées par deux entre 1985-86 et 1988-89, soit sur un temps très court, l'écart entre les deux ensembles reste très important. En fait, en début de période, la proportion de ces sorties était trois fois plus importante dans le Nord-Pas-de-Calais que dans le reste du pays!

Cette différence, quelle que soit l'ampleur des changements, ne peut donc être réduite rapidement. *Plus que tout autre retard régional, c'est cette forte proportion de sortants sans diplôme persistante qui handicape le plus la*

(15) : B. Schwartz, 1981, p. 74.

formation du Nord-Pas-de-Calais. Nous verrons par la suite qu'elle se répercute très négativement sur l'ensemble des niveaux de sorties régionaux.

Tous les élèves sortants aux niveau VI et Vbis ne sont pas forcément égaux : certains sont parvenus en année finale d'un cycle professionnel court (CAP-BEP) ou en terminales sans parvenir à obtenir le diplôme (BAC), d'autres quittent l'école dès la fin de la scolarité obligatoire en ayant uniquement le Brevet. Leurs niveaux de formations ne sont donc pas identiques et «si tous seront sans doute gênés dans leur recherche d'emploi par le fait qu'ils n'ont pas de diplôme ou seulement le BEPC, certains pourront faire valoir un niveau de formation que d'autres n'auront pas»(16).

La progression la plus forte, tant au niveau régional que national, est réalisée pour les sorties postérieures au baccalauréat. Le nombre de baccalauréats délivrés est en constante augmentation dans le Nord-Pas-de-Calais, puisqu'il est passé de 18 257 en 1987 à 27 920 en 1990, soit une croissance de 53% en trois ans. La proportion de bacheliers dans une génération suit également cette évolution, passant de 17% en 1972 à 42% en 1990. Cette amélioration demeure insuffisante pour rattraper le retard régional, puisqu'à cette date la moyenne nationale est de 44,4%.

Depuis le début des années 50, l'Etat est engagé dans un processus de démocratisation de l'accès à l'enseignement secondaire. Pour cela, il a entamé toute une série de réformes qui se sont traduites par l'arrivée de nouvelles catégories sociales. La dernière en date correspond à la mise en place des baccalauréats professionnels en 1987. Cette création a pour but de préparer véritablement à l'insertion professionnelle dès l'obtention du diplôme. Ce dernier répond donc avant tout à un objectif économique précis. Dorénavant c'est en fonction des besoins économiques qu'il faut orienter la politique éducative. La progression du niveau de formation requis repose largement, nous l'avons dit, sur les emplois tertiaires. Mais en réalité, ce sont tous les secteurs qui modifient leurs recrutements. Les emplois industriels nécessitent une formation de plus en plus poussée. Il y a un besoin croissant d'ouvriers qualifiés répondant aux exigences de flexibilité et de polyvalence. Les machines utilisées sont de plus en plus complexes avec l'introduction de l'informatique à tous les stades de la production.

(16) S. Demerle, 1991.

Les études montrent qu'en l'an 2000, les sorties du système éducatif, supérieures ou égales au baccalauréat, devront représenter 75% de l'ensemble (contre 40% en 1982) pour répondre aux exigences du système économique. 45% des sortants devront posséder un diplôme de l'enseignement supérieur contre 20% en 1982. Même s'il y a demande sociale venant des parents et de leurs enfants pour accéder de plus en plus massivement aux formations supérieures, *c'est donc avant tout par rapport à des préoccupations économiques que la croissance doit s'opérer.*

Cependant, si l'économie a besoin de personnels de mieux en mieux formés, ce n'est pas pour autant que le système éducatif peut y répondre. Cette confrontation entre exigences de l'un et possibilités de l'autre illustre parfaitement les écarts que l'on retrouve lors de l'insertion professionnelle. En fait, les capacités de réaction de l'éducation sont marquées par une double inertie qui la limite. En premier lieu, la flexibilité du système scolaire est plus lente car elle dépend d'infrastructures lourdes qui ne peuvent être remaniées constamment pour s'adapter rapidement à de nouvelles demandes. Le second facteur d'inertie tient aux individus eux mêmes. D'une part, il dépend de leur capacité à intégrer les nouveaux besoins qui voient le jour et donc les modifications des orientations. Cet élément renvoie à la force des habitudes et des traditions scolaires qui peuvent freiner considérablement les changements. D'autre part, et cette donnée est prépondérante, il faut qu'ils aient la capacité de parvenir jusqu'aux niveaux requis.

Le Nord-Pas-de-Calais est à ce titre exemplaire, car la forte proportion des sortants sans diplôme limite forcément toute élévation rapide du niveau de formation. De même, la dominante ouvrière de la population régionale restreint son aptitude à envisager des changements dans ses choix d'orientations traditionnels.

Ces lenteurs se retrouvent pour les baccalauréats professionnels sur lesquels on avait fondé tant d'espoirs. Ils ne représentent que 6,3% des admis du baccalauréat en 1990 pour l'ensemble de la France et 8,6% pour le Nord-Pas-de-Calais, malgré des taux de succès très honorables.

En réponse donc à ces nouveaux impératifs, les effectifs globaux sont en constante augmentation, passant de 33 000 en 1951 à 391 000 en 1990 pour la France entière. Entre 1980 et 1990, la croissance du nombre de bacheliers a été de 75% et elle semble se poursuivre, même si elle se ralentit. Actuellement,

plus de 50% des jeunes français aboutissent au baccalauréat et cette proportion devrait atteindre 60% en l'an 2000. Bien que l'on soit encore loin des objectifs gouvernementaux (80%), ce mouvement semble aller dans le bon sens. Cependant, sachant que plus un diplôme est rare, plus il est recherché par les employeurs et facilite donc l'insertion de son détenteur, cette massification des bacheliers n'est pas sans risque lors de leur futur accès à l'emploi.

C. Mais qui demeure handicapée par la persistance de l'échec scolaire.

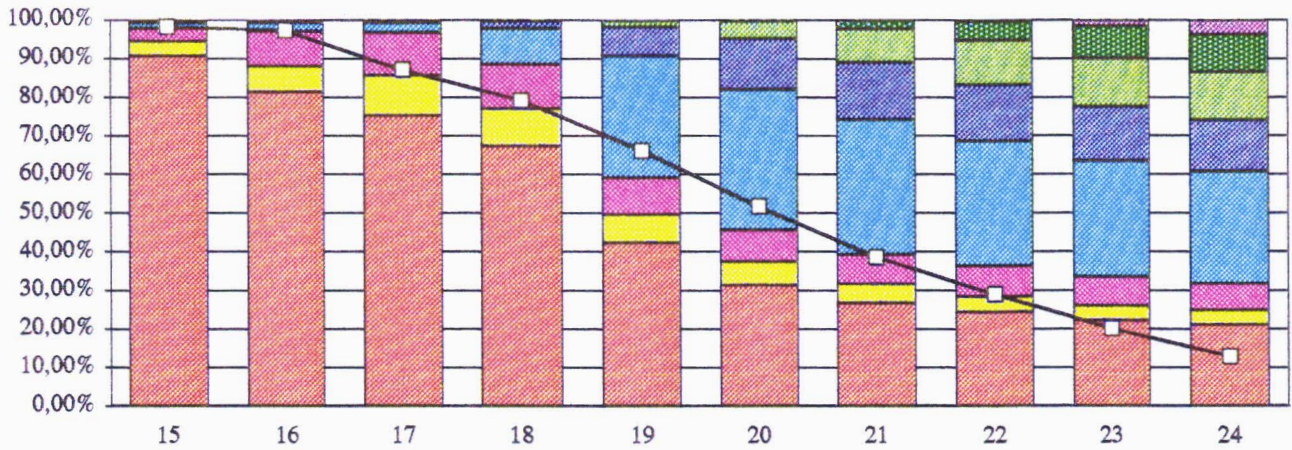
Préambule.

Même si nous présentons des résultats détaillés entre 15 et 24 ans (fig. 33 et 34), nous insisterons tout particulièrement sur les situations au delà de 19-20 ans, notamment à travers les cartes nationales. A partir de cet âge, une bonne partie des jeunes est sortie définitivement du système scolaire et les résultats sont moins biaisés par les individus encore en cours de formation. Ainsi, à 15 ans, la part des sans diplôme est écrasante mais ne concerne que 554 individus dans le Nord-Pas-de-Calais, en fait ce n'est qu'à partir de 17 ans que les sorties sont suffisamment nombreuses pour permettre une observation valable. C'est d'ailleurs dans ce but que nous avons voulu faire figurer le taux de scolarisation, il permet de relativiser la part respective de chaque diplôme. Dans la même logique, les données se rapportant aux jeunes de 24 ans sont le reflet presque définitif du phénomène, les personnes encore en formation étant fort peu nombreuses (6 911 dans la région).

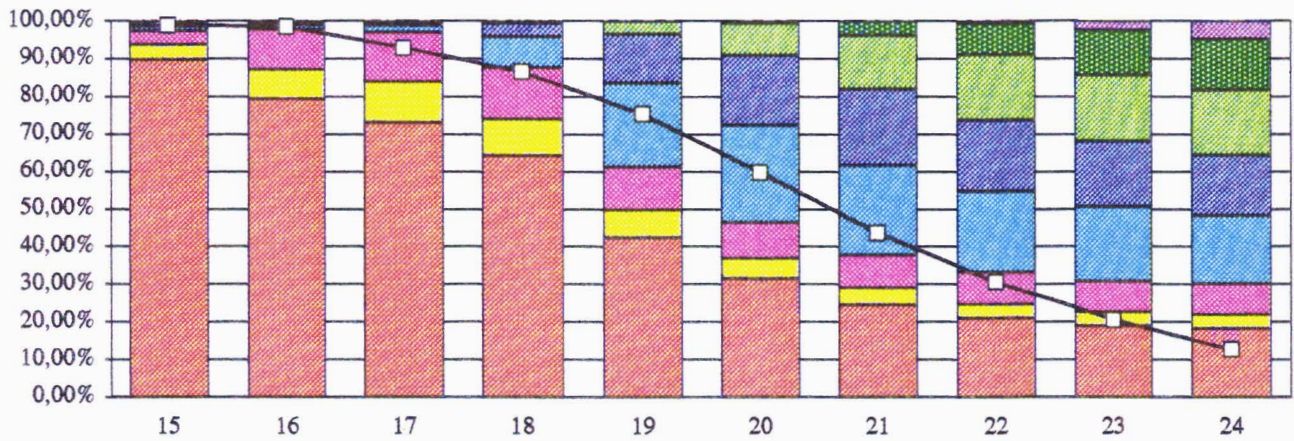
Les résultats présentés par diplôme correspondent *au titre le plus haut obtenu* au moment du recensement. Les erreurs d'appréciations de l'individu ou de l'agent recenseur ne sont alors pas toujours corrigées et nous n'avons pas d'information sur la nature des études poursuivies. A titre d'exemple, dans le cas d'études supérieures, on ne peut déterminer si le jeune s'est engagé dans des filières courtes ou sur un plus long terme.

Mais la principale limite tient à la nature même de la donnée. En effet, chaque nouveau diplôme "efface" le précédent. Dans le cas, par exemple, où un jeune a eu son bac, s'il continue en université, il sera alors recensé en fonction du diplôme qu'il y aura obtenu. En conséquence *ces données ne permettent pas de déterminer précisément le niveau de formation d'une*

Hommes



Femmes



Total

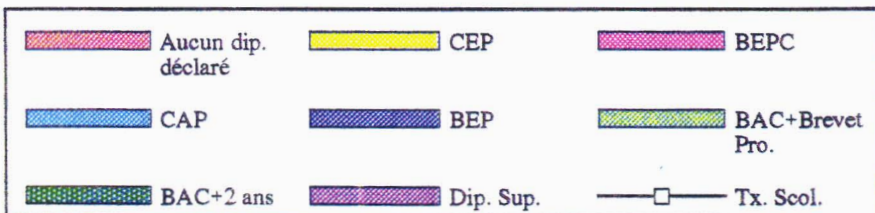
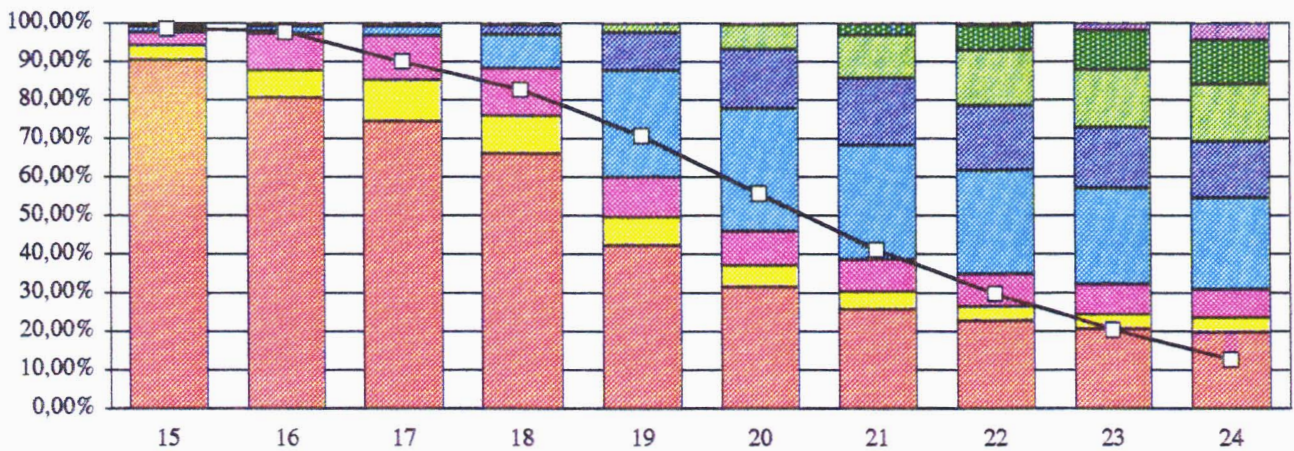
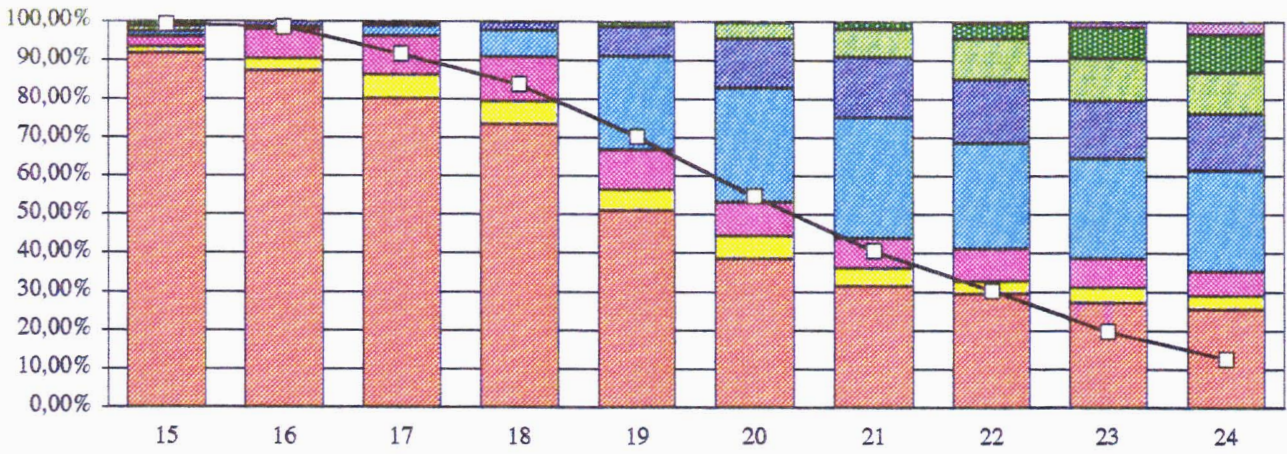
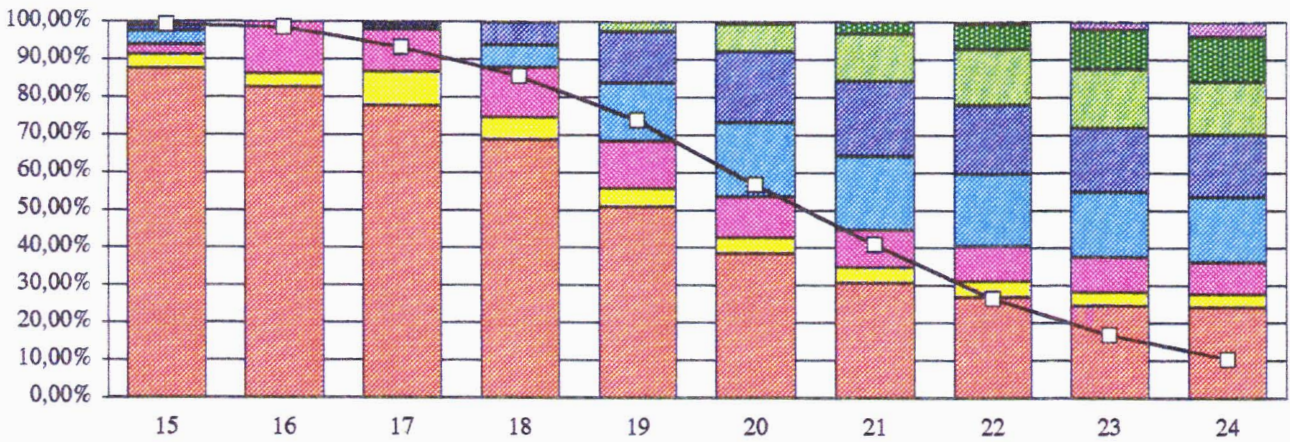


Fig. 33

Hommes



Femmes



Total

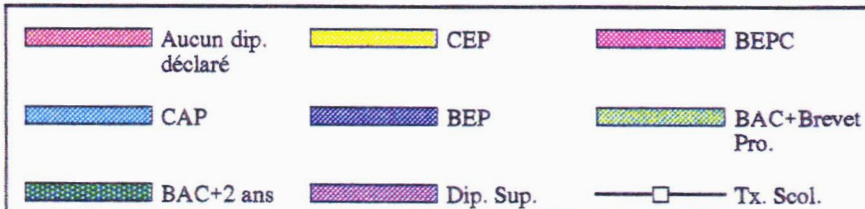
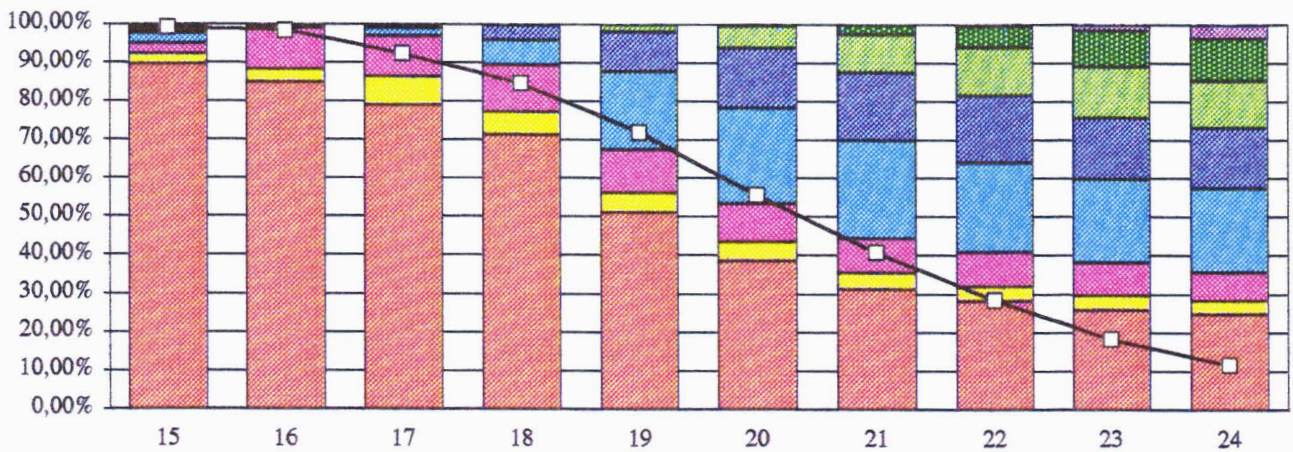


Fig. 34

génération. Un jeune peut très bien avoir arrêté ses études en terminale sans avoir eu le baccalauréat, il sera alors comptabilisé par rapport à son diplôme obtenu précédemment.

La catégorie "aucun diplôme déclaré" est également un facteur d'incertitude. Elle n'a pas subi de redressement par l'Insee et sert donc de fourre tout. Elle rassemble à la fois les individus sans diplôme et l'absence, ou le refus, de réponse. Il y a donc surestimation de la réalité du phénomène. En outre, les sorties sans diplôme peuvent provenir de toutes les classes du second degré. L'appréciation de ces individus est donc difficile, elle est pourtant primordiale.

Ces limites jouant de manière équivalente, quelles que soient les entités géographiques sélectionnées, nous pouvons quand même établir des comparaisons spatiales ainsi qu'entre les sexes.

1. Inertie d'un phénomène ancien.

Ainsi, près de 30% des jeunes entre 20 et 24 qui ont quitté l'école déclarent n'avoir aucun diplôme en 1990 dans le Nord-Pas-de-Calais, ce qui est d'ailleurs valable aussi bien pour les garçons que pour les filles. A titre de comparaison, cette catégorie ne rassemble que 23% des jeunes au niveau national. Ce sont entre 80 000 et 100 000 jeunes qui quittent chaque année le système scolaire national sans diplôme. A 24 ans, ils forment 24% des jeunes sortis de cet âge dans le Nord-Pas-de-Calais, soit 13 000 jeunes, contre seulement 19,5% en moyenne nationale.

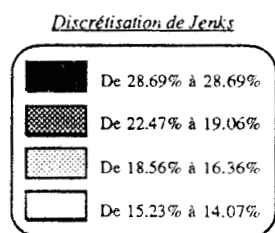
En dehors de la Picardie et de la Corse (fig. 35), le Nord-Pas-de-Calais rassemble la plus forte proportion de jeunes sans diplôme entre 20 et 24 ans de l'ensemble national. Si l'on rapporte ces individus à l'ensemble de la classe d'âge, la mauvaise place du Nord-Pas-de-Calais se confirme et ce sont 19,67% des jeunes entre 20 et 24 qui n'ont aucun diplôme. *Environ un jeune sur cinq dans cette tranche d'âge est donc démunie de tout diplôme.*

Plus largement, on voit apparaître le «triangle noir» comme le nomme A. Frémont (17), regroupant les régions du Nord-Ouest de la France, marquées par l'absence de préoccupation, quasi traditionnelle, en matière de formation à

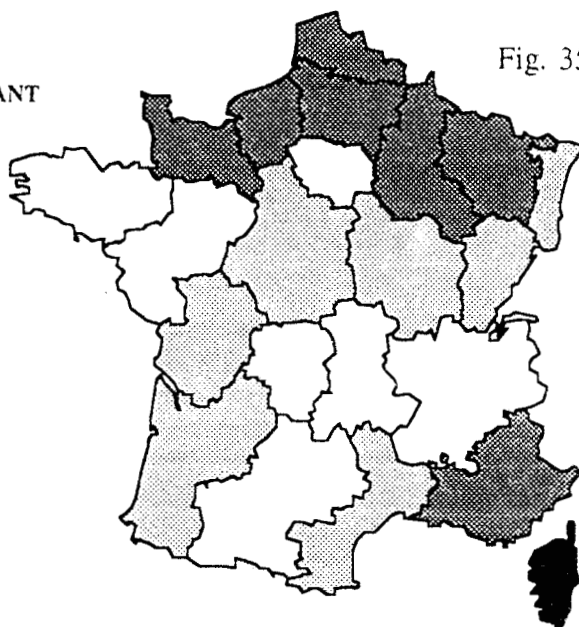
(17) : In Géographie d'une société, 1988, Paris, Flammarion collection géographes.

**JEUNES HOMMES DE 20 A 24 ANS SE DECLARANT
SANS DIPLOME EN 1990 PAR REGION**

Fig. 35

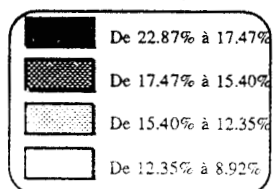


Moyenne = 18.00%
Ecart-type = 3.40%
Résultat national = 16,93%

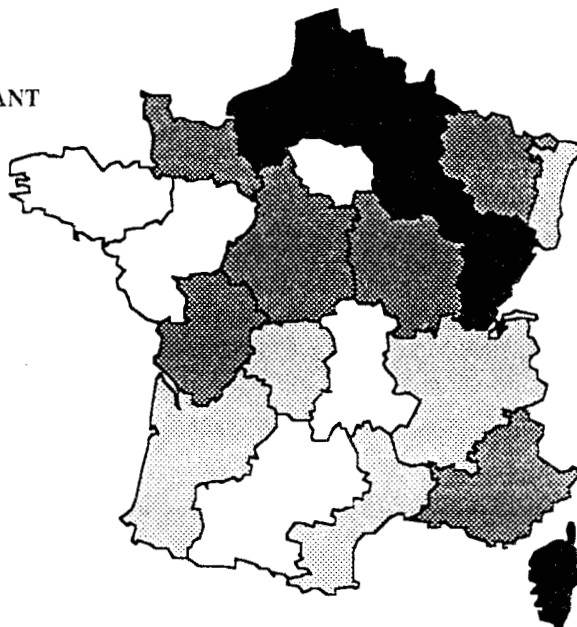


**JEUNES FEMMES DE 20 A 24 ANS SE DECLARANT
SANS DIPLOME EN 1990 PAR REGION**

Discrétisation en classes d'égalles populations

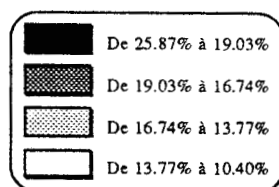


Moyenne = 15.46%
Ecart-type = 3.33%
Résultat national = 14,34%

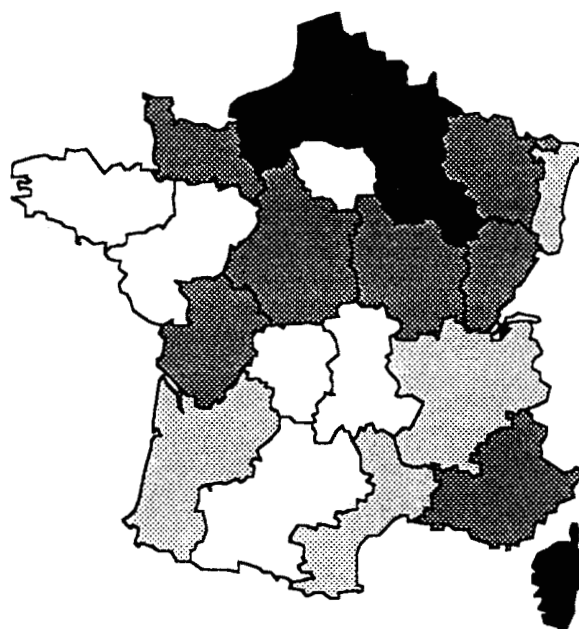


**JEUNES DE 20 A 24 ANS SE DECLARANT
SANS DIPLOME EN 1990 PAR REGION**

Discrétisation selon les moyennes emboîtées



Moyenne = 16.74%
Ecart-type = 3.33%
Résultat national = 15,64%



BU
LILLE

tous les niveaux de leurs sociétés. On avait déjà pu le voir se dessiner à travers les cartes des taux de scolarisation, notamment entre 20 et 24 ans, nous avons maintenant la confirmation de sa persistance.

Ces individus ont donc passé une bonne partie de leur vie à l'école, ont franchi l'âge de la scolarité obligatoire, sans que cela se traduise par le moindre résultat. Il y a donc à la fois échec de leur part et du système scolaire régional, qui n'est pas parvenu à son objectif formateur.

La sortie prématurée du système éducatif peut être le résultat de contraintes extérieures. Ainsi, la perte d'emploi d'un des parents peut obliger le jeune à interrompre une scolarité pourtant prometteuse. Les parents ne sont alors plus en mesure d'assumer la poursuite des études.

Autre cas : dans le passé, suivre des études supérieures était relativement exceptionnel, une famille, même modeste, pouvait consentir à un effort, sachant qu'il serait unique. Aujourd'hui, le cas est devenu courant et il pourra s'appliquer à tous les enfants de la famille ; elle devra donc renouveler plusieurs fois des dépenses importantes ; pour ne pas entraîner d'inégalité, les parents peuvent, dès le départ, refuser de prendre en charge les frais occasionnés. C'est d'ailleurs pourquoi les jeunes cherchent à travailler en même temps qu'ils étudient. Le développement des petits boulots complique encore la définition des statuts entre salariés et étudiants, et diminue le temps passé à étudier, donc contribue à l'échec scolaire. Les changements sociaux peuvent également perturber la scolarité des enfants. Le développement du divorce, par exemple, entraîne souvent des problèmes matériels et parfois psychologiques, préjudiciables au déroulement du cursus scolaire.

Le moment où l'on quitte le système éducatif n'est donc pas toujours affaire de choix mais résulte de contraintes qui ne sont pas nécessairement liées à la valeur intrinsèque des jeunes.

On ne doit pas uniquement s'en tenir aux échecs apparaissant après 20 ans. Ils ne sont que le reflet d'une scolarité émaillée de revers. Ceci est d'ailleurs valable pour expliquer toute la structure des niveaux de formation du Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, les retards accumulés dès le primaire ne pourront être rattrapés et fermeront les portes des niveaux supérieurs : «les chances de parvenir au bac sont cinq fois plus élevées pour ceux qui n'ont pas redoublé à

l'école élémentaire que pour les redoublants» (18). Pour l'année 1986/1987, 39% des élèves du Nord-Pas-de-Calais en CM2 avaient au moins un an de retard, contre 35% en moyenne nationale.

Les niveaux de formation, tels qu'on les observe entre 20 et 24 ans, ne sont donc que les conséquences de la qualité du déroulement de toute la scolarité. Seuls les élèves n'ayant pas accumulé un passif trop lourd peuvent espérer décrocher un diplôme, si modeste soit-il. «Le diplôme est aussi considéré comme la résultante du passé de son titulaire : passé scolaire scolaire bien sûr mais aussi passé social. Cette dimension est bien entendu retenue implicitement par les employeurs lors de l'embauche» (19).

Les caractéristiques de l'individu lui même peuvent avoir des effets limitatifs. Les possibilités de décisions lors des choix fondamentaux qui engageront son avenir sont faibles pour un jeune qui a toujours été en situation d'échec. Nous avons l'habitude de raisonner par rapport à des situations équivalentes à la notre. Nous avons eu très tôt l'occasion de saisir des opportunités, de prendre des responsabilités qui se sont avérées décisives pour le reste de notre vie. Tous les jeunes n'ont pas eu cette chance et ils se sont engagés, plus ou moins passivement, dans une spirale d'échecs répétés. Ils n'ont pas toujours les moyens intellectuels pour s'en sortir, ou pire, on ne leur offre pas d'alternative, ce qui aboutit souvent à leur marginalisation sociale et économique.

Le degré de liberté des jeunes paraît alors bien mince, lorsqu'ils se retrouvent confrontés à leur passé scolaire qu'ils ne peuvent plus modifier. Malheureusement, l'origine modeste des parents de ces jeunes en situation d'échec (la moitié des enfants d'ouvriers subit le retard scolaire) ne leur a pas toujours permis de mettre en oeuvre des *stratégies scolaires* qui se poursuivront ensuite dans la vie professionnelle. Celles ci visent à planifier la scolarité de manière à acquérir les diplômes permettant l'accès à un métier bien précis. Le moment et les conditions d'entrée dans la vie active sont déterminés de longue date, le souvent par les parents seuls. Ainsi, chez les garçons, le report ou au contraire l'anticipation du service national participent à cette gestion de l'insertion. Ces populations n'ont pas eu de prise sur leurs orientations et sur leurs aspirations professionnelles. Il vaut mieux parler

(18) : F. Dumont, 1993, p. 42.

(19) : B. Cart et B. Delmas, 1985, p.59.

«d'engrenages» (20) dans lequel ces jeunes sont engagés. Par ailleurs, nous l'avons dit, l'accès à l'emploi requiert de la flexibilité qui limite forcément toute tentative de prévision ou de planification.

La sur-représentation des classes sociales les plus basses dans le Nord-Pas-de-Calais va expliquer bon nombre des mauvais résultats régionaux. Les enfants de manoeuvres, d'ouvriers, vont avoir moins de chance de suivre une scolarité normale, de demeurer dans l'enseignement général, d'accéder au baccalauréat et, a fortiori, à l'université. Ce phénomène va donc générer un effet d'inertie par rapport aux structures traditionnelles régionales et être présent à tous les niveaux de formation. L'origine sociale n'est pas le facteur prépondérant puisque le retard scolaire intervient également, mais les deux sont généralement corrélés.

Ces non diplômés ont donc fréquemment intégré la classe de sixième avec un, voire deux ans, de retard, mais ils ont du être réorientés vers les CPPN, les SES ou l'enseignement technique court dès la quatrième. Cependant, pour une bonne part, cette réorientation ne s'est pas concrétisée par l'obtention d'un diplôme. En fait, c'est l'arrivée de l'âge limite de la scolarité obligatoire qui a mis fin à leurs parcours scolaires, plus aucune formation ne pouvant les accueillir. Ces jeunes n'ont pas pu choisir le moment et les modalités de leur insertion. L'école les a donc en quelque sorte rejetés. Les échecs scolaires qu'ils ont vécus ne les encouragent pas non plus à poursuivre et D. Bauer et P. Dubechot (21) notent également un rejet de l'école en général dans l'espoir de gagner sa vie, de travailler, "d'aller voir ailleurs". Attentes qui ne peuvent qu'être déçues dans le contexte actuel.

L'avenir réside peut-être dans la poursuite de la réduction de ces non diplômés qui constituaient plus de la moitié (52%) de l'ensemble des 15-24 ans en 1982, contre seulement 13,1% en 1990. L'allongement de la scolarité, l'augmentation de classes spécifiques tenant compte des retards individuels, devraient encore contribuer à résorber ces cas difficiles. De plus, le redoublement, sauf pour les cas extrêmes, devient de plus en plus exceptionnel, tant dans le primaire que dans le secondaire premier cycle. Tout le monde s'accorde maintenant à reconnaître que ce redoublement ne

(20) : In *L'autre jeunesse. des jeunes sans diplôme dans un dispositif de socialisation*, sous la direction de C. Dubar, 1987, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 131.

(21) : *A la sortie de l'école, les jeunes sans qualification déjà résignés ?* 1990, les annales de Vaucresson n°32-33, p. 233.

permettait pas de résoudre les problèmes de l'enfant, mais au contraire les amplifiait. Cette évolution et la réduction du monde ouvrier régional, devraient donc permettre au plus grand nombre de suivre une scolarité "normale".

Mais il faut tempérer cette espérance car, comme le font remarquer D. Bauer et P. Dubechot (22) : «Le nombre de jeunes semble avoir atteint aujourd'hui un palier qui correspondrait au noyau dur de l'échec scolaire», «qui représentent entre 15 et 25% du public accueilli dans les missions locales» (23). La récurrence de leur présence ouvre la voie de leur marginalisation : «le processus d'exclusion définitive de toute une frange de la population jeune, repéré par le rapport Schwartz dès 1981, est ainsi très largement engagé» (24). Le maintien de ce phénomène explique l'augmentation des études qui lui sont consacrées. Il pose des problèmes spécifiques qui méritent une attention particulière. Il a notamment attiré l'attention des sociologues, intéressés par les possibles reproductions sociales entre parents et enfants, et par les réactions des jeunes eux-mêmes.

A l'heure actuelle, ces jeunes sans diplôme entrent en concurrence avec des jeunes titulaires d'un CAP ou d'un BEP pour le moindre emploi. Ces jeunes risquent alors de ne jamais trouver leur place dans la société et donc d'être marginalisés. Cette condition perdurant, ils vont quitter la catégorie des jeunes et venir grossir les rangs des chômeurs de longue durée.

2. Les diplômés de l'enseignement technique court.

En ce qui concerne les diplômes professionnels du second cycle (CAP et BEP), on remarque que la forte scolarisation des jeunes du Nord-Pas-de-Calais entre 15 et 19 ans ne se traduit pas forcément par l'acquisition d'un diplôme.

On ne retrouve pas, essentiellement chez les CAP, le nombre de diplômés auquel on aurait pu s'attendre. La tradition régionale en matière de formation professionnelle courte et la force des taux de scolarisation laissaient supposer de nombreux diplômés. On peut nous objecter que si les diplômes des filières courtes sont peu présents, c'est que les jeunes ont poursuivi leur scolarité au delà. On devrait donc les retrouver au niveau du bac et plus. Or,

(22) : Cf. supra.

(23) : Patrice Sauvage, 1989, p. 5.

(24) : Cf. supra.

nous allons le voir ensuite, il n'en est rien. En outre, les taux de scolarisation, entre 20 et 24 ans, n'indiquaient pas non plus un tel mouvement. C'est donc que les jeunes suivent sans doute massivement ces formations sans aller jusqu'au diplôme ou en ne parvenant pas à l'obtenir.

L'une des explications tient probablement aux réorientations dont nous venons de parler. Elles concernent des élèves déjà en difficulté que l'on dirige vers l'enseignement technique. Ce changement, généralement imposé, mène vers ces filières des jeunes pas forcément motivés, qui ne s'investiront pas suffisamment. Cette démobilisation ne fera rien pour aider au rattrapage du retard accumulé. Comme nous aurons l'occasion de le vérifier, ces diplômes sont également très dévalorisés par le chômage qui frappe durement leurs détenteurs. Ils le sont donc tout autant aux yeux des jeunes qui ne les perçoivent pas comme un atout supplémentaire.

Entre le CAP et le BEP, on note une nette différence entre les deux sexes. Les femmes semblent s'orienter beaucoup plus vers le BEP, le CAP apparaissant comme un diplôme surtout masculin. L'écart entre les deux sexes a plusieurs origines. D'une part, la majorité des formations de CAP est plutôt destinée aux garçons. C'est moins le cas dans le Nord-Pas-de-Calais, puisque le déséquilibre y est plus faible qu'au niveau national (9 points entre CAP hommes et femmes contre près de 11). La réduction de l'écart provient, en partie, du nombre important de CAP préparant aux métiers du textile et de l'habillement dans la région. Ces secteurs, jadis florissants, fournissaient des débouchés féminins faiblement qualifiés. Des formations ont donc été mises en place pour y répondre. Le CAP conserve donc sa dominante masculine mais elle est atténuée. D'autre part, la dépréciation du CAP, encore supérieure chez les femmes, les incite à poursuivre jusqu'au BEP, voire le bac. En effet, pour les hommes, les diplômes de l'enseignement technique court débouchent sur des emplois d'ouvriers. Pour ces postes, la crise actuelle ne remet pas globalement en cause le niveau de formation, c'est le volume des emplois qui s'est restreint. Ils ont également la possibilité de se rabattre sur des emplois faiblement qualifiés (manutention, BTP) occupés précédemment par des non-diplômés. Cette tendance masque d'ailleurs un effet pervers. On pourrait croire que les employeurs, embauchant un jeune avec un CAP plutôt qu'un non-diplômé, accordent une reconnaissance professionnelle à ce diplôme. Il n'en n'est rien puisque c'est pour occuper des postes non qualifiés. C'est donc beaucoup plus de déqualification qu'il s'agit.

Par contre, chez les femmes, les diplômés de ce niveau conduisent le plus souvent à des métiers du secteur tertiaire. Or ce dernier est de plus en plus exigeant quant aux niveaux de formation de ses salariés. Ainsi, même de simples employées sont contraintes de posséder au moins un BEP ou le baccalauréat.

Enfin, ces formations subissent la concurrence des nouvelles filières mises en place comme les baccalauréats professionnels, dont la rentabilité, en terme d'emplois, est plus élevée. Cependant, elles ne sont pas accessibles à tous, permettant simplement aux meilleurs de poursuivre après un BEP.

3. Le baccalauréat : laissez-passer pour l'enseignement supérieur.

Nous allons insister tout particulièrement sur ce niveau de diplôme car, nous l'avons vu, il devient un passeport nécessaire lors de l'insertion et il conditionne l'entrée dans l'enseignement supérieur. Du nombre de bacheliers dépend donc le nombre potentiel d'étudiants, même si, nous le verrons, le type de baccalauréat joue un rôle non négligeable.

a) Un handicap traditionnel dans le Nord-Pas-de-Calais.

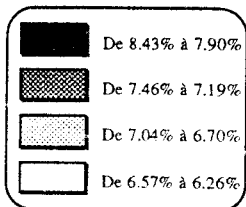
Bien que des formations aient été créées pour permettre au plus grand nombre d'atteindre le baccalauréat, les résultats ne sont pas encore sensibles dans le Nord-Pas-de-Calais. Entre 18 et 20 ans, soit la période théorique "normale" où il est délivré, la région accuse un retard par rapport à la moyenne nationale. Certes à 18 ans ce retard est faible, mais seuls 11,2% des sortis entre 20 et 24 ans ont le baccalauréat contre 13% en moyenne nationale. Pourtant, le Nord-Pas-de-Calais semblait bien placé pour s'engager dans ce développement des bacheliers. Il pouvait compter sur la force de sa jeunesse, donc un volume potentiel important, et avait un sérieux retard à combler. Traditionnellement, la France du Nord était moins scolarisée que la partie méridionale du pays.

En 1990 chez les 20-24 ans ayant quitté définitivement l'école, le retard est toujours sensible et on peut remarquer certaines analogies avec la carte des jeunes sans diplôme. On retrouve les grands clivages habituels. Le Nord-Pas-

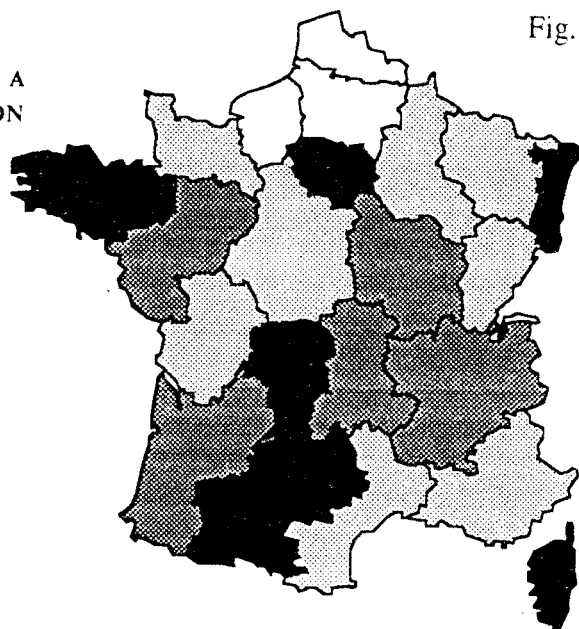
Fig. 36

POURCENTAGE DE JEUNES HOMMES DE 20 A 24 ANS AYANT LE BAC EN 1990 PAR REGION

Discrétisation de Jenks

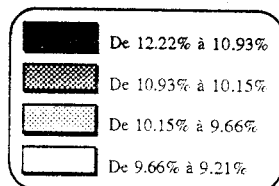


Moyenne = 7.21%
 Ecart-type = 0.61%
 Résultat national = 7,27%

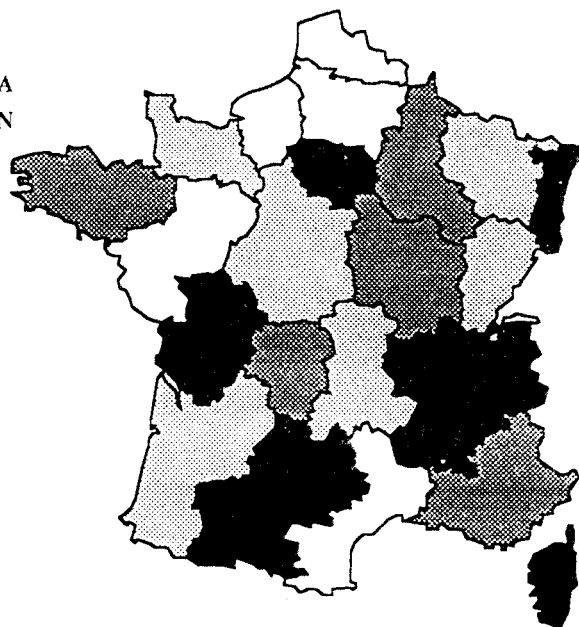


POURCENTAGE DE JEUNES FEMMES DE 20 A 24 ANS AYANT LE BAC EN 1990 PAR REGION

Discrétisation en classes d'égal population

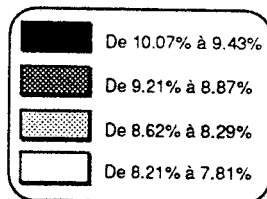


Moyenne = 10.28%
 Ecart-type = 0.76%
 Résultat national = 10,45%

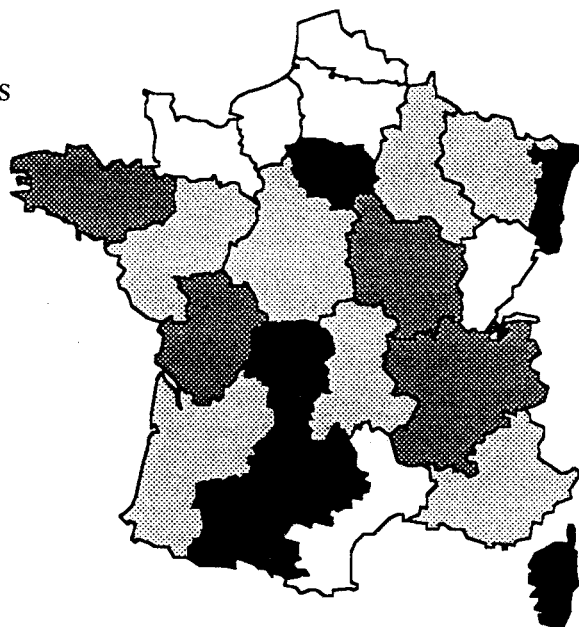


POURCENTAGE DE JEUNES DE 20 A 24 ANS AYANT LE BAC EN 1990 PAR REGION

Discrétisation de Jenks



Moyenne = 8.71%
 Ecart-type = 0.64%
 Résultat national = 8,84%



de-Calais, la Picardie, la Haute et la Basse Normandie (fig. 36), rassemblent toujours moins de jeunes ayant uniquement le bac que la moyenne nationale.

Cette faiblesse a de multiples explications. La plus logique vient de l'orientation massive vers les formations professionnelles courtes. Les effectifs potentiels sont donc amputés des individus qui se sont dirigés vers ces filières ou qui ont stoppé leur scolarité à l'âge obligatoire (cf. sans diplôme). La tradition régionale n'est pas non plus orientée vers de longues études.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, les débouchés professionnels dans l'industrie permettaient une intégration rapide dès la fin de la scolarité obligatoire. Dans l'Ouest ou le Midi, ces possibilités étant absentes, le diplôme était le seul moyen pour l'insertion professionnelle, d'où une prise de conscience beaucoup plus précoce de sa rentabilité. D'autre part, comme nous l'avons déjà souligné, l'effort régional récent en matière de formation a surtout été porté vers l'enseignement technique. Enfin, et c'est peut-être un bon signe, la région connaît un essor sans précédent du nombre de ses étudiants. Donc, si le résultat régional est faible, c'est sans doute que les bacheliers du Nord-Pas-de-Calais s'inscrivent de plus en plus à l'université. Les taux de scolarisation observés précédemment nous incitent toutefois à une certaine prudence.

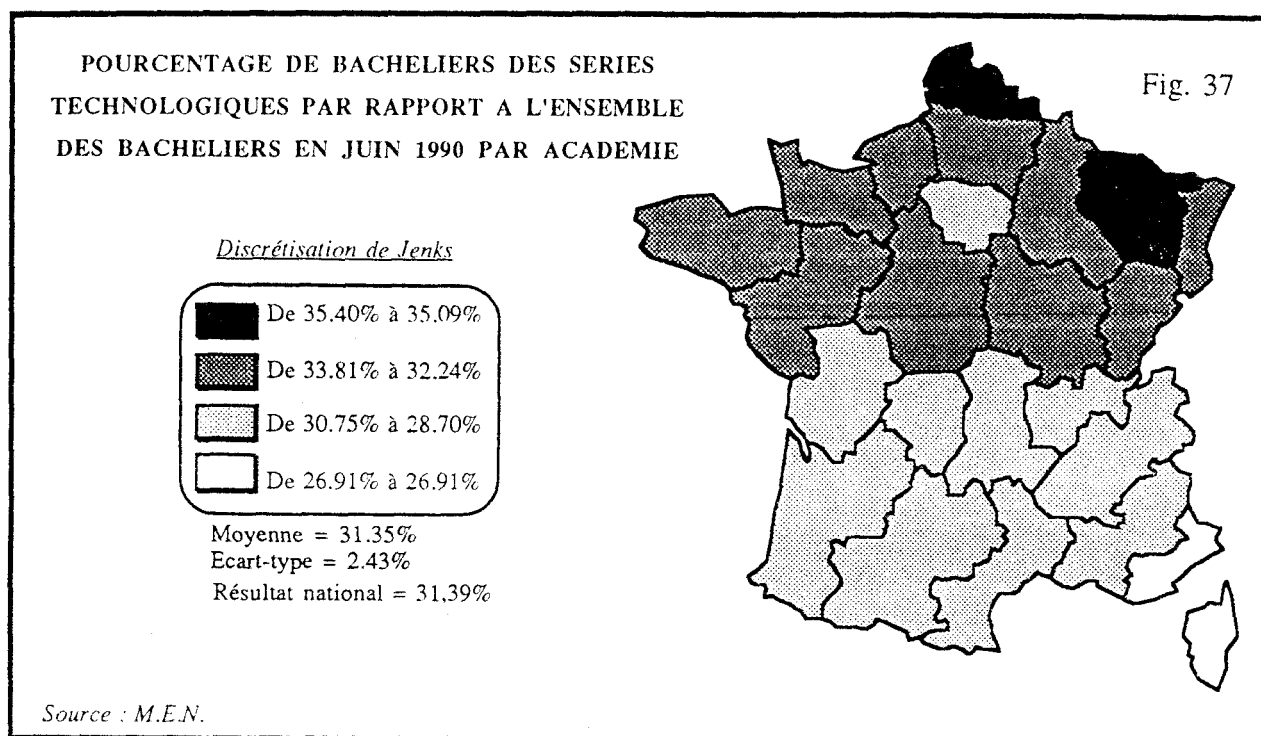
b) Sur-représentation des baccalauréats technologiques.

La croissance des effectifs masque l'inégalité de la répartition du phénomène entre les filières. En effet, le mouvement repose essentiellement sur les diplômes des séries techniques. Pourtant, depuis 1987, suite à «la politique volontariste de développement des formations technologiques et professionnelles qui suscita une vigoureuse demande sociale d'enseignement général» (25), le mouvement profite dorénavant à toutes les filières.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, cette évolution n'a pas eu la même valeur. La progression des bacs techniques a été plus forte que celle des bacs généraux entre 1980 et 1990 (respectivement +81% contre +55%). Les diplômes délivrés par les filières générales en 1990 ne forment plus que 59% de l'ensemble des bacheliers, contre 70% en 1970. Le décalage entre la région et la France s'est donc accru d'autant qu'il s'appuie sur des traditions et des

(25) : F. Dumont, 1993, p. 31

infrastructures qui lui sont propices. Comme nous avons pu le voir dans la partie précédente, l'enseignement technique, en liaison avec le passé industriel, est très fortement représenté à tous les niveaux du système scolaire. Ainsi, 41,3% des bacheliers du Nord-Pas-de-Calais sont issus des filières techniques (BTn+Bac pro.) contre 35,6% en moyenne nationale.



Lorsque l'on isole uniquement les baccalauréats techniques (fig. 37), la rupture est très nette entre les parties septentrionales (à l'exception de la région parisienne) et méridionales du pays. Au sein du premier ensemble, le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine se distinguent par la proportion particulièrement forte des bacheliers de ces filières.

La démocratisation de l'accès au baccalauréat passe par l'accueil de catégories sociales qui en étaient jusqu'alors exclues. Logiquement, ce sont les catégories les plus défavorisées : ouvriers, employés, qui peuvent maintenant y accéder. Traditionnellement, elles ont orienté leurs enfants vers les filières techniques ayant une réalité professionnelle tangible. La forte proportion de ces populations dans le Nord-Pas-de-Calais explique donc, en partie, les choix effectués. D'autant que les clivages sociaux se sont renforcés selon les filières. Les baccalauréats généraux accueillent de plus en plus les enfants des catégories les plus élevées. Ces derniers ont également plus de chances de

réussir leur diplôme que les fils ou filles d'ouvriers (75% de réussite contre 25%). Ce phénomène est valable quelle que soit la série considérée.

En outre, si la nécessité du baccalauréat est maintenant bien intégrée par ces catégories, il n'en est pas encore de même pour celle de l'enseignement supérieur. Les parents ne vont donc pas pousser leurs enfants à poursuivre leurs études.

Cette plus forte représentation des bacs techniques va avoir des conséquences sur le volume des étudiants régionaux. En effet, les baccalauréats technologiques préparent surtout à une entrée dans la vie active dès leur obtention. Ainsi, en dépit du développement des formations techniques supérieures (IUT, STS) et de la démocratisation des universités, seulement 78% des bacheliers des séries technologiques s'étaient inscrits dans l'enseignement supérieur régional en 1989. La possibilité de débouchés professionnels immédiats, les revenus souvent modestes des parents, une scolarité qui ne s'est pas toujours déroulée de manière satisfaisante, se conjuguent pour expliquer ce résultat. A la même date, 97,3% des bacheliers des séries générales du Nord-Pas-de-Calais poursuivent leur scolarité après leur bac.

Le Nord-Pas-de-Calais est donc en train de combler son retard sur la moyenne nationale. Mais ce rattrapage quantitatif s'effectue en augmentant un déséquilibre qualitatif au profit des séries techniques. En outre, le niveau du baccalauréat est un bon révélateur de l'ensemble de la scolarisation régionale. Si la part de bacheliers qui arrêtent leurs études est plus faible que la moyenne nationale, c'est que de nombreux jeunes sont déjà sortis auparavant et surtout en n'ayant aucun diplôme. Le déficit se retrouve par la suite, mais il devient particulièrement sensible à partir du baccalauréat.

Le phénomène actuel tend donc à déplacer vers le baccalauréat une situation déjà présente aux niveaux inférieurs et il pourrait contribuer à maintenir en place les facteurs d'inerties régionaux. Il ne prépare pas forcément les jeunes à poursuivre leurs études dans le supérieur. Ainsi, un certain nombre de bacheliers des séries techniques vont s'orienter à l'université sans forcément choisir une filière appropriée. On retrouve alors des jeunes ayant un bac G ou F en histoire, en droit ou en langues. Leurs chances d'y réussir sont très faibles et ils en sortiront après un échec ou s'arrêteront dès le

DEUG. Une étude menée par le CEREQ (26) a montré que les bacheliers techniques abandonnaient quatre fois plus souvent leurs études que les bacheliers de l'enseignement général. La moitié d'entre eux arrêtent même dès leur première année à l'université. Cette situation va expliquer, en partie, à la fois le faible volume des étudiants du Nord-Pas-de-Calais et le faible nombre de diplômés.

L'institution elle-même n'a pas su ou voulu réagir et accepte sans distinction tous les jeunes qui se présentent à l'entrée, même si leur formation initiale n'est pas adéquate. On ne peut alors espérer qu'ils suivent un cursus normal. Confrontés rapidement à l'échec, ils devront alors être réorientés, ayant perdu du temps ou carrément tout espoir. C'est pourquoi beaucoup de jeunes arrêtent leur parcours universitaire sans aller jusqu'au bout. Ils sont alors convaincus d'avoir perdu leur temps et de l'inutilité de faire des études en général. A plus long terme, on peut se demander la portée de ce relatif désenchantement. Inciteront-ils leurs enfants à faire de même?

4. Encore trop peu de sortants diplômés de l'enseignement supérieur.

En 1990, les étudiants régionaux ne forment que 16% des jeunes entre 17 et 25 ans contre 19,5% en moyenne nationale. En 1989, 33,8% des jeunes bacheliers sont entrés en STS et en IUT, alors que cette proportion n'est que de 29,9% pour la France entière. Ces choix, privilégiant les filières courtes, devraient se retrouver au niveau des sorties régionales.

Pourtant, quel que soit l'âge, le Nord-Pas-de-Calais présente des résultats inférieurs à la moyenne nationale pour les deux sexes, aussi bien pour les diplômés bac plus deux qu'au delà. De plus, les jeunes de la région obtiennent un diplôme de niveau bac plus deux plus tard que leurs homologues nationaux. L'âge moyen au niveau national se situe entre 21 et 22 ans, contre 22 et 23 ans dans la région.

Les sorties de l'enseignement supérieur sont très difficiles à estimer : en dehors d'enquêtes très lourdes, rien ne permet de mesurer les flux. Elles sont réalisées au niveau national par le CEREQ et dans le Nord-Pas-de-Calais par

(26) : A. Charlot et J. L. Pigelet : L'après bac, itinéraire et réussite après trois ans d'études, 1989 CEREQ.

l'OFIP qui termine actuellement une enquête sur les sortants de 1989. En effet, si l'on se base sur le nombre de diplômés annuels de chaque cycle, rien ne permet de dire qu'ils ne s'inscrivent pas, l'année suivante, dans le cycle supérieur, cette donnée apparaît donc très insuffisante. En fait, en dehors des diplômés de troisième cycle, niveau terminal du cursus, le jeune étudiant a toujours la possibilité de continuer ses études. De plus, contrairement aux sortants du secondaire, les sortants du supérieur ne sont pas forcément issus de l'académie de référence.

En réalité, nous l'avons déjà évoqué, la mobilité croît avec le niveau de diplôme. Aussi, durant ses études, un jeune peut-être amené à quitter sa région natale pour suivre une formation spécifique qui n'est pas proposée sur place ou pour se rapprocher d'un pôle universitaire important comme celui de Paris. C'est d'autant plus vrai, on le comprend, que le niveau de diplôme est élevé. Les nombres de sortants et de diplômés peuvent-être modifiés de manière notable par ces migrations liées aux études, phénomène jouant à l'échelle académique et d'autant plus à l'échelon intrarégional. Ne pouvant nous inspirer de l'étude en cours de l'OFIP, nous devons donc nous contenter de chiffres déjà anciens, sachant que la croissance des effectifs du supérieur, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais, a dû atténuer les écarts régionaux.

Flux des sortants de l'enseignement supérieur par type d'établissement et cycle universitaire en 1984. Tab. 3

	Lille	France
1er cycle	4,1%	4,3%
2ème cycle	20,2%	24,7%
3ème cycle	6,5%	11,4%
Dip. Méd., Pharm., Odont.	10,1%	10,8%
Total Université.	40,9%	51,2%
DUT/BTS	34,5%	27,1%
Dip. Ingé.	9,7%	7,3%
Dip. Ecole Com.	4,2%	4,3%
Autres	10,7%	10,1%
Total	100,00%	100,00%

Source enquête CEREQ 1987

Comme on peut le constater dans ce tableau, si l'académie de Lille enregistre une proportion de sortants équivalente à la moyenne française pour le premier cycle universitaire, dès le second cycle l'écart se creuse nettement et devient très important pour les sortants de troisième cycle. Ces mauvais résultats, qui rejaillissent sur la faiblesse des diplômés universitaires, sont

directement imputables aux filières droit-sciences économiques et lettres-sciences humaines, où les sortants sont moins nombreux qu'en moyenne nationale, quel que soit le niveau de diplôme.

Par contre, la filière science parvient à faire jeu égal avec les sorties nationales. Pour ces filières, les jeunes et leurs parents hésitent beaucoup plus à s'y diriger. En effet, leur rentabilité professionnelle est beaucoup plus aléatoire, comparée à celle des filières scientifiques. En outre, s'engager dans ce type de formation, signifie fréquemment poursuivre ses études pendant une durée assez longue, notamment en lettres et sciences humaines. Ainsi, seulement 1,3% des sortants de cette filière ont un diplôme de 3ème cycle dans le Nord-Pas-de-Calais, contre 3,9% dans l'ensemble du pays.

D'autre part, le recrutement des étudiants est beaucoup plus sélectif dans les filières scientifiques : sélectif en fonction du type de baccalauréat (cf. sur-représentation des bacs techniques), et sélectif en fonction de l'origine sociale. Nous l'avons vu un jeune issu du monde ouvrier parvient plus difficilement au baccalauréat, a fortiori un bac C, il a donc moins de chance d'accéder aux filières prestigieuses et d'y réussir. Il y a donc cumul des différents types de sélection.

Les diplômes techniques de l'enseignement supérieur (DUT-BTS) apparaissent beaucoup moins spéculatifs et ont une réalité professionnelle beaucoup plus concrète. C'est pour cette raison, et la forte proportion de baccalauréats techniques, que plus du tiers des sortants du supérieur régional ont un tel diplôme. L'héritage économique et scolaire du Nord-Pas-de-Calais est illustré par la forte proportion de diplômés préparant à des métiers du secteur secondaire (16,9% contre 11% en moyenne nationale). Bien évidemment cette part importante ampute d'autant celle des sortants de l'université.

Enfin, il est bon de rappeler la forte implantation des écoles d'ingénieurs dans le Nord-Pas-de-Calais qui se reflète par un résultat supérieur à la moyenne nationale.

En fait, l'une des questions essentielles porte sur la capacité du Nord-Pas-de-Calais à employer ces diplômés, même proportionnellement moins nombreux qu'en moyenne nationale : ne sont-ils pas contraints de quitter la région, sous peine de subir déqualification et chômage, au même titre que

l'ensemble des jeunes? En raison de la structure socio-professionnelle régionale, et malgré une évolution considérable, l'éventail des emplois offerts correspondant à ce niveau de diplôme est relativement restreint, d'autant plus lorsque la conjoncture économique limite le volume des créations. Il ne suffit donc pas d'améliorer le niveau de formation si les débouchés professionnels ne suivent pas la même progression. L'effort entrepris doit donc tenir compte de l'effet d'offre et être orienté à la fois vers la formation et vers le système économique en attirant des entreprises susceptibles de tirer partie de ces diplômés. Sachant que la région ne parvient pas à être attractive pour des diplômés extérieurs, il est donc primordial de retenir les diplômés régionaux. Dès lors, les efforts profiteraient aux autres régions et notamment à l'Île de France. A ce propos, l'enquête de l'OFIP montre qu'entre un quart et un tiers des bacheliers des zones de Lens, Dunkerque et Calais ont un emploi dans une autre région française.

Malgré le handicap d'un taux de scolarisation féminin plus faible que la moyenne nationale, les jeunes filles compensent en partie ce retard et leurs résultats sont meilleurs que ce à quoi on aurait pu s'attendre. De ce fait, on retrouve dans le Nord-Pas-de-Calais la différence classique entre les sexes : les pourcentages féminins sont supérieurs à ceux des hommes, aussi bien pour les sortantes à bac plus deux que chez les diplômées du supérieur. Tout en étant moins scolarisées que les hommes, les jeunes filles de la région font preuve de plus de réussite. Ce n'est malheureusement pas suffisant pour les hisser au niveau national et l'écart féminin est plus important que son homologue masculin (1,3 points au niveau bac plus deux contre 0,3).

Les jeunes filles du Nord-Pas-de-Calais se dirigent plus fréquemment que les hommes vers les filières longues (68% contre 61%) et entrent également plus facilement à l'université (61% contre 47%). Il faut toutefois rappeler que les grandes écoles, très nombreuses dans la région, restent relativement fermées aux jeunes filles en raison des traditions régionales et du type de formation qui y est enseigné. Les hommes, après le baccalauréat s'orientent donc plus massivement vers ces filières.

Les sorties du Nord-Pas-de-Calais traduisent donc un retard qualitatif majeur tenant à une trop forte proportion de jeunes sans diplôme qui invalide tous les efforts pouvant être entrepris. Tant que cette part restera déséquilibrée, il ne pourra y avoir d'amélioration se répercutant pour tous les niveaux de

formation. Les moyens d'y remédier doivent être *spécifiquement* tournés vers ces jeunes et intervenir dès le début de la scolarisation. En élargissant l'offre des formations supérieures on permet certes l'accès aux couches sociales qui en étaient jusqu'alors écartées, mais encore faut-il que l'on ait amené suffisamment de jeunes jusqu'au baccalauréat pour qu'ils puissent en bénéficier. A l'heure actuelle ce n'est pas encore le cas malgré des transformations très rapides. En admettant comme postulat que le système scolaire sélectionne fortement les jeunes, notamment en fonction de leurs origines sociales, cette sélectivité «réduit plus encore des effectifs déjà fortement laminés (...) ainsi dans le Nord» (27).

Ces niveaux de sorties vont donc se répercuter négativement sur les situations des jeunes à la fin de leur scolarité. Avant de vérifier ces conséquences et leurs progressions durant ces dix dernières années, il convient de mesurer les disparités intra-régionales des niveaux de sorties.

D. La zone de Lille : un avantage qualitatif important.

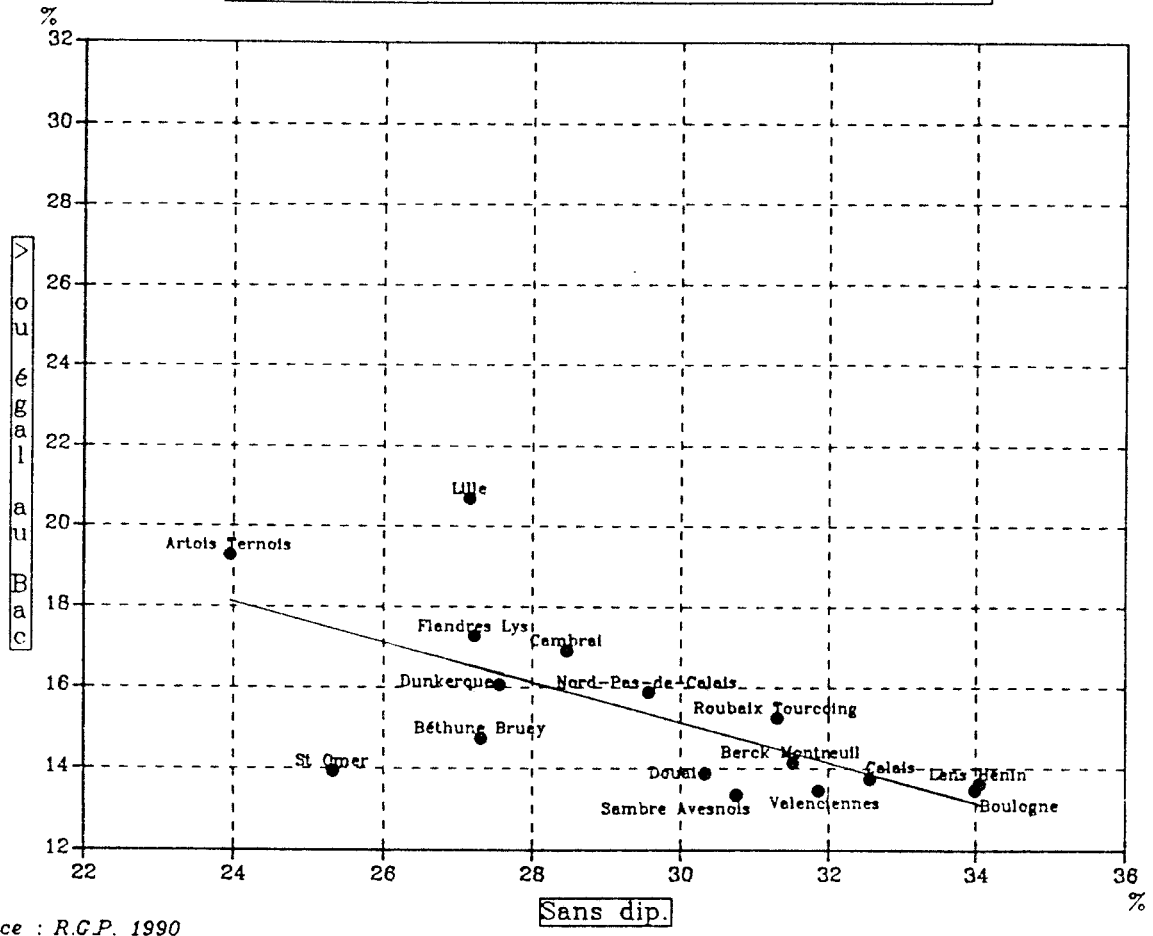
Nous l'avons vu, l'origine sociale des jeunes conditionne fortement leur scolarisation, leurs orientations et leurs capacités à intégrer l'enseignement supérieur. On peut donc s'attendre à ce que ce facteur intervienne également pour expliquer les écarts entre les différentes zones du Nord-Pas-de-Calais. Cependant, d'autres travaux l'ont démontré, la répartition très concentrée de l'offre de formation régionale joue aussi un rôle essentiel. Cet élément de distance par rapport aux structures n'a pas le même impact pour les formations inférieures ou égales au baccalauréat, en dépit d'une profusion de lycées d'enseignement professionnel. Par contre, pour l'accès à l'enseignement supérieur, il est une notion géographique influente dans les disparités intra-régionales. C'est donc en fonction, entre autres, de ces deux déterminants que l'on peut juger des inégalités au sein du Nord-Pas-de-Calais.

Plutôt que de dresser le portrait exhaustif de chaque zone A Insee régionale pour chaque niveau de formation, nous préférons dégager des ensembles géographiques caractérisés par les deux extrêmes du cursus scolaire. Comme nous l'avons déjà souligné, le Nord-Pas-de-Calais se distingue justement par un retard qualitatif exprimé par une sur-représentation

(27) : R. Hérin : Démocratisation de l'enseignement supérieur et diversité des systèmes éducatifs, In E. P. S. 1990/1, p. 23.

Niveaux de formation des hommes de 20 à 24 ans en 1990, par zone A Insee Nord-Pas-de-Calais.

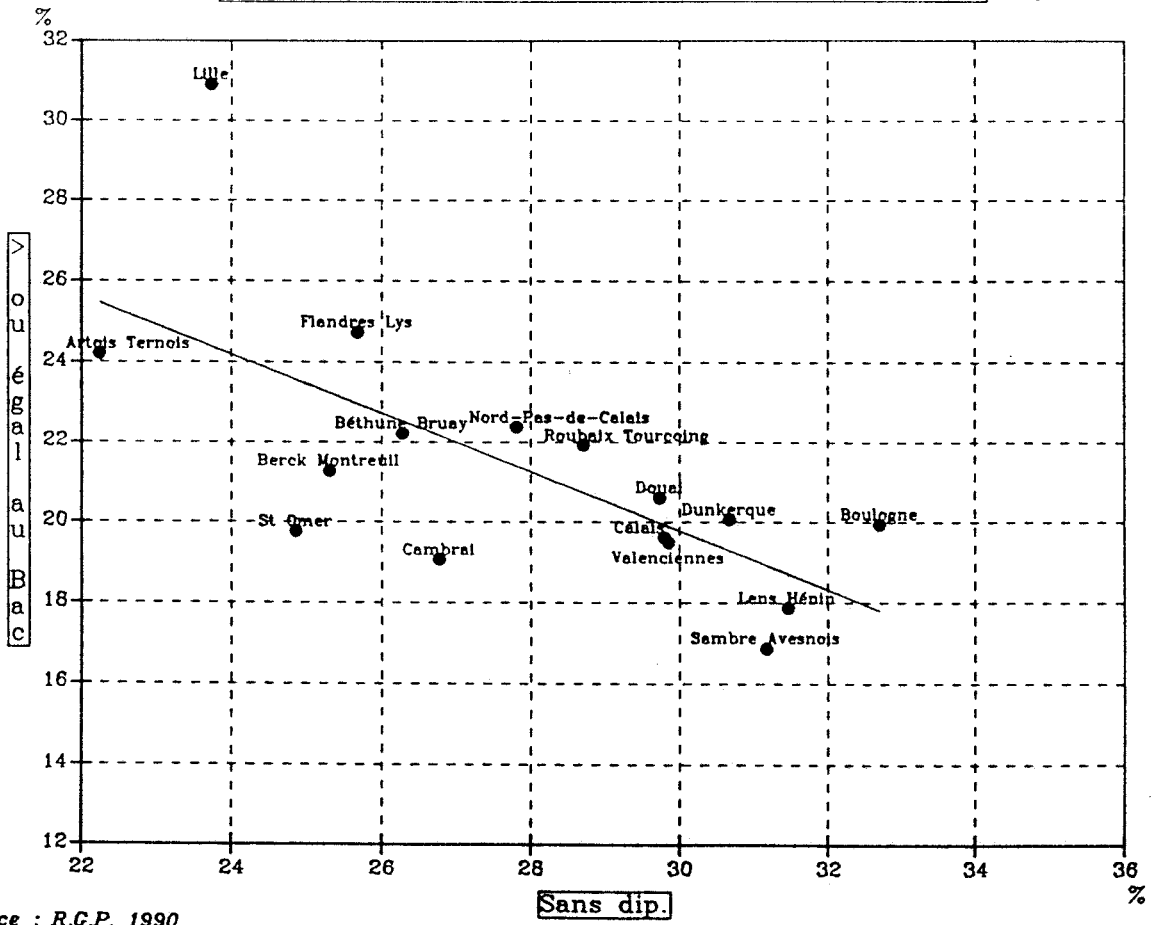
Fig. 38a



Source : R.G.P. 1990

Niveaux de formation des femmes de 20 à 24 ans en 1990, par zone A Insee Nord-Pas-de-Calais

Fig. 38b



Source : R.G.P. 1990

de non-diplômés et une trop faible part de jeunes ayant un baccalauréat ou plus. Cette constatation, établie à partir d'une moyenne régionale, n'est pas forcément spatialement uniforme. Les déterminants sociaux, l'intensité et la structure de la scolarisation, précédemment analysés, sont là pour générer des disparités.

En règle générale, si le volume des diplômés ayant un niveau supérieur ou égal au baccalauréat varie selon le sexe (fig. 38 a et b), les zones se répartissent de manière équivalente entre hommes et femmes. Très logiquement, les zones ayant un indice de "sortis" élevé et une scolarisation à dominante technique courte sont rassemblées autour d'une proportion importante de jeunes sans diplôme (plus de 30%) et une faible part de diplômés (moins de 20%). Ce groupe forme un ensemble spatialement hétérogène puisque qu'il comprend à la fois des zones anciennement industrialisées comme Valenciennes, Lens-Hénin, Douai et Sambre-Avesnois, et des zones du littoral : Boulogne, Calais, Berck Montreuil. Nous l'avons vu précédemment, la zone de Valenciennes est bien pourvue en établissements d'enseignements supérieurs, mais cela demeure insuffisant pour lui assurer de bons résultats. Le grand nombre d'abandons d'études, une scolarisation privilégiant les filières courtes, une population à dominante ouvrière, limitent l'accès aux diplômes les plus côtés.

La zone de St Omer, et dans une moindre mesure celle de Béthune-Bruay, sont dans une situation intermédiaire. Les jeunes ayant quitté le système scolaire sans diplôme représentent une faible proportion, mais il y a également peu de diplômés du supérieur. Dans ces deux zones, les jeunes de 20 à 24 ans ont donc un niveau de formation moyen, indiquant une scolarisation et un accès au baccalauréat assez bon, mais un arrêt des études après ce diplôme pour entrer dans la vie active. Les possibilités locales d'emplois et la relative absence de formations supérieures expliquent cette position.

Corrélativement à la faiblesse de l'indice de "sortis" et à la concentration des formations supérieures, la zone de Lille confirme sa spécificité régionale en se distinguant très clairement par la plus forte proportion de jeunes ayant un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat de tout le Nord-Pas-de-Calais. A ce propos, il est nécessaire de souligner l'écart entre les deux sexes. En effet, cette zone se détache beaucoup plus nettement pour les femmes qui sont près de 31% à posséder un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat, contre un peu

plus de 20% chez les hommes. Nous l'avons dit, le diplôme est l'une des meilleures armes pour lutter contre le chômage. Les femmes sont d'autant plus sensibilisées à cette nécessité qu'elles subissent une concurrence défavorable lors de l'entrée dans la vie active. Elles choisissent, lorsqu'elles en ont l'opportunité, de poursuivre le plus loin possible leur scolarité en vue d'obtenir une meilleure qualification. On observe donc ici cette volonté de réussite, également signifiée par des pourcentages de non-diplômées généralement inférieurs aux résultats masculins.

Si la zone lilloise enregistre un avantage qualitatif majeur, ce n'est pourtant pas elle qui détient la plus faible part de non-diplômés. Pour les deux sexes, c'est la zone d'Artois-Ternois qui présente le plus petit contingent régional. Cette zone, la plus vaste du Nord-Pas-de-Calais, est assez hétérogène. Dans sa partie Ouest l'environnement rural domine, assez peu peuplé, la bordure septentrionale est au contact de l'ancien Bassin Minier, alors que la ville d'Arras a une population aisée, sensibilisée depuis longtemps aux besoins en matière d'instruction. De plus, l'offre de formations supérieures s'est considérablement étoffée depuis quelques années. Ce foyer arrageois semble donc suffisamment puissant pour que l'ensemble de la zone ait un niveau de formation très satisfaisant.

Le retard du Nord-Pas-de-Calais par rapport à la moyenne nationale dépend donc essentiellement *du trop grand nombre de zones (huit sur quinze) où les sans diplôme forment près du tiers des jeunes de 20 à 24 ans ayant achevé leur scolarité*. Certes, à l'intérieur de cet ensemble des différences existent, et l'implantation de nouveaux établissements peut inverser localement les orientations. Mais, en raison de la masse importante de ces sans diplôme, on peut se demander si les jeunes ne risquent pas une marginalisation durable. Pour l'heure, si les moyens économiques manquent pour assurer la reconversion, les moyens intellectuels font également défaut. Valenciennes, Lens-Hénin, Sambre-Avesnois, Boulogne, sont autant de zones en pleine récession économique. On peut donc supposer que le contexte difficile et le manque de formation se conjuguent pour limiter l'insertion professionnelle. Il sera donc intéressant de vérifier si les écarts en matière de formation induisent des intervalles équivalents entre les taux de chômage.

Face à cette masse, la zone de Lille, qui apparaît alors d'autant plus comme une exception, les zones d'Artois-Ternois, Flandre-Lys et Béthune-Bruay, ne peuvent infléchir suffisamment la moyenne du Nord-Pas-de-Calais.

Conclusion.

L'insuffisance de diplômés du supérieur, que tous s'attachent à réduire, n'est que la résultante finale d'un système sélectif, qui l'est encore plus dans le Nord-Pas-de-Calais. Les inégalités de la carte scolaire, les comportements locaux en matière de formation, la structure sociale, ont favorisé un certain désintérêt vis à vis de la formation. Cette situation est en évolution rapide et les parents, leurs enfants, deviennent de plus en plus attentifs aux nouvelles exigences.

Malheureusement, en 1990, les concrétisations de ces modifications demeurent insuffisantes. Dans certaines zones régionales, les industries de main d'oeuvre toujours présentes ont encore un pouvoir d'attraction suffisant pour qu'un grand nombre de jeunes quitte l'école à la fin de la scolarité obligatoire. Dans d'autres, leur disparition n'a pas encore modifié convenablement le poids des habitudes héritées. Certaines zones, enfin, écartées géographiquement des établissements supérieurs, demeurent en retrait. La localisation de l'offre de formation, surtout pour le supérieur, n'intervient, de toute manière, qu'en tant que facteur supplémentaire de handicap, après les facteurs sociaux qui conditionnent le déroulement de la scolarité et les choix lors des orientations. Contrairement à certains auteurs comme P. Sauvage (28) qui se placent à l'échelle nationale, on ne peut, dans le cas du Nord-Pas-de-Calais, considérer l'échec scolaire comme n'étant pas un facteur essentiel des difficultés d'insertion. «A notre sens, il ne s'agit pas d'une cause première : c'est la nouvelle situation de l'emploi qui a fait basculer dans l'exclusion ces jeunes qui, auparavant trouvaient du travail.» Dans la région, l'évolution économique a non seulement modifié l'attitude des employeurs vis à vis des jeunes sans diplôme ; mais elle a surtout entraîné la quasi-disparition des emplois auxquels ils postulaient, sachant que ces postes constituaient l'essentiel de l'économie régionale. De plus, l'échec scolaire dans le Nord-Pas-de-Calais concerne un nombre de jeunes sans commune mesure avec la moyenne nationale. Moins qu'au retard en matière de scolarisation post-baccalauréat, c'est ce poids excessif de jeunes sans formation qui constitue le handicap majeur et la spécificité de la région ; on va ainsi le retrouver à chaque fois dans les diverses populations que nous serons amenés à étudier.

(28) : In Insertion des jeunes et modernisation, 1989, p. 21.

C'est un des éléments primordiaux qui expliqueront également les disparités intra-régionales.

S'il y a décalage quantitatif de diplômés du supérieur dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est qu'il y a en amont des retards qualitatifs privilégiant les filières courtes ou à finalités professionnelles immédiates. Un bon exemple en est fourni par les baccalauréats techniques, sur-représentés, et qui reproduisent, à un niveau de formation supérieur, les inégalités sociales et spatiales jadis présentes en CAP et BEP.

Nous avons donc constaté qu'il ne suffit pas d'un potentiel démographique important et d'une offre de formation puissante pour que cela se traduise dans les faits en terme de diplôme. Dans une société qui sur-investit dans la formation pour faire échec à la crise économique, ce retard régional ne peut être que préjudiciable.